

CB JOHN ZENO  
SIVAS/H.K.



# SOMIKA

Societe Miniere du Katanga

## CAHIER DES CHARGES

DEFINISSANT LA RESPONSABILITE  
SOCIETALE DE L'ENTREPRISE SOMIKA SARL



588, route Kipushi  
Quartier Somika,  
Commune Annexe,  
Ville de Lubumbashi,  
Province du Haut – Katanga,  
République Démocratique du Congo.

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE  
L'ENTREPRISE MINIERE : SOCIETE MINIERE DU KATANGA  
(SOMIKA S.A.R.L.)

Entre :

1. La communauté locale affectée comprenant :

1.1.

- \* le village LUPOTO RAIL
- \* le village MUKOMA
- \* le village KIPOPO
- \* le village KWAMPISHA

Situés dans :

Le groupement : INAKILUBA  
La chefferie de KAPONDA  
Le Territoire de KIPUSHI  
La Province du HAUT- KATANGA  
En République Démocratique du Congo,



Représentée par son Comité Local de Développement (CLD) :

- **Président:** Mr LUPETIE KAUSENI KASKE (KIPOPO)
- **1<sup>er</sup> Vice-président:** Mr YAV KAZUWA (LUPOTO RAIL)
- **2<sup>ème</sup> Vice-président:** Mme NGOMBE YAV MARIE (KIPOPO)
- **Secrétaire:** Mr KAPIMBI MUKENA OSCAR (KWAMPISHA)
- **Secrétaire adjoint:** Mr KAPATA SENGAM DAMIEN (MUKOMA)

Membres :

- Mr SHIMENDA KYUNGU
- Mr KOJI DAVID
- Mr KALELE MALEMBA
- Mr KABANGE NUMBI
- Mme MUJINGA MWAMBUY
- Mr CHRISTI ZANGO
- Mr DORCAS KAYOMBO
- Mr MUKINI KAJAMA



*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)**

- Mr IPANGA SHUMA
- Mr MWANZA INAKILUBA
- Mr MALIBA ALAMU

**1.2.**

- \* le Quartier SOMIKA
- \* le Quartier MUKUNTO
- \* le Quartier KISANGA
- \* le Quartier KILIMA SINBA
- \* le quartier TRIANGLE

Situés dans :

La Commune ANNEXE  
La ville de LUBUMBASHI  
La Province du HAUT- KATANGA  
En République Démocratique du Congo,

Représentée par son Comité Local de Développement (CLD) :

- |                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|
| ➤ <b>Président</b>            | : Mr MWAMBA KONGOLO DANIEL    |
| ➤ <b>1er Vice-présidente</b>  | : Mme BILONDA NGALULA REGINE  |
| ➤ <b>2ème Vice-présidente</b> | : Mme KAT TSHIKOMB CHRISTELLE |
| ➤ <b>Secrétaire</b>           | : Mme KAPENGA MWAMB HORTENCE  |
| ➤ <b>Secrétaire adjoint</b>   | : Mr KABONDO LENGE LEONARD    |

**Membres :**

- Mr KAPIKA MUSUYU DELPHIN

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)**

- Mr KABONDO JEAN LOUIS
- Mr LUABA KANIJE FRANCOIS
- Mr BINENE MARTIN
- Mr TSHIBIMID MALONG LEBLANC
- Mr KAMUANG PATRICK
- Mr MWAMBA KABULO PATRICE
- Mr MUKALAY MATHIEU
- Mr KALA SADY KYABUKYE
- Mr KASENDO MUTAMBA
- Mr MAZOMBI MBULU
- Mr KAYEMBE FATAKI BIENVENU
- Mr MBAYO KAZEMBE ELIE
- Mr MUKALAYI ANDRE
- Mr MUPELE ANTO

Et ci-après dénommée la communauté locale » et d'une part ».

Et

**2. La société minière : SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)**

Immatriculée au RCCM sous le numéro : CD/TRICOM/L'SHI/RCCM

Id. Nat. : 6-193-N43777U

N° Impôt : AO704865X



Ayant son siège au no 588 route Kipushi, quartier Somika, commune Annexe ville de Lubumbashi, Province du Haut-Katanga en RDC.

*[Handwritten signatures and initials]* 3

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

Représenté(e) par Monsieur CHAITANYA CHUG son Directeur Général et ci-après dénommé(e) « Entreprise minière » d'autre part »

## Préambule

### 0. INTRODUCTION

Cette section a pour objet de résumer les dispositions légales et réglementaires principales relatives à l'élaboration du Cahier des Charges définissant la responsabilité sociétale des titulaires de droits miniers d'exploitation et d'expliquer les étapes entreprises par SOMIKA SARL dans l'élaboration et la négociation du Cahier des Charges avec les communautés locales conformément aux exigences du Code Minier et du Règlement Minier.

### Contexte et justification du Cahier des charges

Conformément à l'article 285 septies du Code Minier, le titulaire d'un droit minier d'exploitation ou d'autorisation de carrières permanente est tenu d'élaborer un Cahier des Charges définissant sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés locales affectées par ses activités minières.

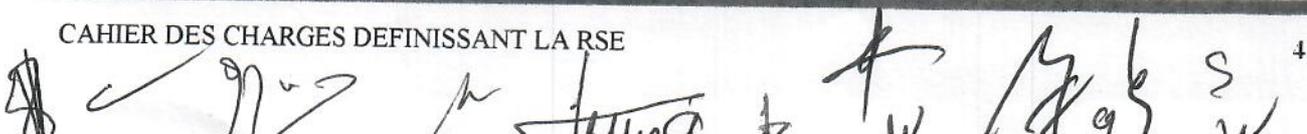
C'est dans ce cadre que SOMIKA a demandé à SEC SARL, une société indépendante de consultance environnementale et sociale, de l'accompagner dans le processus d'élaboration et de négociation de son Cahier des Charges conformément aux exigences du Code Minier et du Règlement Minier de la République démocratique du Congo (« RDC »).

### Objectifs du Cahier des Charges

Conformément à l'article 285 septies du Code Minier et à l'article 1 de l'Annexe XVII au Règlement Minier sur la Directive relative au modèle type de Cahier des Charges de responsabilité sociétale (« Directive »), le Cahier des Charges a pour objet de définir la responsabilité sociétale des titulaires de droits miniers d'exploitation ou de l'autorisation d'exploitation de carrière permanente vis-à-vis des communautés locales affectées par les activités minières.

Il a pour objet d'orienter et d'organiser la mise en œuvre des engagements des titulaires de droits miniers d'exploitation relatifs à la réalisation des infrastructures socioéconomiques et des services sociaux au profit des communautés locales affectées par ses activités minières.

Il vise également à servir de cadre d'accord devant permettre la concrétisation des actions du développement durable visant à améliorer le bien-être économique, social et culturel



des populations locales affectées par les activités minières des titulaires de droits miniers d'exploitation pendant et après l'exploitation.

## 1. OBLIGATIONS DE SOMIKA S.A.R.L.

### 1.1. Obligation de consulter et de faire participer les communautés bénéficiaires

Conformément à l'article 3 de la Directive, le titulaire de droit minier d'exploitation est tenu de consulter et de faire participer les communautés bénéficiaires dans le processus de définition et de mise en œuvre des projets de développement du Cahier des Charges.

La conception et la mise en application du Cahier des Charges nécessitent la participation active de toutes les parties prenantes à travers les activités suivantes :

- La consultation ;
- L'instauration de la confiance ;
- La planification et la prise de décision inclusive.

#### A. Phase de prise de contact, d'explication et d'information

Des réunions de partage d'information ont été tenues avec principalement la chefferie Kaponda notamment le chef de chefferie, la commune Annexe via le bourgmestre et des lettres envoyées au Ministre provincial des Mines et à la Division provinciale des Mines.

Ces parties concernées ont été informées du début du processus et par l'occasion SOMIKA a demandé la supervision du processus par le ministère provincial des mines.

#### B. Phase d'élaboration du Cahier des Charges

La consultation des parties concernées a été au cœur de la démarche du processus d'élaboration du Cahier des Charges notamment dans le processus d'identification des besoins des communautés de la zone d'influence du Projet de SOMIKA identifié dans l'EIES et a fourni des informations nécessaires, suffisantes et accessibles aux parties concernées (SOMIKA et CLD) de façon objective

### 1.2. Réalisation des projets de développement convenus

Conformément à l'article 4 de la Directive, le titulaire des droits miniers ou de carrières est tenu de commencer la réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base au profit des communautés locales affectées par les activités de son projet suivant le chronogramme convenu et contenu dans le Cahier des Charges.

Une fois que le Cahier des Charges est approuvé suivants les dispositions reprises aux articles 414 quater et 414 quinquies du Règlement Minier, SOMIKA commencera dans les 3 mois qui suivront, la réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base au profit des communautés locales affectées par les activités de son projet suivant le chronogramme convenu et contenu dans le Cahier des Charges.

### 1.3. Fournir les détails sur les engagements pris

L'article 5 de la Directive prévoit l'obligation pour le titulaire de droits miniers d'apporter des informations plus détaillées se rapportant aux engagements prévus dans le Cahier des Charges et concernant :

- Les plans et spécifications des infrastructures et services socioéconomiques de base ;
- Leur localisation et la désignation des bénéficiaires ;
- Le chronogramme prévisionnel de réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base ainsi que ;
- Les couts estimatifs s'y rapportant.

Des informations détaillées se rapportant aux engagements prévus dans le Cahier des Charges sont contenues dans la description détaillée des projets et comprennent entre autre :

- La localisation des projets et la désignation des bénéficiaires ;
- La description détaillée du projet à réaliser ;
- Le chronogramme prévisionnel de réalisation des infrastructures et services socioéconomiques de base ; et
- Les coûts estimatifs s'y rapportant.

### 1.4. Financement des projets et infrastructures de développement communautaire

L'article 7 de la Directive prévoit que le financement des infrastructures et services socioéconomiques de base est assuré par le budget social du titulaire de droit minier/carrières ou du détenteur de l'autorisation de traitement/transformation des substances minérales.

## 2. PROCEDURE DE NEGOCIATION ET D'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES

### 2.1. Des étapes de négociations du Cahier des Charges

Conformément à l'article 414 bis du Règlement Minier et aux articles 11 et 12 de la Directive, le Cahier des Charges est établi en fonction des étapes principales suivantes pour sa négociation et son élaboration :

- La détermination de l'espace géographique conjointement par le chef de secteur, le bourgmestre, les représentants du titulaire de droit minier, des communautés locales concernées et des représentants des parties prenantes dans le rayon d'action du projet minier suivant les recommandations de l'EIES ;
- L'identification des besoins prioritaires des communautés par le CLD composé de l'autorité locale et des représentants des communautés locales et du titulaire de droit minier ;
- L'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales à travers les réunions populaires ;
- La détermination des dates des négociations sur le contenu du projet de Cahier des Charges entre le titulaire du droit minier et le CLD ;
- La signature du procès-verbal indiquant le compromis trouvé entre les membres du comité local et les représentants du titulaire du droit minier ;
- L'élaboration du Cahier des Charges et sa signature par le titulaire du droit minier, les représentants des communautés locales ainsi que l'autorité administrative locale.

### 2.2. Constitution du Comité Local de Développement

Conformément aux articles 4 et 5 de la Loi organique n° 08-016 du 7 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'Etat et les Provinces, la chefferie Kaponda ainsi que la commune Annexe sont considérées comme autorités locales car dotées des personnalités juridiques.

Concernant la désignation des représentants des communautés locales, ce choix des représentants s'est fait dans la transparence et le consensus et a été formalisé par la création d'un CLD du Projet de SOMIKA. Le principe de la légitimité des représentants, de leur redevabilité et honorabilité vis-à-vis de l'ensemble de la communauté a été pris en compte.

La loi reconnaît les chefs coutumiers comme représentant légale des communautés ethniques. Pour plus de légitimité et redevabilité, une représentation regroupant plus qu'une personne a été mise en place. En plus des Chefs coutumiers et chefs des quartiers, le choix des autres représentants de la communauté dans le CLD a été fait par les membres de la communauté eux-mêmes par voie d'élection.

## SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)

Dans le cas d'espèce, la communauté locale est composée des villages : LUPOTO RAIL, MUKOMA, KIPOPO et KWAMPISHA situés dans la chefferie Kaponda, ainsi que les quartiers KISANGA, KILIMA SIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO et SOMIKA situés dans la commune Annexe. Chaque village et quartier a élu son CLD et le CLD du projet est composé des membres des CLD correspondant aux villages et quartiers.

Ainsi, les personnes ci-après ont été élues comme représentants des communautés :

### 1) CHEFFERIE KAPONDA

- **Président:** Mr LUPETIE KAUSENI KASKE (KIPOPO)
- **1<sup>er</sup> Vice-président:** Mr YAV KAZUWA (LUPOTO RAIL)
- **2<sup>ème</sup> Vice-président :** Mme NGOMBE YAV MARIE (KIPOPO)
- **Secrétaire:** Mr KAPIMBI MUKENA OSCAR (KWAMPISHA)
- **Secrétaire adjoint:** Mr KAPATA SENGAM DAMIEN (MUKOMA)

### Membres :

- Mr SHIMENDA KYUNGU
- Mr KOJI DAVID
- Mr KALELE MALEMBA
- Mr KABANGE NUMBI
- Mme MUJINGA MWAMBUY
- Mr CHRISTI ZANGO
- Mr DORCAS KAYOMBO
- Mr MUKINI KAJAMA
- Mr IPANGA SHUMA
- Mr MWANZA INAKILUBA
- Mr MALIBA ALAMU

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA S.A.R.L.)**

**2) COMMUNE ANNEXE**

- **Président** : Mr MWAMBA KONGOLO DANIEL
- **1er Vice-présidente** : Mme BILONDA NGALULA REGINE
- **2ème Vice-présidente** : Mme KAT TSHIKOMB CHRISTELLE
- **Secrétaire** : Mme KAPENGA MWAMB HORTENCE
- **Secrétaire adjoint** : Mr KABONDO LENGÉ LEONARD

**Membres :**

- Mr KAPIKA MUSUYU DELPHIN
- Mr KABONDO JEAN LOUIS
- Mr LUABA KANIJE FRANCOIS
- Mr BINENE MARTIN
- Mr TSHIBIMID MALONG LEBLANC
- Mr KAMUANG PATRICK
- Mr MWAMBA KABULO PATRICE
- Mr MUKALAY MATHIEU
- Mr KALA SADY KYABUKYE
- Mr KASENDO MUTAMBA
- Mr MAZOMBI MBULU
- Mr KAYEMBE FATAKI BIENVENU
- Mr MBAYO KAZEMBE ELIE
- Mr MUKALAYI ANDRE

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## I. Tableau synthétique des engagements convenus.

### I.1. Engagements convenus avec les communautés de la Chefferie Kaponda

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Breve description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/Projet (USD)
1	PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE LSHI LUPOTO	Infrastructure / Transport	Groupeement Inakiluba	Ce projet consiste en la réhabilitation de 25 Km des routes en terre battue reliant Lubumbashi à Lupoto... Cette route est actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construits. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.	A partir de 2021	300 000
2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	Santé / énergie	Villages affectés : Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha,	Ce projet consiste en l'installation de 24 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité de 5 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans tous les villages.	A partir de 2021	480 000

*[Handwritten signature and initials]*

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

3	<p><b>PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS</b></p>	<p>Agriculture / emploi</p>	<p>Villages affectés : Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha,</p>	<p>Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique</p> <p>Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 24 points de forage d'eau potable équipés chacun en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 pompe solaire ;</li> <li>- 2 citernes de 5 m3 de capacité ;</li> <li>- Des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et</li> <li>- Une borne fontaine</li> </ul> <p>Ce projet se justifie par le fait que les villages n'ont pas accès à l'eau potable</p>	<p>2021 et 2023</p>	<p>106 000</p>
			<p>Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant qu'activité de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA / LUPOTO.</p>	<p>Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux</p>		

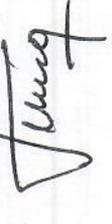
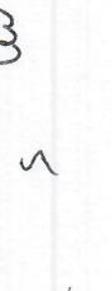
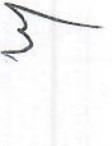
by

*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

			<p>éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.</p> <p>Chaque ménage concerné recevra : 100 poussins 1 jour, 9 sacs aliments volailles, 8 abreuvoirs, 8 mangeoires et les vaccins.</p> <p>Les objectifs de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire.</li> <li>- Travailler en étroite collaboration avec les leaders éleveurs pour une production haute gamme de poulet.</li> <li>- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.</li> </ul> <p>Les bénéficiaires Directs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA LUPOTO</li> <li>- Les bénéficiaires Indirects sont :</li> </ul> <p>Les populations des villages voisins et même de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production</p>		
---	---	--	--	--	--



**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

				<p>Le résultat attendu de ce projet est la distribution par ménages de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 poussins d'un jour</li> <li>- 450 Kg d'aliments</li> <li>- 4 abreuvoirs PF</li> <li>- 4 abreuvoirs GF</li> <li>- 4 mangeoires PF</li> <li>- 4 mangeoires GF</li> </ul> <p>Le projet visera 240 ménages des villages affectés organisés en coopérative et une production totale de 24 000 poulets de chair par cycle.</p> <p>Souignons qu'avant la distribution la population affectée sera formée aux nouvelles techniques d'élevage et sera organisée en coopérative.</p>		
4	<p><b>PROJET DE CONSTRUCTIO N D'UNE ECOLE SECONDAIRE</b></p>	<p>Education / Infrastructure</p>	<p>Village Kipopo</p>	<p>Construire et équiper une école secondaire composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 blocs de 3 classes chacun soit 9 classes</li> <li>- 1 bloc sanitaire</li> <li>- 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve.</li> </ul> <p>L'école sera équipée de 216 bancs (en raison de 24 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi</p>	2025	230 000

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RSE

*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

5	<p><b>PROJET DE CONSTRUCTIO N DE QUATRE ECOLES PRIMAIRES</b></p>	<p>Education / Infrastructure</p>	<p>Villages Kipopo , Kwampisha, Lupoto rail , Mukoma</p>	<p>que des meubles pour le bureau et la salle de professeurs. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants de tout le groupement dont l'âge varie entre 12 et 18 ans.</p>	<p>2022 et 2024</p>	<p>700 000</p>
6	<p><b>PROJET DE CONSTRUCTIO N DE 4</b></p>	<p>Santé / Infrastructure</p>	<p>Villages Kipopo , Kwampisha,</p>	<p>Construire et équiper 4 écoles primaires dont chacune sera composée de : - 2 blocs de 3 classes chacun soit 6 classes - 1 bloc sanitaire - 1 bloc administratif comprenant le bureau du directeur et une réserve. Chaque école sera équipée de 150 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau. L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants du groupement dont l'âge varie entre 6 et 12 ans.</p>	<p>A partir 2022</p>	<p>500 000</p>

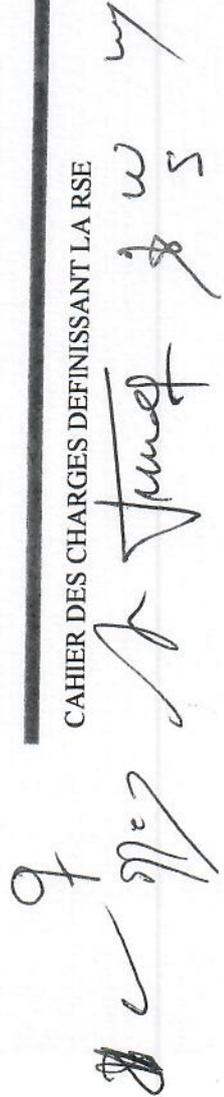
*[Handwritten signatures and initials]*

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

POSTES DE SANTE		Lupoto rail, Mukoma	L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	
			<p>Bénéficiaires : La communauté du groupement Inakiluba et Les populations environnantes</p> <p>La structure de chaque poste de santé sera composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Salle d'attente ;</li> <li>- l'Infirmierie ;</li> <li>- la pharmacie ;</li> <li>- le Laboratoire ;</li> <li>- le cabinet de consultation ;</li> <li>- la salle d'observation ;</li> <li>- les 7 toilettes ;</li> <li>- les 2 douches ;</li> <li>- la Fosse septique ;</li> </ul> <p>La justification de ce projet est qu'il n'existe pas suffisamment des structures sanitaires pour accueillir les cas des maladies dans des conditions acceptables tel que révélé par les enquêtes socioéconomiques. La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé de la communauté.</p>	

*[Handwritten signatures and initials]*

7	<p><b>PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS</b></p>	<p>Agriculture / emploi</p>	<p>Villages affectés : Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha,</p>	<p>2021 et 2022</p>	<p>110 000</p>
<p>                 Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages affectés grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de Lupoto. En effet, la culture de maïs est pratiquée dans ces villages mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable.             </p> <p>                 Ce projet consistera en la distribution des semences de maïs et engrais aux agriculteurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.             </p> <p>                 Les objectifs de ce projet sont :             </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire.</li> <li>- Travailler en étroite collaboration avec les leaders agriculteurs pour une production haute gamme de maïs.</li> </ul>					



				<p>- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.</p> <p>Les bénéficiaires Directs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les membres des communautés affectées par le projet Lupoto</li> <li>- les agriculteurs ayant précédemment eu des rendements de moins de 3 T/Ha</li> </ul> <p>Les bénéficiaires Indirects sont :</p> <p>Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production.</p> <p>Le résultat attendu de ce projet est la distribution des intrants aux ménages (par Ha : 25 kg de semences, 200 Kg de NPK et 200 Kg d'urée) pour un total de 200 Ha.</p> <p>Ce projet se justifie par le manque d'emploi de la majorité des hommes et des femmes de ces villages et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet</p>		
--	--	--	--	---	--	--

9

*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

8	<p><b>PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER</b></p>	<p>Agriculture / emploi</p>	<p><b>Villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma</b></p>	<p>répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.</p>	
			<p>Ce projet consiste à appuyer la création d'un verger de 20 Ha afin d'augmenter les niveaux de revenu individuels des populations et aussi de préserver l'environnement. Dans ce projet, les arbres suivants seront cultivés : citronniers, orangers, mandarinier Manguiers, avocatsiers.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les capacités de production des fruits</li> <li>- Améliorer les revenus des populations</li> <li>- Préserver la souveraineté alimentaire locale</li> <li>- Valoriser les produits alimentaires Congolais</li> <li>- Favoriser les projets d'entreprenariat en milieu rural</li> </ul> <p>Bénéficiaires directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les populations d'Inakiluba</li> </ul>	<p>2025</p> <p><b>140 000</b></p>	

*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les membres des coopératives</li> </ul> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débroussailler et dessoucher</li> <li>- Piquetage</li> <li>- Livrer les plants</li> <li>- Livrer la fiente</li> <li>- Livrer les produits phytosanitaires</li> <li>- Livrer petit matériel agricole</li> <li>- Installer le système d'irrigation</li> <li>- Faire un forage</li> <li>- Installer le réservoir d'eau</li> <li>- Pompe solaire.</li> </ul>	





**COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPEMENT CONVENUS AVEC LA CHEFFERIE KAPONDA**

N° PROJET	DESCRIPTION PROJET	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT					
			2021	2022	2023	2024	2025	
PROJET 1	PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE LSHI LUPOTO	300 000	300 000					
PROJET 2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	480 000	180 000	120 000	120 000	60 000		
PROJET3	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	106 000	106 000					
PROJET4	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE	230 000						230 000
PROJET5	PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRE ECOLES PRIMAIRES	700 000		350 000			350 000	
PROJET6	PROJET DE CONSTRUCTION DE 4 POSTES DE SANTE	500 000		125 000	125 000	125 000	125 000	125 000
PROJET7	PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS	110 000	55 000	55 000				
PROJET8	PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER	140 000						140 000
<b>TOTAL</b>		<b>2 566 000</b>	<b>641 000</b>	<b>650 000</b>	<b>245 000</b>	<b>535 000</b>	<b>495 000</b>	

*[Handwritten signatures and initials]*

I.2. Engagements convenus avec les communautés de la commune Annexe

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/Projet (USD)
1	PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DANS LES CELLULES	Infrastructure / Transport	Q/ SOMIKA Q/ MUKUNTO Q/KISANGA Q/KILIMA SIMBA Q/ TRIANGLE	<p>Ce projet consiste en la réhabilitation et ouverture de 40 Km des routes en terre battue en raison de 8 Km de route par quartier</p> <p>Ces routes sont actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construites. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.</p> <p>Étant donné l'état actuel des routes, la première étape consistera à niveler la route, puis à remplir et à compacter certaines parties ; la deuxième étape consistera à remblayer un sol de gravier de 20 cm d'épaisseur, niveler, arroser et compacter pour s'assurer que le degré de compactage est ≥93%. Un fossé ouvert de drainage simple en forme de V sera installé des deux côtés avec une niveleuse pour faciliter le drainage.</p> <p>D'autres routes seront faites manuellement si ça s'y prête.</p>	A partir du 2ème semestre 2021	2 000 000

5

*[Handwritten signatures and initials]*

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER MUKUNTO	Santé / énergie	C/ TUHUNGANE C/ DOMAINE AMANI C/MIZETUNI C/DOMAINE 1 C/MULAO C/OKOKO C/INAKILUBA C/KASEBA MAKUNKO C/MAMAN KAHOZI	<p>Ce projet consiste en l'installation de 8 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité totale de 10 m3, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les 8 premières cellules.</p> <p>Le projet amènera un puit dans chaque cellule du quartier selon la volonté du CLD.</p> <p>Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique</p> <p>Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 pompe solaire ;</li> <li>- 2 citernes de 5 m3 de capacité ;</li> <li>- Des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et</li> <li>- Une borne fontaine</li> </ul> <p>Ce projet se justifie par le fait que le quartier n'est pas alimenté par le réseau de distribution de la regideso. Ce projet réhabilitera aussi un puit d'eau existant mais non fonctionnel dans la cellule Maman Kahozi.</p>	1 <sup>er</sup> semestre 2021	210 000
---	--	-----------------	---	--	-------------------------------	---------

*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

<p><b>3</b></p> <p><b>PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ REMY MUNSSE AU QUARTIER MUKUNTO</b></p>	<p>Economie/ infrastructure/ emploi</p>	<p><b>C / KABONDO LENGE</b></p>	<p>Ce projet consiste en la modernisation du marché Remy Munsse par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter la communauté d'une infrastructure socioéconomique d'échanges commerciaux viable ;</li> <li>- Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.</li> </ul>	<p><b>2023</b></p>	<p><b>50 000</b></p>
<p><b>4</b></p> <p><b>PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS</b></p>	<p>Agriculture / emploi</p>	<p>Q/ MUKUNTO et Q/ SOMIKA</p>	<p>Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des quartiers grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant qu'activité de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA. En effet, l'élevage des poulets est pratiqué dans ces quartiers mais le rendement est faible dû au manque des aliments en quantité et qualité.</p> <p>Cette situation décourage les éleveurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable.</p> <p>Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.</p>	<p>2<sup>ème</sup> semestre 2022</p>	<p><b>75 000</b></p>

*[Handwritten signatures and initials]*



**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

5	<p><b>PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER KISANGA</b></p>	Santé / énergie	8 cellules du quartier	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 abreuvoirs GF</li> <li>- 4 mangeoires PF</li> <li>- 4 mangeoires GF</li> </ul> <p>Par ménage pour un total de 150 ménages.</p> <p>Ce projet se justifie par le manque d'emploi des hommes et des femmes de ces quartiers et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.</p> <p>Souignons qu'avant la distribution la population affectée sera formée aux nouvelles techniques d'élevage et sera organisée en coopérative.</p>	1 <sup>er</sup> semestre 2022	210 000
---	--	-----------------	------------------------	---	-------------------------------	---------

*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

6	<p><b>PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ KHAHOZI AU QUARTIER KISANGA</b></p>	<p>Economie/ infrastructure/ emploi</p>	<p><b>Quartier Kisanga</b></p>	<p>Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 pompe solaire ;</li> <li>- 2 citernes de 5 m3 de capacité ;</li> <li>- Des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et</li> <li>- Une borne fontaine</li> </ul> <p>Ce projet se justifie par le fait que le quartier n'est pas alimenté par le réseau de distribution de la regideso. Ce projet réhabilitera aussi un puit d'eau existant mais non fonctionnel dans le quartier.</p>	<p><b>2024</b></p>	<p><b>50 000</b></p>
7	<p><b>PROJET DE FOURNITURE DES TUYAUX</b></p>	<p>Energie</p>	<p><b>Quartier KILIMA</b></p>	<p>Ce projet consiste en la modernisation du marché Kahozi par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ;</li> <li>- Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.</li> </ul> <p>Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des conduites d'eau qui serviront au raccordement des quartiers Kilima Simba et Somika au réseau de</p>	<p><b>2023</b></p>	<p><b>150 000</b></p>

*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

	<p><b>DE RACCORDEMENT EN EAU AU RESEAU DE DISTRIBUTION</b></p>	<p><b>NSIMBA ET SOMIKA</b></p>	<p>la regideso. Ainsi que la réhabilitation des bornes fontaines existantes. Bénéficiaires : les populations des quartiers Kilima Nsimba et Kisanga</p>	
<p><b>8</b></p>	<p><b>PROJET DE FOURNITURE DES TRANSFORMATEURS ET CABLE ELECTRIQUES</b></p>	<p><b>Energie</b> <b>Quartiers KILIMA NSIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO, KISANGA ET SOMIKA</b></p>	<p>Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des transformateurs et câbles électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans tous les quartiers affectés par le projet SOMIKA. Deux types de transformateurs seront mis à la disposition des communautés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V</li> <li>- TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V</li> </ul> <p>Les câbles à fournir seront du type moyenne tension :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CABLE PRC MT 3.70 mm2</li> <li>- CABLE PRC MT 3.35 mm2</li> <li>- CABLE PRC MT 3.50 mm2</li> </ul> <p>Chaque quartier recevra 1 transfo 400 KVA, 1 transfo 630 KVA et quatre rouleaux de câble</p> <p>Bénéficiaires : les populations des quartiers Kilima Nsimba, Somika, triangle, Mukunto et Kisanga.</p>	<p><b>400 000</b></p>
			<p><b>A partir de 2021</b></p>	

*Handwritten signatures and initials at the bottom left of the page.*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

<p><b>9</b></p> <p><b>PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ TSHAKWIZA AU QUARTIER SOMIKA</b></p>	<p>Economie/ infrastructure/ emploi</p>	<p><b>Quartier Somika</b></p>	<p>Ce projet consiste en la modernisation du marché Tshakwiza par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire.</p> <p>Les objectifs de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ;</li> <li>- Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.</li> </ul>	<p><b>2023</b></p>	<p><b>50 000</b></p>
<p><b>10</b></p> <p><b>PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE PROMOTION SOCIALE</b></p>	<p>Culture/ Social</p>	<p><b>Quartier Somika</b></p>	<p>Ce projet consiste en la construction d'un centre culturel communautaire.</p> <p>Objectifs : promouvoir les activités culturelles et sociales</p> <p>Bénéficiaires : Toute la population du quartier Somika et en particulier les jeunes</p>	<p><b>2025</b></p>	<p><b>150 000</b></p>
<p><b>11</b></p> <p><b>APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE</b></p>	<p>Agriculture / emploi</p>	<p>Quartier Somika et Quartier Kisanga</p>	<p>Résultats attendus : livraison d'un centre équipé</p> <p>Ce projet consiste à augmenter les niveaux de revenu individuels grâce à une culture maraichère de qualité par un encadrement technique et appui en équipements maraichers de l'agriculteur</p>	<p><b>2022</b></p>	<p><b>30 000</b></p>

*(Handwritten signatures and marks)*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

				<p>producteur de légumes avec un plan d'action collectif.</p> <p>Objectifs : réduire la pauvreté dans les ménages grâce à une meilleure sécurité alimentaire.</p> <p>Bénéficiaires directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les populations du quartier Somika</li> <li>- Les populations du quartier Kisanga</li> <li>- Les leaders maraichers</li> </ul> <p>Résultats attendus : équiper 6 leaders maraichers avec une pompe à eau solaire et un kit d'irrigation goutte à goutte fait d'un réservoir d'eau (10 000 l), tuyauterie goutte à goutte pour un Ha et un filtre.</p>		
1	<b>PROJET DE CONSTRUCTIO</b>	Education / Infrastructure	Quartier Kilima Simba	<p>Construire et équiper une école secondaire composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 blocs de 3 classes chacun soit 9 classes</li> <li>- 1 bloc sanitaire</li> <li>- 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve.</li> </ul> <p>L'école sera équipée de 216 bancs (en raison de 24 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau et la salle de professeurs.</p> <p>L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants de tout le</p>	2025	<b>230 000</b>

*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

				<p>quartier grand Kisanga dont l'âge varie entre 12 et 18 ans.</p>		
<p><b>1 3</b></p>	<p><b>PROJET DE CONSTRUCTIO N D'UNE ECOLE PRIMAIRE</b></p>	<p>Education / Infrastructure</p>	<p>Quartier Kilima Simba</p>	<p>Construire et équiper une école primaire composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 blocs de 3 classes chacun soit 6 classes</li> <li>- 1 bloc sanitaire</li> <li>- 1 bloc administratif comprenant le bureau du directeur et une réserve.</li> </ul> <p>L'école sera équipée de 150 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau.</p> <p>L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants du quartier Grand kisanga dont l'âge varie entre 6 et 12 ans.</p>	<p>2025</p>	<p><b>175 000</b></p>
<p><b>1 4</b></p>	<p><b>PROJET DE CONSTRUCTIO N D'UN CENTRE DE SANTE</b></p>	<p>Santé / Infrastructure</p>	<p>Quartier Somika</p>	<p>Ce projet consiste en la construction d'un Centre de Santé complet où il y aura tous les services. Il sera localisé au quartier Somika de manière à servir aussi les habitants d'autres quartiers. Selon la volonté du CLD.</p> <p>L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité</p> <p>Bénéficiaires : La communauté du quartier grand kisanga et Les populations environnantes</p>	<p><b>2021</b></p>	<p><b>380 000</b></p>

*(Handwritten signatures and initials)*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

				<p>La structure de ce centre de santé sera composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Hall d'entrée ;</li> <li>- la Salle d'attente ;</li> <li>- le Service d'administration ;</li> <li>- la Salle d'urgence ;</li> <li>- l'Infirmierie ;</li> <li>- le Laboratoire ;</li> <li>- la salle d'attente consultation ;</li> <li>- les 2 cabinets de consultation ;</li> <li>- le PMI ;</li> <li>- la Maternité ;</li> <li>- le Service gynécologique ;</li> <li>- les 4 salles d'observation ;</li> <li>- les 12 toilettes ;</li> <li>- les 8 douches ;</li> <li>- le réservoir d'eau ;</li> <li>- les Panneaux solaire 5000watts ;</li> <li>- la Fosse septique ;</li> <li>- la pharmacie ;</li> <li>- les 2 salles de traitement de malades.</li> </ul> <p>La raison de ce projet est que le centre de Santé de référence de Kisanga existant n'arrive plus à accueillir tous les cas des maladies dans des conditions acceptables tel que révélé par les populations des communautés affectées. La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé de la communauté.</p>
--	---	--	--	---

5 4 t  
 S  
 de  
 m  
 m

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)**

15	<b>PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AIRE DE STOCKAGE DES DECHETS MENAGERS</b>	Infrastructure / Environnement	Quartier Triangle	<p>Ce projet consiste en la construction d'une aire de stockage des déchets ménagers en blocs de ciment.</p> <p>La surface utile sera 200 m2 et une hauteur de 1,5 m. L'ouvrage aura deux compartiments de 100 M2 chacun.</p> <p>Les bénéficiaires de ce projet sont les populations du Quartier Triangle qui ont du mal aujourd'hui à évacuer leurs déchets ménagers</p>	2024	<b>7500</b>
----	--	--------------------------------	-------------------	---	------	-------------

*M*

*A*

*to*

*Formel & S*

**COUTS ESTIMATIFS ET CALENDRIER DE FINANCEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT CONVENUS AVEC LA COMMUNE ANNEXE**

N° PROJET	DESCRIPTION PROJET	COUT TOTAL	CALENDRIER DE FINANCEMENT				
			2021	2022	2023	2024	2025
PROJET 1	PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DANS LES CELLULES	2 000 000	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
PROJET 2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER MUKUNTO	210 000	110 000	100 000			
PROJET 3	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DUR MARCHE	60 000			60 000		
PROJET 4	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	75 000		75 000			
PROJET 5	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER KISANGA	210 000	210 000				
PROJET 6	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DUK MARCHE	60 000				60 000	
PROJET 7	PROJET DE FOURNITURE DES TUYAUX DE RACCORDEMENT EN E	150 000			150 000		
PROJET 8	PROJET DE FOURNITURE DES TRANSFORMATEURS ETE CABLE EL	400 000	200 000	200 000			
PROJET 9	PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DUT MARCHE	60 000			60 000		
PROJET 10	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE PROMOTIONA SOCI	150 000					150 000
PROJET 11	APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE	30 000		30 000			

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA SARL)

PROJET 12	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE	230 000					230000
PROJET 13	PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE	175 000			100000	75000	
PROJET 14	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE	380 000	380000				
PROJET 15	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AIRE DE STOCKAGE DESH DEC	7 500				7500	
<b>TOTAL</b>		<b>4 197 500</b>	<b>1 300 000</b>	<b>805 000</b>	<b>770 000</b>	<b>542 500</b>	<b>780 000</b>

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RSE

B

*Handwritten signature*

*Handwritten mark*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## II. Description détaillée de chaque projet à réaliser

### II.1. Description détaillée de chaque projet à réaliser dans la Chefferie Kaponda

#### 01. PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE LUPOTO LUBUMBASHI

##### 1. DESCRIPTION DU PROJET

##### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la réhabilitation de 25 Km des routes en terre battue reliant Lubumbashi et Lupoto.

Cette route est actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.

##### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

Cette route part du croisement de la route de contournement (poids lourd) et la route Munua jusque au village Zakeo.

##### 1.3. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.

Tandis que les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer aux échanges entre la ville de Lubumbashi et le village lupoto et les villages riverains
- Diminuer le cout de transport sur cette route

##### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

##### 1.4.1. Les bénéficiaires directs

- Les communautés des villages Zakeo, Ngonga , Seleï , Jean kisimba
- Les habitants de Golf Maisha

##### 1.4.2. Les bénéficiaires indirects

- tous les usagers de cette route

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

25 Km de route en terre battue réhabilitées.

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans la zone affectée par nos activités et analyses de l'évaluation des besoins prioritaires des populations, la route d'accès au village Lupoto à partir de la Route des poids lourds a été identifiée comme un besoin prioritaire.

Cette route est d'une importance capitale pour les populations de Lupoto et des villages riverains donc sa réparation serait une façon de désenclaver ces villages et les rapprocher de la ville de Lubumbashi d'où proviennent les produits manufacturés de premières nécessités et aussi qui constitue le marché de leurs produits champêtres.

Ainsi lors des différents échanges, il a été décidé, de commun accord entre l'entreprise minière et les représentants de la communauté de choisir ce projet comme besoin prioritaire.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

### SPECIFICATION TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION DE LA ROUTE

#### 1. INSTALLATION ET REPLI DE CHANTIER

Les prestations et charges relatives à l'installation et repli du chantier incombent à l'entrepreneur. L'installation et le repli du chantier seront faits dans le respect de l'environnement et comprendront des aspects suivant :

- Les Équipements de sécurité individuelle (obligatoire) ;
- Les Panneaux de signalisation des travaux ;
- Un Agent chargé de l'administration et suivi de safety sur terrain ;
- La Fourniture de bureaux ;
- Le Nettoyage et repli chantier.

#### 2. PRESCRIPTIONS RELATIVES A LA SIGNALISATION

En plus des dispositions rappelées dans les conditions générales Du DAO, l'entrepreneur devra se conformer entièrement aux ordres de l'Ingénieur du bureau du contrôle en matière de signalisation de chantier.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## a) Contrôle de l'uni longitudinal

L'amplitude des déformations longitudinales sera mesurée sous la règle de 8 mètres placée par simple pose, en parallèle à l'axe de la route par section de 50 mètres, aux emplacements désignés par l'Ingénieur. Chaque section de 50m testée subira une série de 5 mesures. L'amplitude prise en compte sera égale à la moyenne des mesures faites sur chaque section.

## b) Contrôle de l'uni transversal

La profondeur des ornières sera mesurée sous la règle de 8 m et par demi-chaussée perpendiculairement à l'axe de la route sur les sections et aux emplacements désignés par l'Ingénieur. La valeur de la profondeur moyenne sera égale à la moyenne des mesures faites tous les 20 m sur un tronçon de 100 m en continu et sur les 2 demi-chaussées.

## c) Contrôle de pentes transversales

Les pentes transversales seront contrôlées avec un niveau calé à la pente désirée sur la règle de 4 m. Les contrôles seront exécutés aux emplacements désignés par l'Ingénieur et comporteront trois mesures effectuées sur des sections voisines distantes chacune de 50 m. La valeur moyenne de la pente est la moyenne de 3 mesures.

## d) Contrôle des épaisseurs de couche de surface des routes en terre

Le contrôle de l'épaisseur se fera de la façon suivante :  
Sur une section de route de 20 m de longueur, on mesure par sondage manuel l'épaisseur théorique et la plus faible épaisseur ne peut pas être inférieure à l'épaisseur théorique moins 2 cm.

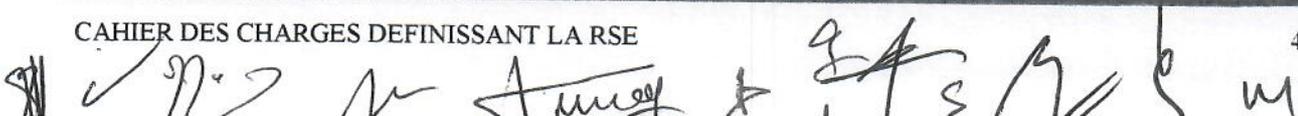
## 12. CONTROLE DE COMPACITE

Le contrôle de la compacité s'effectuera par les deux méthodes selon les types de travaux

### a) contrôle du compactage

Pour cela une planche d'essai sera réalisée lorsque l'Ingénieur le prescrira et l'entrepreneur étudiera avec soin les nombres de passes à réaliser par les compacteurs pour obtenir la compacité optimale suivant les matériaux utilisés. A la suite de cette planche d'essai, l'entrepreneur suivra la procédure de compactage prescrite. Le nombre d'heures de marche effective de chaque compacteur sera noté chaque jour sur le cahier de chantier ; ce qui permettra à la fois l'autocontrôle de l'entrepreneur et le contrôle de l'Ingénieur. Toutes les procédures de compactage devront faire l'objet d'un agrément de l'ingénieur.

En cas de discussion ou de doute, l'Ingénieur pourra prescrire un test de contrôle ; des essais de compacité seront opérés en 3 points au hasard d'une surface de 50 m



# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

environ de la zone contestée.

Le test sera considéré comme bon si :

- La moyenne de 3 compacités est égale ou supérieure à la compacité prescrite.
- Une seule au plus des compacités trouvées est inférieure à la compacité prescrite moins 2

## b) Le contrôle au densitomètre

Pour certains travaux la compacité sera mesurée systématiquement tous les 50 m, alternativement au centre de la chaussée sur la partie droite et sur sa partie gauche avec un densitomètre à membrane ou au sable suivant le type de sol. Le test sera satisfaisant si toutes les mesures de compacité sont égales ou supérieures aux compacités prescrites.

## 13. CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES DE LA ROUTE

Alignement horizontal et vertical :

Rayon de courbure minimale en plan : 40 mètres  
Pente longitudinale maximale : 10%

Cette pente pourra aller jusqu'à 12% pour des distances n'excédant pas 200 mètres. Profils en travers les dimensions à respecter pour les profils en travers sont données dans le tableau N°1 en fonction de différents types de terrain et de sol.

Tableau N°1 : Profils en travers type (dimensions)

Profil type	A : Standard normal	B : Standard réduit	C : Standard remblai	D : Terrain plat	Observation
Chaussée	4,00 m	3,50 m	5,00 m	5,00 m	
Accotement	1,00 m	1,00 m	1,50 m	1,00 m	
Fossés en terre	L=0,40 m H=0,35 m	L=0,40 m H=0,35 m	- -	L=0,80 m H=0,40 m	
Pente avant fossé en terre	L=0,80 m	L=0,45 m	-	L=0,80 m	
Pente arrière	L=0,30 m	L=0,30 m	-	L=0,30 m	
Fossés maçonnés	B=0,70 m B=0,45 m H=0,45 m E=0,05 m				Dimensions minimums, voir fossés existants

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Fossé de garde	B=1,50 m B= 0,80 m H=0,80 m				Dimensions minimales variables
Remarque	Profil applicable à des sections courantes de route à faible pente avec possibilité d'évacuation des eaux à l'extérieur.	Pour les tronçons terrain mauvais (sol d'assise, terrassements longitudinaux ou roches).	Pour les tronçons des routes qui nécessitent un remblai pour diverses raisons.	Applicable en terrain plat sans possibilité d'évacuation des eaux ou terrain plat argileux.	

Les pentes transversales seront de 4% après compactage au rouleau vibrant manuel d'au moins une tonne avec 4 passes. Il est conseillé d'exécuter les profils en travers avec des pentes d'au moins 7% qui se stabiliseront à 4% après trafic. Sauf stipulation contraire l'entrepreneur sera tenu de respecter les standards de la piste existante au cas où ces derniers sont supérieurs à ceux prescrits ci-haut.

## PROFIL EN TRAVERS TYPE

VOIR TABLEAU N°1 : Profil A standard normal

## 14. CREATION DE FOSSES, SAIGNEES ET BASSINS RETENTION

Ce travail concernera le terrassement en terrain meuble selon les plans types de fossés longitudinaux à la route de saignées ou de bassins de rétention. Il comporte les opérations élémentaires suivantes :

L'implantation des ouvrages par les soins de l'entrepreneur, l'approbation par l'Ingénieur de cette implantation, le terrassement, la mise au gabarit et le dressage des talus, la mise en dépôt des déblais correspondants le volume d'une saignée exécutée manuellement sera de l'ordre de 0,5 m<sup>3</sup> par ml avant extraction. L'ouverture de fossés de garde est obligatoire là où le terrain l'exige.

Dispositions concernant le drainage :

- En terrain faiblement vallonné (pente inférieure à 3%), les saignées doivent être prévues tous les 100mètres au plus, afin d'évacuer les eaux recueillies dans les fossés. Au-delà de cette limite, les saignées doivent être plus rapprochées.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Afin d'éviter les érosions, l'angle formé par l'axe de la route et celui de la saignée doit être inférieur à ou égal à 30 degrés.

La longueur sera de façon à éviter tout débordement ou stagnation permanente des eaux au point de décharge ou près de la route.

- En cas d'impossibilité d'exécuter les saignées telles que prévues ci-dessus, des exutoires spécifiques (fossés de rétention ou passages sous route) doivent être créés tous les 100 mètres de façon à évacuer les eaux venant des fossés.
- En cas d'une pente longitudinale supérieure à 3%, des seuils brises vitesse seront construits au niveau des fossés pour protéger ceux-ci contre les érosions.

Le tableau ci-dessous donne les intervalles à observer pour la construction des saignées et seuils.

- Les diguettes (seuils): seront des rangées des piquets en bois, renforcées à l'aval par un enrochement des pierres de diamètre suffisant, disposés en intervalles réguliers pour diminuer la vitesse de l'eau suivant les indications ci-après.

Pente longitudinale	Espacements
10%	5 m
5 – 10 %	10 m
4 – 5 %	20 m
2 – 4 %	30 à 50 m
0 – 2 %	-

## Ouverture des fossés divergents ou saignées

Les saignées évacueront les eaux recueillies des fossés latéraux vers des points bas dans la nature.

Elles seront exécutées en biais par rapport à l'axe de la route et auront une pente minimale de 2%.

Les terres excavées pour l'exécution des saignées sont utilisées en partie pour bloquer le fossé latéral afin de dévier les eaux dans la saignée.

Pour prévenir l'érosion en cas de pente longitudinale raide, la sortie des saignées devrait être renforcée avec des moellons convenablement disposés (empierrement). Suivant l'importance de la pente longitudinale de la route et de la quantité des eaux à évacuer, ces saignées sont disposées à des intervalles réguliers allant de 20 à 50 mètres le long de la route.

Pente de la route	Intervalles saignées	observations
3 % ou moins	100 mètres max	

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

3 à 7 %	80 mètres	Ces valeurs sont rigoureuses pour les fossés en terre
7 à 10 %	50 mètres	
Supérieures à 10 %	20 mètres	

Dans le cas où la route comporterait des versants importants, on prévoit des fossés de garde afin d'assurer la stabilité de ces versants. Ces fossés permettent aussi de diminuer l'eau à recueillir sur les fossés latéraux correspondant.

Ces talus ou versants devront, si possible, engazonnés pour prévenir les érosions. Lorsqu'on est en face d'une route encaissée, on peut réaliser le drainage par :

- Relèvement local du niveau de la route, ce relèvement se fait à un endroit où il est possible d'évacuer les eaux ;
- Construction de petits bassins d'infiltration en cas de sol plat et perméable. Réhabilitation avec élargissement de la route et construction de nouveaux fossés.

## 15. PROTECTION DES REMBLAIS ACCOTEMENTS ET FOSSES CONTRE L'ÉROSION

Les protections des remblais contre l'érosion seront réalisées conformément à la spécification technique 62/5/02 de l'ancienne Direction des ponts et chaussées. Pour le choix des plantations, l'entrepreneur utilisera des plants, touffes de gazon ou similaires, soumis à l'agrément du contrôleur des travaux.

Les quantités prescrites sont suivantes :

100 plants par m<sup>2</sup> ou 25 touffes par m<sup>2</sup>.

Sur certains talus, l'ingénieur pourra prescrire des travaux de consolidation par fascines ; elles seront exécutées en ligne selon les courbes de niveau.

Elles seront constituées de tiges vertes (tous les 0,50 m) enfoncées de 0,70 m dans le sol et dépassant de 0,20 à 0,25 m. On mettra entre les tiges un rideau tressé de fascines (h 0,20 m) constitué de lianes, contre lequel on plantera (en amont) des touffes d'herbe (50 par m<sup>2</sup>).

L'ingénieur déterminera les zones et fixera les quantités de travaux de protection et de plantation à exécuter. Dans certaines conditions particulières de la topographie du terrain, l'ingénieur pourra également prescrire des travaux de consolidation des accotements et des fossés par exécution de plantations (touffes de gazon ou similaires.)

Pour tous ces travaux, l'entrepreneur assurera l'entretien (arrosage, taille, repiquage, etc.) des plants durant toute la durée du chantier jusqu'à la réception définitive des travaux.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 16. TALUTAGE

L'opération de talutage concernera les zones du déblai où le pied du talus sera à moins de 50 cm du fossé. La largeur de talutage sera d'au moins d'un mètre du fossé latéral. Les travaux seront exécutés de manière à éviter la destruction des fossés existants. Dans tous les cas, les fossés seront dégagés de tout dépôt après exécution des travaux. Les pentes de talus, compte tenu de la nature du terrain seront laissées à l'appréciation de l'Ingénieur.

Les éboulements seront dégagés hors de l'assiette à une distance supérieure à 10 m pour empêcher le déblai de revenir sur la route. La section de talus instable sera stabilisée avec du gazon ou des essences appropriées du type bambou.

## 17. PANNEAUX DE SIGNALISATION

Les panneaux de signalisation devront être conformes aux modèles du Projet et posés suivant la réglementation en vigueur. Ils seront confectionnés en tôle galvanisée ou en tôle d'aluminium embouti, pleine ou plastifiée. Ils peuvent aussi être en bois avec agrément du Projet.

## 18. TRAVAIL SOUS CIRCULATION

Certains des travaux seront exécutés sous circulation. L'Entrepreneur assumera toute sujétion résultant d'une telle condition.

L'entrepreneur est seul juge du temps de séchage à observer avant de livrer au trafic automobile les couches de roulement réparées.

Tout désordre qui interviendrait en raison d'une mise sous trafic prématurée sera réparé par l'entrepreneur et à ses frais.

## 3. COUTS D'INVESTISSEMENTS

Somika prévoit de disponibiliser 300 000 USD pour la réhabilitation de cette route.

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de réhabilitation de la route lupoto sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

300 000 USD : 2ème semestre 2021

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 02. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en l'installation de 24 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité de 5 m<sup>3</sup>, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les villages suivants : Mukoma, Lupoto rail, kipopo et Kwampisha.

Le projet aménagera six puits dans chaque village selon la volonté du CLD.

*Pour 6 villages → 24 pts de forage à raison de*

#### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

Ce projet d'aménagement des points de forage sera localisé dans les villages précités pour bien servir les communautés. Le projet aménagera deux puits dans chaque village selon la volonté du CLD et tel que consigné dans le PV de compromis en annexe.

La zone d'implantation sera choisie en fonction de l'accessibilité facile du site ainsi qu'une distribution optimale de l'eau. Ainsi pour :

- Kwampisha

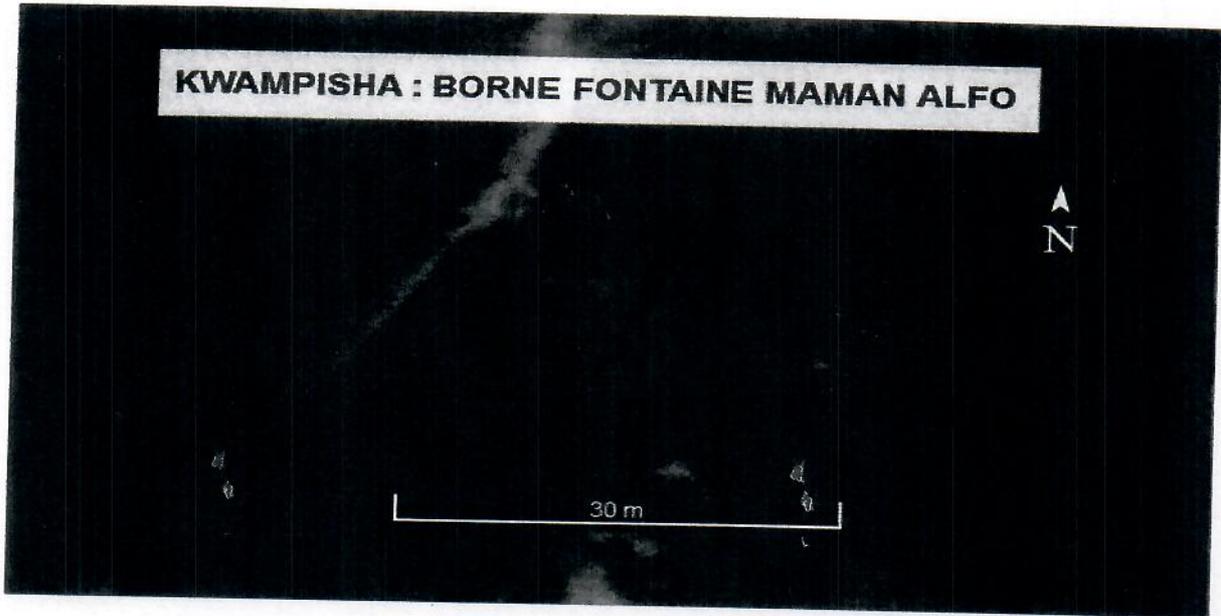
Les coordonnées géographiques et la surface du terrain d'implantation des forages sont consignées dans le tableau ci-dessous :

- a. Borne fontaine maman Alfo.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	41.27	-11	35	34.16
B	27	18	41.07	-11	35	34.16
C	27	18	41.10	-11	35	34.03
D	27	18	41.27	-11	35	34.09

**SURFACE Borne F. ALFO : 17.13 m<sup>2</sup>**

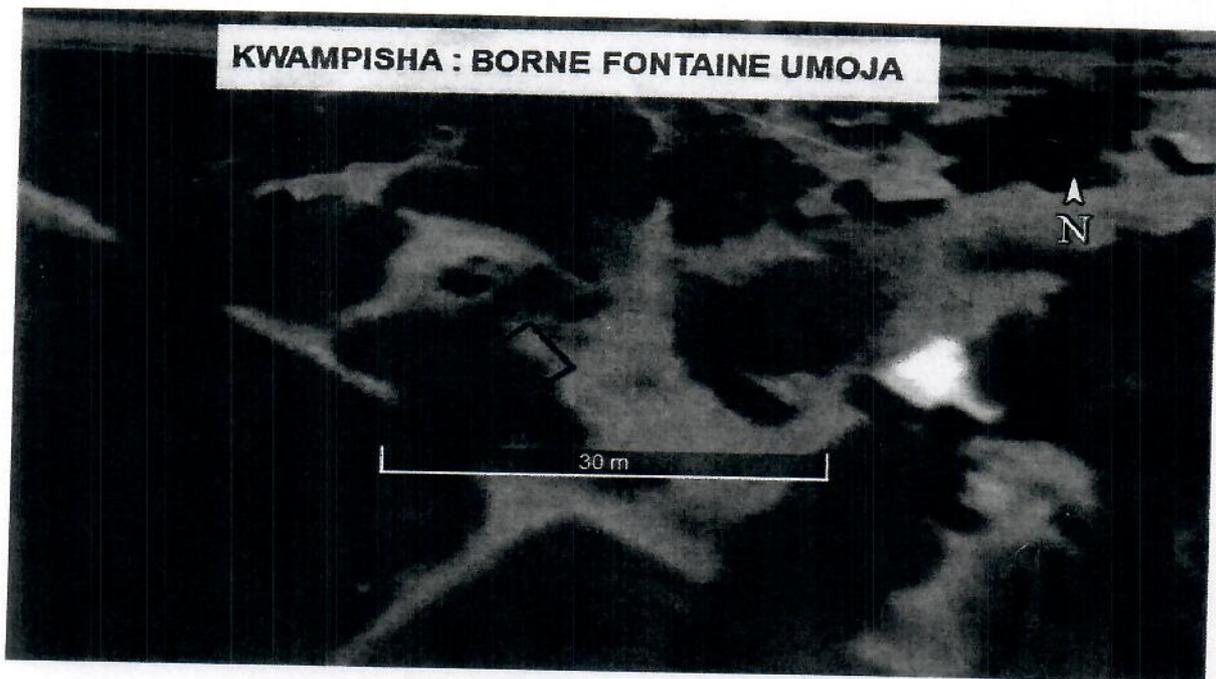
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



b. Borne Fontaine Umoja.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	17.34	-11	35	41.87
B	27	18	17.17	-11	35	41.74
C	27	18	17.27	-11	35	41.61
D	27	18	17.40	-11	35	41.80

**SURFACE Borne F. UMOJA : 26.12 m<sup>2</sup>**



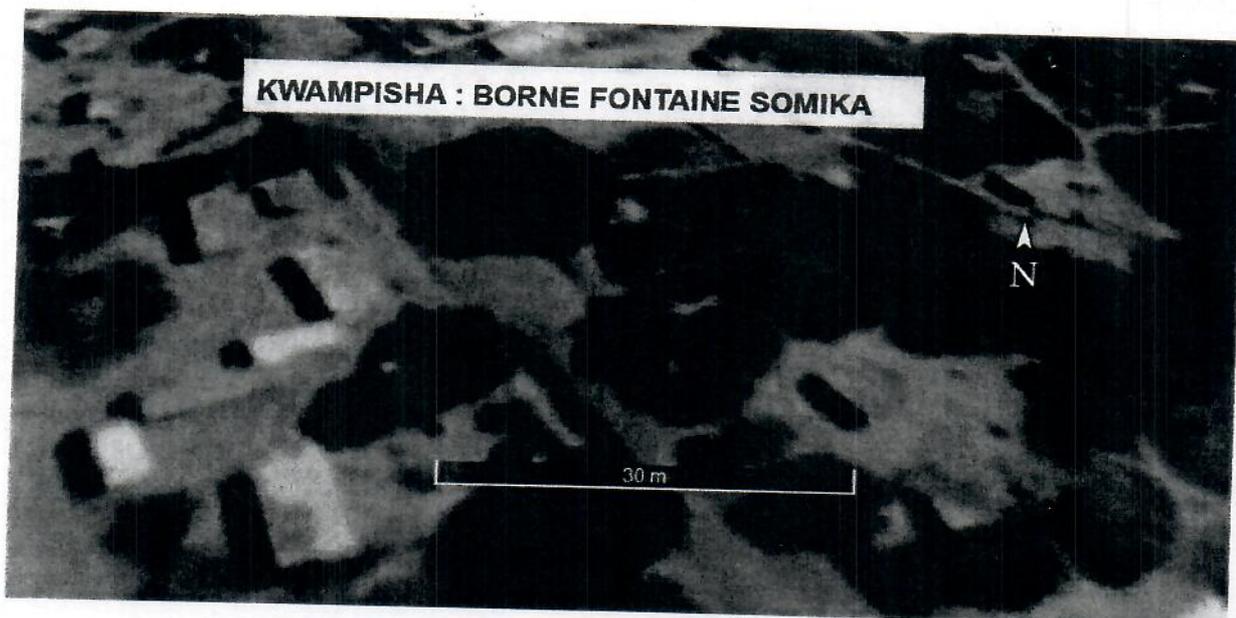
*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## c. Borne Fontaine Somika.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	5.96	-11	35	29.25
B	27	18	6.06	-11	35	28.99
C	27	18	5.90	-11	35	28.79
D	27	18	6.13	-11	35	29.18

**SURFACE Borne F.SOMIKA : 58.27 m<sup>2</sup>**



## d. Borne Fontaine Kafunda.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	15	46.40	-11	33	23.58
B	27	15	46.23	-11	33	23.58
C	27	15	46.26	-11	33	23.32
D	27	15	46.43	-11	33	23.32

**SURFACE Borne F. KAFUNDA: 40 m<sup>2</sup>**

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



e. Borne Fontaine Maendeleo.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	39.79	-11	36	27.58
B	27	18	30.59	-11	36	27.57
C	27	18	32.64	-11	36	27.45
D	27	18	41.60	-11	36	27.45

**SURFACE Borne F. MAENDELAEO: 24.12 m<sup>2</sup>**

*[Handwritten signatures and marks]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



f. Borne Fontaine Usafi.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	51.57	-11	34	19.13
B	27	17	51.69	-11	34	19.00
C	27	17	51.43	-11	34	18.87
D	27	17	51.76	-11	34	19.00

**SURFACE Borne F. USAFI : 40.24 m<sup>2</sup>**



*[Handwritten signatures and marks]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- **Kipopo** : Les coordonnées géographiques et la surface du terrain d'implantation des forages sont consignées dans le tableau ci-dessous :

## a. Borne fontaine LASKE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	38.71	-11	32	57.82
B	27	19	38.68	-11	32	57.76
C	27	19	39.04	-11	32	57.82
D	27	19	39.01	-11	32	57.89

SURFACE Borne F. LASKE : 20.31 m<sup>2</sup>

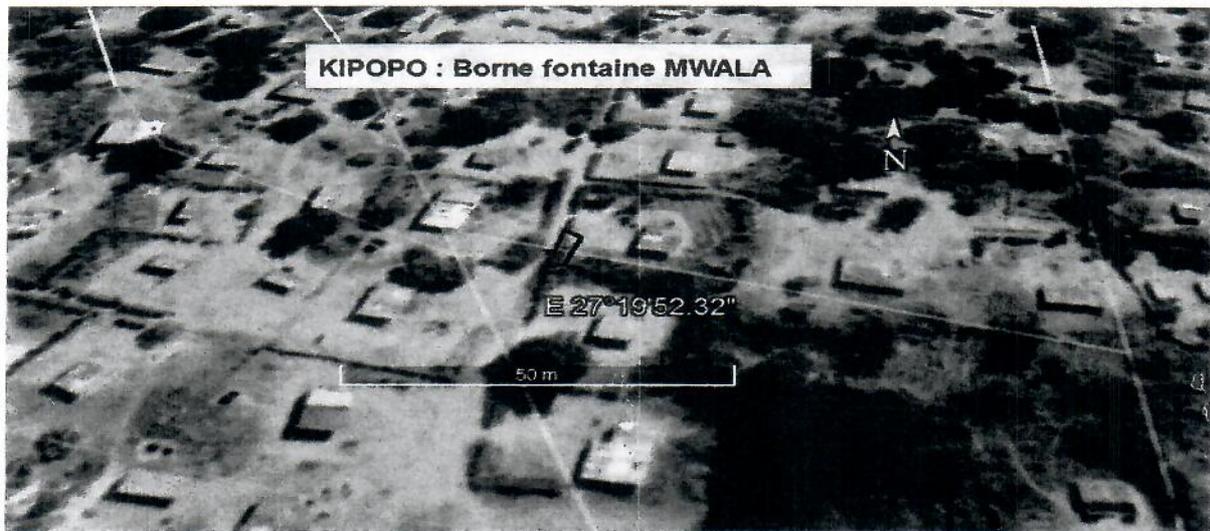


## b. Borne Fontaine MWALA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	51.88	-11	32	59.63
B	27	19	51.95	-11	32	59.31
C	27	19	52	-11	32	59.37
D	27	19	51.95	-11	32	59.63

SURFACE Borne F. MWALA : 25 m<sup>2</sup>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



c. Borne Fontaine MALIMAWA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	9.30	-11	33	7.04
B	27	19	9.50	-11	33	6.84
C	27	19	9.57	-11	33	6.9
D	27	19	9.40	-11	33	7.10

SURFACE Borne F. MALIMAWA : 27.13 m<sup>2</sup>



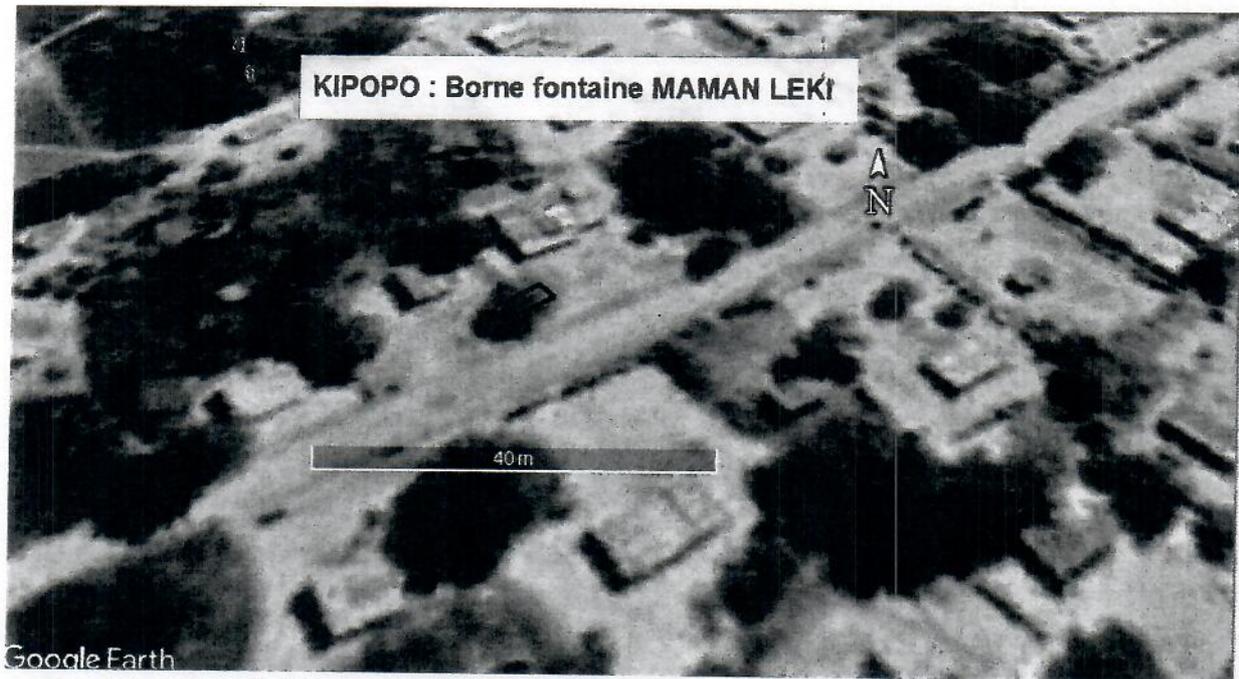
*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## d. Borne Fontaine MAMA LEKI.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Degré	Min	Sec	Degré	Min	Sec
A	27	19	49.45	-11	32	49.95
B	27	19	<b>49.64</b>	-11	32	<b>49.81</b>
C	27	19	<b>49.58</b>	-11	32	<b>49.84</b>
D	27	19	<b>49.42</b>	-11	32	<b>49.72</b>

SURFACE Borne F. MAMAN LEKI: 18.65 m<sup>2</sup>



## e. Borne Fontaine KINKA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	20	39.79	-11	33	0.01
B	27	20	30.59	-11	32	59.88
C	27	20	32.64	-11	32	59.94
D	27	20	41.60	-11	33	0.01

SURFACE Borne F. KINKA : 18 m<sup>2</sup>

*[Handwritten signatures and marks]*

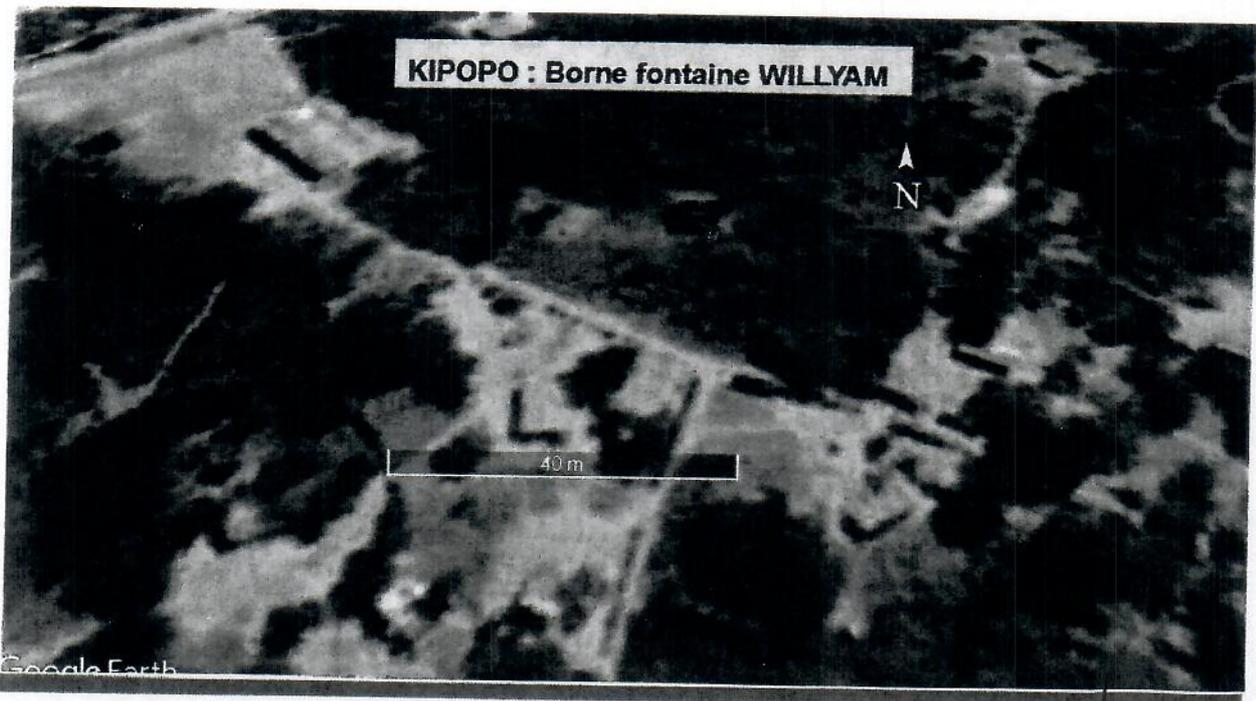
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	58.37	-11	32	47.93
B	27	19	58.44	-11	32	47.84
C	27	19	58.61	-11	32	47.97
D	27	19	58.57	-11	32	48.03

SURFACE Borne F. WILLYAM : 19 m2

f. Borne Fontaine WILLYAM.



*[Handwritten signatures and marks]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- **Lupoto rail :**

Les coordonnées géographiques et les surfaces des terrains d'implantation des forages sont consignées dans le tableau ci-dessous :

a. Borne fontaine MILEMBWE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	14	33.22	-11	33	51.06
B	27	14	33.09	-11	33	50.93
C	27	14	33.26	-11	33	50.73
D	27	14	33.32	-11	33	50.86

SURFACE Borne F. MILEMBWE: 34.16 m<sup>2</sup>



b. Borne Fontaine ENSEIGNANT.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	13	53.23	-11	34	57.83
B	27	13	53.43	-11	34	57.77
C	27	13	53.49	-11	34	57.96
D	27	13	53.29	-11	34	58.03

SURFACE Borne F. ENSEIGNANT : 40.17 m<sup>2</sup>

c. Borne Fontaine SERGE.

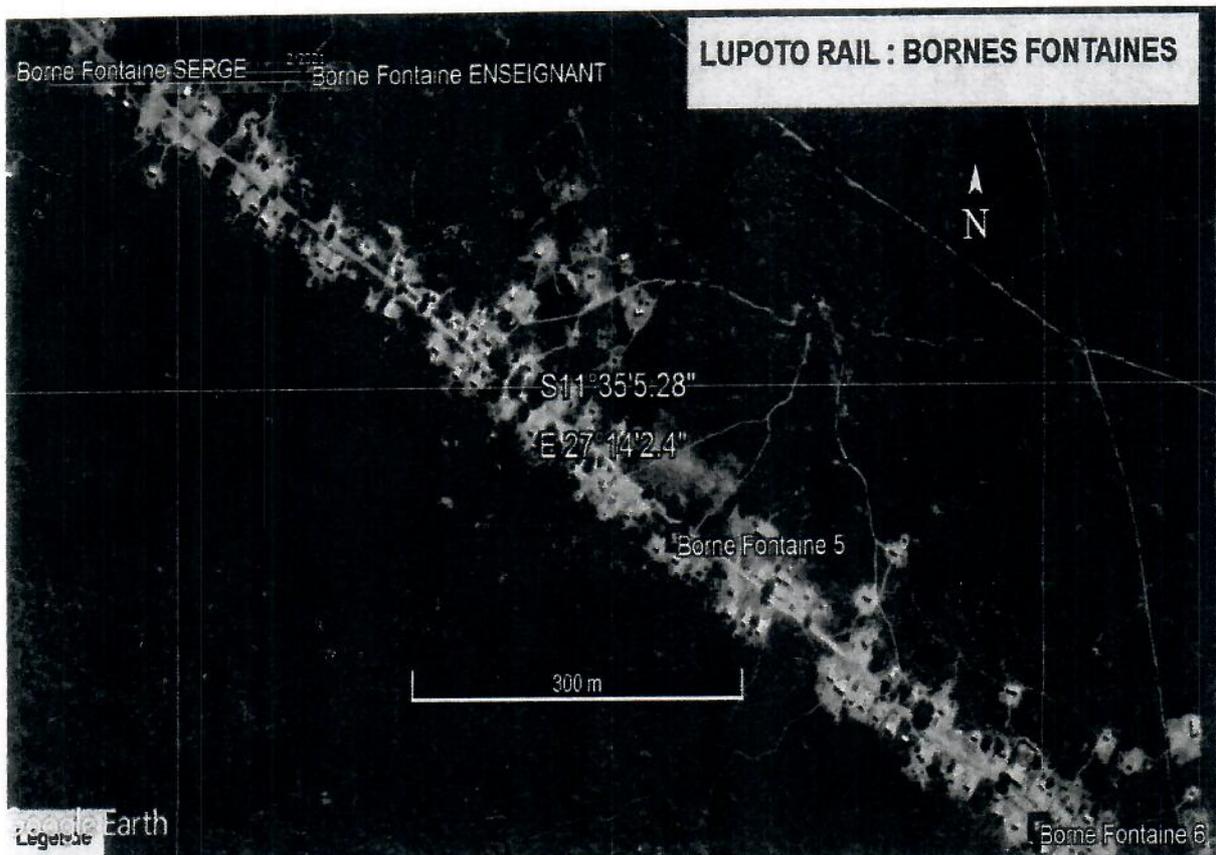
Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	13	48.31	-11	34	57.97
B	27	13	48.24	-11	34	57.80
C	27	13	48.55	-11	34	57.73
D	27	13	48.61	-11	34	57.90

SURFACE Borne F. SERGE : 54.0 m<sup>2</sup>

d. Bornes Fontaines 5 & 6

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	14	4.41	-11	35	09.02
B	27	14	4.26	-11	35	8.94
C	27	14	4.35	-11	35	8.82
D	27	14	4.50	-11	35	8.91
<b>SURFACE Borne F. 5 : 21.2 m2</b>						
Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	14	15.36	-11	35	15.86
B	27	14	15.15	-11	35	15.76
C	27	14	15.22	-11	35	15.70
D	27	14	15.45	-11	35	15.77
<b>SURFACE Borne F. 6 : 22 m2</b>						



59

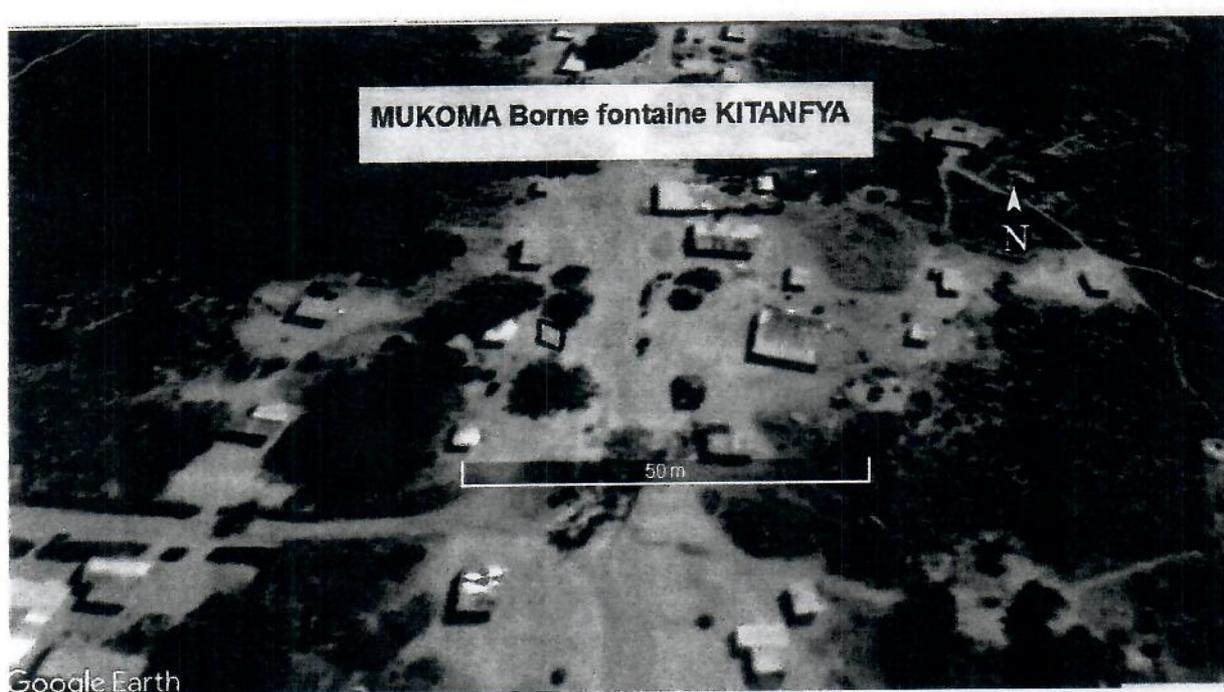
## SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- **Mukoma** : Les coordonnées géographiques et les surfaces des terrains d'implantation des forages sont consignées dans le tableau ci-dessous :

### i. Borne fontaine Kitanfya.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	34.63	-11	37	35.34
B	27	17	34.50	-11	37	35.27
C	27	17	34.49	-11	37	35.14
D	27	17	34.63	-11	37	35.21

SURFACE Borne F. KITANFYA : 16 m<sup>2</sup>

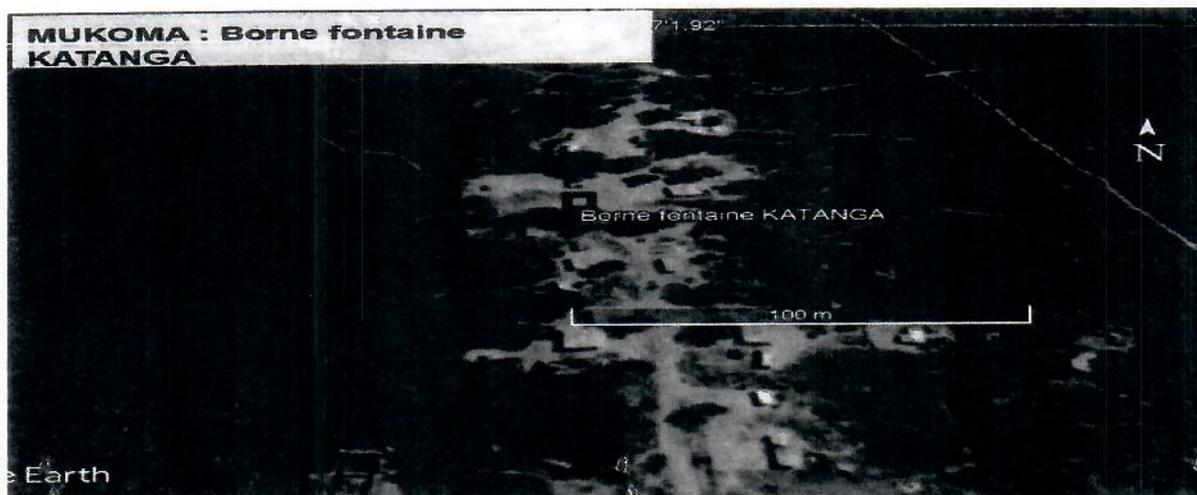


### ii. Borne Fontaine 2 (Katanga)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	35.84	-11	37	7.57
B	27	17	35.95	-11	37	7.33
C	27	17	35.81	-11	37	7.29
D	27	17	36.02	-11	37	7.60

SURFACE Borne F. 2 : 27 m<sup>2</sup>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## III. Borne Fontaine 3

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	49.95	-11	38	41.63
B	27	18	49.94	-11	38	41.43
C	27	18	50.15	-11	38	41.44
D	27	18	50.19	-11	38	41.64

**SURFACE Borne Fontaine<sup>3</sup> : 30 m<sup>2</sup>**

## Borne Fontaine 4

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	01.69	-11	38	47.93
B	27	19	01.55	-11	38	47.89
C	27	19	01.62	-11	38	47.76
D	27	19	01.71	-11	38	47.85

**SURFACE Borne F. 4 : 21.1 m<sup>2</sup>**

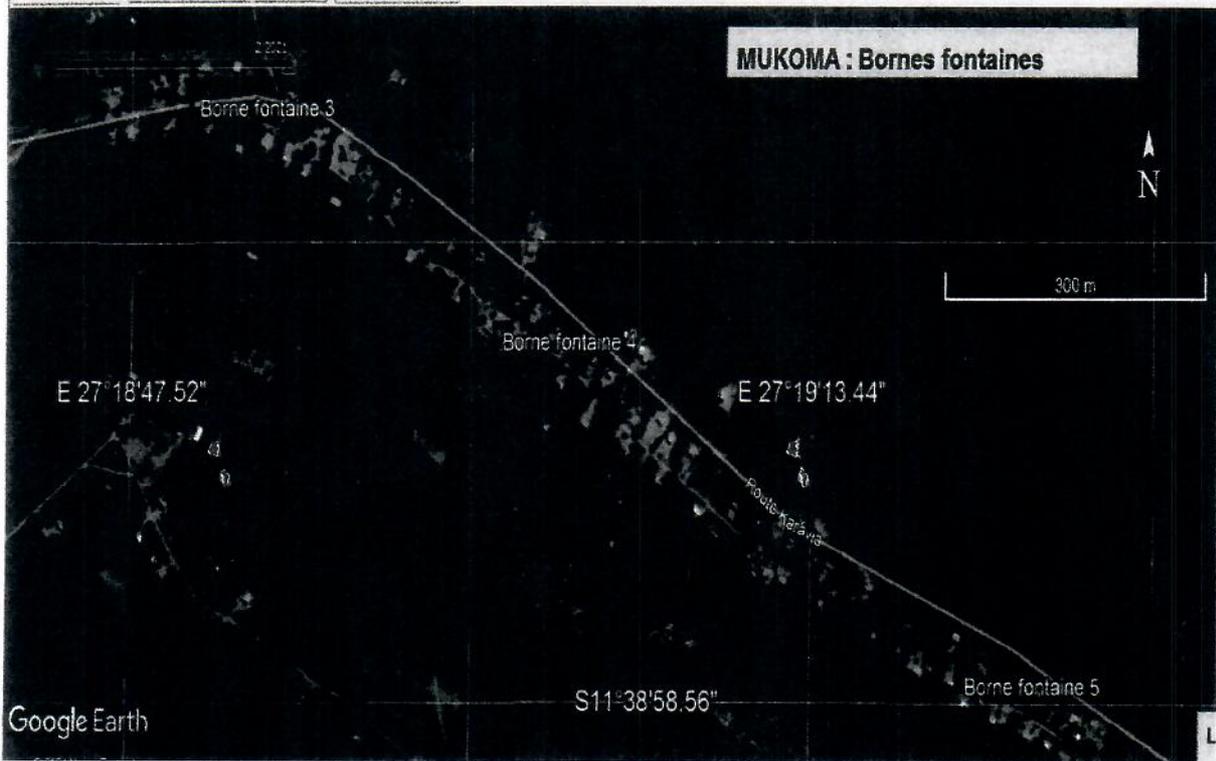
## IV. Borne Fontaine 5.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	19.21	-11	38	57.74
B	27	19	19.9	-11	38	57.82
C	27	19	19.42	-11	38	57.91
D	27	19	19.40	-11	38	57.82

**SURFACE Borne F. 5 : 32.9 m<sup>2</sup>**

*[Handwritten signatures and marks]*

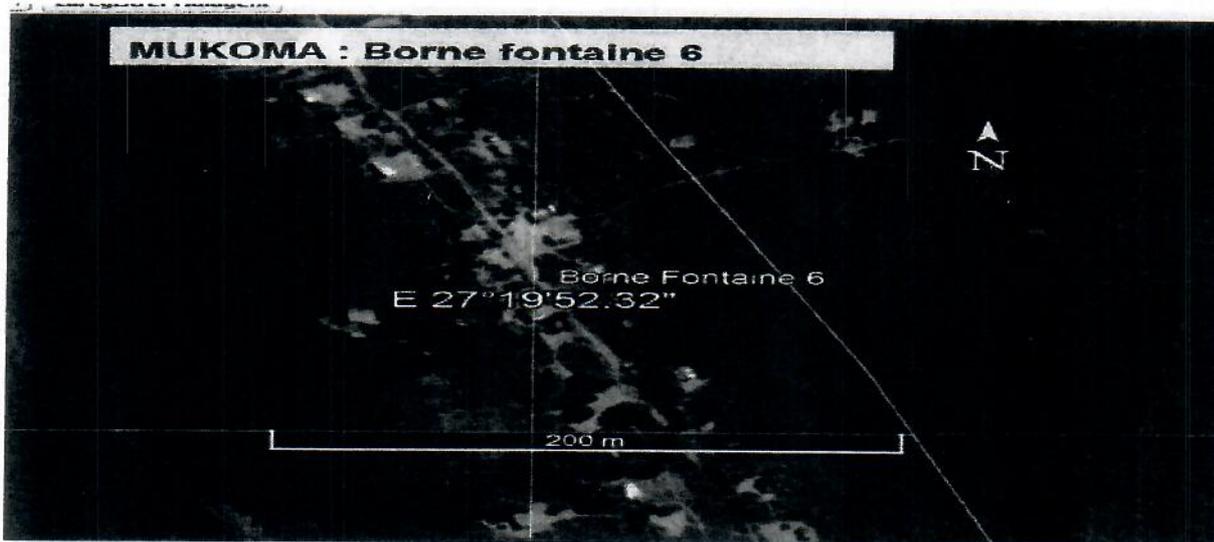
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## V. Borne Fontaine 6. (YOHANO)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	52.59	-11	37	37.71
B	27	19	52.51	-11	37	37.60
C	27	19	52.59	-11	37	37.49
D	27	19	52.68	-11	37	37.69

**SURFACE Borne F.6 : 18 m<sup>2</sup>**



*[Handwritten signatures and marks]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 1.3 OBJECTIF DU PROJET

- Accroître l'accès à l'eau potable
- Lutter contre les maladies d'origine hydrique

## 1.4. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté de Mukoma,
- La communauté de Lupoto rail,
- La communauté de kipopo,
- La communauté de Kwampisha,

## 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Livraison de 24 points de forage d'eau potable équipés chacun en :

- 1 pompe solaire
- 2 citernes de 5 m3 de capacité chacune
- Des panneaux solaires pour alimenter la pompe
- Une borne fontaine

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages concernés par ce projet, il a été constaté ce qui suit :

- Certains villages ne comptent qu'un seul point de forage d'eau qui est très insuffisant par rapport au nombre de la population.
- Dans d'autres villages, Il n'y a pas de forage dans le village. Donc pas d'eau potable et la population utilise souvent les puits traditionnels ou l'eau des rivières.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

### 2.1. DESCRIPTION DES OUVRAGES D'EAU ET DE LEURS ELEMENTS CONSTITUTIFS

#### 1. LA RESSOURCE EN EAU

Pour les ouvrages d'eau potable, il s'agira principalement d'eaux souterraines.

##### 1.1 Les nappes aquifères

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

L'eau contenue dans une nappe souterraine provient de l'infiltration des eaux de surface (c'est le cas le plus courant). L'eau des rivières, des lacs ou des pluies s'infiltrer vers le bas dans le sol tant que celui-ci la laisse passer. Mais lorsque qu'il y a une couche imperméable, comme de l'argile ou de la roche continue, l'eau s'accumule et forme une nappe, qui s'étale sur les côtés. Certaines nappes se sont infiltrées très loin, et ont longtemps circulé dans le sol avant de s'accumuler. À cause de tels détours, elle peut se retrouver « coincée » entre une couche imperméable en bas, le *plancher de la nappe*, et une autre au-dessus d'elle à l'endroit où elle a fini par s'accumuler, qui constitue le *plafond de la nappe*. C'est alors une *nappe captive*.

Il existe plusieurs types de nappes. La plus proche de la surface est appelée nappe phréatique, elle est alimentée assez directement par les eaux de surface, son niveau varie donc en relation étroite avec les pluies ou l'éloignement par rapport au fleuve ou au lac. Cette nappe est assez proche du sol pour qu'une partie de la végétation y plonge ses racines, et pour qu'on puisse l'exploiter en creusant des puits. Du fait de sa proximité avec la surface, cette eau est souvent d'une qualité médiocre ou en tout cas irrégulière, puisqu'elle s'infiltrer en traversant un sol souillé (déchets, excréments d'animaux), et que des puits creusés dans cette nappe sont des portes ouvertes à d'autres pollutions (cordes de puisage qui ont trainé par terre avant de tremper dans l'eau, chute d'animaux, de végétation...).

Il existe souvent d'autres nappes que l'on rencontre plus en profondeur, ce sont les *nappes profondes*. Au contraire des nappes phréatiques, elles ne sont pas atteintes par les racines de la végétation, et elles ne sont que très peu ou très lentement influencées par les pluies. L'infiltration de l'eau se fait souvent assez loin de l'endroit où elle est exploitée, et l'eau que l'on en tire a souvent parcouru des dizaines ou des centaines de kilomètres pendant des mois, des années ou plus. Ce parcours dans les roches perméables, des sables le plus souvent, constitue une véritable filtration lente et cette eau est ainsi très pure de toute pollution venant de la surface. Dans ce projet, nous chercherons l'eau dans la nappe profonde.

## 1.2 La qualité de l'eau

Plusieurs facteurs déterminent la qualité de l'eau captée.

Propriétés physiques : turbidité (l'eau est-elle claire ou pas ?), température, conductivité, aspect général.

Propriétés chimiques : composition chimique (présence de nitrates, phosphate, calcium, fer, etc.), salinité.

Qualité bactériologique : présence de germes (coliformes)

## 2. LES OUVRAGES DE CAPTAGE

Le captage, c'est l'ouvrage qui va servir à recueillir l'eau. Dans le cas des eaux souterraines, il faut un ouvrage qui capte l'eau des nappes aquifères dans le sous-sol.

Parmi les ouvrages de captage nous trouvons :

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 2.1. Les puits :

Le puits est un simple trou creusé dans le sol, communiquant directement avec la nappe la moins profonde (la nappe phréatique) afin de puiser directement dedans avec des moyens simples (cordes et puisettes ou seaux, plus rarement une pompe à motricité humaine ou même une pompe motorisée).

On distingue le puits traditionnel et le puits moderne. Le puits traditionnel est un simple trou creusé dans le sol avec parfois des parois protégées par des pierres maçonnées ou du béton simplement projeté à la truelle. Ils sont moins chers, mais leur durée de vie dépasse rarement 20 ans et leur mise en eau est faible.

Le puits moderne est un ouvrage de grand diamètre (1 à 2 m), dont les parois sont consolidées avec du béton armé, coulé derrière des coffrages métalliques. Du sol jusqu'à l'eau, on l'appelle le cuvelage en béton armé. Il coûte cher, mais il est très solide et peut durer plus d'un siècle. Ensuite, on poursuit le creusement avec des moyens permettant d'obtenir une hauteur de mise en eau satisfaisante, de l'ordre de 5 à 6 mètres. Cette partie du puits s'appelle le captage, et les parois sont aménagées avec des buses filtrantes, laissant rentrer l'eau, mais empêchant que les parois ne s'effondrent.

On choisira de préférence le puits moderne au puits traditionnel, plus fiable et plus pérenne.

## 2.2 Les forages

### a) Pour aller plus profond...

Lorsqu'on recherche une eau de meilleure qualité, il faut atteindre les nappes plus profondes. La construction d'un puits de grand diamètre serait alors très coûteuse. On réalise plutôt un trou de petit diamètre, qui ne permettra pas de puiser dedans, mais qui sera suffisamment profond pour atteindre une nappe profonde. Il s'agit d'un forage, il est réalisé avec la sondeuse ou la foreuse.

Certains forages peuvent ainsi atteindre des profondeurs de plusieurs centaines de mètres. Au Lualaba, la grande majorité des forages font moins de 100 mètres.

Le trou a un petit diamètre (18 à 50 cm) et on le consolide avec un tubage en acier ou en PVC. Lorsqu'on atteint la nappe, on place un tube dont les parois sont pleines de trous ou de fentes : les crépines, qui ont le même rôle que les buses filtrantes du puits : laisser rentrer l'eau sans que les parois ne s'effondrent. Pour éviter que le sable ne rentre dans le forage, le foreur mettra en place autour des crépines du gravier : le massif filtrant.

### b) ...et avoir plus d'eau

En traversant la nappe sur une assez grande longueur, le forage permet d'avoir une plus grande longueur de captage. Ce qui permet d'avoir un plus grand débit, puisqu'on prend de l'eau « à tous les étages ».

### c) Les nappes sont profondes, mais l'eau remonte plus près du sol...

L'eau des nappes profondes est sous pression, et, une fois que le plafond de la nappe (la couche imperméable) est percé l'eau remonte plus haut dans le tubage. Elle se stabilise alors à un certain niveau dans le forage (le niveau statique).

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

d) ...il ne reste plus qu'à pomper l'eau

Le diamètre du tubage de forage ne permet pas de puiser comme dans un puits. On y installera une pompe pour remonter l'eau à la surface. Lorsque la pompe se met en route, elle commence à vider le forage (cela fait baisser le niveau d'eau dans le forage). Mais en même temps, l'eau arrive par le bas, à travers la crépine et le forage ne se vide pas complètement. Le niveau où l'eau se stabilise lorsque la pompe fonctionne est le niveau dynamique. Lorsque la pompe s'arrête, le remplissage du forage se poursuit doucement, jusqu'à ce que l'eau revienne au niveau statique.

## 2.3 Le puits-forage et le contre puits

Les éleveurs préfèrent le puits au forage, parce qu'il permet de puiser à plusieurs l'eau à la main, sans être à la merci d'une panne de pompe. Mais quand la nappe que l'on veut capter est profonde, la construction d'un puits est très coûteuse.

Dans certains cas, il est alors intéressant de construire un puits-forage. Le principe de cet ouvrage est de capter l'eau avec un forage, puis de l'envoyer dans un puits. Plusieurs solutions techniques se présentent alors :

- Élargir le forage à son arrivée près du sol pour l'utiliser comme un puits, ce qui constitue un puits-forage. Le principal inconvénient est que le forage est alors en communication avec la surface par un puits béant (risque de pollution de la nappe profonde).
- Fermer le forage au niveau du sol, mais le mettre en communication souterraine avec un puits étanche (pas de buses filtrantes) creusé juste à côté du forage, on parle alors de *contre-puits* ou de *puits-citerne*. Le contre-puits, au lieu d'être alimenté par une nappe phréatique, est alimenté par l'eau du forage, mais le risque de pollution existe encore, tant que l'eau peut retourner du puits vers le forage (un clapet anti-retour est quelques fois placé entre les deux pour limiter ces problèmes).

## 3. CARACTERISTIQUES DU CAPTAGE

### 3.1 Le niveau statique

Comme on l'a vu dans les paragraphes précédents, l'eau remonte à un certain niveau dans les ouvrages de captage. Il dépend de la pression qui règne dans la nappe captée, et cette pression est déterminée par l'altitude à laquelle se trouve l'eau la plus haute de la nappe, c'est-à-dire le plus souvent à l'entrée de la nappe, là où l'eau s'infiltre. Mais comme l'eau ne circule pas tout à fait librement dans le sol, la pression baisse au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'entrée de la nappe, et on ne retrouve pas exactement le même niveau d'un bout à l'autre de la nappe.

On appelle niveau statique la différence de hauteur entre le sol et le niveau où se trouve l'eau dans l'ouvrage de captage lorsqu'on ne pompe pas. Cette mesure dépend de l'altitude du lieu où se trouve le puits (niveau du sol), mais en plus, elle évolue avec le temps. Par exemple, en saison sèche, le niveau général des nappes a tendance à descendre et avec lui le niveau statique.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 3.2 Le rabattement et le niveau dynamique

L'eau venant de la nappe met un certain temps pour remplir l'ouvrage de captage en passant par les crépines, puis remonter jusqu'au niveau statique. Si on pompe dans l'ouvrage de captage, on commence à le vider, le niveau de l'eau va baisser. Mais en même temps, il se remplit par le bas, grâce à l'eau venant de la nappe et passant par la crépine. Le niveau va alors se stabiliser (il y a autant d'eau rentrant par la crépine que d'eau pompée). C'est le niveau dynamique correspondant au débit de pompage. La baisse constatée entre le niveau statique de départ et le niveau dynamique lors du pompage s'appelle rabattement. Plus le débit de pompage est important, plus le rabattement augmente, et plus le niveau dynamique baisse.

## 3.3 Le débit de réception et le débit d'exploitation

Lors de la réalisation d'un ouvrage de captage, on procède à des essais par pompage pour voir de quelle manière l'eau baisse dans l'ouvrage lorsqu'on pompe. Plus on pompe vite (débit grand), plus le niveau dynamique baisse. Si on pompe trop vite, l'eau continue de baisser, sans se stabiliser à un niveau dynamique : on est en train de vider l'ouvrage de captage plus vite qu'il ne se remplit par le bas.

Le débit de réception ou débit d'essai est le débit qu'il ne faut pas dépasser sous peine de voir l'ouvrage de captage se vider. On mesure le débit en m<sup>3</sup> par heure (un mètre cube, c'est 1 000 litres, soit 5 fûts de 200 litres).

La pompe qui sera installée dans l'ouvrage de captage doit donc avoir un débit inférieur au débit de réception. Le débit de la pompe sera choisi en fonction de la population à alimenter et du temps de pompage possible, ce sera le débit d'exploitation. Il se peut aussi qu'il soit limité par la DNH, pour ne pas surexploiter la nappe.

Pour ce débit il y aura un certain rabattement et un certain niveau dynamique. Lorsqu'on parle de niveau dynamique, c'est toujours par rapport à un certain débit. Pour un forage donné, il y aura, par exemple un niveau dynamique de 16 mètres pour un débit de 30 m<sup>3</sup>/h, et un niveau dynamique de 23 mètres pour un débit de 45 m<sup>3</sup>/h.

## 3.4 La profondeur de calage

Sachant que l'eau baisse lorsque l'on pompe, il faut installer la pompe dans l'ouvrage de captage de façon à ce qu'elle soit toujours dans l'eau (si elle aspire de l'air, elle va se mettre à tourner trop vite et le moteur va surchauffer). Il faut donc la placer en dessous du niveau dynamique, avec une marge de sécurité.

Par exemple, si on a un niveau dynamique de 25,6 m pour le débit prévu de la pompe, on la descend en utilisant 10 éléments (tuyaux de 3 m) de colonne d'exhaure. L'orifice de pompage se trouvant dans notre cas à 1,5 m du haut de la pompe, la profondeur de calage est de  $10 \times 3 \text{ m} + 1,5 \text{ m} = 31,5 \text{ m}$ .

## 4. LE POMPAGE (OU EXHAURE)

L'exhaure est le système qui permet de tirer l'eau du puits ou du forage et de la refouler vers la surface et le réservoir. Il existe de très nombreux systèmes différents, mais les plus courants sont :

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- Le puisage à la main,
- Les pompes manuelles ou PMH (Pompe à Motricité Humaine),
- Les pompes électriques, immergées dans le forage (alimentées par un groupe Électrogène, des panneaux solaires ou le réseau électrique EDM).

## 4.1 Puisage à la main

C'est le système d'exhaure traditionnel sur les puits et il a plusieurs avantages : il ne tombe jamais en panne, il ne demande pas beaucoup d'investissements ni beaucoup d'organisation au sein du village. Mais il ne marche pas dans les forages et il devient pénible quand le niveau de l'eau est profond et les besoins importants. C'est pourquoi certains villages équipent les points d'eau de pompes (manuelles ou motorisées).

## 4.2 Pompe à Motricité Humaine (PMH)

Les pompes à motricité humaine désignent les pompes actionnées par un usager (non motorisées, ni éoliennes). Leur commande peut être à main (bras de levier, volant à tourner) ou à pied (pédale). Sans moteur, elles sont donc relativement simples à réparer

Une pompe à motricité humaine comprend :

- Une partie immergée (le corps de pompe), avec des clapets et des pistons
- Une partie extérieure (la tête de pompe), avec châssis, bras de levier, volant ou pédale ;
- Ces deux parties sont reliées entre elles par des tuyaux en PVC, en acier galvanisé, en acier inoxydable ou en polyéthylène

## 4.3 Pompe motorisée

La pompe motorisée est le moyen d'exhaure le plus confortable (et le plus cher). Il permet de pomper l'eau sans effort, à des grandes profondeurs et pour des quantités importantes, mais son entretien nécessite une bonne organisation du village et la collecte de l'argent pour payer les réparations.

La plupart des pompes motorisées sont constituées d'un ensemble « pompe + moteur électrique », immergé au fond du forage ou du puits. Ils sont généralement construits dans des matériaux qui résistent bien à la corrosion (acier inoxydable, bronze, matières plastiques).

## 5. LES DIFFERENTES SOURCES D'ENERGIE POUR FAIRE MARCHER UNE POMPE MOTORISEE

Pour faire marcher le moteur électrique d'une pompe immergée dans un forage, on peut utiliser différentes sources d'énergie électrique. Les trois plus courantes sont les groupes électrogènes, les générateurs solaires et les raccordements au réseau électrique SNEL.

### 5.1 Groupe électrogène

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Le groupe électrogène est la source de production de courant électrique la plus courante pour les stations de pompage. Un groupe électrogène, c'est un moteur Diésel ou essence qui fait tourner un alternateur. L'alternateur donne un courant électrique alternatif puissant (220 à 240 Volts ou 380 à 400 V triphasés).

Le groupe électrogène craint poussière, pluie et chaleur, il est donc toujours installé dans un petit bâtiment (station de pompage) où on entrepose aussi les réserves de carburant, l'huile, les pièces détachées et les outils.

## 5.2 Générateur solaire

Un générateur solaire est composé d'un ensemble de panneaux solaires (*photovoltaïques*) reliés entre eux, et qui produisent un courant continu de 12 V à partir de la lumière du soleil. Ensuite, un convertisseur-onduleur électronique transforme ce courant continu en courant alternatif, utilisable par une pompe de forage. Les convertisseurs-onduleurs sont normalement conçus pour être installés dehors sans qu'il y ait besoin de construire un petit bâtiment. De plus en plus, pour des petites puissances, on utilise des pompes qui se contentent de courant continu. Cela permet de se passer de convertisseur et d'onduleur, ce qui réduit les possibilités de pannes et les coûts correspondants.

## 5.3 Réseau électrique

Le réseau électrique constitue la source d'électricité idéale pour une grosse station de pompage (grosse puissance disponible, pas de moteur à entretenir, factures d'électricité moins chères que le coût du gas-oil

## 6. LES ELEMENTS SPECIFIQUES AUX SYSTEMES AEP

### 6.1 Le refoulement

Le refoulement est la partie entre la pompe et le réservoir. La pompe dans le forage refoule l'eau vers le réservoir à travers la conduite de refoulement. La partie qui se trouve dans le forage doit être très résistante, car c'est elle qui soutient la pompe. En dehors du forage, une partie de la conduite peut être enterrée pour aller vers le réservoir. S'il s'agit d'un château d'eau, une partie de la conduite sera à l'air libre pour monter à la cuve, cette partie aussi doit être très solide (en acier ou en fonte).

– Le clapet anti-retour ne laisse passer l'eau que dans un seul sens : de la pompe vers le château d'eau. Lorsque le pompage s'arrête, le clapet se referme, et l'eau ne peut pas redescendre vers la pompe. La pompe possède elle aussi un clapet anti-retour à son niveau, par sécurité. En effet, il ne faut pas que l'eau redescende dans le forage à chaque fois que l'on arrête la pompe.

– La première vanne sert à faire les « démarrages vanne fermée » lorsque la colonne d'exhaure est vide.

– L'eau monte ensuite dans le réservoir, par la conduite de refoulement sur laquelle il y a la vanne de refoulement (que l'on ne ferme que durant les entretiens du réservoir).

### 6.2 Le stockage

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Le stockage sert à deux choses :

- constituer une réserve d'eau disponible même si la pompe est arrêtée ;
- séparer le pompage de la distribution, sinon, il faudrait pomper à chaque fois que quelqu'un veut de l'eau, et arrêter dès que tous les robinets sont fermés.

À partir du réservoir, l'eau s'écoule dans les tuyaux par son propre poids, donc plus le réservoir sera haut, plus l'eau pourra aller loin et vite. C'est pour cela que certains réservoirs sont au sol (moins cher) mais que d'autres doivent être surélevés - châteaux d'eau - pour que l'eau ait une pression suffisante pour alimenter tout le village.

## 6.3 La distribution

Désigne toute la partie se situant après le réservoir.

### a) Le réseau

Le réseau de distribution sert à répartir l'eau vers les points de distribution (bornes fontaines, abreuvoirs, potences pour remplir les camions, branchements particuliers). Il est constitué d'un ensemble de canalisations (en PVC, en polyéthylène ou en acier galvanisé), enterrées dans le sol, comprenant des pièces particulières destinées à faciliter l'entretien (raccords, vannes, ventouses, regards).

### b) Les points d'eau

#### i) Les bornes fontaines (ou BF)

Ce sont les points d'eau publics, qui desservent les habitants non abonnés (qui n'ont pas de branchement privé). Elles ont donc un grand débit, et souvent plusieurs robinets. La principale qualité requise pour une borne-fontaine, c'est la solidité, pour résister à un usage intense et peu soigneux. Elles doivent comporter une bouche d'évacuation des eaux si on veut éviter les flaques et les bourbiers.

#### ii) Les branchements privés (ou BP)

Ce sont les points d'eau à l'intérieur des concessions, le foyer ayant ce point d'eau est un abonné du service de l'eau (il paye chaque mois par exemple).

#### iii) Les abreuvoirs

Ce sont les points d'eau destinés au bétail, dont la forme est étudiée pour faciliter l'abreuvement des différents types de bêtes.

#### iv) Les potences

Ces points d'eau servent à amener l'eau en hauteur pour remplir des récipients par le dessus : futs ou chambres à air sur des charrettes, camion citernes...

## 2.2. LE CHOIX D'OPTIONS TECHNIQUES DE L'OUVRAGE D'EAU DU PROJET

Pour répondre aux attentes des bénéficiaires du projet, en quantité, qualité et le rapport qualité cout, notre choix est :

- La ressource en eau : les nappes profondes
- L'ouvrage de captage : les forages

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

**Le cout total des investissements est 480 000 USD**

## **4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION**

Ce projet d'alimentation en eau potable des villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, et Kwampisha sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

180 000 USD: 2éme semestre 2021

120 000 USD: 2022

120 000 USD: 2023

60 000 USD: 2024

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 03. PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DES POULETS.

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages Mukoma, Zakeo, Kafunda, Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, Katanga, Selei, Yoano, Yotami grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant qu'activité de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA / LUPOTO.

Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

Chaque ménage concerné recevra : 100 poussins 1 jour, 9 sacs aliments volailles, 8 abreuvoirs, 8 mangeoires et les vaccins.

#### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- Travailler en étroite collaboration avec les leaders éleveurs pour une production haute gamme de poulet.
- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.

#### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha.

#### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

##### i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA (Mukoma, , Lupoto rail, kipopo, Kwampisha)

##### ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Le résultat attendu de ce projet est la distribution par ménages de :

- 100 poussins d'un jour
- 450 Kg d'aliments
- 4 abreuvoirs PF
- 4 abreuvoirs GF
- 4 mangeoires PF
- 4 mangeoires GF

Le projet visera 30 ménages par village organisés en coopérative pour un total de 180 ménages et une production totale de 18 000 poulets de chair par cycle.

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages Mukoma, Zakeo, Kafunda, Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, Katanga, Selei, Yoano et Yotami, il était révélé que la majorité des hommes et des femmes était sans emploi et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer l'élevage de 24 000 poulets de chair qui sera effectué par 240 ménages dans leurs propres poulaillers à domicile. Après le financement complet du premier cycle de production, l'activité va continuer par autofinancement des bénéficiaires.

Avant la distribution, il y aura une formation sur les nouvelles techniques d'élevage des poulets pour renforcer les capacités des éleveurs.

Chaque ménage qui recevra le kit d'élevage devra disposer d'un local d'au moins 10 m<sup>2</sup> pour servir de poulailler.

Matériel d'élevage par ménage :

- 4 Abreuvoirs PF
- 4 Abreuvoirs GF
- 4 Mangeoires PF
- 4 Mangeoires GF

Matières premières par ménages :

- 100 poussins d'un jour
- 450 kg d'aliment
- Les vaccins

Besoins du projet pour 240 ménages :

- 960 Abreuvoirs PF
- 960 Abreuvoirs GF
- 960 Mangeoires PF

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- 960 Mangeoires GF
- 24 000 poussins d'un jour
- 2160 sacs de 50 kg d'aliment
- Les vaccins et produits vétérinaires

Production attendue :

- 22 320 poulets d'environ 2,5 Kg chacun (En tenant compte de 7 % de mortalité) soit environ 59 T de viande de poulet.

## 3. L'INVESTISSEMENT

### 3.1. Cout d'acquisition des matériels et matière première

Item	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU \$	PT \$
1	Abreuvoirs PF	Pce	960	5	4 800
2	Abreuvoirs GF	Pce	960	9	8 640
3	Mangeoires PF	Pce	960	5	4 800
4	Mangeoires GF	Pce	960	9	8 640
5	poussins d'un jour	Pce	24 000	0,7	16 800
6	Aliment	Sac 50 kg	2160	26	56 160
7	Vaccins et produits vétérinaires				4 800

<b>TOTAL</b>	<b>104 640</b>
--------------	----------------

3.2. Encadrement Et formation : 1 300 USD

**Cout d'investissement total : 106 000 USD**

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de distribution d'intrants d'élevage poulets sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

106 000 USD : 2ème semestre 2021

# **SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)**

## **04. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE AU VILLAGE KIPOPO**

### **1 - PRESENTATION ET OBJECTIFS DU PROJET**

#### **1.1 Introduction**

Lors des enquêtes socioéconomiques effectuées dans la zone affectée par nos activités et analyses de l'évaluation des besoins prioritaires des populations, l'éducation a été identifiée comme un besoin prioritaire.

En effet il ressort du résultat de ces enquêtes qu'au village kipopo, il existe des écoles secondaires mais toutes sont privées, ce qui empêche la gratuité de l'enseignement dans ce coin.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

#### **1.2 Objectifs du projet**

Les objectifs de ce projet sont :

- Accompagner le gouvernement en ses objectifs du millénaire dans l'éducation pour tous,
- Offrir à la jeunesse congolaise, l'espoir de demain un cadre idéal pour son instruction et une éducation de qualité,
- Permettre à tous les enfants d'exercer leur droit à l'éducation
- Faciliter les parents de remplir leur devoir d'éduquer leurs enfants,
- Contribuer à la promotion de l'éducation conformément aux prescrits de la loi cadre n° 005/86/ du 22/09/1986 de l'enseignement National.

#### **1.3 Exécution du projet**

Le projet sera financé par l'entreprise minière et exécuté par une entreprise privée congolaise sous la supervision et le contrôle du comité local de suivi du cahier des charges. Le contrat d'ouvrage sera signé entre l'entrepreneur et l'entreprise minière.

### **2- Description techniques du projet**

#### **2.1 Introduction**

En tenant compte du besoin actuel des enfants de 12 à 18 ans et pour empêcher aux nombreux enfants d'aller chercher les écoles secondaires loin de leur domicile, l'école à construire sera une réponse à un besoin très pressant.

#### **2.2 Constances des travaux et spécifications techniques particulières**

### **CONCEPTION DE L'ECOLE**

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- NEUF SALLES DE CLASSE
- 12 TOILETTES FILLES ET GARCONS
- UN BUREAU DU DIRECTEUR
- UNE SALLE DE PROFESSEUR
- UN DEPOT
- UNE FOSSE EPTIQUE COMPLET

## 1. Approvisionnement en matériaux

Sauf indication expresse des maitres de l'ouvrage, tous les matériaux destinés à la réalisation des travaux seront à fournir par l'entrepreneur,

Avant de passer la commande ou de constituer des approvisionnements, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément du représentant des maitres de l'ouvrage des échantillons de différents matériaux qu'il compte utiliser en indiquant leur provenance et les caractéristiques requises, cela sous conditions atmosphériques favorables.

Les provenances des matériaux devront être portées à la connaissance du représentant des maitres de l'ouvrage.

L'entreprise est tenue de faire approuver par le représentant du maitre de l'ouvrage chacun des sites d'exploitation des matériaux. Seront écarter et remplacer du chantier aux frais de l'entrepreneur tous les matériaux de construction non conformes aux prescriptions et tous les matériels ou équipement ne répondant pas aux normes du maitre de l'ouvrage.

En rapport avec le tableau spécial d'évolution des taches du chantier (planning des travaux) préalablement fournis au contrôleur, l'approvisionnement en matériaux et en matériels devra être fait de manière à couvrir les travaux prévus dans les quatorze jours à venir.

Si l'entrepreneur n'observe pas cette recommandation trois fois de suite il aura une notification de mise en garde. Cependant s il atteint cinq cas de non-respect de cette recommandation le maitre de l'ouvrage se réserve le droit d'envisager une possibilité de résiliation du contrat.

## 2. Installation chantier

L'installation de chantier comprend toutes les actions à la préparation des travaux elle comprend :

- La réalisation des voies d'accès aux sites de constructions,
- Le débroussaillage du site, le nivèlement et l'assainissement du site,
- L'approvisionnement en matériels, équipement nécessaire a la réalisation du projet,
- La mobilisation des ressources humaines et tous les équipements individuels de sécurité nécessaire au bon déroulement des travaux,
- Le Replis du chantier a la fin des travaux,
- Fourniture de l'eau ainsi que de l'électricité,
- Le Gardiennage,
- Les Sanitaires,

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- Les Panneaux de chantier,
- Le Nettoyage du site,
- L'achat de tous les équipements....

Ce forfait prend en compte toutes les charges relatives à l'installation du chantier en vue de commencer les travaux et les terminer.

### 3. Implantation et piquetage

Cette partie concerne la matérialisation de tous les points relatifs à l'exécution de la construction dont il en est question ci haut. L'entrepreneur devra veiller à l'alignement des bâtiments, le niveau horizontal des constructions à l'aide des appareils de mesure pour une bonne exécution des travaux de construction ainsi qu'au respect des dimensions.

### 4. Terrassement, remblayage et compactage

Les excavations se feront manuellement et elles auront un largeur de 40 cm, une profondeur de 50 cm qui variera selon le niveau du terrain naturel et de la pente. Les terres excavées seront tenues à une bonne distance des fouilles hors de la partie concernée par les travaux. Elles serviront de remblayage autour des constructions et pour la remise ou la mise à niveau le long de la fondation et toute terre excédentaire sera dégager.

Le fond des fouilles sera convenablement compacté avant le coulage du béton de fond et ce compactage devra être validé par le technicien. et le remblayage se fera par superposition des couches successives qui seront bien compactées de préférence au fur et à mesure que la construction avance par couche de 20 cm mouillée.

### 5. Béton de fond ou béton de propreté

Les bétons de fond ou bétons de propreté seront de dosage 150kg/m<sup>3</sup> et ils auront une composition indicative par mètre cube comme suit :

Gravier ou moellon concasser 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400m<sup>3</sup>

Ciment : 150 kg

L'épaisseur sera de 5 cm.

### 6. Fondation en moellon

La fondation en moellon sera de dosage 250 kg/m<sup>3</sup> et aura une composition indicative au mètre cube :

Moellon ou pierre : 1,2 mètre cube de pierre majoré

Sable : 0,400 mètre cube de sable

Ciment : 250 kg

La fondation en moellon aura comme détaillé sa hauteur au-dessus du sol qui sera de 40 cm et enfouis sous terre de 50 cm et aura pour épaisseur 0,40 cm.

### 7. Radier général ou béton de sous pavement

## SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Après avoir effectué un remblayage compacté sur une superposition des couches de 15 cm d'épaisseur, une pose d'un sachet pour arrêter les remontés capillaires sera de rigueur. Le radier générale ou béton de sous pavement sera arrêté au Bord par un coffrage métallique et sera composé de : au mètre cube

Gravier : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 250 kg

Sur le radier l'attente de l'armature sera de 12mm de diamètre au point situé au niveau de fondation en moellon et dans les coins à titre préventifs des tassements qui peuvent toutefois s'opérer au niveau du sol vu qu'une étude approfondie du sol n'a pas encore été effectuée et l'épaisseur de la dalle sera de 10 cm.

### 8. Construction des murs en bloc de 20 cm

Les murs extérieurs et de cloisonnement seront exécutés en bloc de 40x20x20. Ils auront une épaisseur de 20cm seront liés au mortier bien jointoyés de l'extérieur et de l'intérieure afin de minimiser l'utilisation de l'enduit intérieur.

Etant donné que les parois extérieures ne seront pas enduites, une bonne qualité des blocs sera utilisée pour résister aux efforts d'usure dans le temps. Un échantillon de bloc avant utilisation doit être apporté et approuver avant de passer la commande.

### 9. Chainage et colonne des coins en béton armée

Afin de limiter l'évolution des fissures, un chainage linteau sera obligatoirement exécuté en béton avec un coffrage en bois ou métallique, ce chainage aura comme dimension 20 cm de hauteur et 20 cm de largeur ainsi que les colonnes auront les mêmes dimensions que le chainage. Elles seront armées par des armatures de diamètre 12mm placées en maille de 15x15 cm. le béton sera de dosage 350kg/m<sup>3</sup> avec comme composition :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 350 kg

### 10. Béton attente charpente

Pour une bonne pose de la charpente un béton dosé à 300 kg/m<sup>3</sup> sera coulé sur la hauteur finale de la construction celle-ci pourra bien supporter la charpente métallique et sera coffrée en bois ou avec des panneaux métalliques et aura pour épaisseur 10 cm et sera composée de :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 300 kg

### 11. Couverture en BAP

La couverture sera exécutée en BAP de 6m qui posera sur des pannes en C de 6m avec un espacement de 1m 50 et ce dernier posera sur des fermes métalliques espacées de 3m 50 et le tout assemblé par cordon de soudure, boulon, crochet.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 12. Enduit au mortier en ciment

Les murs intérieurs seront enduits au mortier en ciment lisse avec des coins en équerre, dosé à 300kg/ m<sup>3</sup> et sera composé de :

Sable fin : 0,400m<sup>3</sup>

Ciment : 300 kg

La qualité du crépissage sera soumise à la vérification intégrale du maitre d'œuvre pour s'assurer de la dureté du crépissage et le non-respect de cette qualité se sanctionnera par une démolition et refait aux frais de l'entrepreneur.

## 13. Plafond sur gitage en bois

Le plafond sera exécuté en feuille de unalite et posé sur un gitage en bois de 4 x 11cm lequel sera posé sur la charpente et les maille du gitage seront de 60cm x 60 cm ainsi que les lattes couvre joint respectera la même maille et la mise à niveau du plafond doit être effectué avec un niveau fuel pour plus des précisions dans l'exécution de la surface horizontale.

## 14. Baie

Les portes seront métalliques demi vitrées et le bas en tôles de 1,2mm. Les serrures seront de marque Orlando GM. Les portes seront fabriquées en tube carrée, tandis que les fenêtres seront fabriquées dans les mêmes matériaux que les portes mais ces derniers seront vitrés ouvertes de l'extérieur et les vitres seront de 4mm d'épaisseur. Après soudure une pose d'anti rouille et d'une peinture de couleur grise sera mise

## 15. Pavement lisse

Le pavement sera en béton et aspergé d'une barbotine de 5mm bien lissée et les jonctions seront tracées avec une latte pour dompter la fissuration.

## 16. Enduit

Les murs seront traités à la chaux avec des couteaux mastique pour une régularité des parois en suite une application à mi-hauteur de la peinture lavable et une peinture à huile appliquée sur le bas du mur sur la moitié de la hauteur vers le bas.

## 18. Plomberie

Alimentation en eau provenant d'un puit aménagé, se fera en tuyaux galvanise de 3/4 avec tous les accessoires, les raccords entre tuyaux se feront par filetage, fil de chanvre avec pite d'étanchéité et un test de pression sera effectué avant la mise en service.

Évacuation, au départ des WC avec des tuyaux en PVC collé de 110 et pour les lavabos en PVC collé de 40 l'ensemble sera raccordé à deux chambres de 0.5x0.5x0.5 en maçonneries recouvertes d'une dalle en béton.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 19. Peinture sur mur et plafond

Les murs recevront sur les parties enduites une couche d'imprégnation à la chaux et deux couches de peinture à l'eau dont le ton sera précisé à l'exécution. Avant passage de la chaux, les surfaces devront être brossées et débarrassées de toute impureté.

Les trous seront fermés. Il faut prévoir une bande de peinture à l'huile de 15 cm sur la partie basse du mur intérieur du bâtiment imitant ainsi une plinthe.

Le faux-plafond recevra une couche d'imprégnation à la chaux et sera enduit de 2 couches de peinture à l'eau. Les surfaces seront préalablement débarrassées de toute aspérité et les trous fermés avec du mastic.

## 20. Peinture sur menuiserie bois et ouverture

Pour les planches de rive et les baguettes décoratives, 2 couches de peinture à l'huile seront exécutées. Le ton sera précisé lors de l'exécution.

Avant toute application de peinture, les surfaces devront être brossées pour enlever toutes les aspérités. Toutes les déformations et trous seront fermés.

## 20. Les travaux d'aménagement extérieur

Ils concernent toute les actions menées dans la parcelle telle que l'épandage du gravier, la plantation de la pelouse et des fleurs, la pose des bordures ainsi que le pavé, et la construction des drains pour recueillir de l'eau vers l'extérieure de la concession.

## 3 - Choix de l'emplacement

La zone territoriale choisie pour l'emplacement de l'école secondaire est localisée dans le village Kipopo, groupement Inakiluba, Chefferie Kaponda.

Le groupement a planifié un nouveau plan de lotissement de 40 hectares où sera érigé entre autre :

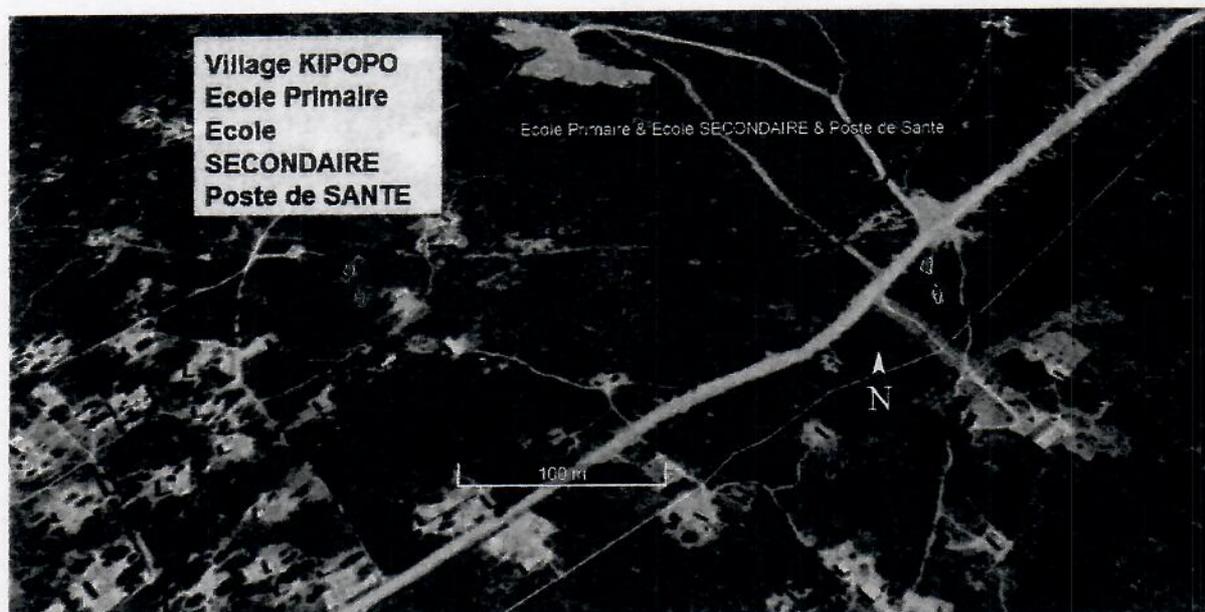
- Bureaux administratifs du groupement,
- Ecole Primaire,
- Ecole Secondaire,
- Poste de Santé,
- Stade....

Le sommet de référence de cette concession en attendant la délimitation exacte par le cadastre est :

-

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	39.79	-11	34	29.59
SURFACE du nouveau lotissement : 40 hectares						



## 4 - De la gestion de l'eau

Les besoins d'eau de l'école sont :

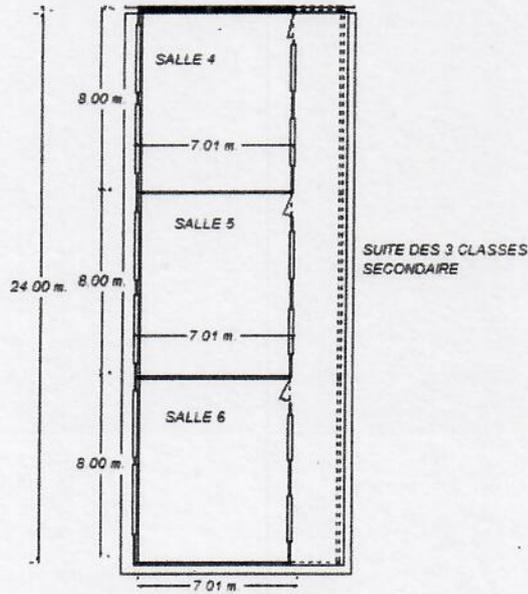
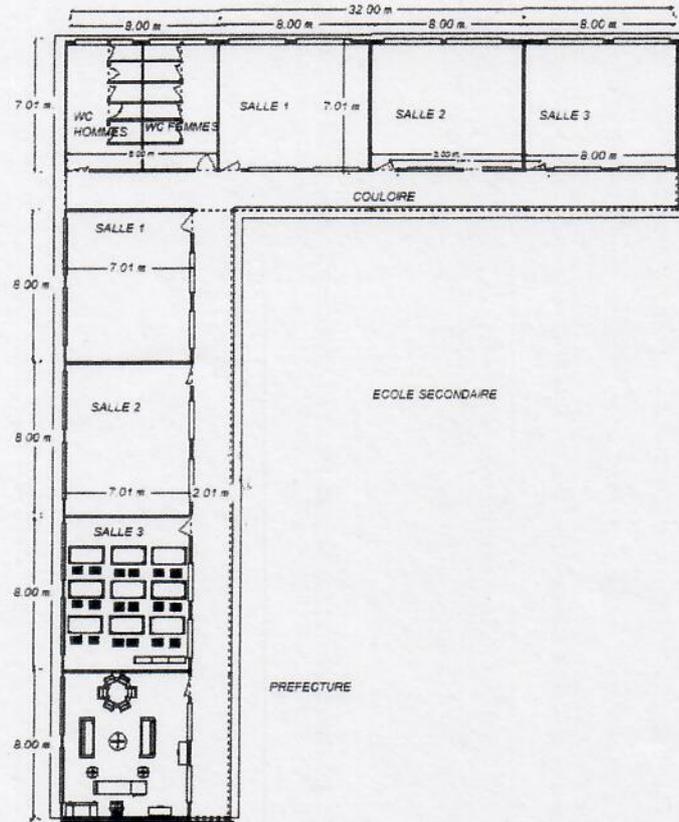
- La consommation des élèves et corps enseignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles des classes et bureau

Ce besoin sera assuré par un puit foré et aménagé dans l'enceinte de l'école de même type que ceux du projet 2. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée dans la rivière.

## 5 - Plan de Construction

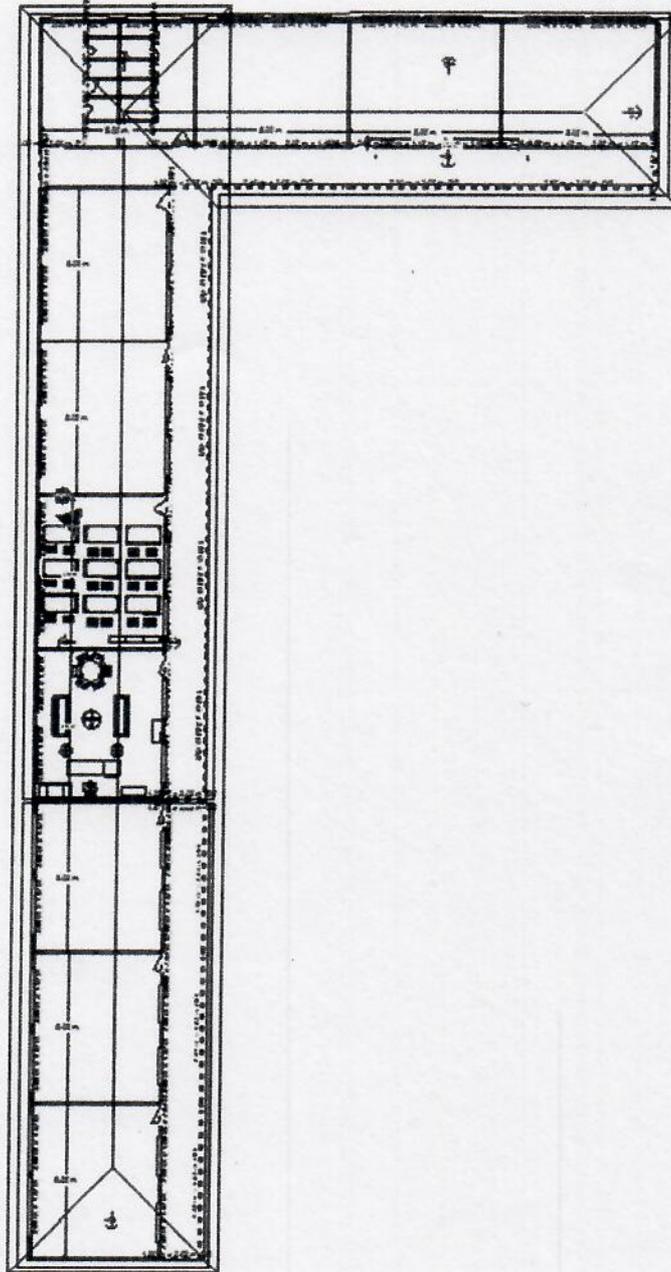
*[Handwritten signatures and marks]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



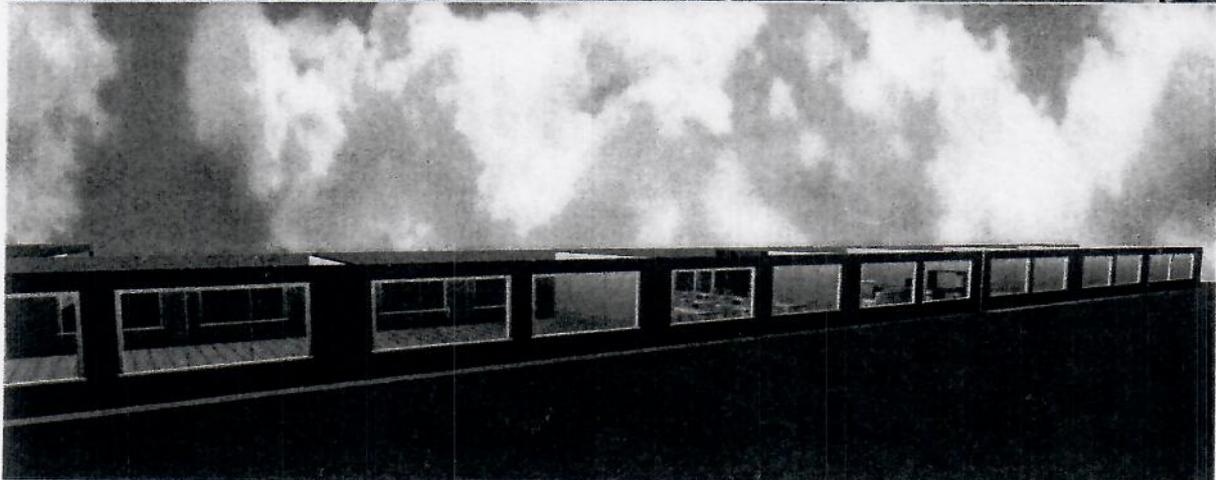
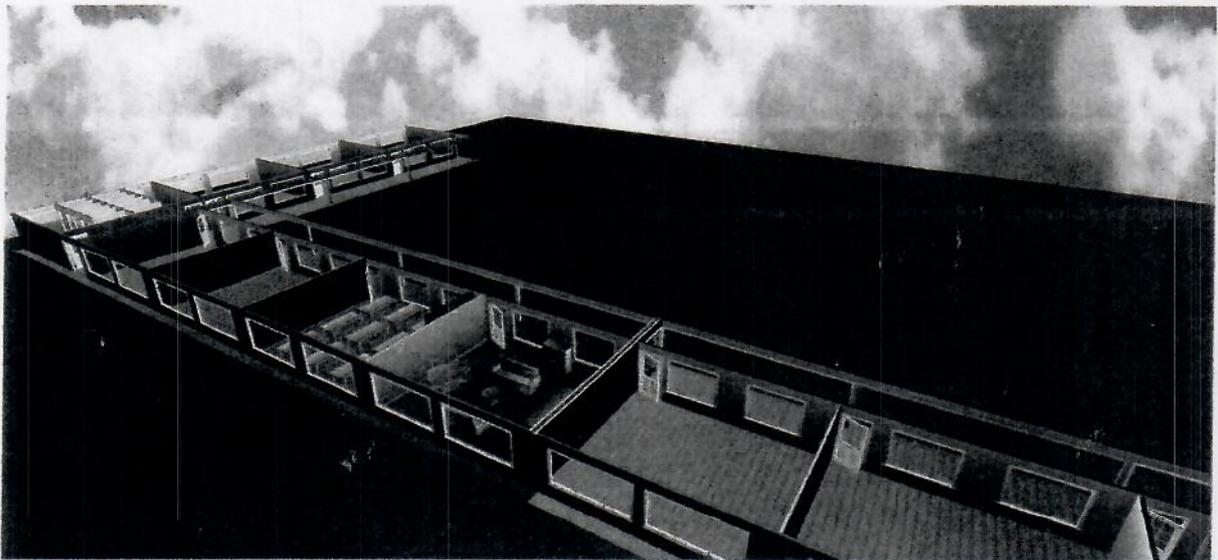
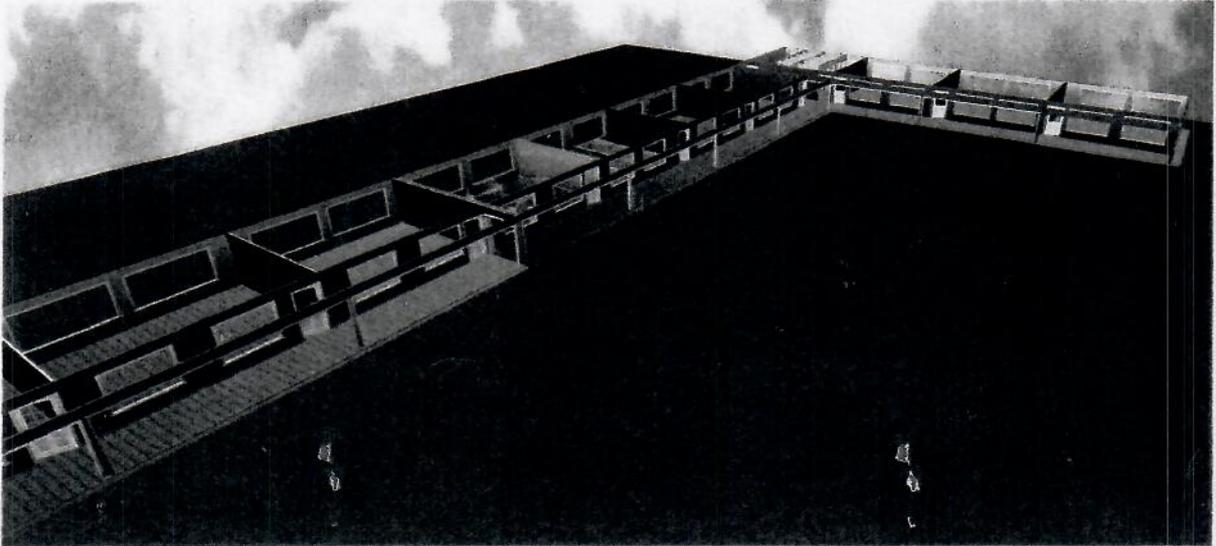
*Handwritten signatures and notes at the bottom of the page.*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



*Handwritten signatures and notes:*  
R ✓ De → n tunnel 9 b it m

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

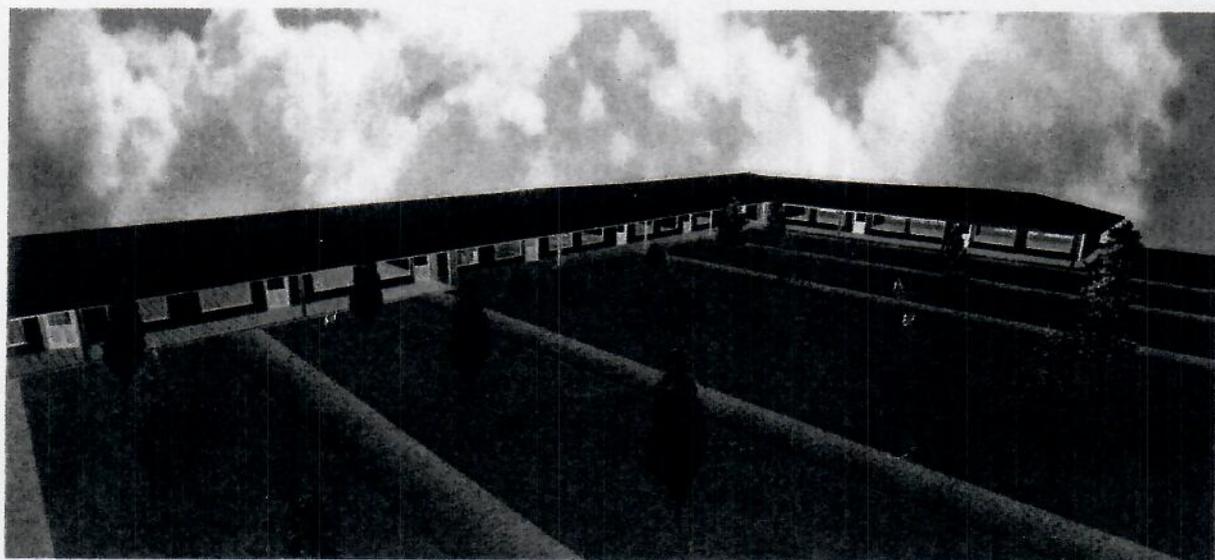
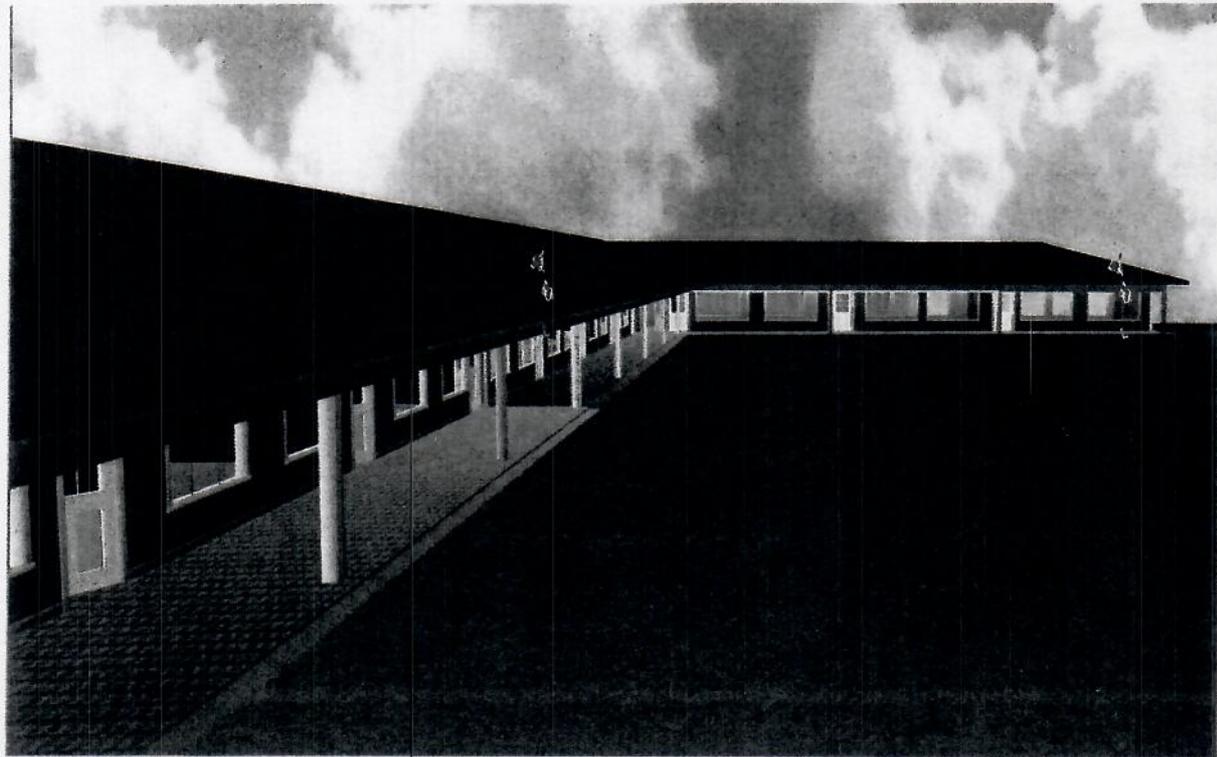


*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

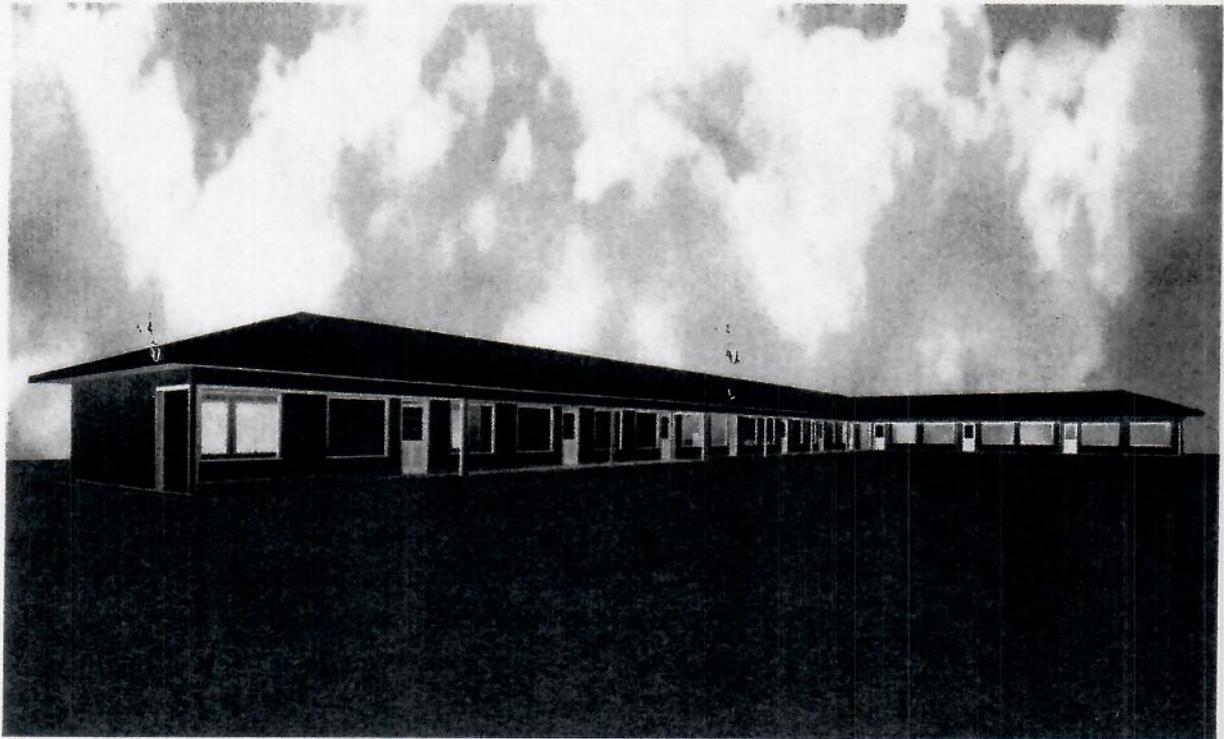
*[Handwritten signature]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



*[Handwritten signatures and initials]*

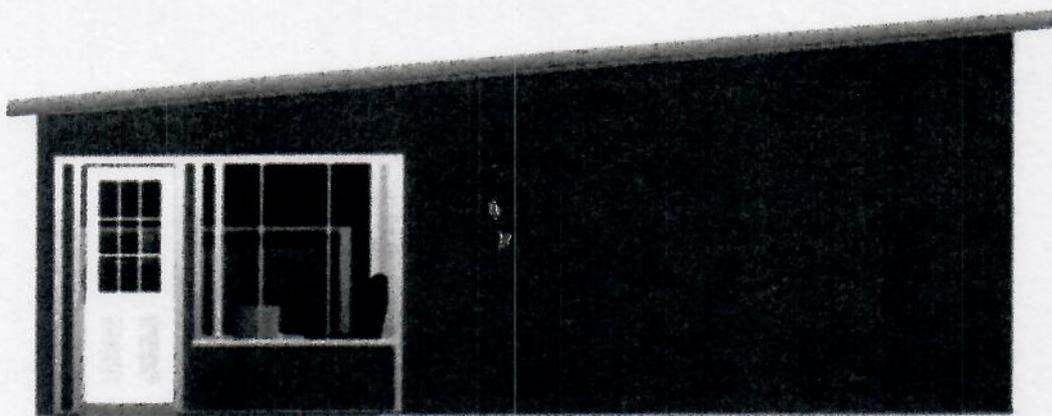
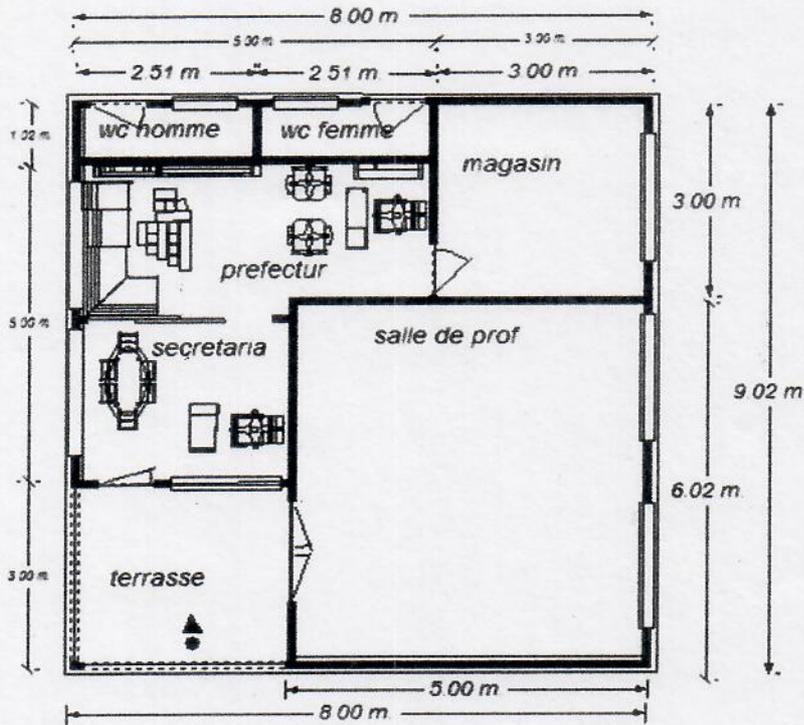
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

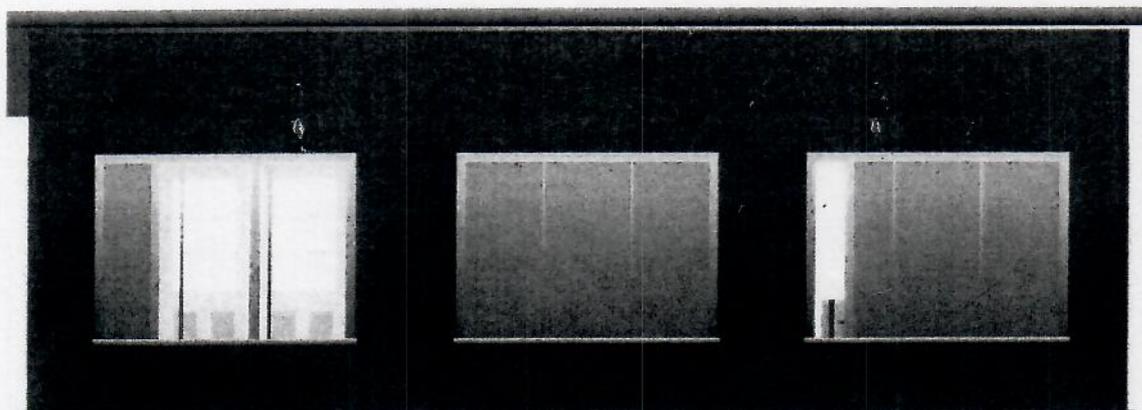
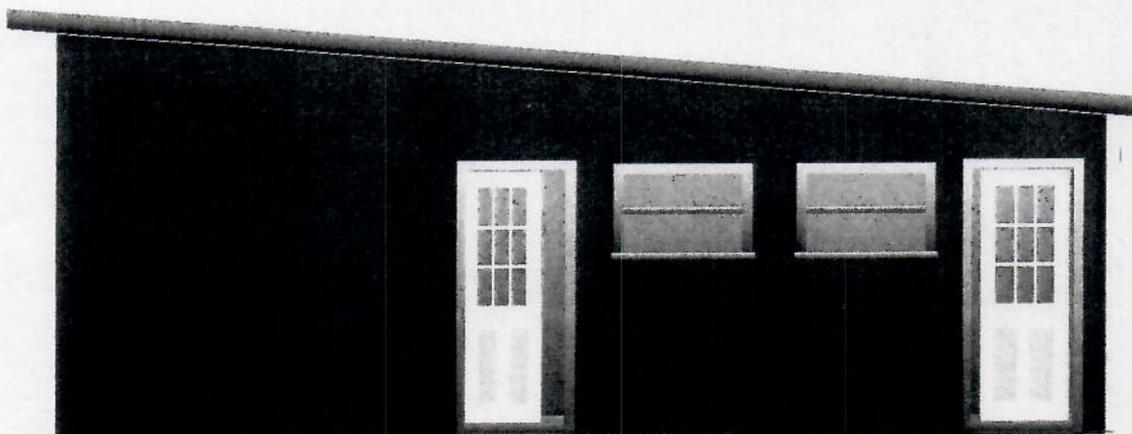
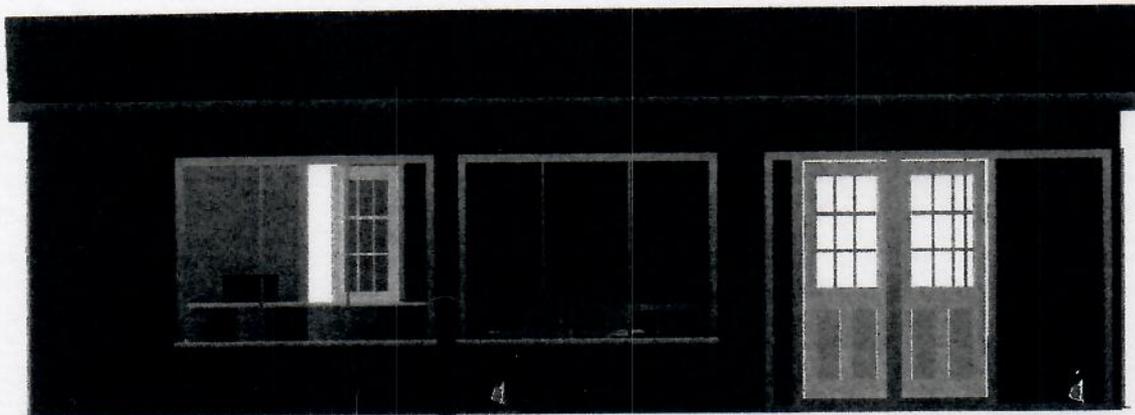
## PLAN BATIMENT ADMINISTRATIF



Façade principale

*[Handwritten signatures and notes at the bottom of the page]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



*Handwritten signatures and initials:* M<sup>e</sup>, M, J. M. S. K. 7

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 6 – Coûts Investissements

### 6.1. Coût de construction (école secondaire de 9 classes, 1 bureau, salle de prof, toilette et Fosse septique)

LIBELLE		QTE	UNITE	PU \$	PT \$
Implantation		1	Ft	800,00	800,00
<b>Fondation 300 m x 0,5 m x 0,8 m</b>					
fouille de fondation		95,25	m3	10,00	952,50
remblayage et compactage		508	m3	18,00	9144,00
béton de propreté (150kg/M3)		9,525	m3	155,00	1476,38
moellon en m3		152,4	m3	30,00	4572,00
sable fin en m3		50,8	m3	30,00	1524,00
sable lave en m3		25,4	m3	70,00	1778,00
ciment en sac de 50 kg		259,08	pce	11,70	3031,24
<b>Chape de 300 x 0,1 x 0,53 a 250kg/m3 16m3</b>					
ciment en sac de 50 kg		101,6	pce	11,7	1188,72
sable lave en m3		8,128	m3	70	568,96
gravier en m3		16,256	m3	72,00	1170,43
<b>Pavement 75 m3</b>					
sable lave en m3		38,1	m3	70	2667,00
gravier en m3		76,2	m3	72,00	5486,40
ciment en sac de 50 kg		571,5	pce	11,7	6686,55
<b>Elevation de mur</b>					
brique		12700	pce	1,20	15240,00
ciment en sac de 50 kg		228,6	pce	11,70	2674,62
sable fin en m3		30,48	m3	30,00	914,40
sable lave en m3		15,24	m3	72,00	1097,28
<b>lindeau et colonne 30m3</b>					
gravier		30,48	m3	72,00	2194,56
sable conc		15,24	m3	70,00	1066,80

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

ciment en sac de 50 kg	267	pce	11,70	3123,90
fer rond de 12mm	330	pce	7,00	2310,00
fer rond de 8 mm	254	pce	3,50	889,00
bois de coffrage	100	pce	14,00	1400,00

## Enduit 52m3

sable lave en m3	21	m3	70,00	1470,00
sable fin	42	m3	30,00	1260,00
ciment en sac de 50 kg	410	pce	11,70	4797,00

## Couverture

Tube rectangulaire de 80 x 40 mm	185	pce	40,00	7400,00
Panne	154	pce	40,00	6160,00
Bac auto portant	220	pce	45,00	9900,00
tôle faitière	42	pce	25,00	1050,00
vis auto taraudeuse	6	bte	25,00	150,00

## Porte et Fenêtre

Porte métallique vitrée	10	pce	350,00	3500,00
porte intérieure	3	Pce	180,00	540,00
porte pour toilette	14	Pce	120,00	1680,00
porte grillage	2	Pce	140,00	280,00
fenêtre 2 m x 2 m salle de classe	36	Pce	300,00	10800,00
fenêtre 0,6 x 1,2 m pour toilette	6	Pce	80,00	480,00
fenêtre bureau 1,2 x 1,8 m	3	Pce	120	360,00

## Plafond d'une superficie de 1100m2

Unalite de 1,22 x 2,44 m	317,5	pce	14	4445,00
bois d'encadrement	650	pce	10	6500,00
clous	150	pce	3	450,00

## Peinture

peinture sur 1400m2	1400	m <sup>2</sup>	3,5	4900,00
---------------------	------	----------------	-----	---------

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

<b>Plomberie</b>					
tuyau pvc 110 30m : 6 = 6 pièces	10	pce	25	250,00	
tuyau pvc 60mm x 240m : 6 = 40 pieces	30	pce	20	600,00	
tuyau 3/4	10	pce	20	200,00	
WC	12	pce	30	360,00	
cuve	1	pce	100	100,00	
urinoir	8	pce	30	240,00	
accessoires plomberie	1	unité	1000	1500,00	
<b>Fosse + puit perdue</b>					
	1	unité	4000	4000,00	
<b>Cout total de la main d'œuvre</b>					
	1		40 100,00	<b>40 100,00</b>	
<b>Cout total de l'œuvre</b>					
			<b>185 428,00</b>		

## 6.2. Cout des équipements

	QTE	UNITE	PU \$	PT \$
<b>LIBELLE</b>				
<b>Equipement Classes</b>				
Banc pupitre	220	pce	90,00	19800,00
Table + Chaises enseignant	9	pce	200,00	1800,00
<b>Equipement bureau</b>				
Table bureau + Fauteuil Préfet	1	Pce	400	400,00
Armoire bureau Préfet	1	Pce	150	150,00
Chaises visiteurs bureau Préfet	3	Pce	70,00	210,00
Table salle de réunion	6	Pce	150,00	900,00
Chaise salle de réunion	20	Pce	20,00	400,00
Armoire réserve	8	Pce	150,00	1200,00
Ordinateur desk top	2	Pce	900,00	1800,00
Photocopieuse	2	pce	400,00	800,00
Système solaire	1	kit	2000,00	2000,00
Matériel didactique & Fourniture bureau	1	Ft	1500,00	1500,00
<b>TOTAL</b>				<b>30 960,00</b>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 6.3. Travaux aménagement forage d'eau

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	80	80	6 400
2	Citerne 5000 litres	pce	1	1200	1200
3	Structure métallique	pce	1	2000	2000
5	pompe solaire complète débit 2 m3/h	pce	1	4000	4000
<b>TOTAL</b>				<b>13 600</b>	

**Le cout total des investissements est 230 000 USD**

## 7- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction d'une école secondaire au village kipopo sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

230 000 USD: 1er semestre 2024

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 05. PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRE ECOLES PRIMAIRES

### 1 - Présentation et objectifs du Projet

#### 1.1 Introduction

Lors des enquêtes socioéconomiques effectuées dans la zone affectée par nos activités et analyses de l'évaluation des besoins prioritaires des populations, l'éducation a été identifiée comme un besoin prioritaire.

En effet il ressort du résultat de ces enquêtes que dans le groupement Inakiluba, il existe des écoles primaires mais sont souvent privées ou non viables et surpeuplées, ce qui empêche la gratuité de l'enseignement dans ce coin.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

#### 1.2 Objectifs du projet

Idem projet 4

#### 1.3 Exécution du projet

Le projet sera financé par l'entreprise minière et exécuté par une entreprise privée congolaise sous la supervision et le contrôle du comité local de suivi du cahier des charges. Le contrat d'ouvrage sera signé entre l'entrepreneur et l'entreprise minière.

## 2- Description techniques du projet

### 2.1 Introduction

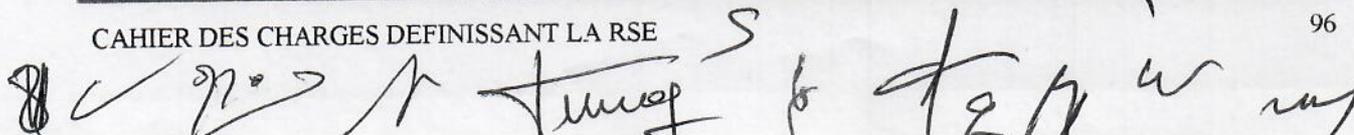
En tenant compte du besoin actuel en capacité d'accueil des enfants de l'école primaire, ainsi que du besoin futur, chaque école à construire sera constituée de :

- 2 blocs de salle de classe avec chacun 3 salles de classes de 7 m X 7 m + sanitaire
- Un bâtiment administratif composé du bureau du directeur, de la réserve ainsi que de la salle des enseignants.

### 2.2 Constances des travaux et spécifications techniques particulières

#### CONCEPTION DE L ECOLE :

- SIX SALLES DE CLASSE
- 12 TOILETTES FILLES ET GARCONS
- UN BUREAU DU DIRECTEUR



# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- UNE SALLE DE REUNION
- UN DEPOT
- UNE FOSSE EPTIQUE

DESCRIPTIONS TECHNIQUES : Idem projet 12

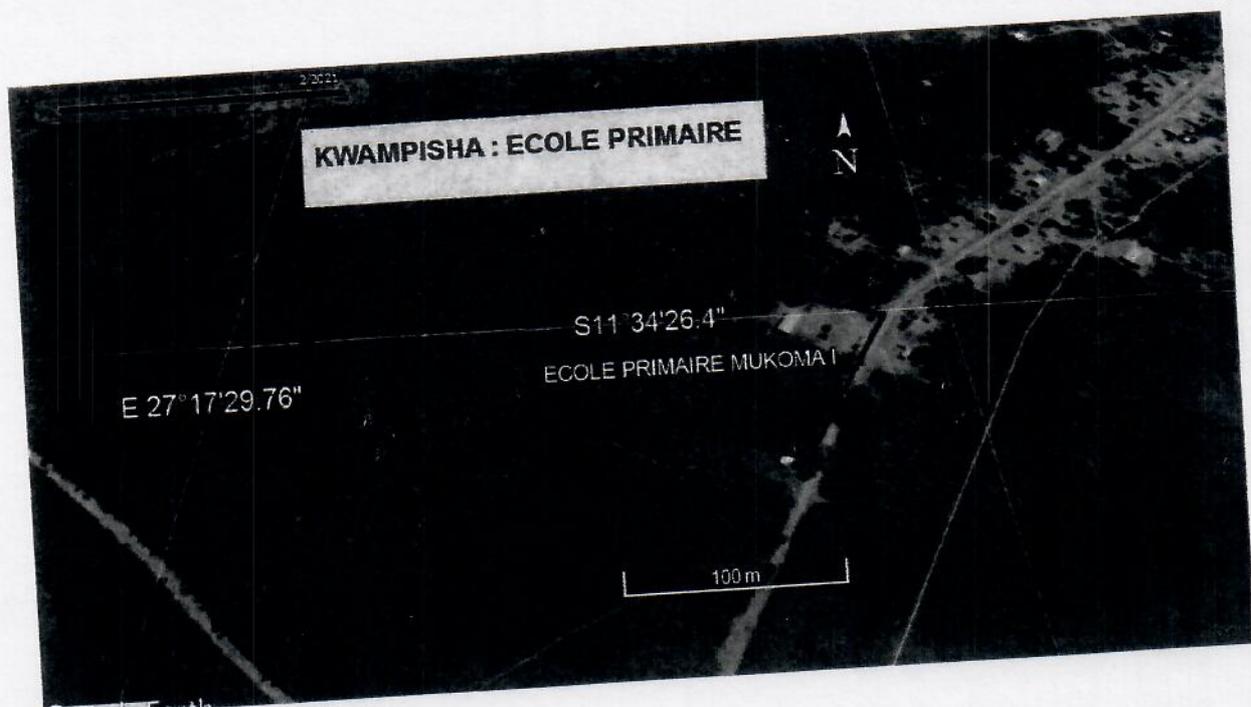
## 3 - Localisation du projet

Pour atteindre la majorité des enfants de 6 à 12 ans, les écoles primaires seront construites dans les 4 grands villages du groupement à savoir les villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma. Quant aux terrains de construction, leurs coordonnées géographiques sont données ci-dessous ;

### A. VILLAGE KWAMPISHA

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	17	39.79	-11	34	29.59
B	27	17	30.59	-11	34	26.15
C	27	17	32.64	-11	34	23.11
D	27	17	41.60	-11	34	26.45

**SURFACE D'EP MUKOMA I : 3324 m<sup>2</sup>**



### B. VILLAGE KIPOPO

Dans la même concession que l'école secondaire

CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA RSE

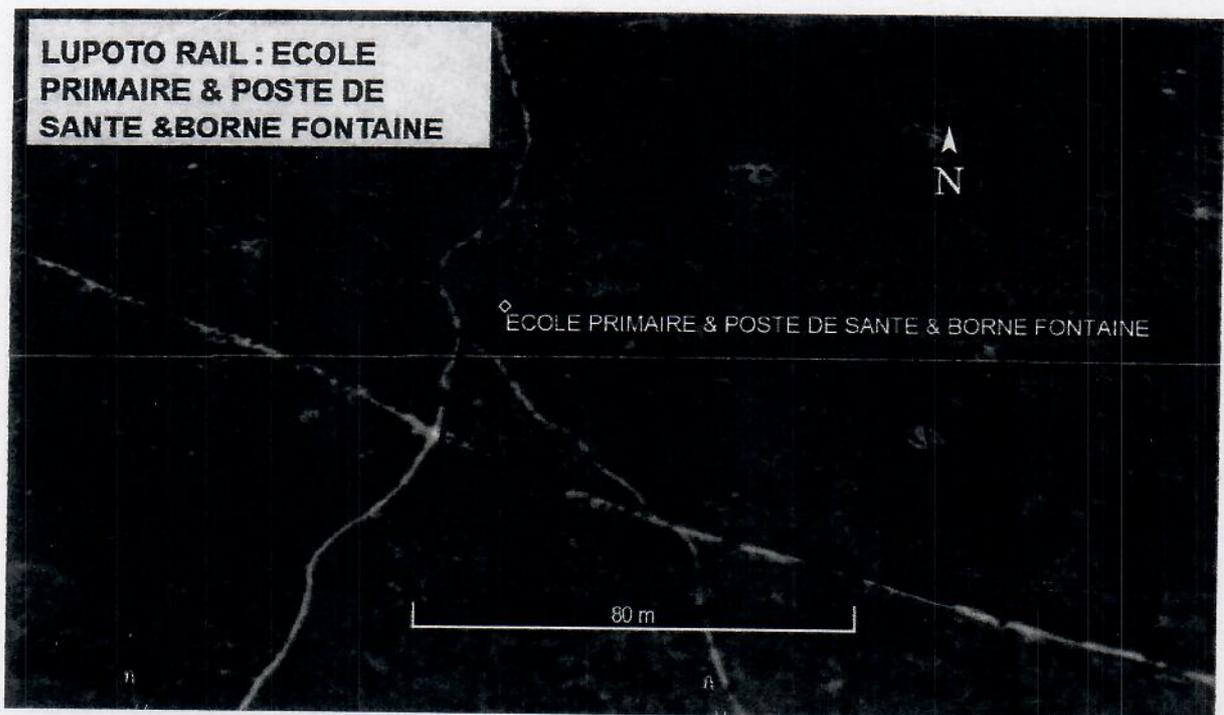
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## C. VILLAGE LUPOTO RAIL

Une concession a été choisie pour abriter l'école primaire, le poste de santé et la borne fontaine de l'école. Les coordonnées des sommets de cette concession sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	13	55.24	-11	34	53.08
B	27	13	55.20	-11	34	49.88
C	27	13	58.55	-11	34	54.38
D	27	13	58.56	-11	34	51.13

**SURFACE Borne F. ECOLE PRIMAIRE UN POSTE DE SANTE ET BORNE FONTAINE ECOLE : 10.000m2**



### 4 - De la gestion de l'eau

Les besoins d'eau de l'école sont :

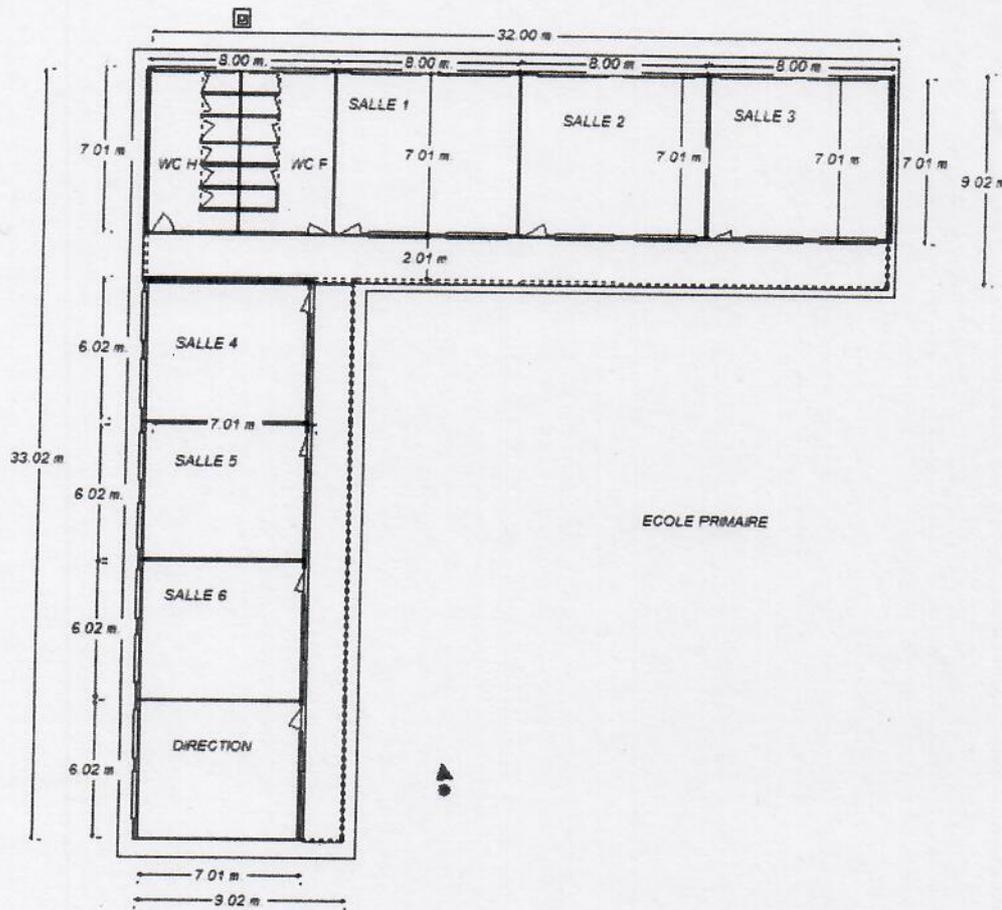
- La consommation des élèves et corps enseignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles des classes et bureau

Ce besoin sera assuré par un puits foré et aménagé dans l'enceinte de l'école. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puits perdu. Les eaux de

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

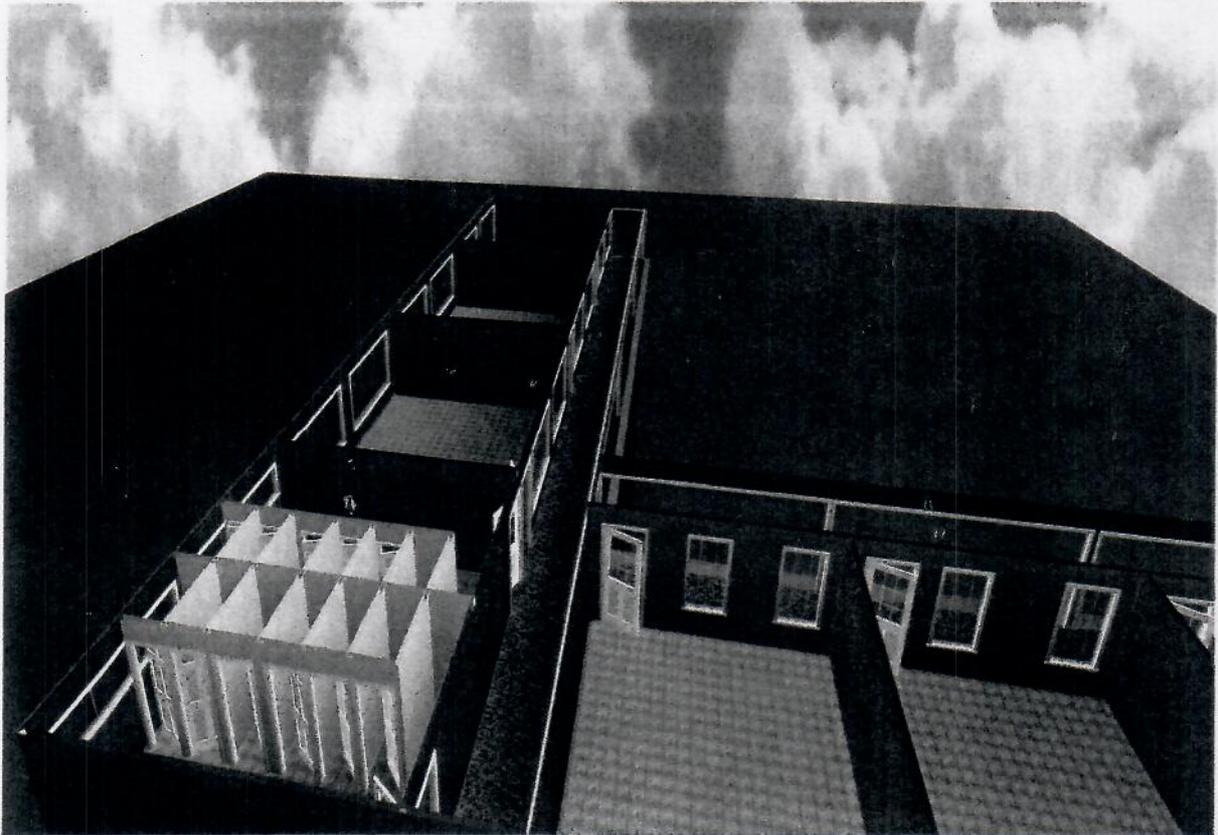
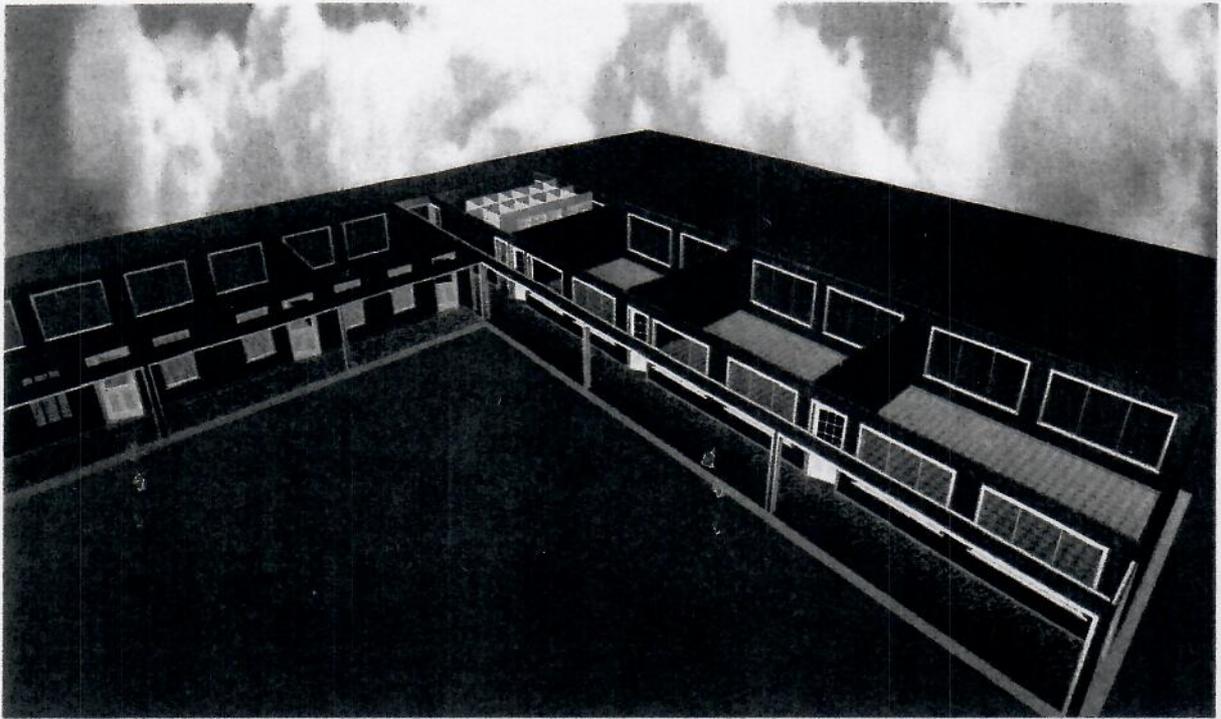
ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée dans la rivière.

## 5 - Plan de Construction



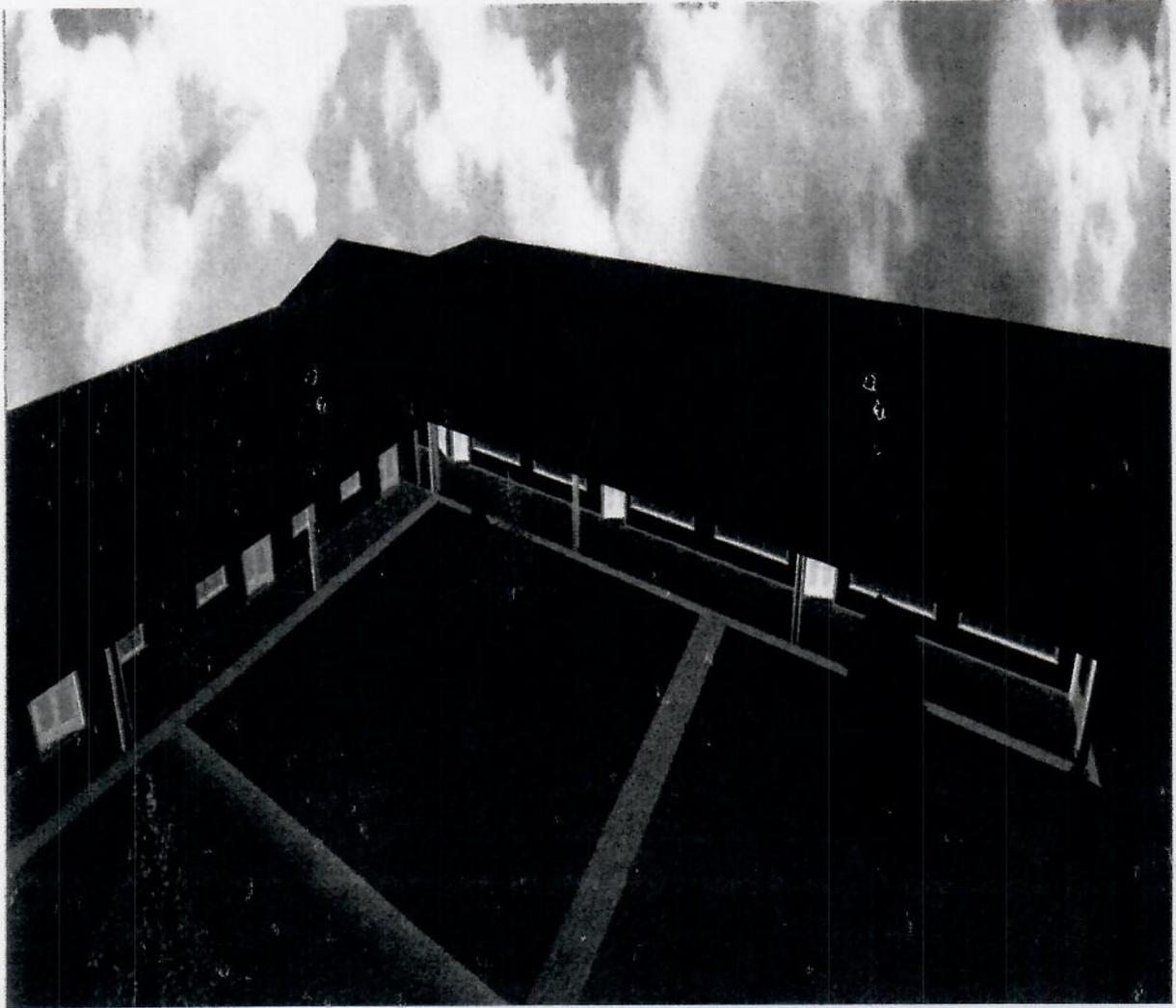
*[Handwritten signatures and initials]*

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



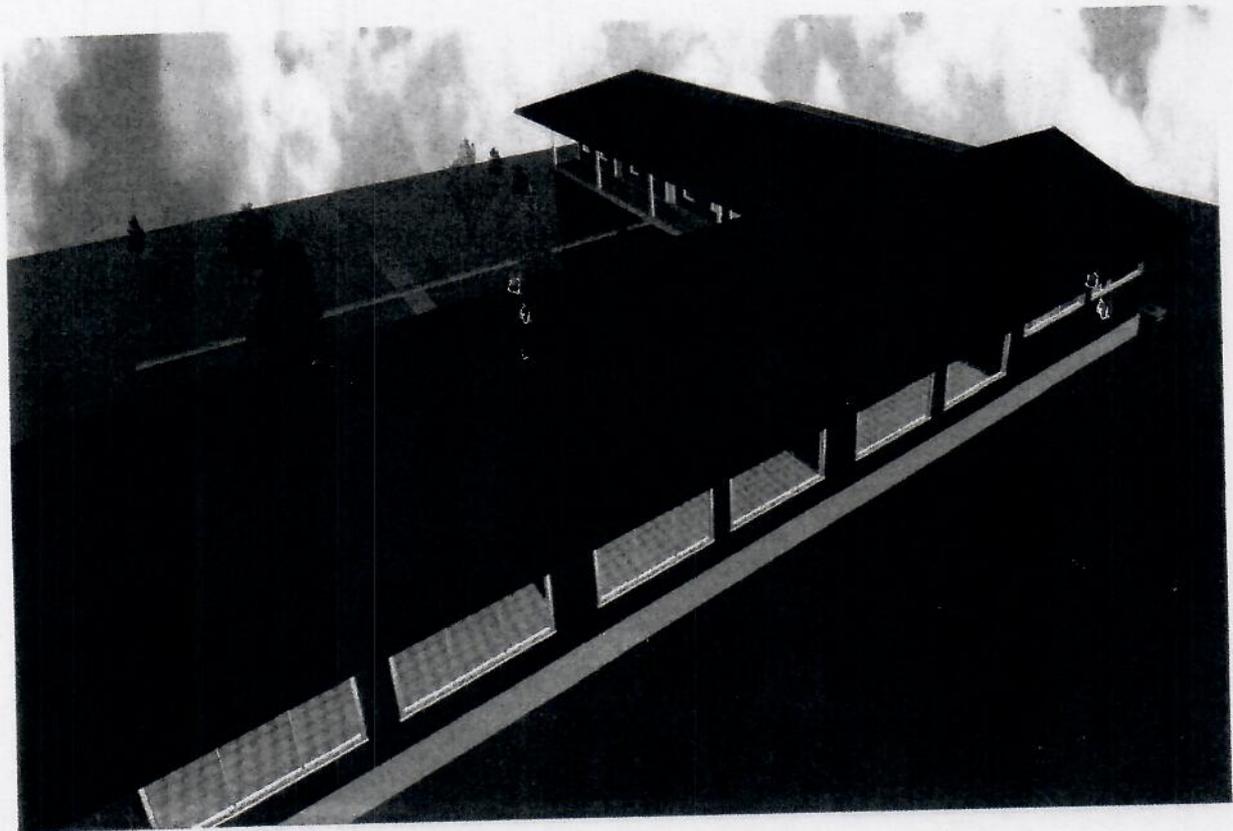
*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)**



8 ✓ *[Handwritten signatures]* 101

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## 6 – Coûts Investissements

### 6.1. Coût de construction (école Primaire de 6 classes, 1 bureau, toilette, Fosse septique)

LIBELLE		QTE	UNITE	PU \$	PT \$
Implantation		1	Ft	800,00	800,00
<b>Fondation</b>	<b>300 m x 0,5 m x 0,8 m</b>				
	fouille de fondation	75	m3	10,00	750,00
	remblayage et compactage	400	m3	18,00	7200,00
	béton de propreté (150kg/M3)	7,5	m3	155,00	1162,50
	moellon en m3	120	m3	30,00	3600,00
	sable fin en m3	40	m3	30,00	1200,00
	sable lave en m3	20	m3	70,00	1400,00

Handwritten signatures and initials are present at the bottom of the page, including a large signature on the left and several smaller initials and marks on the right.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

ciment en sac de 50 kg	204	pce	11,70	2386,80
------------------------	-----	-----	-------	---------

<b>Chape de 300 x 0,1 x 0,53 a 250kg/m<sup>3</sup> 16m<sup>3</sup></b>					
	ciment en sac de 50 kg	80	pce	11,7	936,00
	sable lave en m <sup>3</sup>	6,4	m <sup>3</sup>	70	448,00
	gravier en m <sup>3</sup>	12,8	m <sup>3</sup>	72,00	921,60

<b>Pavement</b>	<b>75 m<sup>3</sup></b>				
	sable lave en m <sup>3</sup>	30	m <sup>3</sup>	70	2100,00
	gravier en m <sup>3</sup>	60	m <sup>3</sup>	72,00	4320,00
	ciment en sac de 50 kg	450	pce	11,7	5265,00

<b>Élévation de mur</b>	<b>salle 250 m de longueur en mur de 15cm brique de 15 x 20 x 40 cm</b>				
	brique	10000	pce	1,20	12000,00
	ciment en sac de 50 kg	180	pce	11,70	2106,00
	sable fin en m <sup>3</sup>	24	m <sup>3</sup>	30,00	720,00
	sable lave en m <sup>3</sup>	12	m <sup>3</sup>	72,00	864,00

<b>linteau et colonne 30m<sup>3</sup></b>					
	gravier	24	m <sup>3</sup>	72,00	1728,00
	sable concassé	12	m <sup>3</sup>	70,00	840,00
	ciment en sac de 50 kg	210	pce	11,70	2457,00
	fer rond de 12mm	256	pce	7,00	1792,00
	fer rond de 8 mm	200	pce	3,50	700,00
	bois de coffrage	75	pce	14,00	1050,00

<b>Enduit</b>	<b>40 m<sup>3</sup></b>				
	sable lave en m <sup>3</sup>	16	m <sup>3</sup>	70,00	1120,00
	sable fin	32	m <sup>3</sup>	30,00	960,00
	ciment en sac de 50 kg	320	pce	11,70	3744,00

<b>Couverture</b>					
	Tube rectangulaire de 80 x 40 mm	144	pce	40,00	5760,00
	Panne	120	pce	40,00	4800,00
	Bac auto portant	170	pce	45,00	7650,00
	tôle faitière	32	pce	25,00	800,00

*[Handwritten signatures and initials at the bottom of the page]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

vis auto taraudeuse	4	bte	25,00	100,00
---------------------	---	-----	-------	--------

## Porte et Fenêtre

Porte métallique vitrée	7	pce	350,00	2450,00
porte intérieure	3	pce	180,00	540,00
porte pour toilette	14	pce	120,00	1680,00
porte grillage	2	pce	140,00	280,00
fenêtre 2 m x 2 m salle de classe	24	pce	300,00	7200,00
fenêtre 0,6 x 1,2 m pour toilette	6	pce	80,00	480,00
fenêtre bureau 1,2 x 1,8 m	3	pce	120	360,00

## Plafond d'une superficie de 1100m2

Unalite de 1,22 x 2,44 m	250	pce	14	3500,00
bois d'encadrement	500	pces	10	5000,00
clous	100	kg	3	300,00

## Peinture

peinture sur 1100m2	1100	m <sup>2</sup>	3,5	3850,00
---------------------	------	----------------	-----	---------

## Plomberie

tuyau pvc 110 30m : 6 = 6 pièces	10	pce	25	250,00
tuyau pvc 60mm x 240m : 6 = 40 pieces	30	pce	20	600,00
tuyau 3/4	10	pce	20	200,00
WC	12	pce	30	360,00
cuve	1	pce	100	100,00
urinoir	8	pce	30	240,00
accessoires plomberies	1	unité	1000	1500,00

## Fosse + puit perdu

	1	unité	4000	4000,00
--	---	-------	------	---------

## cout total de la main d'œuvre

	1		34371,23	<b>34372,00</b>
--	---	--	----------	-----------------

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

<b>Cout total l'œuvre</b>	<b>148943,00</b>
---------------------------	------------------

## 6.2. Cout des équipements pour une école

<b>LIBELLE</b>	<b>QTE</b>	<b>UNITE</b>	<b>PU \$</b>	<b>PT \$</b>
----------------	------------	--------------	--------------	--------------

### Equipement Classes

Banc pupitre	160	pce	90,00	14400,00
Table + Chaises enseignant	6	pce	200,00	1200,00

### Equipement bureau

Table bureau + Fauteuil directeur	1	pce	400	400,00
Armoire bureau directeur	1	pce	150	150,00
Chaises visiteurs bureau directeur	3	pce	70,00	210,00
Table salle de réunion	4	pce	150,00	600,00
Chaise salle de réunion	15	pce	20,00	300,00
Armoire réserve	6	pce	150,00	900,00
Ordinateur desk top	1	pce	900,00	900,00
Photocopieuse	1	pce	400,00	400,00
Système solaire	1	kit	1200,00	1200,00
Matériel didactique & Fourniture bureau	1	Ft	1000,00	1000,00

<b>TOTAL</b>	<b>21660,00</b>
--------------	-----------------

**6.3. Cout travaux aménagement extérieur d'une école : 4300 USD**

**6.4. Cout total pour une école : 175 000 USD**

**6.5 Le cout total des investissements pour quatre écoles est 700 000 USD**

## 7- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction de quatre écoles primaires dans le groupement Inakiluba sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociale vis-à-vis des communautés affectées selon le calendrier suivant :

350 000 USD: 1<sup>er</sup> semestre 2022

350 000 USD: 1<sup>er</sup> semestre 2023

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 06. PROJET DE CONSTRUCTION DE QUATRE POSTES DE SANTE

*Centres de santé de référence*

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la construction de quatre postes de santé capable de prendre en charge les premiers soins des malades.

#### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

La zone territoriale de l'emplacement des postes de santé sera située dans les villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail et Mukoma et plus précisément sur les terrains dont les coordonnées géographiques des sommets sont :

##### a) Pour kipopo

X Dans la même concession que les écoles primaire et secondaire

##### b) Pour Kwampisha :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	18	7.46	-11	34	6.68
B	27	18	5.94	-11	34	5.25
C	27	18	6.96	-11	34	4.46
D	27	18	8.48	-11	34	5.77

**SURFACE POSTE DE SANTE : 2523 m<sup>2</sup>**



##### c) Pour Lupoto rail

*[Handwritten signatures and notes at the bottom of the page]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

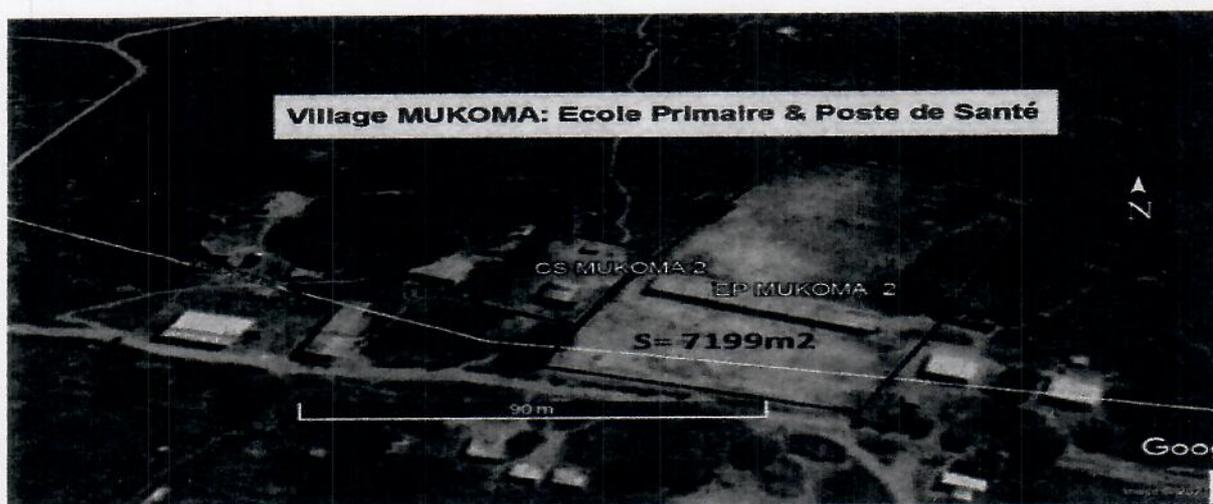
Dans la même concession que l'école primaire

## d) Pour Mukoma

### a. Poste de SANTE

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	19	32.32	-11	39	02.37
B	27	19	31.43	-11	39	02.14
C	27	19	32.17	-11	39	05.53
D	27	19	32.91	-11	39	09.91

SURFACE POSTE DE SANTE : 1432 m<sup>2</sup>



## 1.3 OBJECTIF DU PROJET

- Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité

*contribuer à l'amélioration de l'accès aux soins de santé de la population*

## 1.4. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté de grand Kipopo
- La communauté de grand kwamisha
- La communauté de grand Lupoto rail
- La communauté de grand Mukoma

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- Les populations environnantes

## 1.5. RÉALISATIONS :

Construction d'un Poste de santé qui sera composé de :

- la Salle d'attente ;
- l'Infirmierie ;
- la pharmacie ;
- le Laboratoire ;
- le cabinet de consultation ;
- la salle d'observation ;
- les 7 toilettes ;
- les 2 douches ;
- la Fosse septique ;

*Les activités d'un CS: 140m<sup>2</sup>*  
*- Réception*  
*- consultation*  
*- Soins*  
*- maternité (5 lits dont: 2 lits d'accouchés*  
*2 lits d'observation, 2 lits*  
*- laboratoire*  
*- logistique et maintenance*  
*Bureau de l'IT (12m<sup>2</sup>)*  
*" de réception (10m<sup>2</sup>)*  
*Salle de consultation (15m<sup>2</sup>)*  
*Salle de Traitement (22m<sup>2</sup>)*  
*Travaux à plâtre (2m profondeur)*

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo et Kwampisha il a été constaté ce qui suit :

A Kipopo : Il y a un centre de santé privé qui n'est pas suffisamment équipé, qui n'est pas fiable et aussi d'une capacité insuffisante.

A Mukoma : Il y a plusieurs centres de santé mais tous sont privés et non fiables.

A Lupoto rail et Kwampisha : dans ces deux villages, il n'y a aucune structure médicale fiable et les populations vont se faire soigner dans des villages voisins ou recours à la médecine traditionnelle.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé dans la communauté.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

### 2.1. DESCRIPTION DES TRAVAUX CONSTRUCTION DU POSTE DE SANTE

#### 1. Approvisionnement en matériaux

Sauf indication expresse des maitres de l'ouvrage, tous les matériaux destinés à la réalisation des travaux seront à fournir par l'entrepreneur,

Avant de passer la commande ou de constituer des approvisionnements, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément du représentant des maitres de l'ouvrage

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

des échantillons de différents matériaux qu'il compte utiliser en indiquant leur provenance et les caractéristiques requises, cela sous conditions atmosphériques favorables.

Les provenances des matériaux devront être portées à la connaissance du représentant des maitres de l'ouvrage.

L'entreprise est tenue de faire approuver par le représentant du maitre de l'ouvrage chacun des sites d'exploitation des matériaux. Seront écartés et remplacés du chantier aux frais de l'entrepreneur tous les matériaux de construction non conformes aux prescriptions et tous les matériels ou équipements ne répondant pas aux normes du maitre de l'ouvrage.

En rapport avec le tableau spécial d'évolution des tâches du chantier (planning des travaux) préalablement fournis au contrôleur, l'approvisionnement en matériaux et en matériels devra être fait de manière à couvrir les travaux prévus dans les quatorze jours à venir.

Si l'entrepreneur n'observe pas cette recommandation trois fois de suite il aura une notification de mise en garde. Cependant si il atteint cinq cas de non-respect de cette recommandation le maitre de l'ouvrage se réserve le droit d'envisager une possibilité de résiliation du contrat.

## 2. Installation chantier

L'installation de chantier comprend toutes les actions à la préparation des travaux elle comprend :

- La réalisation des voies d'accès aux sites de constructions,
- Le débroussaillage du site, le nivellement et l'assainissement du site,
- L'approvisionnement en matériels, équipement nécessaire à la réalisation du projet,
- La mobilisation des ressources humaines et tous les équipements individuels de sécurité nécessaire au bon déroulement des travaux,
- Le Replis du chantier a la fin des travaux,
- Fourniture de l'eau ainsi que de l'électricité,
- Le Gardiennage,
- Les Sanitaires,
- Les Panneaux de chantier,
- Le Nettoyage du site,
- L'Achat de tous les équipements....

Ce forfait prend en compte toutes les charges relatives à l'installation du chantier en vue de commencer les travaux et les terminer.

## 3. Implantation et piquetage

Cette partie concerne la matérialisation de tous les points relatifs à l'exécution de la construction dont il en est question ci haut. L'entrepreneur devra veiller à l'alignement des bâtiments, le niveau horizontal des constructions à l'aide des appareils de mesure pour une bonne exécution des travaux de construction ainsi qu'au respect des dimensions.

## 4. Terrassement, remblayage et compactage

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Les excavations se feront manuellement et elles auront un largeur de 50 cm une profondeur de 60 cm qui variera selon le niveau du terrain naturel et de la pente. Les terres excavées seront tenues à une bonne distance des fouilles hors de la partie concernée par les travaux. Elles serviront de remblayage autour des constructions et pour la remise ou la mise à niveau le long de la fondation et toute terre excédentaire sera dégager.

Les fonds des fouilles seront convenablement compactés avant le coulage du béton de fond et ce compactage devra être validé par le technicien. et le remblayage se fera par superposition des couches successives qui seront bien compactées de préférence au fur et à mesure que la construction avance par couche de 20 cm mouiller.

## 5. Béton de fond ou béton de propreté

Les bétons de fond ou bétons de propreté seront de dosage 150kg/m<sup>3</sup> et ils auront une composition indicative par mètre cube comme suit :

Gravier ou moellon concasser 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400m<sup>3</sup>

Ciment : 150 kg

L'épaisseur sera de 10 cm.

## 6. Fondation en moellon

La fondation en moellon sera de dosage 250 kg/m<sup>3</sup> et aura une composition indicative au mètre cube :

Moellon ou pierre : 1,2 mètre cube de pierre majoré

Sable : 0,400 mètre cube de sable

Ciment : 250 kg

La fondation en moellon aura comme détaillé sa hauteur au-dessus du sol qui sera de 40 cm et enfouis sous terre de 60 cm et aura pour épaisseur 40 cm.

## 7. Radier général ou béton de sous pavement

Après avoir effectué un remblayage compacté sur une superposition des couches de 15 cm d'épaisseur, une pose d'un sachet pour arrêter les remontés capillaires sera de rigueur. Le radier générale ou béton de sous pavement sera arrêté au Bord par un coffrage métallique et sera composé de : au mètre cube

Gravier : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 250 kg

## 8. Construction des murs en bloc de 15 cm

Les murs extérieurs et de cloisonnement seront exécutés en bloc de 40x20x15. Ils auront une épaisseur de 15cm et auront un enduit de l'intérieur et de l'extérieur.

## 9. Chainage et colonne des coins en béton armée

Afin de limiter l'évolution des fissures un chainage linteau sera obligatoirement exécuté en béton avec un coffrage métallique, ce chainage aura comme dimension 15 cm de

## **SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)**

hauteur et 20 cm de largeur ainsi que les colonnes auront les mêmes dimensions que le chaînage. Elles seront armées par des armatures de diamètre 12mm placées en maille de 15x15 cm. le béton sera de dosage 350kg/m<sup>3</sup> avec comme composition :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 350 kg

### **10. Béton attente charpente**

Pour une bonne pose de la charpente un béton dosé a 300 kg/m<sup>3</sup> sera coulée sur la hauteur finale de la construction celle-ci pourra bien supporter la charpente métallique et sera coffrée en bois ou avec des panneaux métalliques et aura pour épaisseur 10 cm et sera composée de :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 300 kg .

### **11. Couverture en BAP**

La couverture sera exécutée en BAP de 6m qui posera sur des pannes en C de 6m avec un espacement de 1m 50 et ce dernier posera sur des fermes métalliques espacées de 3m 50 et le tout assemblé par cordon de soudure, boulon, crochet.

### **12. Enduit au mortier en ciment**

Les murs intérieurs seront enduits au mortier en ciment lisse avec des coins en équerre, dosé à 300kg/ m<sup>3</sup> et sera composé de :

Sable fin : 0,400m<sup>3</sup>

Ciment : 300 kg

La qualité du crépissage sera soumise à la vérification intégrale du maitre d'œuvre pour s'assurer de la dureté du crépissage et le non-respect de cette qualité se sanctionnera par une démolition et refait aux frais de l'entrepreneur.

### **13. Plafond sur gitage en bois**

Le plafond sera exécuté en feuille de unalite et posés sur un gitage en bois de 4 x 11cm lequel sera posé sur la charpente et les maille du gitage seront de 60cm x 60 cm ainsi que les lattes couvre joint respectera la même maille et la mise à niveau du plafond doit être effectué avec un niveau fuel pour plus des précisions dans l'exécution de la surface horizontale.

### **14. Baie**

Les portes seront métalliques demi vitré et le bas en tôles de 1,2mm. Les serrures seront de marque Orlando GM. Les portes seront fabriquées en tube carré, tandis que les fenêtres seront fabriquées dans les mêmes matériaux que les portes mais ces derniers seront vitrés ouvertes de l'extérieur et les vitres seront de 4mm d'épaisseur. Après soudure une pose d'anti rouille et d'une peinture de couleur grise sera mise

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 15. Pavement carrelé

Le pavement sera en béton sur lequel sera posé un carrelage de 60 x 60 cm bien alignée.

## 16. Enduit

Les murs seront traités au plâtre gyproc avec des couteaux mastiques pour une régularité des parois et ensuite de la peinture lavable sera appliquée.

## 17. Eclairage

Une installation électrique sera exécutée et comprendra :  
une installation du circuit électrique en 220v et une en 12 v pour une alimentation indépendante .

## 18. Plomberie

L'alimentation en eau provenant d'un puit foré, se fera en tuyaux de 3/4 , 1/2 , 1" et 1 " 1/2 avec tous les accessoires, les raccordements entre tuyaux se feront par filetage, fil de chanvre avec pite d'étanchéité et un test de pression sera effectué avant la mise en service.

L'Évacuation, au départ des WC sera réalisée en tuyaux PVC collé de 110 et pour les lavabos en PVC collé de 40. L'ensemble sera raccordé à deux chambres de 0.5x0.5x0.5 m en maçonnerie recouverte d'une dalle en béton.

## 19. Peinture sur mur et plafond

Les murs recevront sur les parties enduites une couche d'imprégnation à la gyproc et deux couches de peinture à l'eau lavable.

## 20. Peinture sur menuiserie bois et ouverture

Pour les planches de rive et les baguettes décoratives, 2 couches de peinture à l'huile seront exécutées. Le ton sera précisé lors de l'exécution.

Avant toute application de peinture, les surfaces devront être brossées pour enlever toutes les aspérités. Toutes les déformations et trous seront fermés.

## 21. Les travaux d'aménagement extérieur

Ils concernent toute les actions menées dans la parcelle telle que l'épandage du gravier, la plantation de la pelouse et des fleurs, la pose des bordures ainsi que le pavé, et la construction des drains pour recueillir de l'eau vers l'extérieure de la concession.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

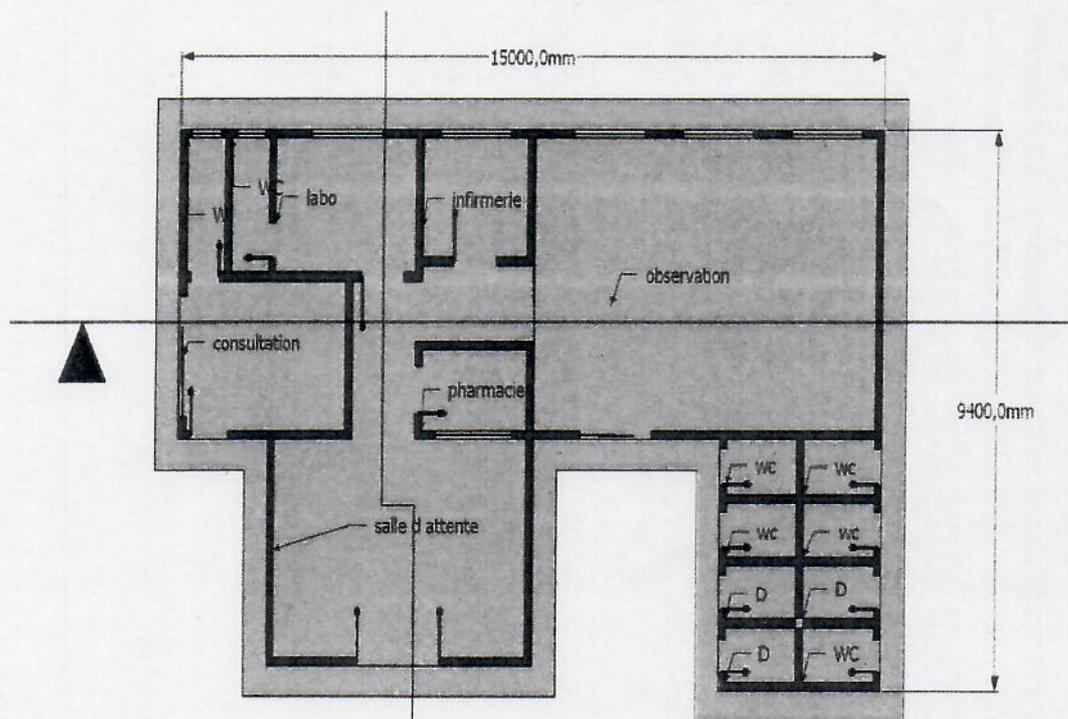
## 3 - De la gestion de l'eau

Les besoins d'eau du poste de santé sont :

- La consommation des malades et du corps soignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles et cabinets
- 

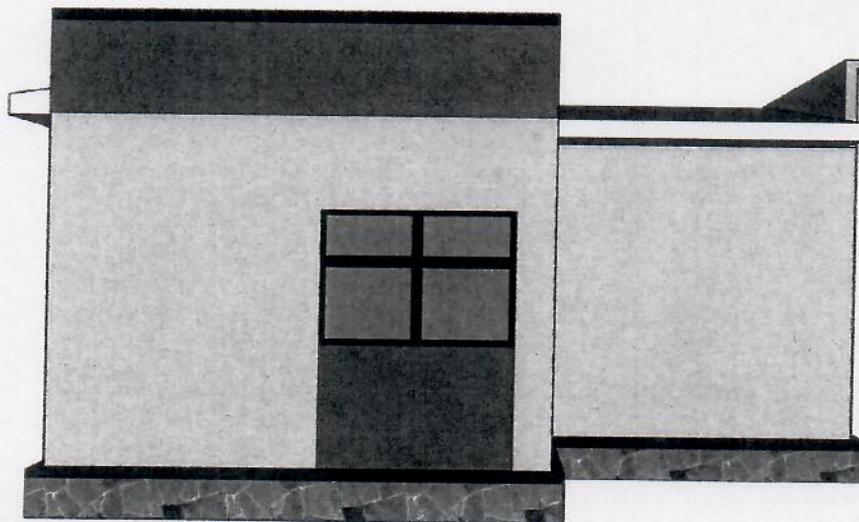
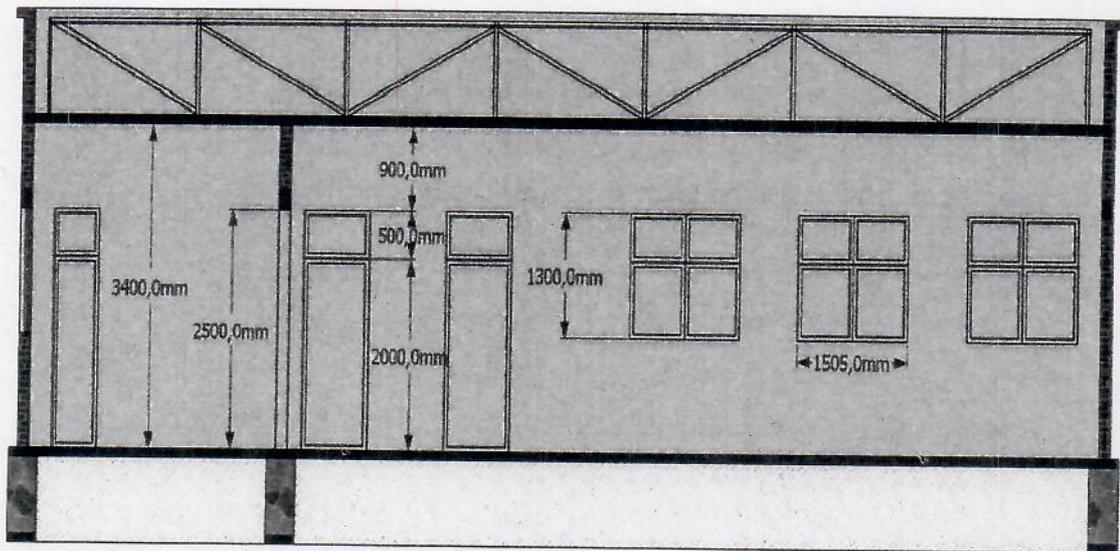
Ce besoin sera assuré par un puit foré, aménagé et doté d'une pompe solaire qui sera placé dans l'enceinte du poste. Ce puit sera réalisé en tenant de toutes les spécifications techniques comme ceux du projet 2. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée vers la rivière.

## 4 - Plan de Construction



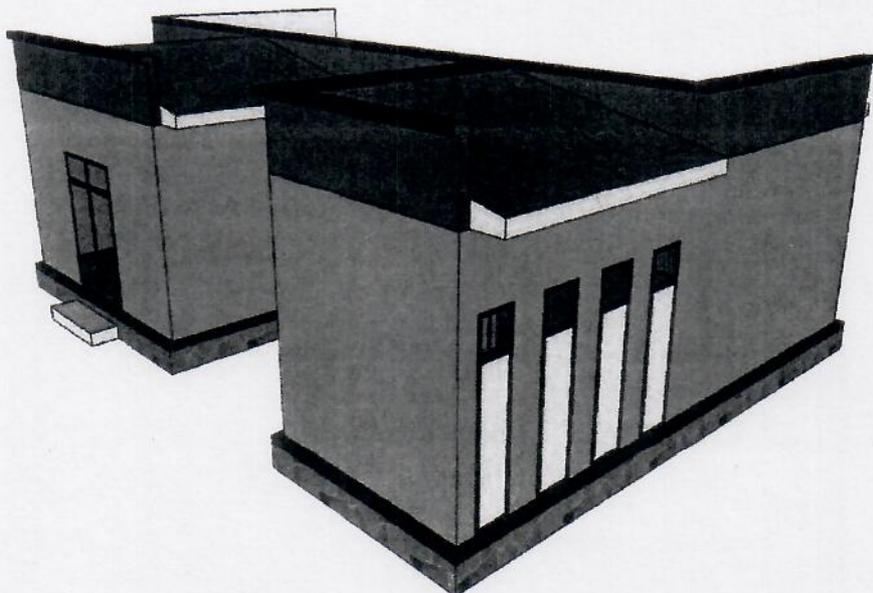
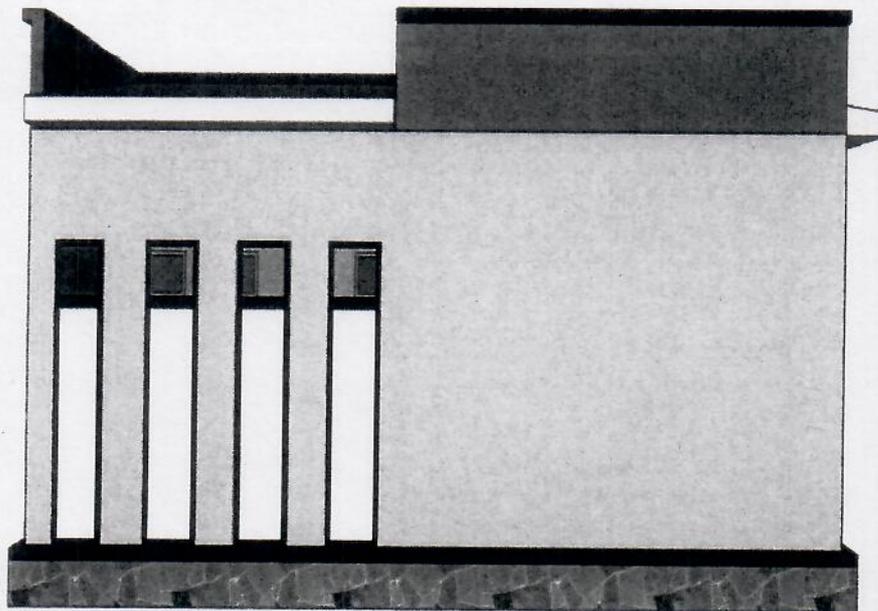
*[Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including names like 'Muey' and 'Suy']*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

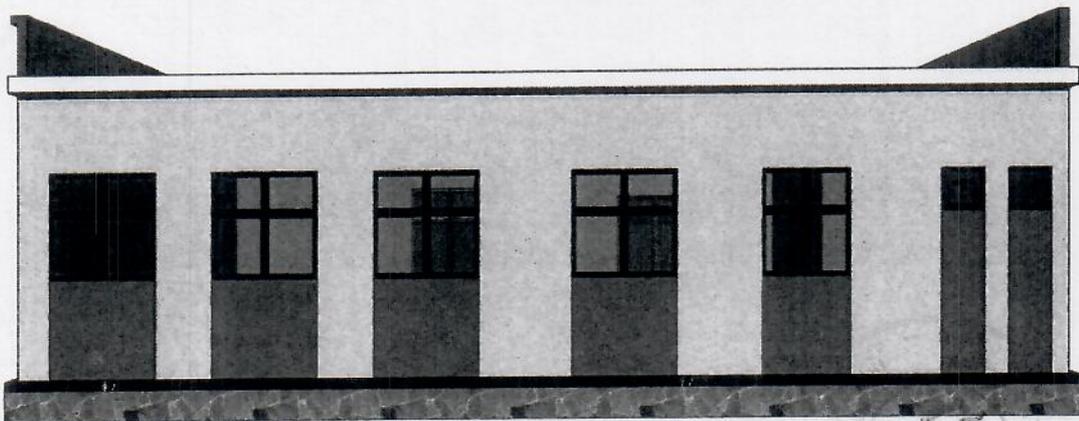
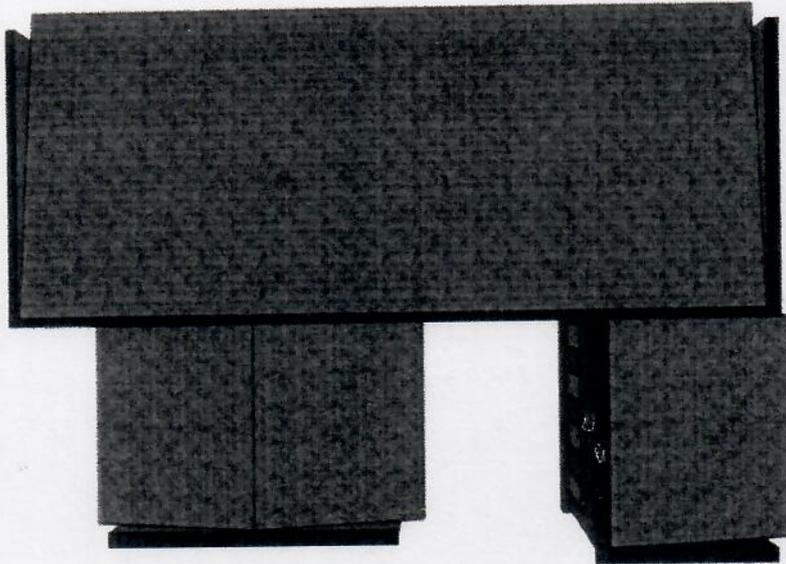


*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

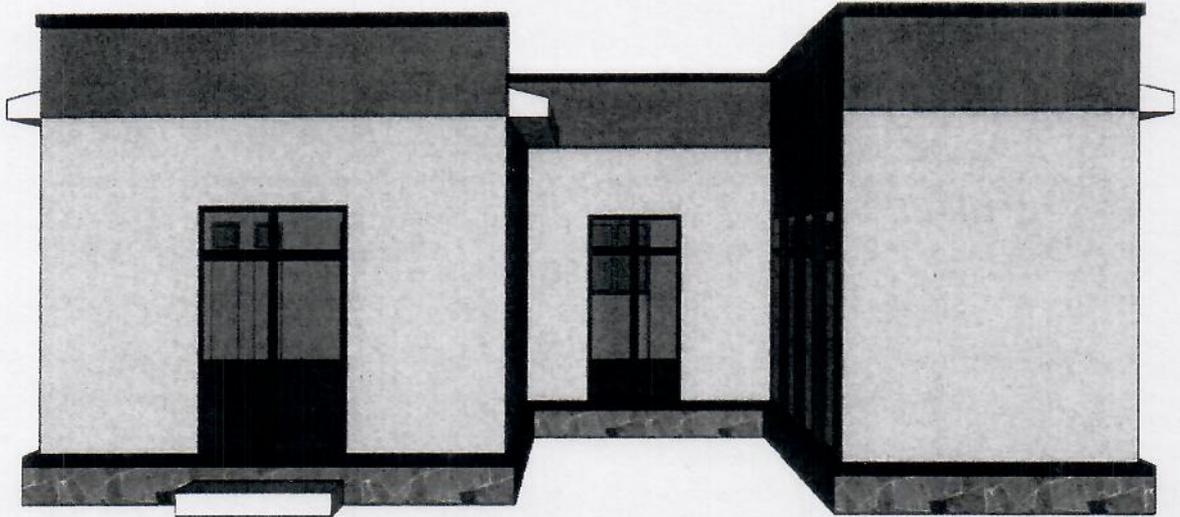


SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## 5 – Coûts Investissements

### 5.1. EVALUATION COUT DE CONSTRUCTION D'UN POSTE DE SANTE

	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
<b>1</b>	<b>INSTALLATION CHANTIER</b>	fft	1	2500	2500
	<b>Total 1</b>				<b>2500</b>
<b>2</b>	<b>TERRASSEMENT</b>				
	implantation de l'ouvrage	fft	1	500	500
	déblais de fondation	m3	16,8	11	184,8
	remblais et compactage latérite	m3	48	18	864
<b>3</b>	<b>GROS ŒUVRE</b>				
	béton de propreté à 150kg/m3	m3	4,2	165	693
	fondation en moellon	m3	33,6	75	2520
	radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	12	220	2640
	maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoyé	m3	53,55	97,5	5221,125
	chainage en béton armé à 350kg/m3	m3	3,15	<b>473</b>	1489,95
	charpente en bois avec madrier 5/15	m2	120	20	2400
	panne en bois 5/7				

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

fourniture et pose de la couverture en tole BG 28				
<b>Total</b>				<b>14964,075</b>
<b>4 FINITION</b>				
enduit intérieur au mortier de ciment	m2	357	13,5	4819,5
plomberie des colonnes montantes et descendantes	ftt	1	3000	3000
Fosse septique + puit perdue	ftt	1	3500	3500
électrification	ftt	1	2000	2000
fourniture et pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	120	12	1440
pavement lisse de couleur rouge	m2	120	16	1920
kit Energie solaire voltaïque	ftt	1	8000	8000
<b>total</b>				<b>24679,5</b>
<b>Pose des appareils sanitaires</b>				
fourniture et pose WC turc	pce	6	30	180
fourniture et pose bac de douche	pces	2	40	80
lave main	pces	2	30	60
fourniture et pose cuve	pces	2	100	200
<b>total</b>				<b>520</b>
<b>achat et pose des baies</b>				
porte métallique pour toilette extérieur 0,60x2,5	pces	8	120	960
porte extérieure 1,5x 2,5	pces	2	400	800
porte extérieure 0,9 x 2,5	pces	1	250	250
porte en bois	pces	6	200	1200
fenêtre métallique 0,6x0,5	pces	2	140	280
fenêtre métallique 1,505x1,3	pces	6	280	1680
<b>total</b>				<b>5170</b>
peinture plascon lavable	m2	477	5	2385
badigeons	m2	477	2	954
<b>total</b>				<b>3339</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>52721,375</b>

<b>5 MAIN D'ŒUVRE</b>				<b>15816,4125</b>
-----------------------	--	--	--	-------------------

<b>6 COUT TOTAL CONSTRUCTION POSTE DE SANTE</b>				<b>68538</b>
---	--	--	--	--------------

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 5.2. EVALUATION COUT INSTALLATION POINT FORAGE D'EAU

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	100	100	10000
2	Citerne 5000 litres	pce	1	1200	1200
3	Structure métallique	pce	1	2000	2000
4	pompe solaire débit 5 m3/h	pce	1	3000	3000
5	Mobilisation et démobilisation	Ft	1	2500	2500
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>18700</b>

## 5.3. ESTIMATION COUT EQUIPEMENTS DU POSTE DE SANTE : 37 762 USD

La liste des équipements du poste sera dressée au moment opportun pour tenir compte des changements technologiques et besoins de ce moment-là.  
Elle sera faite ensemble par le CLS, le médecin chef de Zone de santé et SOMIKA.

**Le cout total des investissements pour un poste de santé est 125 000 USD**

**Le cout global du projet est donc de 500 000 USD**

## 6- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction de quatre postes de santé sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

125 000 USD: 2eme semestre 2021

125 000 USD: 1<sup>er</sup> semestre 2022

125 000 USD: 1<sup>er</sup> semestre 2023

125 000 USD: 1<sup>er</sup> semestre 2025

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 07. PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS.

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA. En effet, la culture de maïs est pratiquée dans ces villages mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable.

Ce projet consistera en la distribution des semences et engrais aux agriculteurs de maïs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

#### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire ;
- Travailler en étroite collaboration avec les leaders agriculteurs pour une production haute gamme de maïs ;
- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.

#### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kuampisha,

#### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

##### i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet COMMUS (Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha)
- les agriculteurs ayant eu précédemment des rendements de moins de 3 T/Ha

##### ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

#### 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

La distribution des intrants aux ménages (par Ha : 25 kg de semences, 200 Kg de NPK et 200 Kg d'urée) pour un total de 200 Ha.

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, il était révélé que la majorité des hommes et des femmes était sans emploi et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer la culture de 200 ha de maïs remboursable à la coopérative 50 %. En tenant compte de 50 % remboursés de la première année, la deuxième année 100 ha seront financés et la troisième année 50 Ha de maïs.

Surface à cultiver année 1 : 200 Ha

Quantité semences : 25 Kg / Ha

Quantité NPK : 200 kg / Ha

Quantité Urée : 200 Kg /Ha

Besoins :

- Semences : 5 000 Kg soit 200 sacs de 25 Kg
- NPK : 40 000 Kg soit 800 sacs de 50 Kg
- Urée : 40 000 Kg soit 800 sacs de 50 Kg

Production attendue :

- Année 1 : au moins 600 T de maïs grain
- Année 2 : au moins 900 T de maïs grain
- Année 3 : au moins 1050 T de maïs grain

En distribuant les intrants pour 1 Ha par ménage, ce projet financera :

Année	Nombre ménage financé			Cumul
	SOMIKA	Autofinancement	Total	
1	200	0	200	200
2	0	100	100	300
3	0	50	50	350
<b>TOTAL</b>	<b>200</b>	<b>150</b>	<b>350</b>	

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 3. L'INVESTISSEMENT

### 3.1. Cout d'acquisition des semences et engrais

Item	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU \$	PT \$
1	SEMENSES	SAC 25 kg	200	80	16 000
2	NPK	SAC 50 kg	800	53	42 400
3	UREE	SAC 50 kg	800	52	41 600

TOTAL	100 000
-------	---------

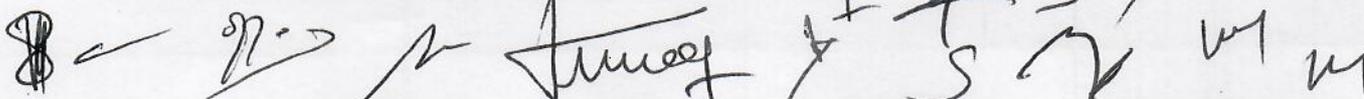
### 3.2. Encadrement Et formation : 10 000 USD

Cout d'investissement total : 110 000 USD

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de distribution d'intrants agricoles sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

110 000 USD : 2ème semestre 2021



# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 08. PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER.

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste à appuyer la création d'un verger de 20 Ha afin d'augmenter les niveaux de revenu individuels des populations et aussi de préserver l'environnement. Dans ce projet, les arbres suivants seront cultivés : citronniers, orangers, mandarinier, Manguiers, avocatiers à raison de 4 Ha par type de fruit.

#### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Augmenter les capacités de production des fruits
- Améliorer les revenus des populations
- Préserver la souveraineté alimentaire locale
- Valoriser les produits alimentaires Congolais
- Favoriser les projets d'entreprenariat en milieu rural

#### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans le groupement Inakiluba, chefferie de Kaponda, territoire de Kipushi.

#### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

##### i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA du groupement Inakiluba et plus précisément les communautés des villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha,

##### ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

#### 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Le résultat attendu de ce projet est l'exécution des travaux et la mise à disposition des matériels suivants :

- Débroussailler et dessoucher le terrain

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- Piquetage et trouaison
- Livrer les plants
- Livrer la fiente
- Livrer les produits phytosanitaires
- Livrer petit matériel agricole
- Installer le système d'irrigation
- Faire un forage
- Installer le réservoir d'eau et une Pompe solaire

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans les villages Mukoma, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, il était révélé que la majorité des hommes et des femmes était sans emploi et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

### 2.1. Variétés

- citronniers,
- orangers,
- mandarinier
- Manguiers,
- Avocatsiers.

### 2.2. Le choix du terrain

Les arbres fruitiers exigent le meilleur sol que l'on puisse leur réserver. Ils réagissent avec un sol fertile par une croissance saine et vigoureuse, une production hâtive, une résistance relative aux maladies et aux parasites, et une longue existence productive.

Dans ce projet, on choisira un sol homogène jusqu'à 80 cm de profondeur, et on évitera un sol très humide même s'ils sont inondés que pendant une courte période de l'année.

### 2.3. L'aménagement du terrain

L'aménagement comprendra la plantation des brise-vent, l'irrigation, le drainage si nécessaire, le nivellement si nécessaire et possible.

### 2.4. Approvisionnement en plants

Les arbres seront commandés depuis plus d'un an chez un pépiniériste et les choix de portes greffes et de variétés seront effectués à ce moment-là avec l'aide d'un technicien du service de l'agriculture sous le contrôle du CLS.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 2.5. Distance de plantation et densité

La distance entre les arbres dans un verger peut varier avec les variétés utilisées, le sol, le climat ... etc

Les distances préconisées sont en règle générale :

- citronniers : 7 m x 7m soit une densité de 204 arbres par Ha
- orangers : 7 m x 7m 7 soit une densité de 204 arbres par Ha
- mandarinier : 6 m x 6m soit une densité de 277 arbres par Ha
- Manguiers : 8 m x 8m soit une densité de 156 arbres par Ha
- Avocatiers. : 8 m x 8m soit une densité de 156 arbres par Ha

## 2.6. Préparation du terrain

Elle consistera en :

- Débroussaillage et dessouchage
- Prélèvement échantillons du sol pour analyse
- Sous-soler profondément l'ensemble du terrain (60 à 80 cm)
- Faire les apports éventuels d'amendement du sol (30 à 40 T des fumiers par Ha)
- Piquetage

## 2.7. La plantation

On procédera de la manière suivante :

- Creuser un trou de 80 X 80 X 80 cm
- Mélanger la terre sortie du trou avec 50 litres de fumier, sulfate de potasse, phosphate tricalcique
- Reboucher le trou avec le mélange
- Sortir le plant de son sachet ou pot
- Gratter la terre à la périphérie de la motte pour dégager les racines et couper celles qui dépassent
- Poser le plant sur une butte et le chausser en tassant avec la terre de surface prélevée au centre des interlignes, jusqu'à former une butte de 1,4 m de diamètre à la base et de 0,5 m de diamètre au sommet et une hauteur d'environ 40 cm.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 3. L'INVESTISSEMENT

### 3.1. Evaluation cout par Ha

		Unité	QTE	PU	PT
1	Débroussaillage et dessouchage	Ft	1	400	400
2	Fumier	T	25	20	500
3	Piquetage et trouaison	pce	200	1	200
4	Plants	pce	200	5	1000
5	Petit matériel agricole	ft	1	500	500
6	Plantation	pce	200	2,5	500
7	Installation brise - vent	ft	1	500	500
<b>TOTAL</b>					<b>3600</b>

Cout pour 20 ha : 72 000 USD

### 3.2. Évaluation cout réseau d'irrigation

		Unité	QTE	PU	PT
1	forage puit + pompe solaire	Ft	1	20 000	20000
2	Réservoir d'eau 10 m3	T	5	1400	7000
3	Support réservoir	pce	5	2500	12500
4	réseau d'irrigation	FT	1	20 000	20000
<b>TOTAL</b>					<b>59500</b>

3.3. Imprévus : 8 500 USD

3.4. Cout d'investissement total : 140 000 USD

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de création du verger sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

140 000 USD : 2ème semestre 2025

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## II.2. DESCRIPTION DETAILLEE DE CHAQUE PROJET A REALISER DANS LA COMMUNE ANNEXE

### 01. PROJET DE REHABILITATION DES ROUTES DANS LES CELLULES

#### 1. DESCRIPTION DU PROJET

##### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la réhabilitation et ouverture de 40 Km des routes en terre battue en raison de 8 Km de route par quartier.

Ces routes sont actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construites. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.

Étant donné l'état actuel des routes, la première étape consistera à niveler la route, puis à remplir et à compacter certaines parties ; la deuxième étape consistera à remblayer un sol de gravier de 20 cm d'épaisseur, niveler, arroser et compacter pour s'assurer que le degré de compactage est  $\geq 93\%$ . Un fossé ouvert de drainage simple en forme de V sera installé des deux côtés avec une niveleuse pour faciliter le drainage.

D'autres routes seront faites manuellement si ça s'y prête.

##### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

###### Les objectifs de ce projet sont :

L'objectif global du projet est d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.

Tandis que les objectifs spécifiques sont :

- Contribuer aux échanges entre les cellules des quartiers
- Diminuer le coût de transport

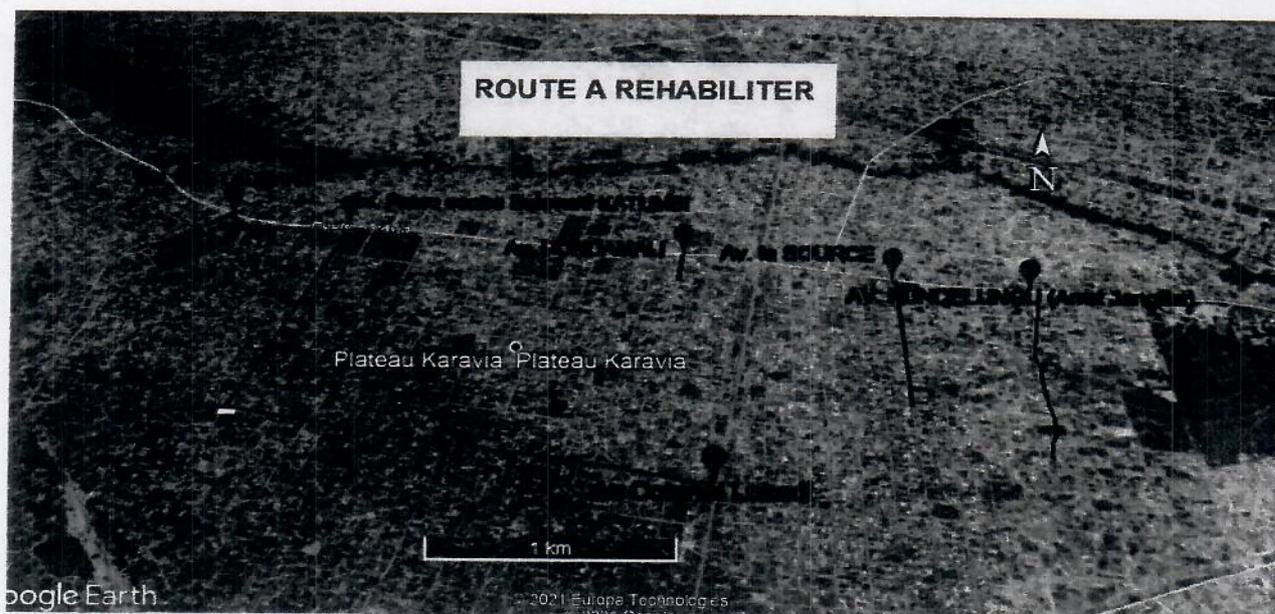
##### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les quartiers SOMIKA, MUKUNTO, KISANGA, KILIMA SIMBA, TRIANGLE, plus précisément les avenues suivantes :

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## A. QUARTIER MUKUNTO

NS	Nom des Avenues	Longitude			Latitude			Nombre de mètre à réhabiliter (m)
		Degr	Min	Sec	Degr	Min	Sec	
1	Av. Colonel LUKADI	27	24	39.67	11	40	47.67	3700
2	Av. PSARO	27	23	36.98	11	39	42.12	1000
3	Av. RRESTAURANT	27	23	15.0	11	39	38.50	1000
4	Av. PONDAMALI	27	24	37.20	11	39	51.33	500
5	Av. La SOURCE	27	25	12.60	11	39	58.12	1000
6	Av. JANGWA							800
								8000



## B. QUARTIER KILIMA SIMBA

KILIMA –SIMBA étant un nouveau quartier les avenues et rues ne sont pas très bien identifiables surtout pendant cette période de pluie, Pour la réhabilitation de 8 km de routes, le CLD / Kilima Simba a sélectionné les 3 grandes AVENUES du quartier :

- Av. de la Colline.
- Av des Ecole
- Av. du Marché

*[Handwritten signatures and marks at the bottom of the page]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## C. QUARTIER SOMIKA

NS	Nom des Avenues	Nombre de mètre à réhabilités (m)
1	AV. DE LA MISSION	710
2	AV. KARAVIA	2040
3	AV. DU SOLEIL	1840
4	AV. DU CARRIERE	980
5	AV. CABINE	420
6	DU PLATEAU	2010
	TOTAL	8 000



## D. QUARTIER TRIANGLE

NS	Nom des Avenues	Nombre de mètre à réhabilités (m)
1	AV. KASAPA	520
2	AV. LUFIRA	560
3	AV. MAKUTANO	560
4	AV. KAFUIRA	570
5	AV. DU PARC	610
6	AV. BASONGE	610
7	AV.	650
8	AV.H	730

*[Handwritten signatures and marks at the bottom of the page]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

9	Av DU PLATEAU	850
10	Av. KABWE	1100
11	Etoile DU MATIN	690
12	AV. RAMAZANI	550
	TOTAL	8000

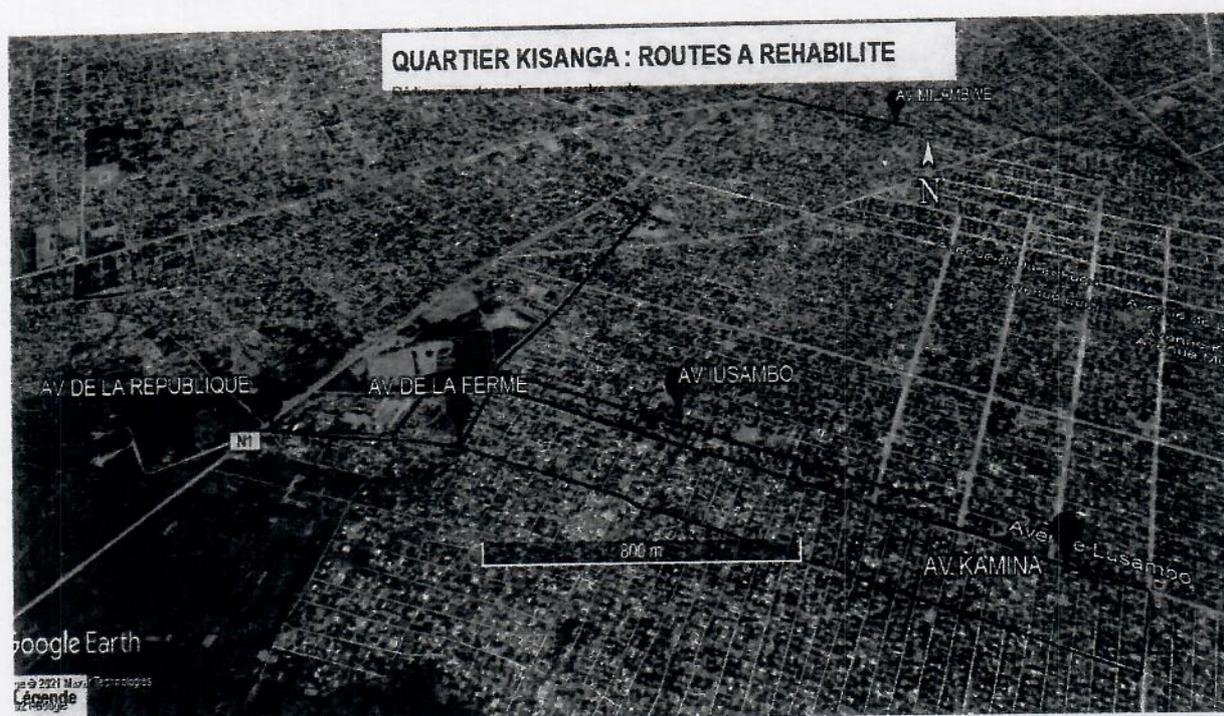


## E. QUARTIER KISANGA

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

NS	Nom des Avenues	Nombre de mètre à réhabilités (m)
1	AV. DE LA REPUBLIQUE	2600
2	AV. KAMINA	2160
3	AV. DE LA FERME	1350
4	AV. LUSAMBO	1250
5	AV. MILAMBWE	640
	TOTAL	8000



## 1.4. BÉNÉFICIAIRES

### i. Les Bénéficiaires Directs :

- Toute la population des quartiers SOMIKA, MUKUNTO, KISANGA, KILIMA SIMBA, et TRIANGLE.

### ii. Bénéficiaires Indirects

- Les populations de toute la ville de Lubumbashi. Qui emprunteront ces avenues

## 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

La livraison de 80 000 m des routes en terre battue.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet se justifie par le fait que dans ces quartiers les routes sont en très mauvais états et d'ailleurs la plupart n'ont jamais été construites. Chaque fois qu'il pleut il y a stagnation des grandes quantités d'eau qui rendent la circulation difficile et l'eau ne sait pas où aller par manque des canalisations. La mise en place de ce projet soulagera la population de cette partie de la commune Annexe.

Raison pour laquelle de commun accord SOMIKA et le CLD ont identifié ce besoin comme prioritaire.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

IDEM PROJET 01 CHEFFERIE KAPONDA

## 3. L'INVESTISSEMENT

SOMIKA prévoit de disponibiliser 2 000 000 USD pour la réhabilitation de ces routes de la commune annexe.

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

400 000 USD : 2021

400 000 USD : 2022

400 000 USD : 2023

400 000 USD : 2024

400 000 USD : 2025

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 02. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER MUKUNTO

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en l'installation de 8 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité de 5 m<sup>3</sup>, des panneaux solaires pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les cellules suivantes : TUHUNGANE, DOMAINE AMANI, MIZETUNI, DOMAINE 1, MULAO, OKOKO, INAKILUBA, KASEBA MAKUNKO, MAMAN KAHOZI  
Le projet aménagera un puits dans chaque cellule selon la volonté du CLD.

#### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

Ce projet d'aménagement des points de forage sera localisé dans les cellules précitées pour bien servir les communautés. Le projet aménagera un puits dans chaque cellule selon la volonté du CLD et tel que consigné dans le PV de compromis en annexe ....

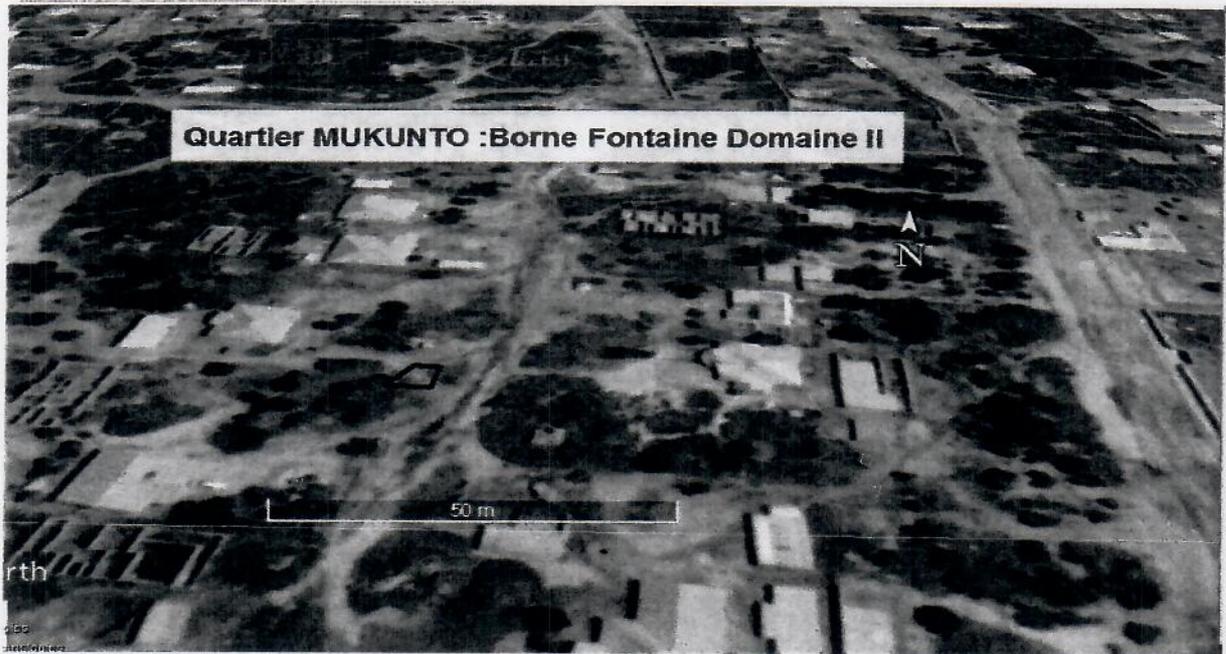
La zone d'implantation sera choisie en fonction de l'accessibilité facile du site ainsi qu'une distribution optimale de l'eau.

#### a. Borne fontaine Domaine II

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	56.51	-11	40	14.94
B	27	22	56.64	-11	40	14.94
C	27	22	56.61	-11	40	15.14
D	27	22	56.39	-11	40	15.14

**SURFACE Borne F. DOMAINE II : 33.15 m<sup>2</sup>**

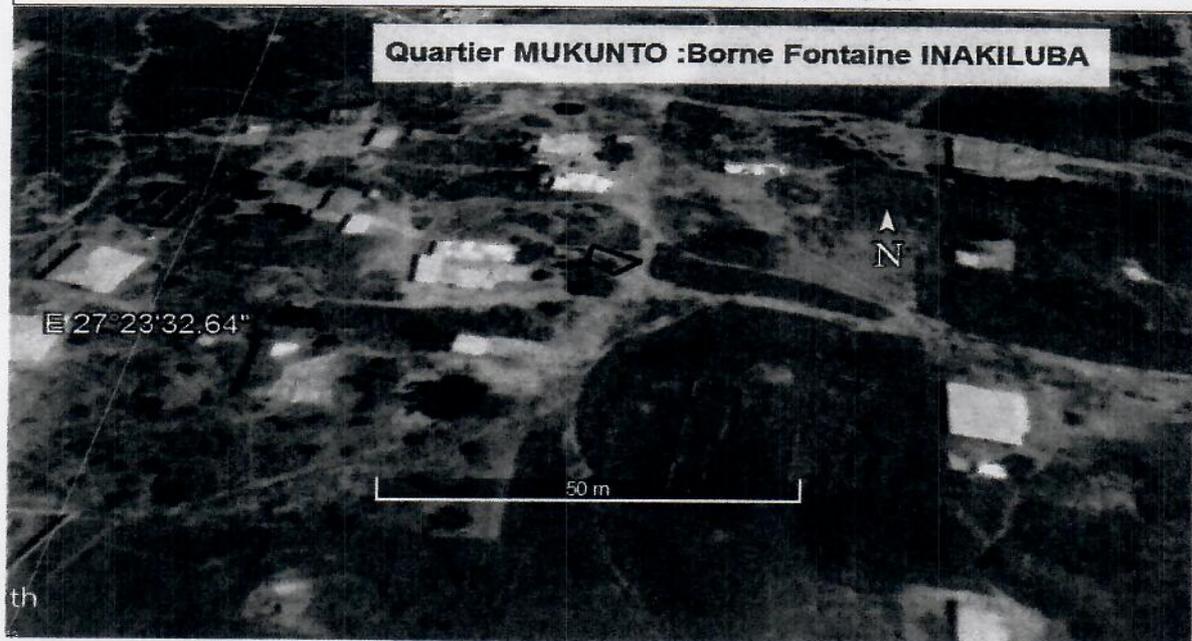
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## b. Borne fontaine Cellule INAKILUBA

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	23	34.79	-11	41	0.28
B	27	23	34.66	-11	41	0.15
C	27	23	34.69	-11	41	0.01
D	27	23	34.92	-11	41	0.14

**SURFACE Borne F. INAKILUBA: 32.18 m<sup>2</sup>**



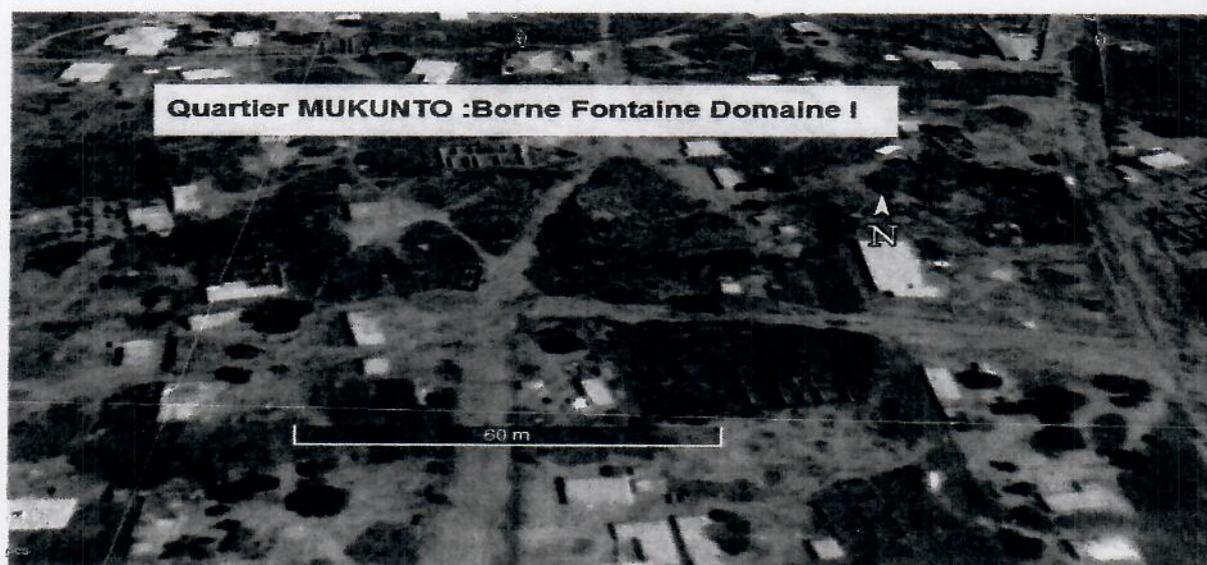
*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## c. Borne Fontaine DOMAINE I

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	23	20.45	-11	40	15.17
B	27	23	20.98	-11	40	14.91
C	27	23	21.08	-11	40	14.91
D	27	23	21.05	-11	40	15.17

**SURFACE Borne F. DOMAINE I : 24.12 m<sup>2</sup>**



## d. Borne Fontaine Av. Françoise contre Av. Numbi

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	35.19	-11	39	13.90
B	27	22	34.92	-11	39	13.77
C	27	22	35.66	-11	39	13.70
D	27	22	35.25	-11	39	13.83

**SURFACE Borne F. : 26.12 m<sup>2</sup>**

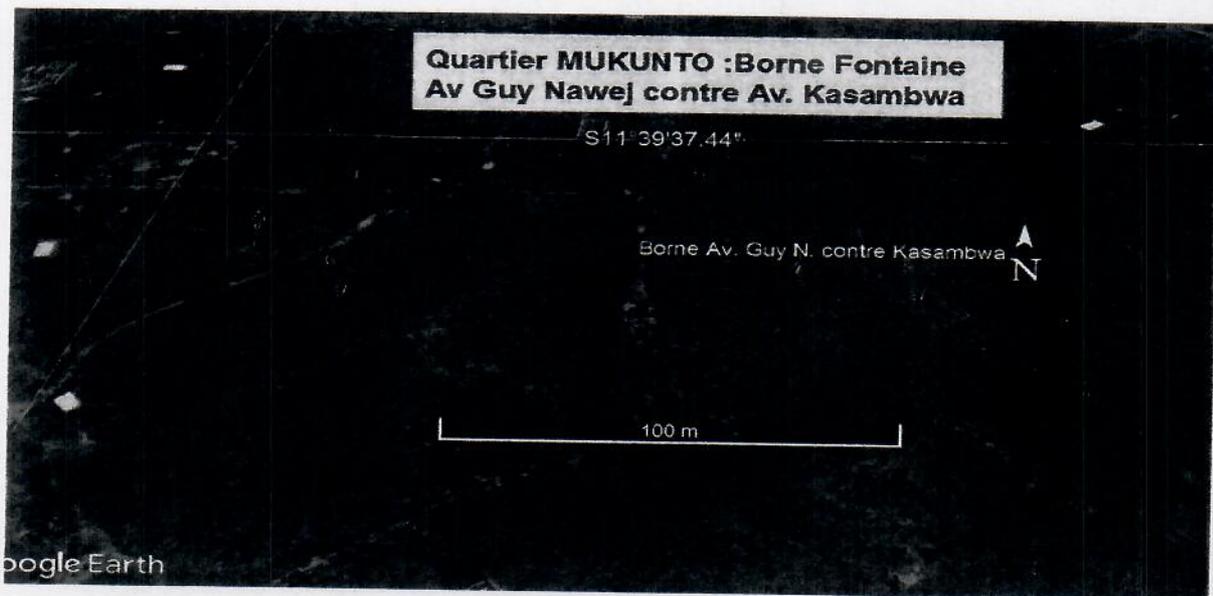
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



e. Borne Fontaine Av Guy NAWEJ contre KASAMBWA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	21	40.26	-11	39	39.49
B	27	21	40.16	-11	39	39.30
C	27	21	40.29	-11	39	39.16
D	27	21	40.36	-11	39	39.43

**SURFACE Borne F. : 32.13 m<sup>2</sup>**



*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## f. Borne Fontaine Mulao.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	21	51.09	-11	40	1.62
B	27	21	51.03	-11	40	1.55
C	27	21	51.22	-11	40	1.35
D	27	21	51.29	-11	40	1.48

**SURFACE Borne F. MULAO : 28.12 m<sup>2</sup>**



Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	18.81	-11	40	8.42
B	27	22	18.68	-11	40	8.35
C	27	22	18.81	-11	40	8.09
D	27	22	18.88	-11	40	8.22

**SURFACE Borne F. : 30.15 m<sup>2</sup>**

## g. Borne Fontaine ARRET KAMANYOLA.

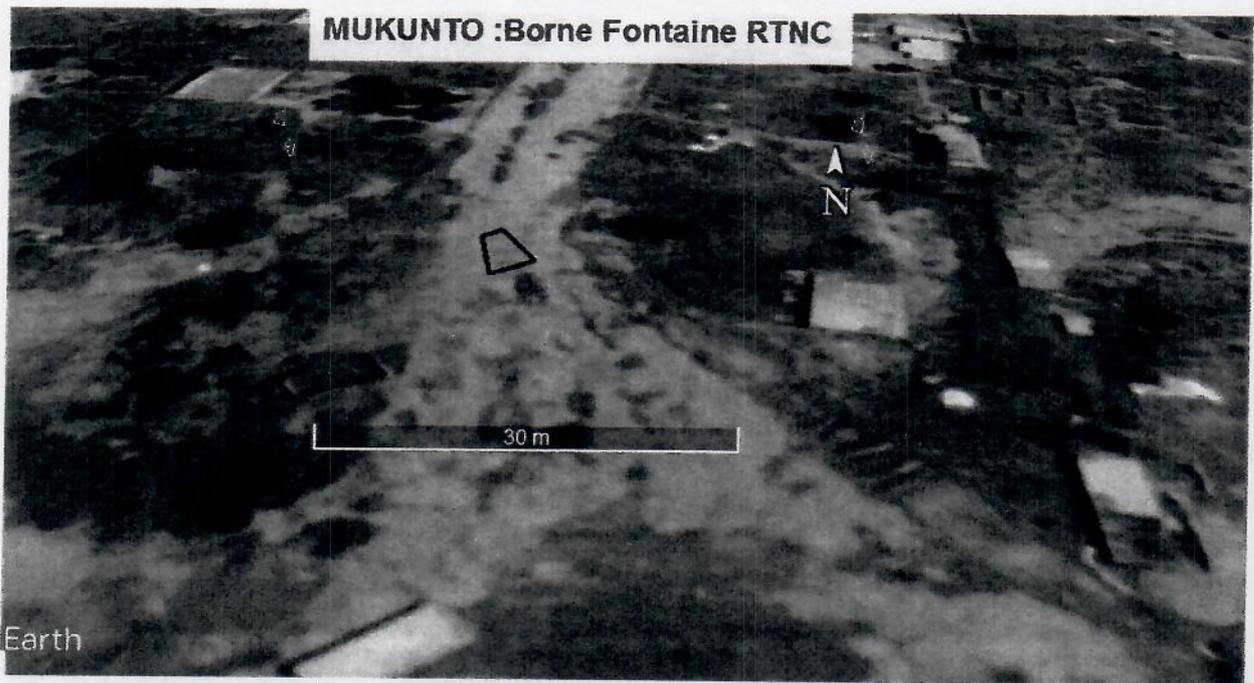


*Handwritten notes and signatures:*  
 E 27° 21' 48.96"  
 S 11° 40' 3.36"  
 100 m  
 70 m  
 38  
 [Signature]  
 [Signature]

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	24	3	-11	41	18.80
B	27	24	0.28	-11	41	18.54
C	27	24	0.41	-11	41	18.60
D	27	24	0.48	-11	41	18.73

**SURFACE Borne F. : 27.53 m<sup>2</sup>**



Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	24	8.88	-11	40	13.46

i. Borne Fontaine BORNE A REHABILITER.

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## 1.3 OBJECTIF DU PROJET

- Accroître l'accès à l'eau potable
- Lutter contre les maladies d'origine hydrique

## 1.4. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté du quartier MUKUNTO

## 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en :

- 1 pompe solaire
- 2 citernes de 5 m<sup>3</sup> de capacité chacune
- Des panneaux solaires pour alimenter la pompe
- Une borne fontaine

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans ce quartier, il a été révélé que la population n'a pas accès à l'eau potable.

Raison pour laquelle, de commun accord, l'entreprise minière et les représentants de la communauté ont choisi ce projet comme besoin prioritaire.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 2. ETUDE TECHNIQUE

### IDEM PROJET 02 CHEFFERIE KAPONDA

## 3. COUTS D'INVESTISSEMENTS

### EVALUATION COUT D'UN OUVRAGE D'EAU

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	100	80	8000
2	Citerne 5000 litres	pce	2	1000	2000
3	Structure métallique	pce	1	2500	2500
4	Bornes fontaines	pce	1	3500	3500
5	pompe solaire complète débit 5 m3/h	pce	1	8000	8000
6	Mobilisation et démobilisation	Ft	1	1000	1000
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>25 000</b>	

Le cout des 8 puits est : 200 000 USD

Évaluation cout Borne fontaine à réhabiliter : 10 000 USD

**Le cout total des investissements est 210 000 USD**

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet d'alimentation en eau potable du quartier MUKUNTO sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

110 000 USD: 2ème semestre 2021

100 000 USD: 2022

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 03. PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ REMY MUNSSENSE AU QUARTIER MUKUNTO

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

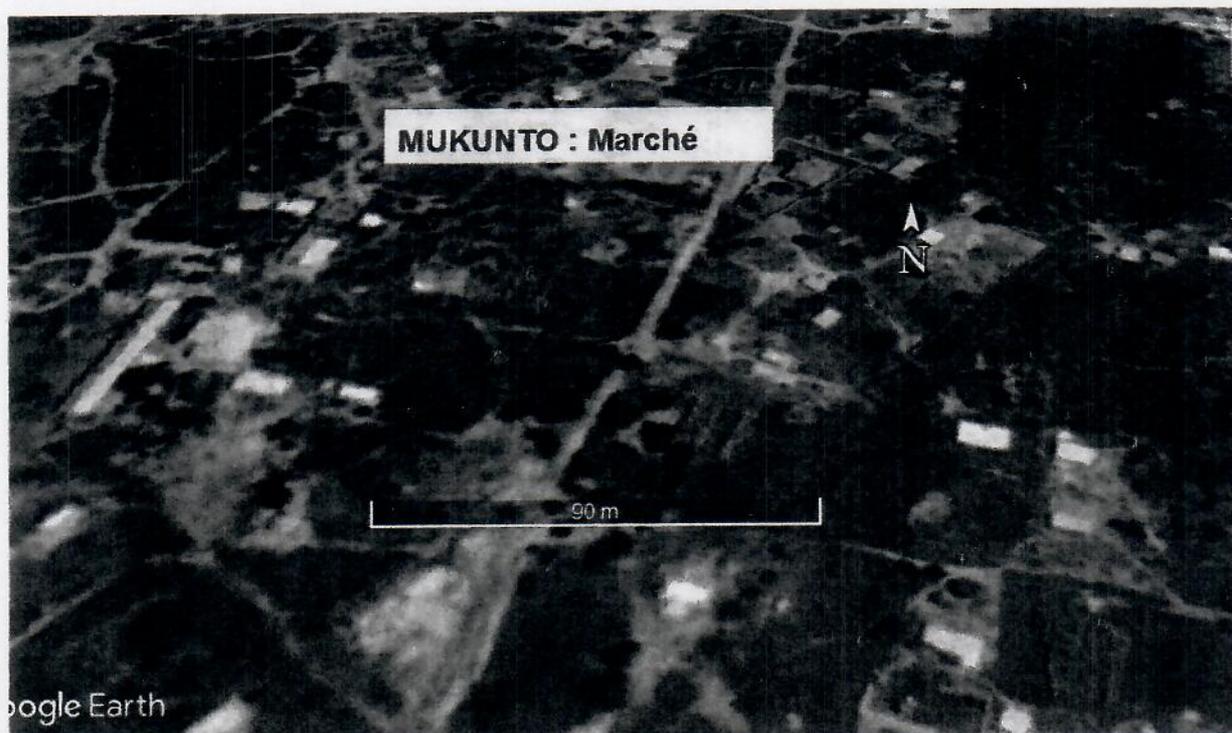
Ce projet consiste en la modernisation du marché Remy Munsense par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire.

#### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

Le projet sera situé dans la cellule Kabongo Lenge, le quartier Mukunto, commune Annexe plus précisément dans la concession du dit marché dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	14.18	-11	39	14.57
B	27	22	14.25	-11	39	14.38
C	27	22	14.64	-11	39	13.99
D	27	22	14.94	-11	39	14.12
E	27	22	14.98	-11	39	14.31
F	27	22	14.88	-11	39	14.38

**SURFACE DU MARCHÉ : 222.2 m<sup>2</sup>**



# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 1.3 OBJECTIF DU PROJET

- Doter la communauté d'une infrastructure socioéconomique d'échanges commerciaux viable ;
- Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.

## 1.4 RESULTATS ATTENDUS

### i. Résultats Quantitatifs

- un marché moderne doté des sanitaires et bureaux
- les populations de Mukunto et des environs disposent d'un marché d'une capacité d'accueil plus grande, hygiénique et accessible en toute période de l'année

### ii. Résultats Qualitatifs

- la prévention des maladies est assurée à des populations
- les acheteurs ont des facilités de bien faire leurs courses
- les conditions de travail des vendeurs se sont améliorées

## 1.5 BENEFICIAIRES

### i. Les Bénéficiaires Directs :

Les bénéficiaires directs du projet sont les populations de Mukunto

### ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins

## 1.5. RÉALISATIONS :

Construction et modernisation du marché composé de :

- 2 hangars de 70 Tables chacun
- 1 bureau de l'administration du marché
- 1 bloc sanitaire

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans le quartier Mukunto, il a été révélé qu'il existait un besoin du marché dans la cellule Kabongo Lenge et que l'espace a été attribué mais sans aucune infrastructure. Le marché fonctionne avec des vendeurs permanents et aussi des vendeurs occasionnels qui viennent des villages

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

voisins pour exposer leurs légumes sur des étalages de fortunes construits par chaque vendeur dans des conditions pas hygiéniques et exposés au soleil.

La mise en place de ce projet répondra au besoin d'infrastructure dans la communauté.

Ce projet entre en ligne de compte de la politique de l'État et aussi dans les actions prioritaires du PLD de la commune. Il permettra à terme d'améliorer l'offre du marché.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

Ce projet consiste en la modernisation du marché Jean Marie Kaseya par la construction de 2 hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire.

Afin de bien mener l'exécution des travaux quelques recommandations techniques sont à prévoir et il s'agira de :

### 1. APPROVISIONNEMENT EN MATERIAUX ET MATERIEL

-LE SABLE ET GRAVIER : l'entrepreneur fournira le sable concassé de première qualité sur la ville de Lubumbashi dont ci-dessous les carrières sont répertoriées :

- ❖ Carrière de Chemaf,
- ❖ Carrière de la générale malta Forrest, Kilobelobe
- ❖ Carrière de IMEC.

-CIMENT : composé de 80 pourcent de calcaire et de 20 pourcent d'argile de ce fait nous allons utiliser le ciment portland artificiel 42.5 résistant à l'eau et sur le marcher la disponibilité est de :

- ❖ Zambezi provenant de la Zambie,
- ❖ Dangote venant de la Zambie,
- ❖ Et le ciment du Lualaba zijin.

Aucune autre marque ne sera acceptée sur cite.

-FERROND : les barres qui seront utilisé sont principalement les fers ronds à haute adhérence dont la limite élastique FeE500.

-BRIQUE : la construction sera faite en bloc de ciment de 20x20x40 remplis,

La vérification des matériaux entrant dans l'exécution du projet est de rigueur.

-MORTIER : une plate-forme de préparation du mortier ou des feuilles métalliques peuvent être utilisé afin d'avoir un mélange propre.

### 2. INSTALLATION CHANTIER

- A. Aménagement voie d'accès sur cite
- B. Approvisionnement de tous les matériaux et matériels,
- C. Mobilisation des ressources humaines,
- D. Achat des équipements,

# **SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)**

E. Replis du chantier et évacuation de tous les débris causer par le chantier et rendre propre toute les surfaces de travail.

## **3. IMPLANTATION**

Que ça soit pour les travaux de construction des hangars, des bureaux ou des sanitaires la tâche consiste à la matérialisation sur terrain des repères par des piquets ou chaise de chevalet des points délimitant la construction proprement dite

## **4. DEBLAIS**

Excavation d'une fouille de : 400 mm de hauteur,  
: 400 mm de largeur

Le déblai est soit manuelle soit mécanique selon les moyens à la disposition, le fond de chaque fouille est vérifié et compacter manuellement avec une dame à main.

## **5. BETON DE PROPRETE DOSEE A 150 KG/M3**

Un béton maigre composer de 400 litre de sable, de 800 litres de gravier et 150 kg de ciment le tout mélanger à l'eau de gâchage. et l'épaisseur est de 70 mm

## **6. FONDATION EN MOELLON**

Une composition des pierres liées par un mortier de ciment dosé à 250 kg/m<sup>3</sup>

Et les dimensions de notre fondation sont de :

Hauteur : 800mm

Largeur : 400mm

## **7. REMBLAIS**

Le vide de fondation sont remplis soit avec de la latérite superposer par couche de 200 mm mouiller et compacter soit avec du sable traiter avec de la chaux, et ce compactage est fait soit avec une dame a main soit avec une plaque vibrante.

## **8. RADIER ARMEE DOSEE A 350KG/M3**

Un radier armé dosé à 350kg/m<sup>3</sup>, composé de 400 litre de sable concasser, de 800 litres de gravier et de 350 kilogramme de ciment renforcer des aciers à haute adhérence ou treillis souder de 10 centimètres d'épaisseur.

## **9. MACONNERIE EN BLOC DE CIMENT**

Les briques utiliser sont de dimension 150mm x150 mm x400mm, l'extérieur est talocher et jointoyer pour raison économique car juste l'intérieur est concerné par le crépissage.

## **10. CHAINAGE EN BETON**

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Par chaînage nous avons les éléments à chaîner qui sont les colonnes au coin de chaque pièce ainsi que le linteau qui est un béton riche composé de :

Sable : 400 litres

Gravier : 800 litres

Ciment : 350 kg au mètre cube

Ferrond : FeE 500

Et le tout à une forme donnée par le coffrage en bois assemblé.

## 11. COUVERTURE

La couverture est en bac autoportant fixé avec crochet sur des pannes en bois ou métallique selon qu'il s'agisse du bureau, sanitaire ou hangar, et les pannes sont fixées sur des fermes en bois ou métallique selon les cas cités ci-haut.

## 12. CREPISSAGE

Le crépissage est en mortier de ciment dosé à 250 kg/m<sup>3</sup>

## 13. BAIE

Les portes extérieures sont métalliques, demi vitrées et les dimensions sont définies sur les plans ainsi que les fenêtres extérieures, tandis que les portes intérieures sont en bois pré-assemblées.

## 14. PAVEMENT

Il est lisse de couleur rouge.

## 15. PLAFOND

Le plafond est exécuté en unalite sur gîtage en bois dans un cadran de 60x60.

## 16. FOSSE SEPTIQUE

Quant à la fosse septique les dimensions sont définies par le nombre des usagers.

## 3 - DE LA GESTION DE L'EAU

Les besoins d'eau du marché :

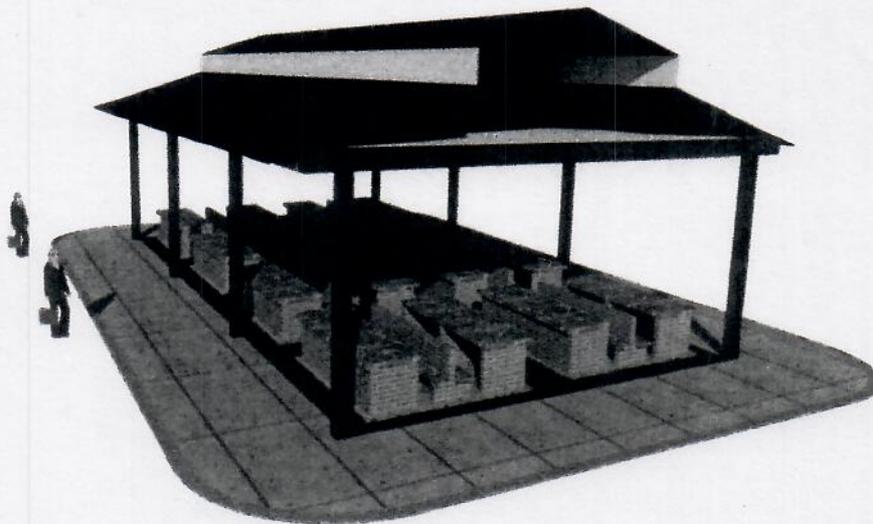
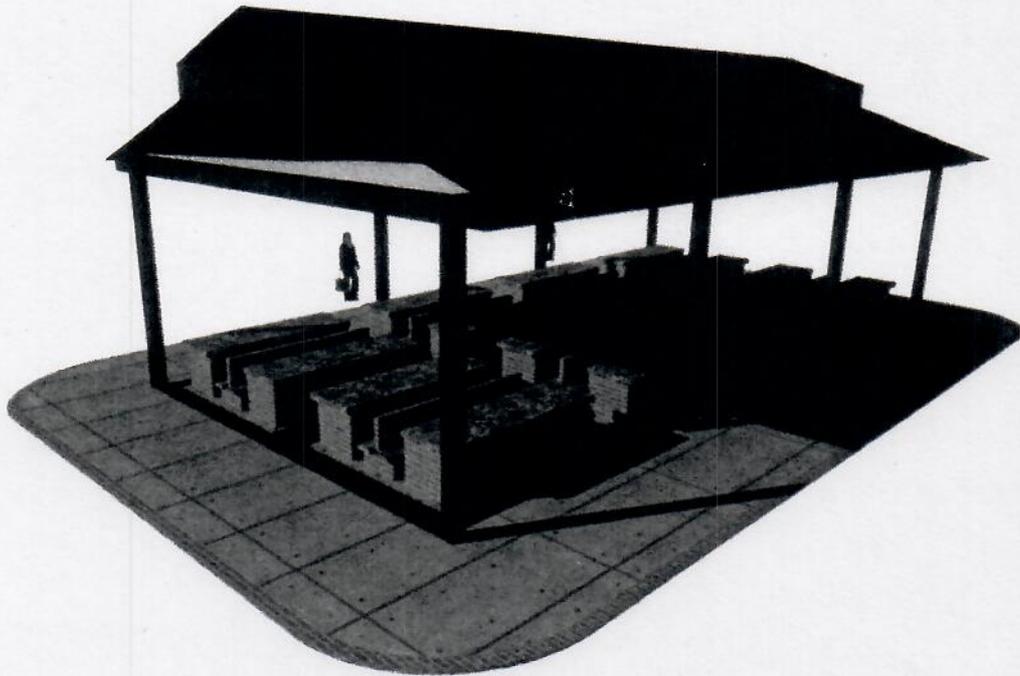
- La consommation domestique des vendeurs
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des marchandises
- Le nettoyage du marché
- 

Ce besoin sera assuré par un puit foré, aménagé et doté d'une pompe solaire qui sera placée au sein du marché. Ce puit est identique à celui du projet 1. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissellement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuées vers la rivière.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

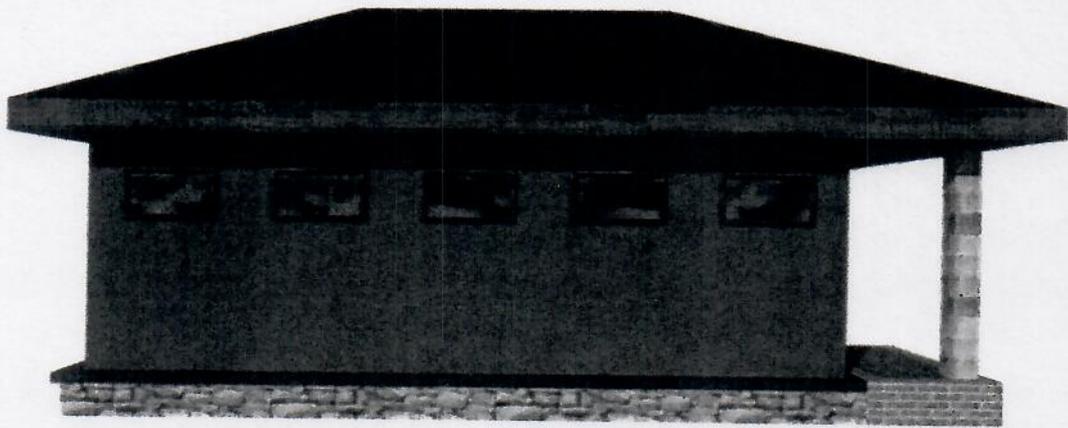
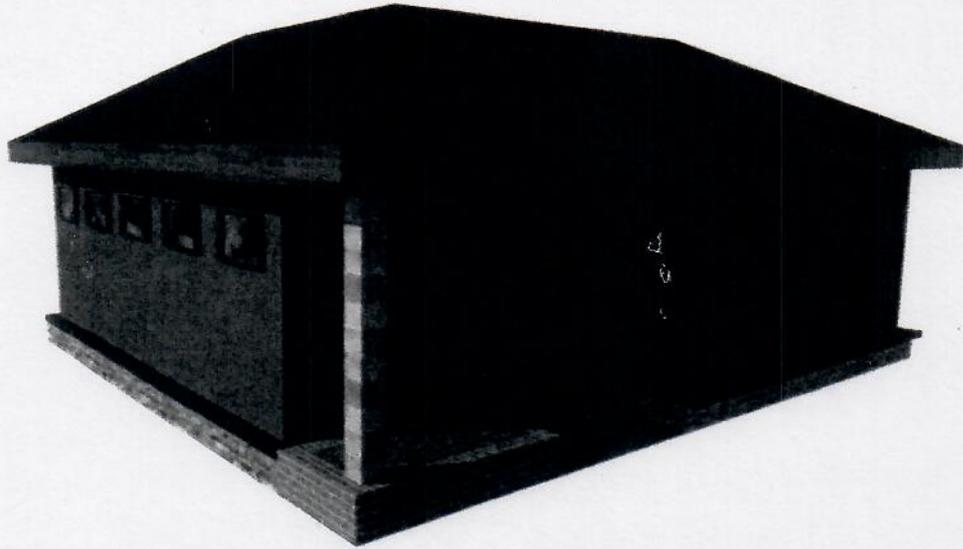
## 4 - PLAN DE CONSTRUCTION

### HANGARD



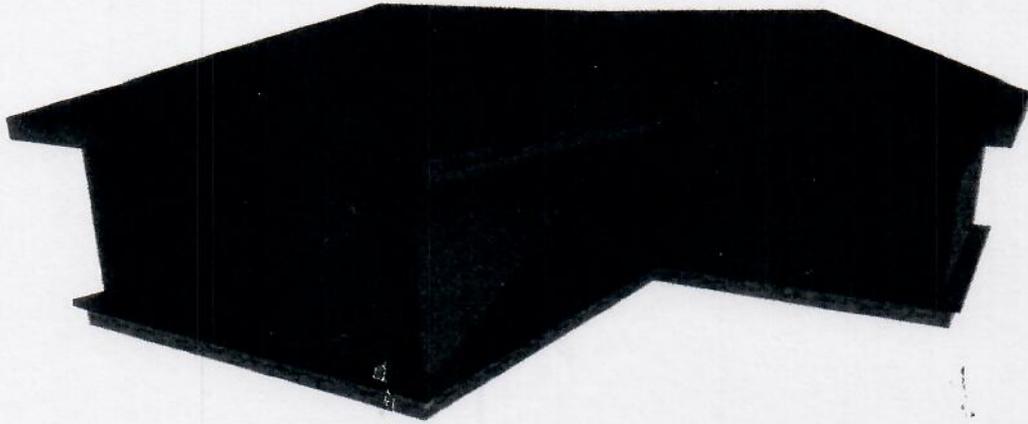
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## BLOC SANITAIRE

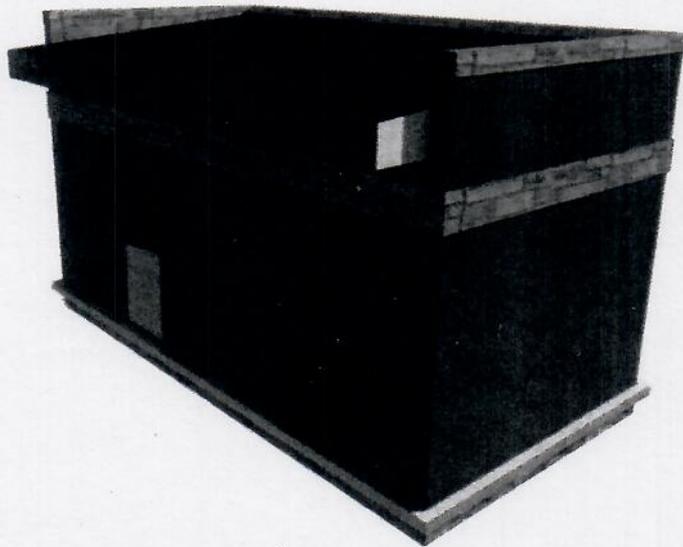


*[Handwritten signatures and initials]*

**SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)**



**BUREAU ADMINISTRATIF**



*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 5 – COUTS DES INVESTISSEMENTS

### 5.1. EVALUATION COUT DE CONSTRUCTION D'UN HANGARD

#### CONSTRUCTION HANGARD DE 7,5M X 15M

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U(USD)	P.T(USD)
<b>EXPERTISE</b>				
Etude, Plans, Devis et Autres	fft	1	500	500
<b>INSTALLATION CHANTIER</b>	fft	1	600	600
<b>total</b>				<b>1100</b>
<b>TERRASSEMENT</b>				
préparation de la plateforme	m2	75	1	75
implantation de l'ouvrage	fft	1	500	500
deblais de fondation	m3	12	10	120
<b>sous total 1 et 2</b>				<b>1795</b>
<b>GROS ŒUVRE</b>				
béton de propreté	m3	1	160	160
plateforme en béton légèrement armée	m3	12	280	3360
socle en béton armée à 350kg/m3	m3	7	135	945
Table en maçonnerie et béton	Ft	1	4 000	4000
écroue	pce	40	10	400
feuille de 4mm	pces	1	400	400
tube carrée de 200 x 200	pces	8	100	800
tube carrée 40x80	pces	50	30	1500
cornière pour contre ventement	pces	45	15	675
tôles BAP	pces	80	25	2000
crochet	pces	275	1	275
anti rouille	litre	30	10	300
accessoires	fft	1	900	900
<b>coût totale de deux hangars</b>				<b>31 430</b>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 5.2. EVALUATION COUT DE CONSTRUCTION BUREAUX ADMINISTRATIF

### CONSTRUCTION DES BUREAUX ADMINISTRATIF (LD 42M ET SURFACE 27 METRE CARREE)

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U(USD)	P.T(USD)
<b>EXPERTISE</b>				
Etude, Plans, Devis et Autres	fft	1	300	300
<b>INSTALLATION CHANTIER</b>	fft	1	500	500
<b>total</b>				<b>800</b>
<b>TERRASSEMENT</b>				
préparation de la plateforme	m2	27	1	27
implantation de l'ouvrage	fft	1	50	50
déblais de fondation	m3	5	10	50
remblais et compactage latérite	m3	5	10	50
<b>sous total 2</b>				<b>177</b>
<b>GROS ŒUVRE</b>				
béton de propreté	m3	1,5	180	270
maçonnerie en moellon	m3	10	135	1350
béton de sous pavement	m3	2	160	320
maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoyé extérieur	m3	16,8	120	2016
chainage, colonne et dalle en béton armé à 350kg/m3	m3	1,5	330	495
filet d'eau autour de la construction	m3	1	180	180
Traverses en Fer C de 150				
panne en bois de 5/7	m2	27	42	1134
fourniture et pose de la couverture de tole BG 28				
fourniture et travaux de plafonnage sur gitage en bois	m2	27	18	486
<b>sous total 3</b>				<b>6251</b>
<b>FINITIONS</b>				
fourniture et pose des portes semi vitrées avec serrure (1mx2, 2m)	pces	1	300	300
fourniture et pose des fenêtres (1,45mx2m)	pces	3	200	600
crépissage en mur intérieure	m2	117	10	1170
pavement lisse rouge	m3	3	150	450
travaux de peinture	m2	100	2	200
fourniture des 3 bureaux	pces	3	600	1800
<b>sous total 4</b>				<b>4520</b>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 5.3. ESTIMATION COUT CONSTRUCTION BLOC SANITAIRE

CONSTRUCTION BLOC SANITAIRE				
DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U(USD)	P.T(USD)
INSTALLATION CHANTIER ET REPLI CHANTIER	fft	1	600	600
<b>total 1</b>				<b>600</b>
<b>TERRASSEMENT</b>				
préparation de surface	m2	40	1	40
implantation de l'ouvrage	fft	1	300	300
déblais de fondation	m3	129	8	1032
remblais et compactage	m3	15	25	375
<b>sous total 1 et 2</b>				<b>2347</b>
<b>GROS ŒUVRE ET FINISSAGE</b>				
construction et finition des toilettes	pces	10	900	9000
construction d'une fosse septique et puit perdu	pces	1	4500	4500
<b>sous total 3</b>				<b>13500</b>

5.4 Le cout total des investissements est 60 000 USD

### 6- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction du marché Kaseya sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

60 000 USD : 2ème semestre 2021

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 04. PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DES POULETS.

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des quartiers Mukunto et Somika grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant qu'activité de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA. En effet, l'élevage des poulets est pratiqué dans ces quartiers mais le rendement est faible dû au manque des aliments en quantité et qualité.

Cette situation décourage les éleveurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable.

Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

Chaque ménage concerné recevra : 100 poussins 1 jour, 9 sacs aliments volailles, 8 abreuvoirs, 8 mangeoires et les vaccins.

#### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Idem projet 03 chefferie Kaponda

#### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les quartiers Mukunto et Somika.

#### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

##### i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA (quartiers Mukunto et Somika)
- les éleveurs ayant précédemment eu des rendements faibles

##### ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

Le résultat attendu de ce projet est la distribution par ménages de :

- 100 poussins d'un jour
- 450 Kg d'aliments
- 4 abreuvoirs PF
- 4 abreuvoirs GF
- 4 mangeoires PF
- 4 mangeoires GF

Le projet visera des ménages organisés en coopérative pour un total de 150 ménages et une production totale de 15 000 poulets de chair par cycle.

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Idem projet 03 chefferie Kaponda

## 2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer l'élevage de 15 000 poulets de chair qui sera effectué par 150 ménages dans leurs propres poulaillers à domicile. Après le financement complet du premier cycle de production, l'activité va continuer par autofinancement des bénéficiaires.

Avant la distribution, il y aura une formation sur les nouvelles techniques d'élevage des poulets pour renforcer les capacités des éleveurs.

Chaque ménage qui recevra le kit d'élevage devra disposer d'un local d'au moins 10 m<sup>2</sup> pour servir de poulailler.

Matériel d'élevage par ménage :

- 4 Abreuvoirs PF
- 4 Abreuvoirs GF
- 4 Mangeoires PF
- 4 Mangeoires GF

Matières premières par ménages :

- 100 poussins d'un jour
- 450 kg d'aliment
- Les vaccins

Besoins du projet pour 150 ménages :

- 600 Abreuvoirs PF
- 600 Abreuvoirs GF
- 600 Mangeoires PF
- 600 Mangeoires GF

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- 15 000 poussins d'un jour
- 1350 sacs de 50 kg d'aliment
- Les vaccins et produits vétérinaires

Production attendue :

- 13 950 poulets d'environ 2,5 Kg chacun (En tenant compte de 7 % de mortalité) soit environ 35 T de viande de poulet.

## 3. L'INVESTISSEMENT

### 3.1. Cout d'acquisition des matériels et matière première

Item	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU \$	PT \$
1	Abreuvoirs PF	Pce	600	5	3 000
2	Abreuvoirs GF	Pce	600	9	5 400
3	Mangeoires PF	Pce	600	5	3 000
4	Mangeoires GF	Pce	600	9	5 400
5	poussins d'un jour	Pce	15 000	0,7	10 500
6	Aliment	Sac 50 kg	1350	26	35 100
7	Vaccins et produits vétérinaires				4 000
<b>TOTAL</b>				<b>66 400</b>	

### 3.2. Encadrement Et formation : 3 500 USD

**Cout d'investissement total : 70 000 USD**

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de distribution d'intrants d'élevage poulets sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

70 000 USD : 2ème semestre 2021

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 05. PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE AU QUARTIER KISANGA

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet est identique au projet 02 avec comme particularité les points suivants :

#### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

Ce projet d'aménagement des points de forage sera localisé dans le quartier Kisanga. Le projet aménagera un puits dans chaque cellule selon la volonté du CLD et tel que consigné dans le PV de compromis en annexe ....

La zone d'implantation sera choisie en fonction de l'accessibilité facile du site ainsi que une distribution optimale de l'eau.

##### a. Borne fontaine MILAMBWE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	27	3.79	-11	41	49.39
B	27	27	3.72	-11	41	49.26
C	27	27	3.89	-11	41	49.19
D	27	27	3.96	-11	41	49.29

SURFACE Borne F. MILAMBWE : 29.31 m<sup>2</sup>

##### b. Borne Fontaine LUKUGA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	50.54	-11	42	8.68
B	27	26	50.34	-11	42	8.55
C	27	26	50.46	-11	42	8.46
D	27	26	50.60	-11	42	8.52

SURFACE Borne F. LUKUGA : 30 m<sup>2</sup>

##### c. Borne Fontaine MASHINGA.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	25.15	-11	42	14.91
B	27	26	25.03	-11	42	14.87
C	27	26	25.09	-11	42	14.75
D	27	26	25.22	-11	42	14.78

SURFACE Borne F. MASHINGA : 16 m<sup>2</sup>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## d. Borne Fontaine PEAGE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Degré	Min	Sec	Degré	Min	Sec
A	27	26	17.54	-11	42	29.83
B	27	26	17.41	-11	42	29.70
C	27	26	17.61	-11	42	29.37
D	27	26	17.77	-11	42	29.50

SURFACE Borne F. PEAGE : 71.33 m2

## e. Borne Fontaine MATERNITE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	32.11	-11	42	6.24
B	27	26	31.84	-11	42	6.11
C	27	26	32.04	-11	42	5.85
D	27	26	32.27	-11	42	5.95

SURFACE Borne F. MATERNITE : 71.33 m2

## f. Borne Fontaine DU MARCHE.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	11.85	-11	42	38.37
B	27	26	11.69	-11	42	38.37
C	27	26	11.75	-11	42	38.12
D	27	26	11.91	-11	42	58.17

SURFACE Borne F. MARCHE : 32 m2

## g. Borne Fontaine RUE 25.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	25.41	-11	43	5.11
B	27	26	25.23	-11	43	4.98
C	27	26	25.43	-11	43	4.73
D	27	26	25.59	-11	43	4.90

SURFACE Borne F. RUE 25 : 72 m2

*[Handwritten signatures and initials at the bottom of the page]*

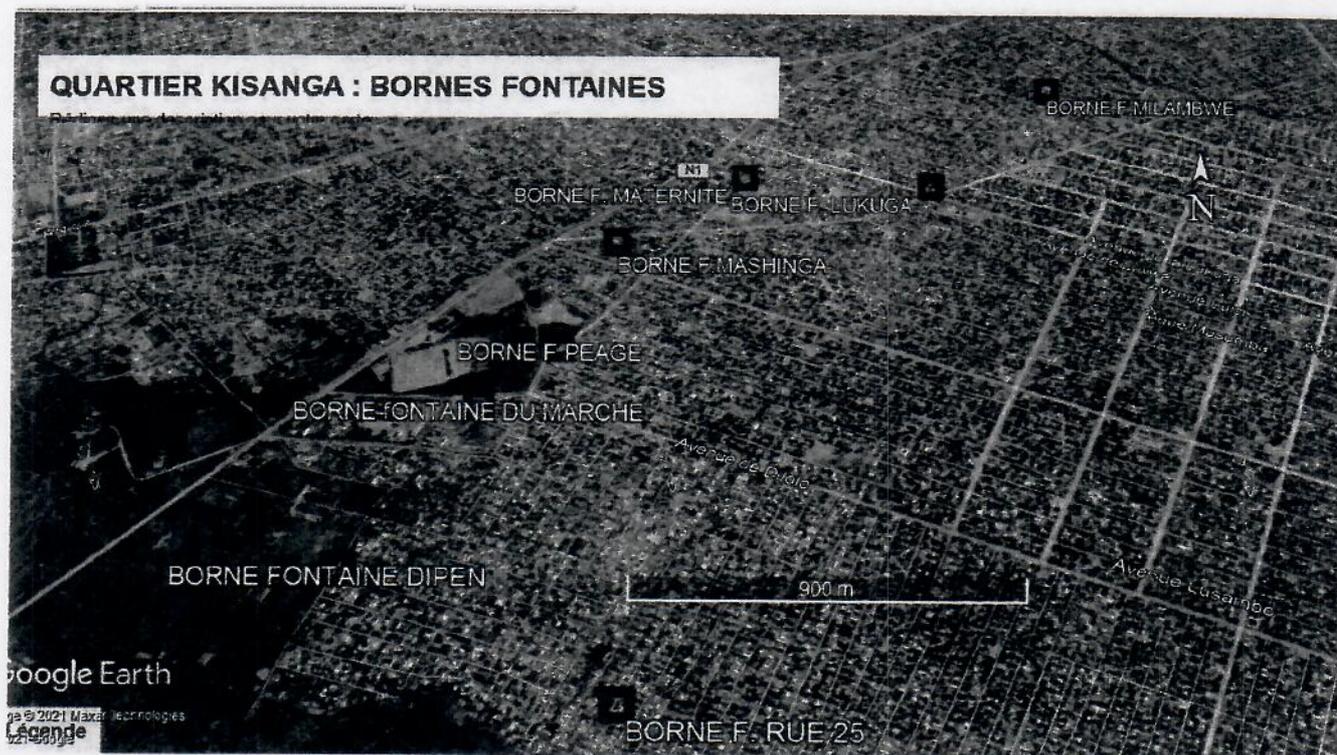
# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

h. Borne Fontaine DAIPN.

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	4.01	-11	42	53.52
B	27	26	3.84	-11	42	53.52
C	27	26	3.80	-11	42	53.22
D	27	26	4.07	-11	42	53.29

SURFACE Borne F.DAIPEN : 68 m<sup>2</sup>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## 1.3. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté du quartier KISANGA

## . COUTS D'INVESTISSEMENTS

### EVALUATION COUT D'UN OUVRAGE D'EAU

ITEM	DESIGNATION	UNITE	QTE	PU (USD)	PT (USD)
1	Forage complet avec tubage de 140 mm	m	100	80	8000
2	Citerne 5000 litres	pce	2	1000	2000
3	Structure métallique	pce	1	2500	2500
4	Bornes fontaines	pce	1	3500	3500
5	pompe solaire complète débit 5 m3/h	pce	1	8000	8000
6	Mobilisation et démobilisation	Ft	1	1000	1000
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>25 000</b>	

Le cout des 8 puits est : 200 000 USD

*[Handwritten signatures and marks]*

## **SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)**

Évaluation cout Borne fontaine à réhabiliter : 10 000 USD

**Le cout total des investissements est 210 000 USD**

### **FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION**

Ce projet d'alimentation en eau potable du quartier Kisanga sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

210 000 USD: 2ème semestre 2021

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 06. PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ KAHOZI AU QUARTIER KISANGA

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

Ce projet est identique au projet 03 avec comme particularité les points suivants :

### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

Le projet sera situé dans le, le quartier Kisanga, commune Annexe plus précisément dans la concession du dit marché dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	9.47	-11	42	41.73
B	27	26	12.74	-11	42	42.24
	27	26	12.87	-11	42	41.43
C	27	26	10.99	-11	42	41.15
D	27	26	11.74	-11	42	38.53

SURFACE MARCHÉ : 4392 m<sup>2</sup>



### 1.3 BÉNÉFICIAIRES

#### i. Les Bénéficiaires Directs :

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Les bénéficiaires directs du projet sont les populations de Kisanga

## ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins

## Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction du marché Kahozi sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

60 000 USD : 2ème semestre 2024

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 07. PROJET DE FOURNITURE DES TUYAUX DE RACCORDEMENT EN EAU AU RESEAU DE DISTRIBUTION

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des conduites d'eau qui serviront au raccordement des quartiers Kilima Simba et Somika au réseau de la Regideso. Ainsi que la réhabilitation des bornes fontaines existantes.

#### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Améliorer l'accès à l'eau potable

#### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les Quartier KILIMA NSIMBA ET SOMIKA.

#### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

##### i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA de Quartier KILIMA SIMBA ET SOMIKA

##### ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins qui seront de passage dans ces villages.

#### 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

La fourniture des conduites d'eau. La quantité et les dimensions seront déterminées par la Regideso

#### 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet se justifie par le fait que dans ces quartiers toute la population n'a pas accès à l'eau potable.

## SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Raison pour laquelle de commun accord SOMIKA et le CLD ont identifié ce besoin comme prioritaire.

### 3. L'INVESTISSEMENT

SOMIKA mettra à disposition un montant de 150 000 USD pour financer ce projet.

**Cout d'investissement total : 1500 000 USD**

### 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de fourniture des conduites d'eau sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

150 000 USD : 2023

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 08. PROJET DE FOURNITURE DES TRANSFORMATEURS ET CABLE ELECTRIQUES

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des transformateurs et câbles électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans tous les quartiers de la commune annexe affectés par le projet SOMIKA.

Chaque quartier recevra 1 transfo 400 KVA, 1 transfo 630 KVA et quatre rouleaux de câble

#### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la desserte en énergie électrique ;
- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.

#### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans les Quartiers KILIMA NSIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO, KISANGA ET SOMIKA.

#### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

##### i. Les Bénéficiaires Directs :

- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA des Quartiers KILIMA NSIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO, KISANGA ET SOMIKA

##### ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations qui seront de passage dans ces quartiers.

#### 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

La fourniture de :

- 5 TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V
- 5 TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- 10 ROULEAUX CABLE PRC MT 3.70 mm<sup>2</sup>
- 10 ROULEAUX CABLE PRC MT 3.50 mm<sup>2</sup>

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Ce projet se justifie par le fait que ces quartiers ont des difficultés d'être fournies en énergie électrique par manque de ces articles. Raison pour laquelle de commun accord SOMIKA et le CLD ont identifié ce besoin comme prioritaire.

La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et d'énergie dans la communauté.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer l'achat et la livraison de :

- 5 TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V
- 5 TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V
- 10 ROULEAUX CABLE PRC MT 3.70 mm<sup>2</sup>
- 10 ROULEAUX CABLE PRC MT 3.50 mm<sup>2</sup>

## 3. L'INVESTISSEMENT

### 3.1. Cout d'acquisition des articles

N°	Désignation	Unité	QTE	PU	PT
1	TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V	pce	5	16000	80000
2	TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V	pce	5	21500	107500
3	ROULEAUX CABLE PRC MT 3x70 mm <sup>2</sup>	pce	10	9700	97000
4	ROULEAUX CABLE PRC MT 3x50 mm <sup>2</sup>	pce	10	7550	75500
5	ACCESOIRES	FT			40000
<b>TOTAL</b>				<b>400000</b>	

Cout d'investissement total : 400 000 USD

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

200 000 USD : 2ème semestre 2021

200 000 USD : 2ème semestre 2022

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 09. PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ TSHAKWIZA AU QUARTIER SOMIKA

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

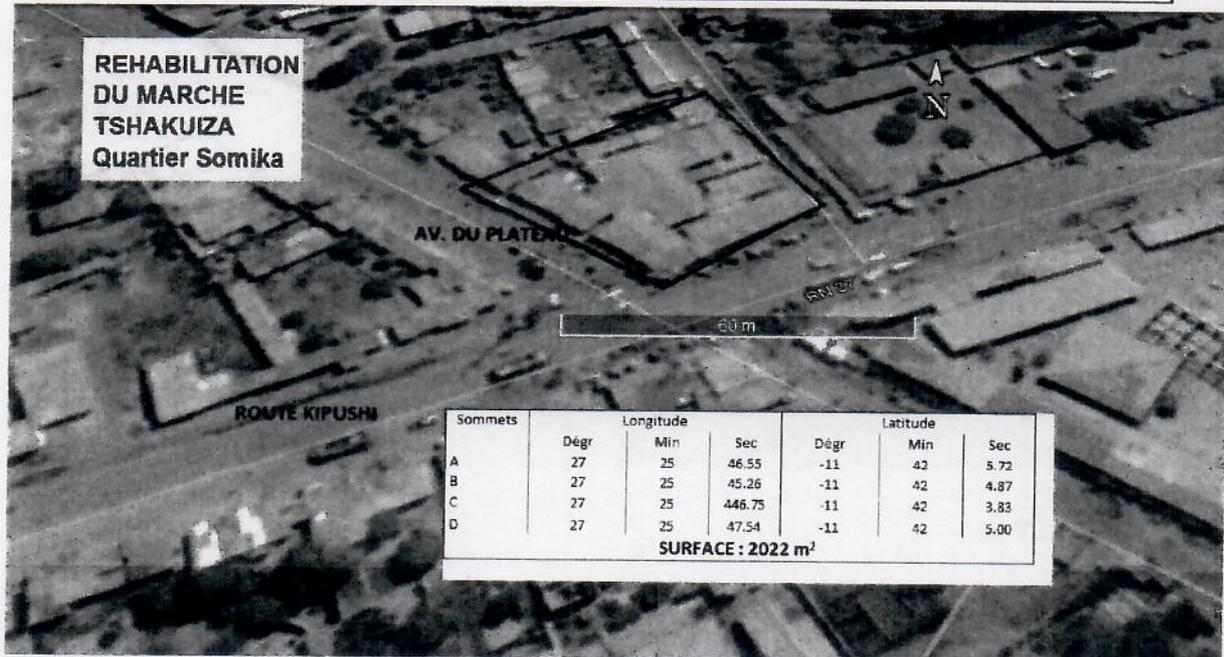
Ce projet est identique au projet 03 avec comme particularité les points suivants :

### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

Le projet sera situé dans le, le quartier Somika, commune Annexe plus précisément dans la concession du dit marché dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	25	46.55	-11	42	5.72
B	27	25	45.26	-11	42	4.87
C	27	25	44.67	-11	42	3.83
D	27	25	47.54	-11	42	5.00

SURFACE DU MARCHÉ TSHAKUIZA : 2022 m<sup>2</sup>



### 1.3 BÉNÉFICIAIRES

#### i. Les Bénéficiaires Directs :

Les bénéficiaires directs du projet sont les populations du quartier Somika

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins

### Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction du marché Tshakwiza sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

60 000 USD : 2ème semestre 2023

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 10. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE PROMOTION SOCIALE

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

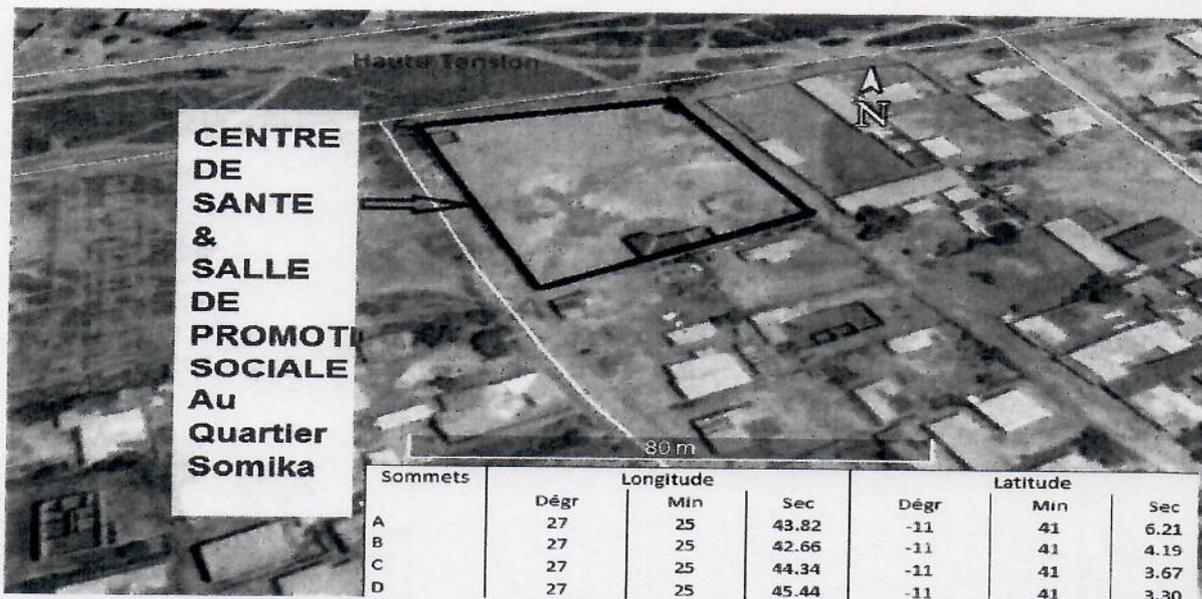
Ce projet consiste en la construction d'une salle de promotion sociale tel que défini dans le plan du centre culturel dans la section 5.

#### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

Les zones territoriales de l'emplacement de ce centre culturel sera située dans le quartier Somika et quartier tandis que la zone du terrain sera choisie dans la concession dont les coordonnées géographiques des sommets sont les suivantes :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	25	43.82	-11	41	6.21
B	27	25	42.66	-11	41	4.19
C	27	25	44.34	-11	41	3.67
D	27	25	45.44	-11	41	3.30

SURFACEDU CS & SALLE DE PROMOTION SOCIAL : 3564 m2



### 1.3 OBJECTIF DU PROJET

Promouvoir les activités culturelles

### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Toutes les populations du quartier Somika et en particulier les jeunes .

## 1.5. RÉSULTATS ATTENDUS :

Livraison d'un centre culturel construit selon le plan du centre culturel communautaire et équipé selon le besoin.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

### 2.1. DESCRIPTION DES TRAVAUX

#### 1. Approvisionnement en matériaux

Sauf indication expresse des maitres de l'ouvrage, tous les matériaux destinés à la réalisation des travaux seront à fournir par l'entrepreneur,

Avant de passer la commande ou de constituer des approvisionnements, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément du représentant des maitres de l'ouvrage des échantillons de différents matériaux qu'il compte utiliser en indiquant leur provenance et les caractéristiques requises, cela sous conditions atmosphériques favorables.

Les provenances des matériaux devront être portées à la connaissance du représentant des maitres de l'ouvrage.

L'entreprise est tenue de faire approuver par le représentant du maitre de l'ouvrage chacun des sites d'exploitation des matériaux. Seront écarté et remplacer du chantier aux frais de l'entrepreneur tous les matériaux de construction non conformes aux prescriptions et tous les matériels ou équipement ne répondant pas aux normes du maitre de l'ouvrage.

En rapport avec le tableau spécial d'évolution des taches du chantier (planning des travaux) préalablement fournis au contrôleur, l'approvisionnement en matériaux et en matériels devra être fait de manière à couvrir les travaux prévus dans les quatorze jours à venir.

Si l'entrepreneur n'observe pas cette recommandation trois fois de suite il aura une notification de mise en garde. Cependant s il atteint cinq cas de non-respect de cette recommandation le maitre de l'ouvrage se réserve le droit d'envisager une possibilité de résiliation du contrat.

#### 2. Installation chantier

L'installation de chantier comprend toutes les actions à la préparation des travaux elle comprend :

- La réalisation des voies d'accès aux sites de constructions,
- Le débroussaillage du site, le nivellement et l'assainissement du site,
- L'approvisionnement en matériels, équipement nécessaire a la réalisation du projet,

## **SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)**

- La mobilisation des ressources humaines et tous les équipements individuels de sécurité nécessaire au bon déroulement des travaux,
- Le Replis du chantier a la fin des travaux,
- Fourniture de l'eau ainsi que de l'électricité,
- Le Gardiennage,
- Les Sanitaires,
- Les Panneaux de chantier,
- Le Nettoyage du site,
- L'Achat de tous les équipements....

Ce forfait prend en compte toutes les charges relatives à l'installation du chantier en vue de commencer les travaux et les terminer.

### **3. Implantation et piquetage**

Cette partie concerne la matérialisation de tous les points relatifs à l'exécution de la construction dont il en est question ci haut. L'entrepreneur devra veiller à l'alignement des bâtiments, le niveau horizontal des constructions à l'aide des appareils de mesure pour une bonne exécution des travaux de construction ainsi qu'au respect des dimensions.

### **4. Terrassement, remblayage et compactage**

Les excavations se feront manuellement et elles auront un largueur de 50 cm une profondeur de 60 cm qui variera selon le niveau du terrain naturel et de la pente. Les terres excavées seront tenues à une bonne distance des fouilles hors de la partie concernée par les travaux. Elles serviront de remblayage autour des constructions et pour la remise ou la mise à niveau le long de la fondation et toute terre excédentaire sera dégager.

Les fonds des fouilles seront convenablement compactés avant le coulage du béton de fond et ce compactage devra être validé par le technicien. et le remblayage se fera par superposition des couches successives qui seront bien compactées de préférence au fur et à mesure que la construction avance par couche de 20 cm mouiller.

### **5. Béton de fond ou béton de propreté**

Les bétons de fond ou bétons de propreté seront de dosage 150kg/m<sup>3</sup> et ils auront une composition indicative par mètre cube comme suit :

Gravier ou moellon concasser 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400m<sup>3</sup>

Ciment : 150 kg

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

L'épaisseur sera de 10 cm.

## 6. Fondation en moellon

La fondation en moellon sera de dosage 250 kg/m<sup>3</sup> et aura une composition indicative au mètre cube :

Moellon ou pierre : 1,2 mètre cube de pierre majoré

Sable : 0,400 mètre cube de sable

Ciment : 250 kg

La fondation en moellon aura comme détaillé sa hauteur au-dessus du sol qui sera de 40 cm et enfouis sous terre de 60 cm et aura pour épaisseur 40 cm.

## 7. Radier général ou béton de sous pavement

Après avoir effectué un remblayage compacté sur une superposition des couches de 15 cm d'épaisseur, une pose d'un sachet pour arrêter les remontés capillaires sera de rigueur. Le radier générale ou béton de sous pavement sera arrêté au Bord par un coffrage métallique et sera composé de : au mètre cube

Gravier : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 250 kg

## 8. Construction des murs en bloc de 15 cm

Les murs extérieurs et de cloisonnement seront exécutés en bloc de 40x20x15. Ils auront une épaisseur de 15cm et auront un enduit de l'intérieur et de l'extérieur.

## 9. Chainage et colonne des coins en béton armée

Afin de limiter l'évolution des fissures un chainage linteau sera obligatoirement exécuté en béton avec un coffrage métallique, ce chainage aura comme dimension 15 cm de hauteur et 20 cm de largeur ainsi que les colonnes auront les mêmes dimensions que le chainage. Elles seront armées par des armatures de diamètre 12mm placées en maille de 15x15 cm. le béton sera de dosage 350kg/m<sup>3</sup> avec comme composition :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 350 kg

## 10. Béton attente charpente

Pour une bonne pose de la charpente un béton dosé a 300 kg/m<sup>3</sup> sera coulée sur la hauteur finale de la construction celle-ci pourra bien supporter la charpente métallique et sera coffrée en bois ou avec des panneaux métalliques et aura pour épaisseur 10 cm et sera composée de :

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 300 kg

## 11. Couverture en BAP

La couverture sera exécutée en BAP de 6m qui posera sur des pannes en C de 6m avec un espacement de 1m 50 et ce dernier posera sur des fermes métalliques espacées de 3m 50 et le tout assemblé par cordon de soudure, boulon, crochet.

## 12. Enduit au mortier en ciment

Les murs intérieurs seront enduits au mortier en ciment lisse avec des coins en équerre, dosé à 300kg/ m<sup>3</sup> et sera composé de :

Sable fin : 0,400m<sup>3</sup>

Ciment : 300 kg

La qualité du crépissage sera soumise à la vérification intégrale du maitre d'œuvre pour s'assurer de la dureté du crépissage et le non-respect de cette qualité se sanctionnera par une démolition et refait aux frais de l'entrepreneur.

## 13. Plafond sur gitage en bois

Le plafond sera exécuté en feuille de unalite et posés sur un gitage en bois de 4 x 11cm lequel sera posé sur la charpente et les maille du gitage seront de 60cm x 60 cm ainsi que les lattes couvre joint respectera la même maille et la mise à niveau du plafond doit être effectué avec un niveau fuel pour plus des précisions dans l'exécution de la surface horizontale.

## 14. Baie

Les portes seront métalliques demi vitré et le bas en tôles de 1,2mm. Les serrures seront de marque Orlando GM. Les portes seront fabriquées en tube carré, tandis que les fenêtres seront fabriquées dans les mêmes matériaux que les portes mais ces derniers seront vitrés ouvertes de l'extérieur et les vitres seront de 4mm d'épaisseur. Après soudure une pose d'anti rouille et d'une peinture de couleur grise sera mise

## 15. Pavement carrelé

Le pavement sera en béton sur lequel sera posé un carrelage de 60 x 60 cm bien alignée.

## 16. Enduit

Les murs seront traités au plâtre gyproc avec des couteaux mastiques pour une régularité des parois et ensuite de la peinture lavable sera appliquée.

## 17. Eclairage

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Une installation électrique sera exécutée et comprendra :  
une installation du circuit électrique en 220v et une en 12 v pour une alimentation indépendante .

## 18. Plomberie

L'alimentation en eau provenant d'un puit foré, se fera en tuyaux de 3/4 , 1/2 , 1" et 1 " 1/2 avec tous les accessoires, les raccordements entre tuyaux se feront par filetage, fil de chanvre avec pite d'étanchéité et un test de pression sera effectué avant la mise en service.

L'Évacuation, au départ des WC sera réalisée en tuyaux PVC collé de 110 et pour les lavabos en PVC collé de 40. L'ensemble sera raccordé à deux chambres de 0.5x0.5x0.5 m en maçonnerie recouverte d'une dalle en béton.

## 19. Peinture sur mur et plafond

Les murs recevront sur les parties enduites une couche d'imprégnation à la gyproc et deux couches de peinture à l'eau lavable.

## 20. Peinture sur menuiserie bois et ouverture

Pour les planches de rive et les baguettes décoratives, 2 couches de peinture à l'huile seront exécutées. Le ton sera précisé lors de l'exécution.

Avant toute application de peinture, les surfaces devront être brossées pour enlever toutes les aspérités. Toutes les déformations et trous seront fermés.

## 20. Les travaux d'aménagement extérieur

Ils concernent toute les actions menées dans la parcelle telle que l'épandage du gravier, la plantation de la pelouse et des fleurs, la pose des bordures ainsi que le pavé, et la construction des drains pour recueillir de l'eau vers l'extérieure de la concession.

## 3 - De la gestion de l'eau

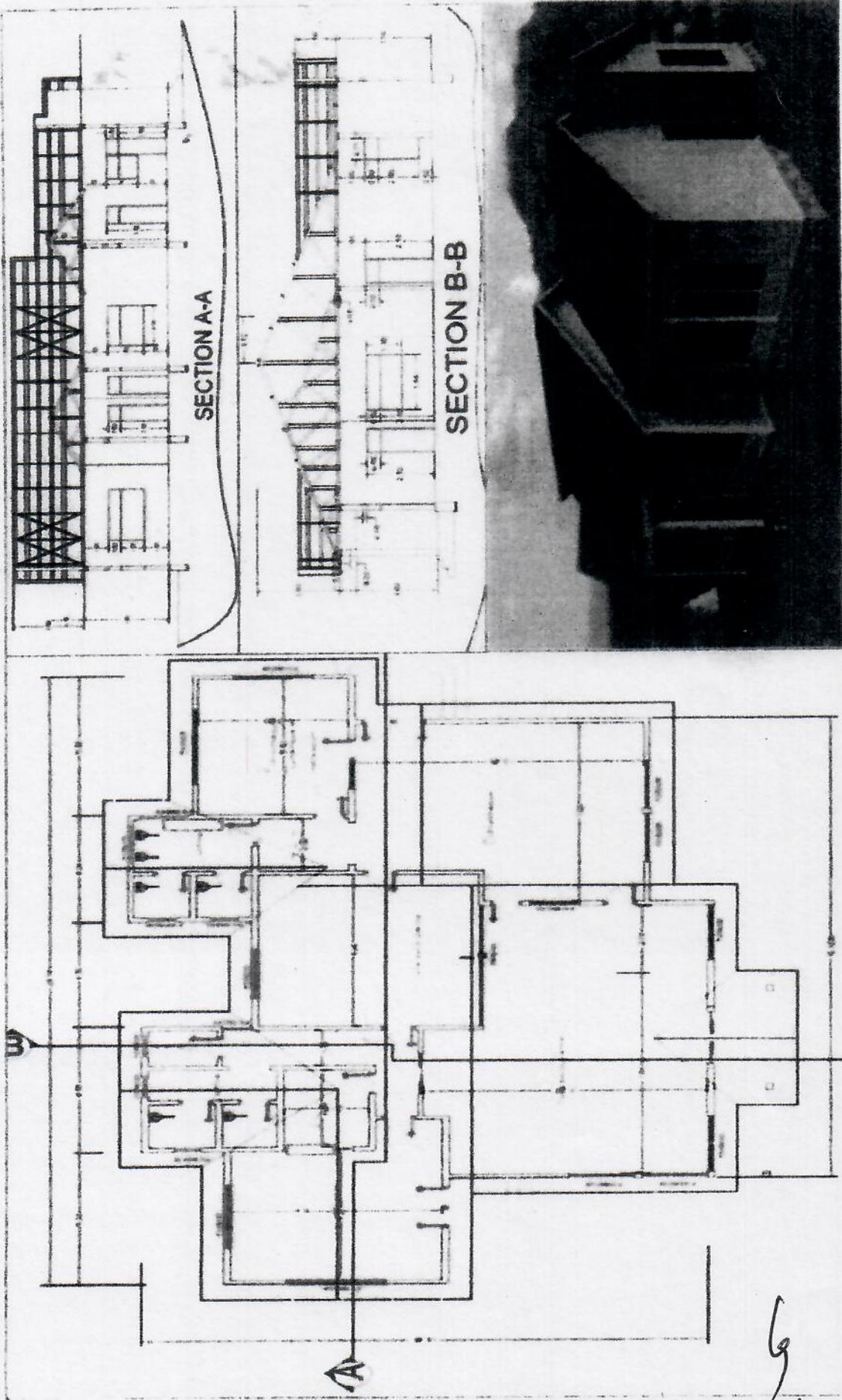
Les besoins d'eau du centre de santé sont :

- La consommation des malades et du corps soignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles et cabinets

Ce besoin sera assuré par un puit foré, aménagé et doté d'une pompe solaire qui sera placé dans l'enceinte du centre. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée vers la rivière.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

3. PLAN DE CONSTRUCTION



Handwritten notes and signatures in the bottom right corner, including the name "M. J. J. J. J." and other illegible scribbles.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 4. COUTS INVESTISMENTS

### 4.1. ESTIMATION COUT DE CONSTRUCTION DU CENTRE CULTUREL

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U (USD)	P.T (USD)
<b>1</b>	<b>EXPERTISE</b>				
	Etude, Plans, Dévis et Autres	fft	1	1000	1000
	<b>INSTALLATION CHANTIER</b>	fft	1	1000	1000
	<b>total</b>				<b>2000</b>
<b>2</b>	<b>TERRASSEMENT</b>				
	préparation de la plateforme	m2	416	1	416
	implantation de l'ouvrage	fft	1	1000	1000
	déblais de fondation	m3	57	10	570
	remblais et compactage latérite	m3	166	8	1328
	<b>sous total 2</b>				<b>3314</b>
<b>3</b>	<b>GROS ŒUVRE</b>				
	béton de propreté	m3	5	180	900
	maçonnerie en moellon	m3	48	125	6000
	béton de sous pavement	m3	10	160	1600
	maçonnerie en bloc de ciment	m2	478	20	9560
	chainage, colonne et dalle en béton armé à 350kg/m3	m3	10,14	330	3346,2
	filet d'eau autour de la construction	m3	15	180	2700
	Traverses en Fer C de 150				
	panne en bois de 5/7	m2	382	45	17190
	fourniture et pose de la couverture de tôle BG 28				
	fourniture et travaux de plafonnage sur gitage en bois	m2	348	20	6960
	Planche de rive	m	102	5	510
	Gouttière en PVC avec les accessoires	m	102	8	816
	<b>sous total 3</b>				<b>48256,2</b>
<b>4</b>	<b>FINITIONS</b>				
	fourniture et pose des portes doubles semi vitre avec serrure	pces	4	350	1400
	fourniture et pose des fenêtres PF	pces	5	150	750
	fourniture et pose des fenêtres GF	pces	14	250	3500

## SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Porte en bois	pces	14	200	2800
travaux de peinture	m2	1015	3	3045
crépissage en mur intérieur et extérieur	m2	956	10	9560
Pavement en béton de 10 cm	m3	35	130	4550
Électricité	fft			4000
plomberie	fft			3800
installation d'un tank pour eau	pces	1	4500	4500
Aménagement extérieure	fft			5500
installation système solaire de 5000 watt	pces			8000
construction fosse septique	pces	1	5000	5000
<b>sous total 4</b>				<b>56405</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>USD</b>	<b>109275,2</b>
----------------------	------------	-----------------

### 4.2. ESTIMATION COUT EQUIPEMENTS DU CENTRE CULTUREL : 40 000 USD

La liste des équipements du centre sera dressée au moment opportun pour tenir compte des changements technologiques et besoins de ce moment-là.

Elle sera faite ensemble par le CLS, le médecin chef de Zone de santé et COMMUS.

A titre illustratifs, les équipements sont :

- Chaises
- Tables
- Bureaux
- Armoires
- Appareils de musiques
- Appareils de sonorisations
- Ordinateurs, imprimantes et photocopieuses
- Nappes
- Les couverts
- Ect ....

**Le cout global du projet est donc de 150 000 USD**

### 5. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de construction du centre culturel sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

150 000 USD: 1er semestre 2025

400 000 USD: 1<sup>er</sup> semestre 2024

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 11. PROJET D'APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE.

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste à augmenter les niveaux de revenu individuels grâce à une culture maraichère de qualité par un encadrement technique et appui en équipements maraichers de l'agriculteur producteur de légumes avec un plan d'action collectif.

Ce projet consistera en la distribution des équipements aux agriculteurs des légumes afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

#### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire ;
- ✓ - Travailler en étroite collaboration avec les leaders agriculteurs pour une production performante ;
- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.

#### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté au Quartier Somika et Quartier Kisanga

#### 1.4. BÉNÉFICIAIRES

##### i. Les Bénéficiaires Directs :

- Les populations du quartier Somika
- Les populations du quartier Kisanga
- Les leaders maraichers

##### ii. Bénéficiaires Indirects

Les bénéficiaires indirects sont les populations des quartiers voisins et de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production

#### 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Equiper 6 leaders maraichers avec une pompe à eau solaire et un kit d'irrigation goutte à goutte fait d'un réservoir d'eau (10 000 l), tuyauterie goutte à goutte pour un Ha et un filtre.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

SOMIKA va financer les activités des maraichers en distribuant à 6 leaders maraichers un kit composé de :

- une pompe à eau solaire
- un kit d'irrigation goutte à goutte fait d'un réservoir d'eau (10 000 l), tuyauterie goutte à goutte pour un Ha et un filtre.

## 3. L'INVESTISSEMENT

	Unité	QTE	PU	PT
pompe solaire	Ft	6	2 000	12000
Réservoir d'eau 10 m3	T	6	1000	6000
Support réservoir	pce	6	800	4800
réseau d'irrigation	FT	6	1 200	7200
<b>TOTAL</b>				<b>30000</b>

Cout d'investissement total : 30 000 USD

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet de distribution d'équipements aux maraichers sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

30 000 USD : 2ème semestre 2022

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 12. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE

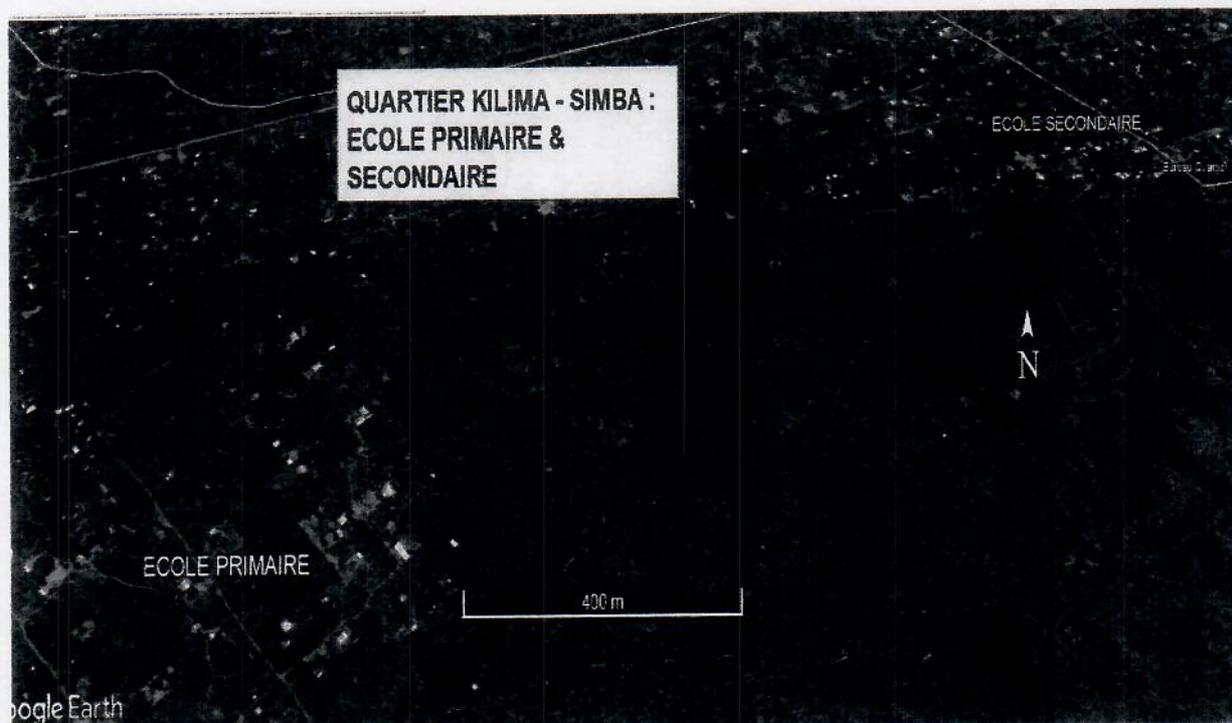
Ce projet est identique **au** projet 4 de la chefferie Kaponda avec comme particularités :

### Localisation

La zone territoriale choisie pour l'emplacement de l'école secondaire est localisée dans le quartier Kilima Simba, commune Annexe, ville de Lubumbashi plus précisément sur le terrain dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	22	49.49	-11	42	19.55
B	27	22	50.60	-11	42	18
C	27	22	51.21	-11	42	20.23
D	27	22	47.66	-11	42	21.93

**SURFACE DE L'ECOLE SECONDAIRE : 6000 m<sup>2</sup>**



### Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction d'une école secondaire au quartier Kilima Simba sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

230 000 USD: 1er semestre 2025

## 13. PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE

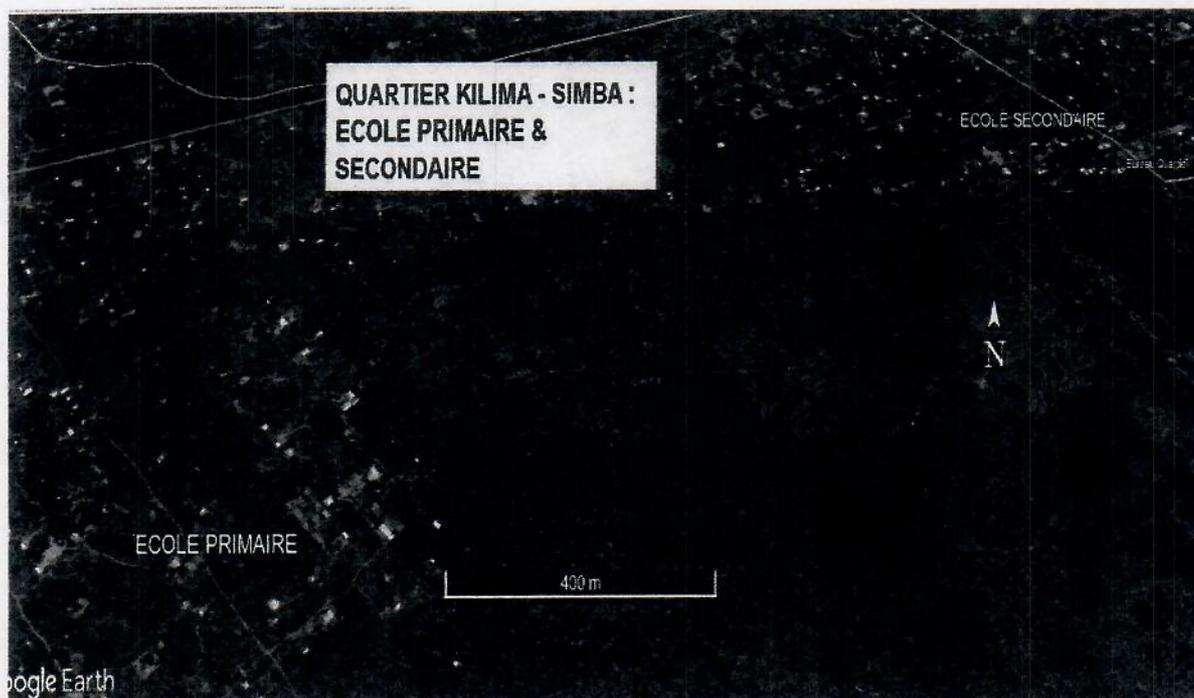
Ce projet est identique *au* projet 5 de la chefferie Kaponda avec comme particularités :

### Localisation

La zone territoriale choisie pour l'emplacement de l'école secondaire est localisée dans le quartier Kilima Simba, commune Annexe, ville de Lubumbashi plus précisément sur le terrain dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	21	59.60	-11	40	46.27
B	27	22	01.05	-11	40	45
C	27	22	2.7	-11	40	45
D	27	22	1.22	-11	40	46.29

**SURFACE DE L'ECOLE PRIMAIRE : 3000 m<sup>2</sup>**



# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction d'une école secondaire au quartier Kilima Simba sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

175 000 USD: 1er semestre 2025

## 14. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la construction d'un centre de santé complet où il y aura tous les services.

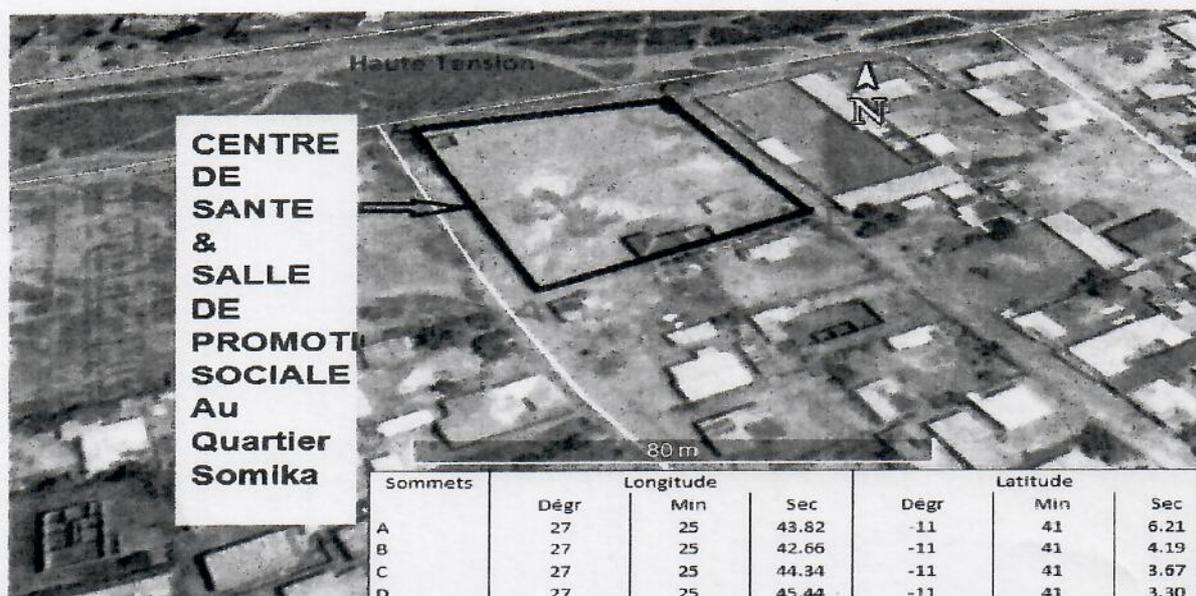
#### 1.2. LOCALISATION DU PROJET

La zone territoriale de l'emplacement de ce centre de santé sera située dans le quartier Somika tandis que la zone du terrain sera choisie dans la concession dont les coordonnées géographiques des sommets sont les suivantes :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	25	43.82	-11	41	6.21
B	27	25	42.66	-11	41	4.19
C	27	25	44.34	-11	41	3.67
D	27	25	45.44	-11	41	3.30

SURFACEDU CS & SALLE DE PROMOTION SOCIAL : 3564 m2

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## 1.3 OBJECTIF DU PROJET

### i. Objectif Global

Améliorer durablement l'accès au soin de santé des populations du quartier Somika et ses environs.

### ii. Objectifs Spécifiques

- Réduire les disparités d'accessibilité géographique des centres de santé
- Rapprocher les structures sanitaires des populations éloignées, et des élèves
- Réduire le taux de mortalité
- Participer à l'offre sanitaire de la commune
- Mettre en place un service de consultation prénatale

## 1.4. BÉNÉFICIAIRES

- La communauté du quartier Somika
- Les populations environnantes

## 1.5. RÉALISATIONS :

Construction d'un centre de santé qui sera composé de :

- le Hall d'entrée ;
- la Salle d'attente ;
- le Service d'administration ;



*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- la Salle d'urgence ;
- l'Infirmierie ;
- le Laboratoire ;
- les salles d'attente consultation ;
- les cabinets de consultation ;
- le PMI ;
- la Maternité ;
- le Service gynécologique ;
- les salles d'observation ;
- les toilettes ;
- les douches ;
- le Château d'eau ;
- les Panneaux solaire 5000watts ;
- la Fosse septique ;
- la pharmacie ;
- les 3 salles de traitement de malades.

## 1.6. JUSTIFICATION DU PROJET

Lors des enquêtes socioéconomiques réalisées dans le quartier Somika, il a été révélé qu'il existe des structures sanitaires viables pour accueillir les cas des maladies dans des conditions acceptables mais toutes sont privées et la majorité de la population n'a pas la possibilité de s'offrir les soins médicaux de ces structures. La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé dans la communauté.

## 2. ETUDE TECHNIQUE

### 2.1. DESCRIPTION DES TRAVAUX CONSTRUCTION CENTRE DE SANTE

#### 2. Approvisionnement en matériaux

Sauf indication expresse des maitres de l'ouvrage, tous les matériaux destinés à la réalisation des travaux seront à fournir par l'entrepreneur,

Avant de passer la commande ou de constituer des approvisionnements, l'entrepreneur devra soumettre à l'agrément du représentant des maitres de l'ouvrage des échantillons de différents matériaux qu'il compte utiliser en indiquant leur provenance et les caractéristiques requises, cela sous conditions atmosphériques favorables.

Les provenances des matériaux devront être portées à la connaissance du représentant des maitres de l'ouvrage.

L'entreprise est tenue de faire approuver par le représentant du maitre de l'ouvrage chacun des sites d'exploitation des matériaux. Seront écarté et remplacer du chantier aux frais de l'entrepreneur tous les matériaux de construction non conformes aux prescriptions et tous les matériels ou équipement ne répondant pas aux normes du maitre de l'ouvrage.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

En rapport avec le tableau spécial d'évolution des taches du chantier (planning des travaux) préalablement fournis au contrôleur, l'approvisionnement en matériaux et en matériels devra être fait de manière à couvrir les travaux prévus dans les quatorze jours à venir.

Si l'entrepreneur n'observe pas cette recommandation trois fois de suite il aura une notification de mise en garde. Cependant s'il atteint cinq cas de non-respect de cette recommandation le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'envisager une possibilité de résiliation du contrat.

## 2. Installation chantier

L'installation de chantier comprend toutes les actions à la préparation des travaux elle comprend :

- La réalisation des voies d'accès aux sites de constructions,
- Le débroussaillage du site, le nivellement et l'assainissement du site,
- L'approvisionnement en matériels, équipement nécessaire à la réalisation du projet,
- La mobilisation des ressources humaines et tous les équipements individuels de sécurité nécessaire au bon déroulement des travaux,
- Le Replis du chantier à la fin des travaux,
- Fourniture de l'eau ainsi que de l'électricité,
- Le Gardiennage,
- Les Sanitaires,
- Les Panneaux de chantier.
- Le Nettoyage du site,
- L'Achat de tous les équipements....

Ce forfait prend en compte toutes les charges relatives à l'installation du chantier en vue de commencer les travaux et les terminer.

## 3. Implantation et piquetage

Cette partie concerne la matérialisation de tous les points relatifs à l'exécution de la construction dont il en est question ci haut. L'entrepreneur devra veiller à l'alignement des bâtiments, le niveau horizontal des constructions à l'aide des appareils de mesure pour une bonne exécution des travaux de construction ainsi qu'au respect des dimensions.

## 4. Terrassement, remblayage et compactage

Les excavations se feront manuellement et elles auront un largeur de 50 cm une profondeur de 60 cm qui variera selon le niveau du terrain naturel et de la pente. Les terres excavées seront tenues à une bonne distance des fouilles hors de la partie concernée par les travaux. Elles serviront de remblayage autour des constructions et pour la remise ou la mise à niveau le long de la fondation et toute terre excédentaire sera dégager.

Les fonds des fouilles seront convenablement compactés avant le coulage du béton de fond et ce compactage devra être validé par le technicien. et le remblayage se fera

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

par superposition des couches successives qui seront bien compactées de préférence au fur et à mesure que la construction avance par couche de 20 cm mouiller.

## 5. Béton de fond ou béton de propreté

Les bétons de fond ou bétons de propreté seront de dosage 150kg/m<sup>3</sup> et ils auront une composition indicative par mètre cube comme suit :

Gravier ou moellon concasser 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable gros : 0,400m<sup>3</sup>

Ciment : 150 kg

L'épaisseur sera de 10 cm.

## 6. Fondation en moellon

La fondation en moellon sera de dosage 250 kg/m<sup>3</sup> et aura une composition indicative au mètre cube :

Moellon ou pierre : 1,2 mètre cube de pierre majoré

Sable : 0,400 mètre cube de sable

Ciment : 250 kg

La fondation en moellon aura comme détaillé sa hauteur au-dessus du sol qui sera de 40 cm et enfouis sous terre de 60 cm et aura pour épaisseur 40 cm.

## 7. Radier général ou béton de sous pavement

Après avoir effectué un remblayage compacté sur une superposition des couches de 15 cm d'épaisseur, une pose d'un sachet pour arrêter les remontés capillaires sera de rigueur. Le radier générale ou béton de sous pavement sera arrêté au Bord par un coffrage métallique et sera composé de : au mètre cube

Gravier : 0,800 m<sup>3</sup>

Sable : 0,400 m<sup>3</sup>

Ciment : 250 kg

## 8. Construction des murs en bloc de 15 cm

Les murs extérieurs et de cloisonnement seront exécutés en bloc de 40x20x15. Ils auront une épaisseur de 15cm et auront un enduit de l'intérieur et de l'extérieur.

## 9. Chainage et colonne des coins en béton armée

Afin de limiter l'évolution des fissures un chainage linteau sera obligatoirement exécuté en béton avec un coffrage métallique, ce chainage aura comme dimension 15 cm de hauteur et 20 cm de largeur ainsi que les colonnes auront les mêmes dimensions que le chainage. Elles seront armées par des armatures de diamètre 12mm placées en maille de 15x15 cm. le béton sera de dosage 350kg/m<sup>3</sup> avec comme composition :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Sable gros : 0,400 m<sup>3</sup>  
Ciment : 350 kg

## 10. Béton attente charpente

Pour une bonne pose de la charpente un béton dosé à 300 kg/m<sup>3</sup> sera coulée sur la hauteur finale de la construction celle-ci pourra bien supporter la charpente métallique et sera coffrée en bois ou avec des panneaux métalliques et aura pour épaisseur 10 cm et sera composée de :

Gravier ou moellon concassés 6/12 : 0,800 m<sup>3</sup>  
Sable gros : 0,400 m<sup>3</sup>  
Ciment : 300 kg

## 11. Couverture en BAP

La couverture sera exécutée en BAP de 6m qui posera sur des pannes en C de 6m avec un espacement de 1m 50 et ce dernier posera sur des fermes métalliques espacées de 3m 50 et le tout assemblé par cordon de soudure, boulon, crochet.

## 12. Enduit au mortier en ciment

Les murs intérieurs seront enduits au mortier en ciment lisse avec des coins en équerre, dosé à 300kg/ m<sup>3</sup> et sera composé de :

Sable fin : 0,400m<sup>3</sup>  
Ciment : 300 kg

La qualité du crépissage sera soumise à la vérification intégrale du maître d'œuvre pour s'assurer de la dureté du crépissage et le non-respect de cette qualité se sanctionnera par une démolition et refait aux frais de l'entrepreneur.

## 13. Plafond sur gitage en bois

Le plafond sera exécuté en feuille de unalite et posés sur un gitage en bois de 4 x 11cm lequel sera posé sur la charpente et les mailles du gitage seront de 60cm x 60 cm ainsi que les lattes couvre joint respectera la même maille et la mise à niveau du plafond doit être effectué avec un niveau feuil pour plus des précisions dans l'exécution de la surface horizontale.

## 14. Baie

Les portes seront métalliques demi vitré et le bas en tôles de 1,2mm. Les serrures seront de marque Orlando GM. Les portes seront fabriquées en tube carré, tandis que les fenêtres seront fabriquées dans les mêmes matériaux que les portes mais ces derniers seront vitrés ouvertes de l'extérieur et les vitres seront de 4mm d'épaisseur. Après soudure une pose d'anti rouille et d'une peinture de couleur grise sera mise

## 15. Pavement carrelé

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

Le pavement sera en béton sur lequel sera posé un carrelage de 60 x 60 cm bien alignée.

## 16. Enduit

Les murs seront traités au plâtre gyproc avec des couteaux mastiques pour une régularité des parois et ensuite de la peinture lavable sera appliquée.

## 17. Eclairage

Une installation électrique sera exécutée et comprendra :  
une installation du circuit électrique en 220v et une en 12 v pour une alimentation indépendante .

## 18. Plomberie

L'alimentation en eau provenant d'un puit foré, se fera en tuyaux de 3/4 ,1/2 ,1" et 1 " 1/2 avec tous les accessoires, les raccords entre tuyaux se feront par filetage, fil de chanvre avec pite d'étanchéité et un test de pression sera effectué avant la mise en service.

L'Évacuation, au départ des WC sera réalisée en tuyaux PVC collé de 110 et pour les lavabos en PVC collé de 40. L'ensemble sera raccordé à deux chambres de 0.5x0.5x0.5 m en maçonnerie recouverte d'une dalle en béton.

## 19. Peinture sur mur et plafond

Les murs recevront sur les parties enduites une couche d'imprégnation à la gyproc et deux couches de peinture à l'eau lavable.

## 20. Peinture sur menuiserie bois et ouverture

Pour les planches de rive et les baguettes décoratives, 2 couches de peinture à l'huile seront exécutées. Le ton sera précisé lors de l'exécution.

Avant toute application de peinture, les surfaces devront être brossées pour enlever toutes les aspérités. Toutes les déformations et trous seront fermés.

## 20. Les travaux d'aménagement extérieur

Ils concernent toute les actions menées dans la parcelle telle que l'épandage du gravier, la plantation de la pelouse et des fleurs, la pose des bordures ainsi que le pavé, et la construction des drains pour recueillir de l'eau vers l'extérieure de la concession.

## 3 - De la gestion de l'eau

Les besoins d'eau du centre de santé sont :

## SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

- La consommation des malades et du corps soignant
- Les installations sanitaires
- Le nettoyage des salles et cabinets

Ce besoin sera assuré par un puit foré, aménagé et doté d'une pompe solaire qui sera placé dans l'enceinte du centre. L'eau résiduelle ne sera pas recyclée mais sera évacuée dans un puit perdu. Les eaux de ruissèlement seront canalisées selon le relief du milieu pour être évacuée vers la rivière.

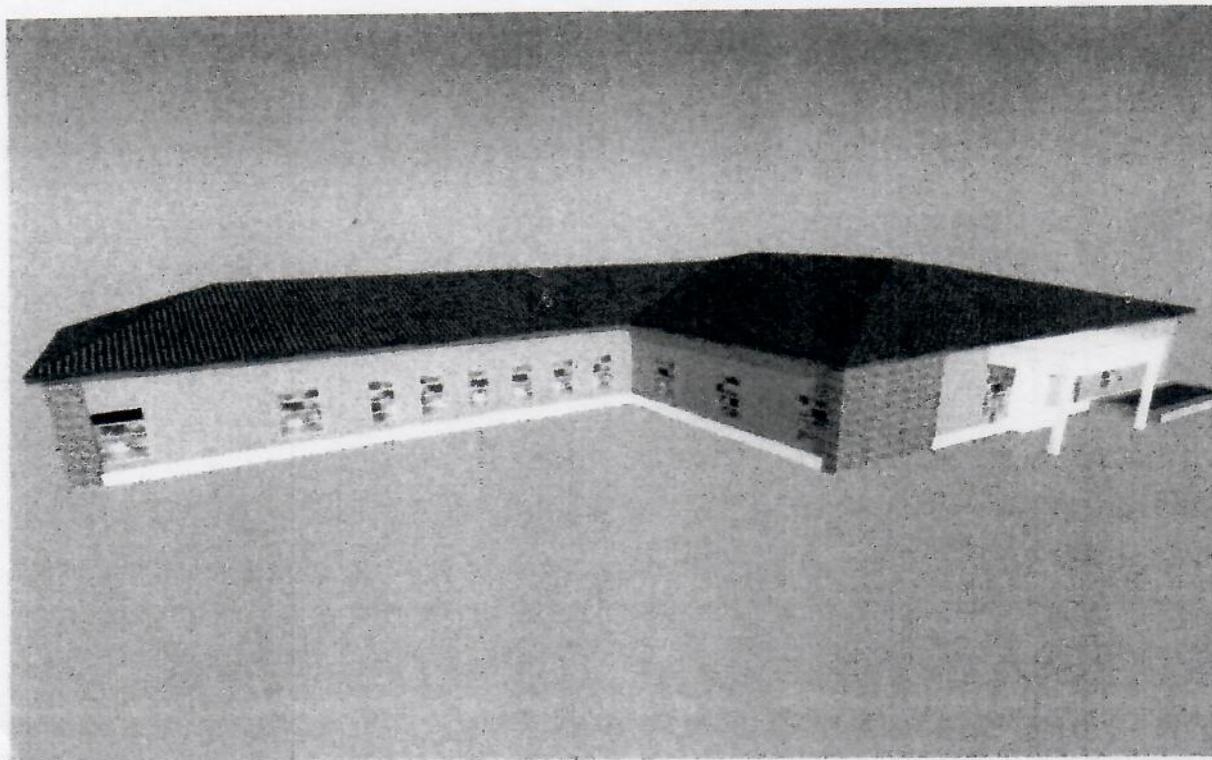
### LE CHOIX D'OPTIONS TECHNIQUES DE L'OUVRAGE D'EAU DU PROJET

Pour répondre aux attentes du projet, en quantité, qualité et le rapport qualité cout, notre choix est :

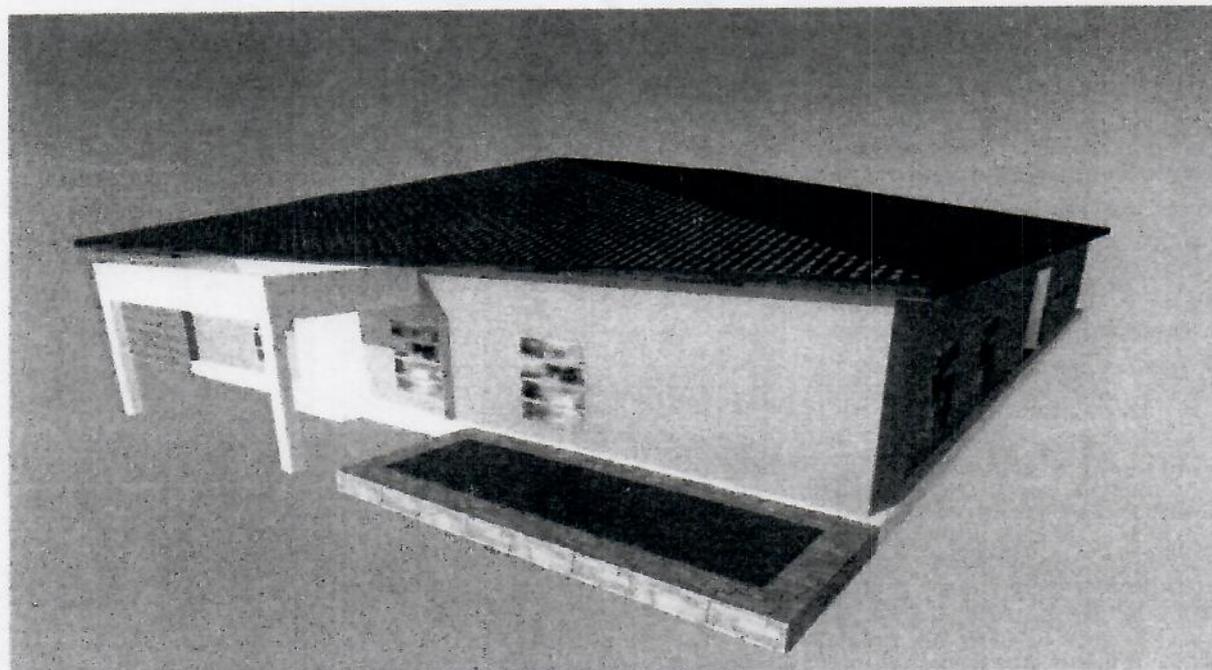
- La ressource en eau : les nappes profondes pour avoir une eau de quantité suffisante et qualité acceptable pour le projet. La profondeur sera de 80 à 100 m
- L'ouvrage de captage : le forage à l'aide des engins de forage ou de sondeuse.
- Le système de pompage : la pompe motorisée qui est le moyen d'exhaure le plus confortable. Il permet de pomper l'eau sans effort, à des grandes profondeurs et pour des quantités importantes. Elle sera constituée d'un ensemble « pompe + moteur électrique », immergé au fond du forage
- La source d'énergie pour faire marcher la pompe motorisée : Un générateur solaire qui sera composé d'un ensemble de panneaux solaires (*photovoltaïques*) reliés entre eux, et qui produiront un courant continu de 12 V à partir de la lumière du soleil. Comme on aura besoin des petites puissances, on utilisera des pompes qui se contentent de courant continu. Cela permet de se passer de convertisseur et d'onduleur, ce qui réduit les possibilités de pannes et les couts correspondants.
- Le stockage : réservoir de plus ou moins 5 m<sup>3</sup> surélevé sur une structure métallique.
- La distribution : des points d'eau à l'intérieur des bâtiments.

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 4 - Plan de Construction



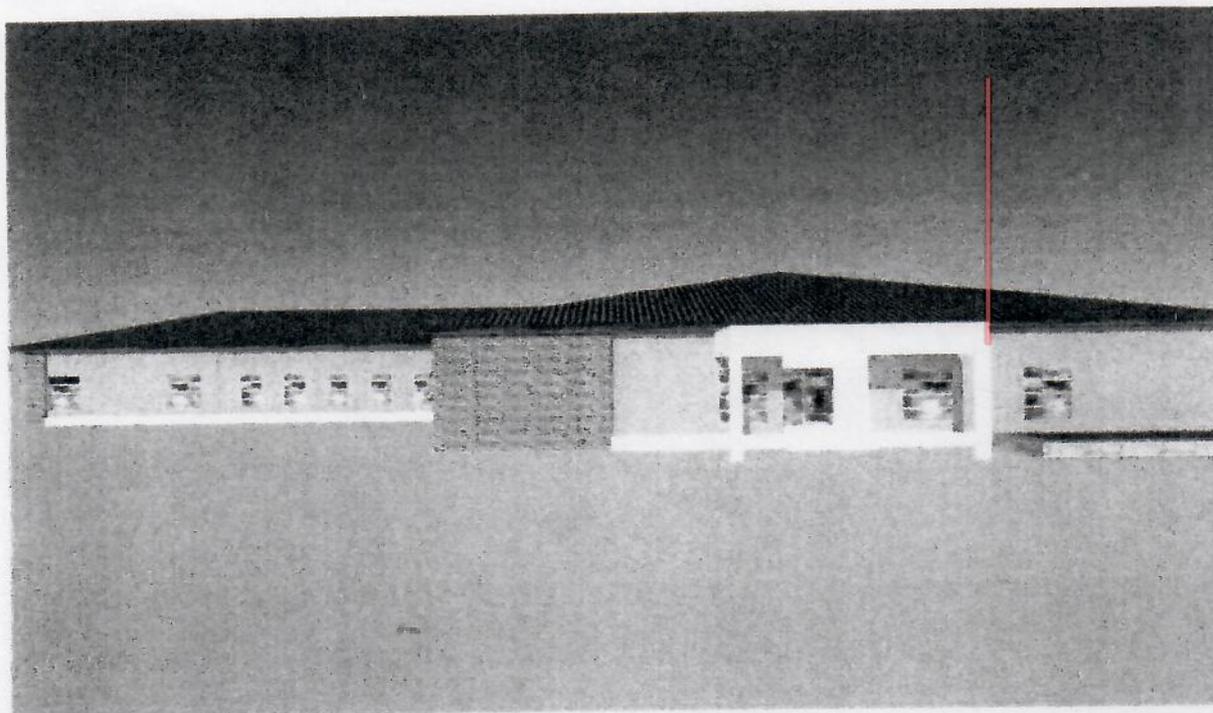
ISO LATERALE CENTRE DE SANTE



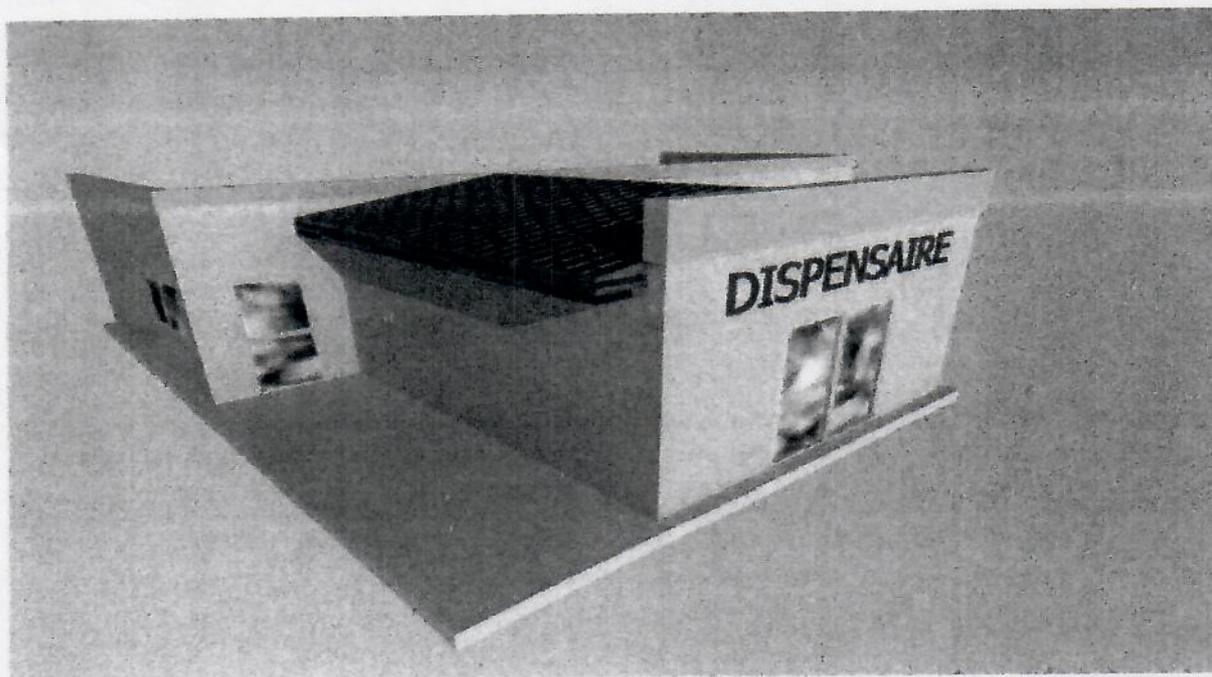
ISO LATERLE DROIT CENTRE DE SANTE

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



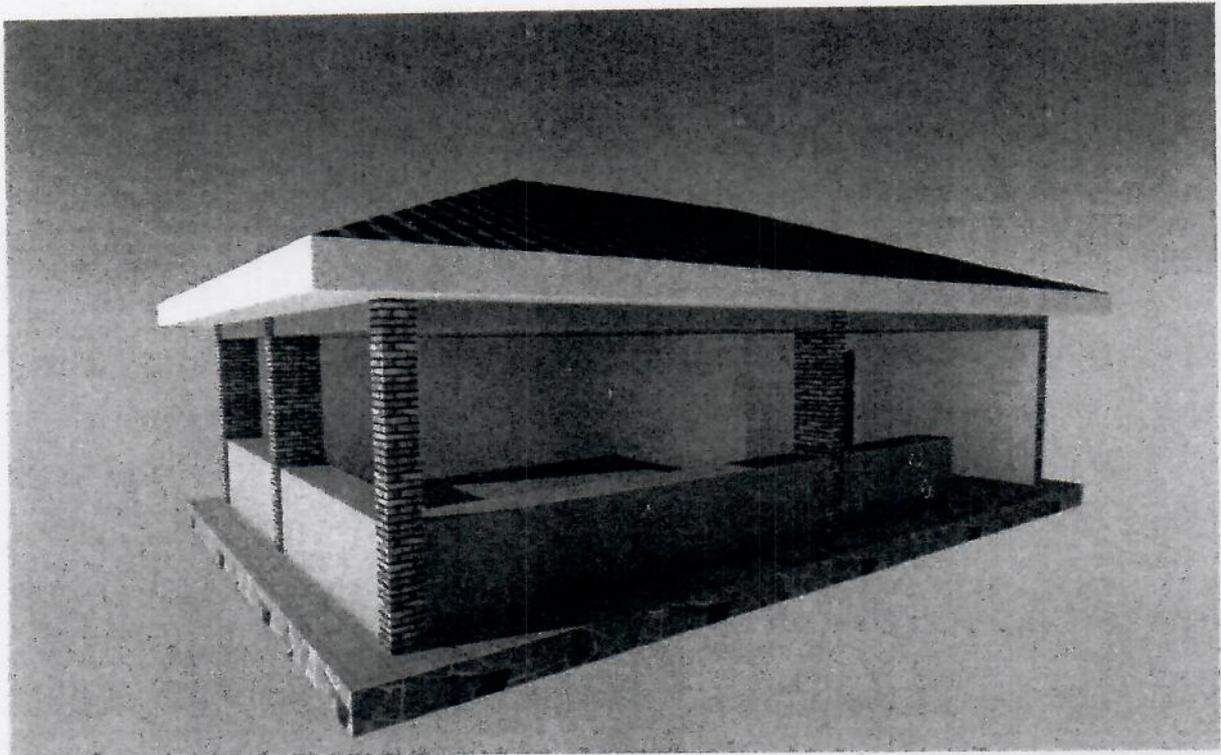
VUE DE FACE CENTRE DE SANTE



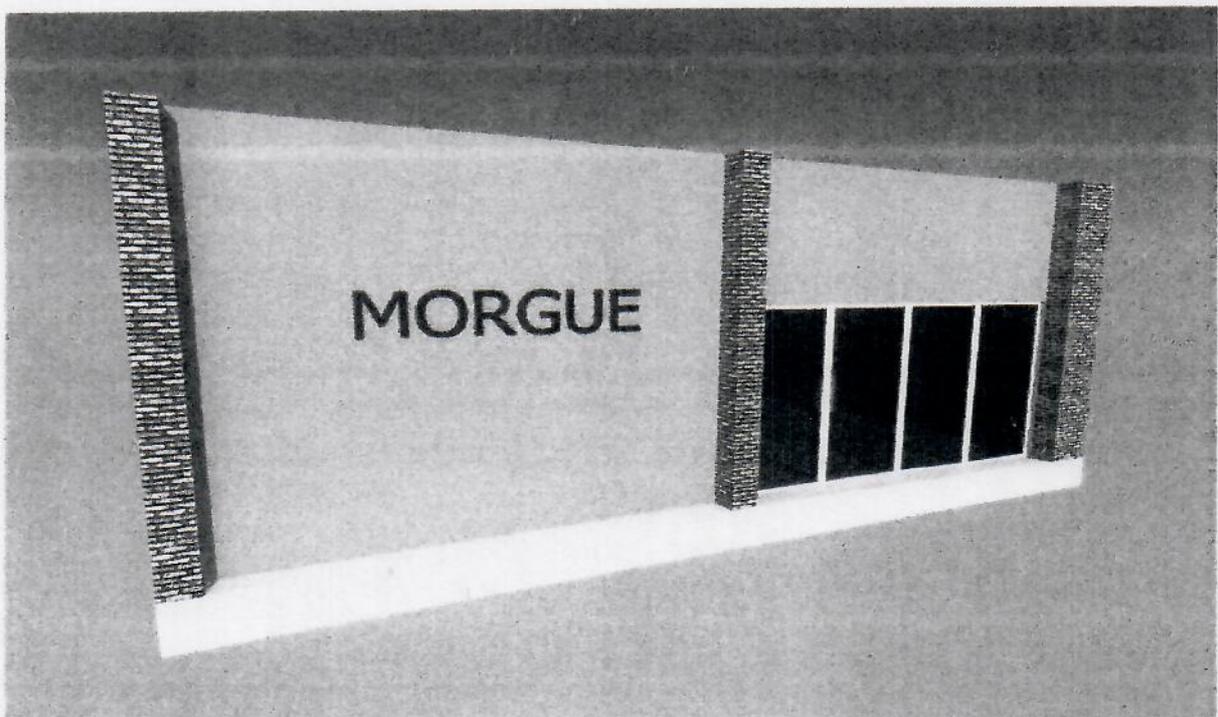
ISO LATERALE GAUCHE DISPENSAIRE

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



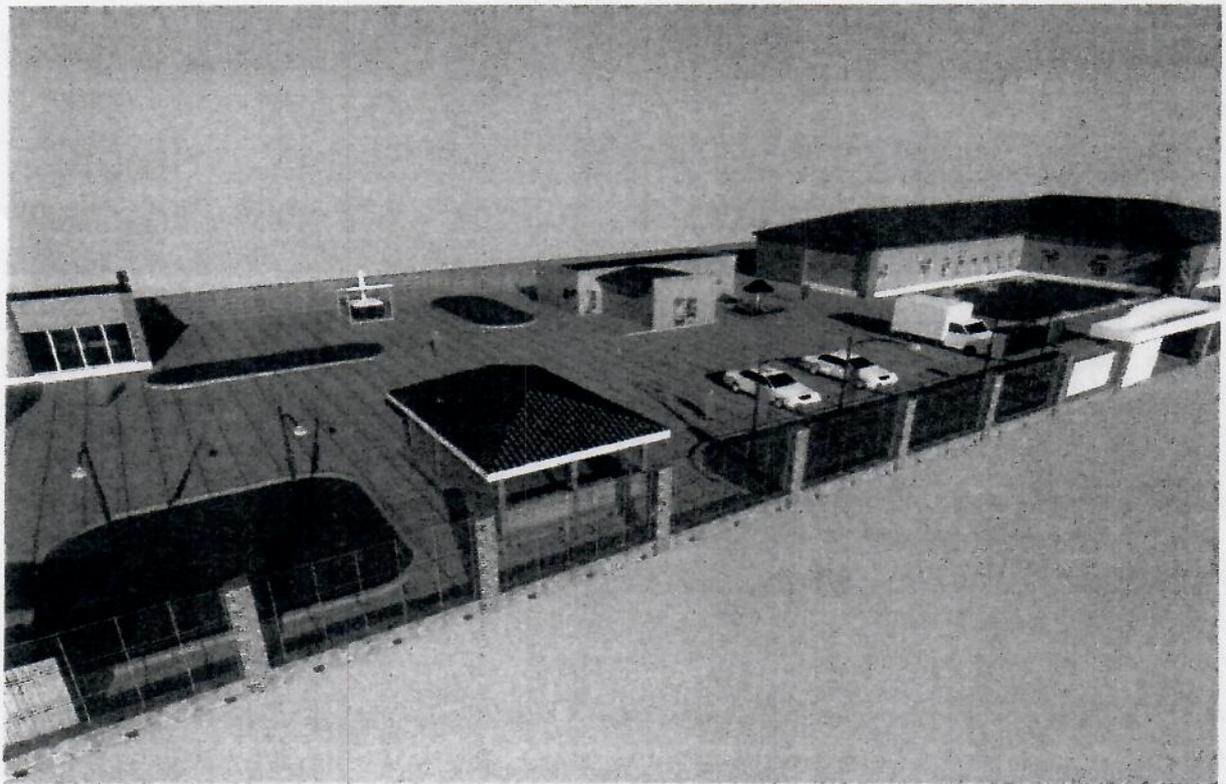
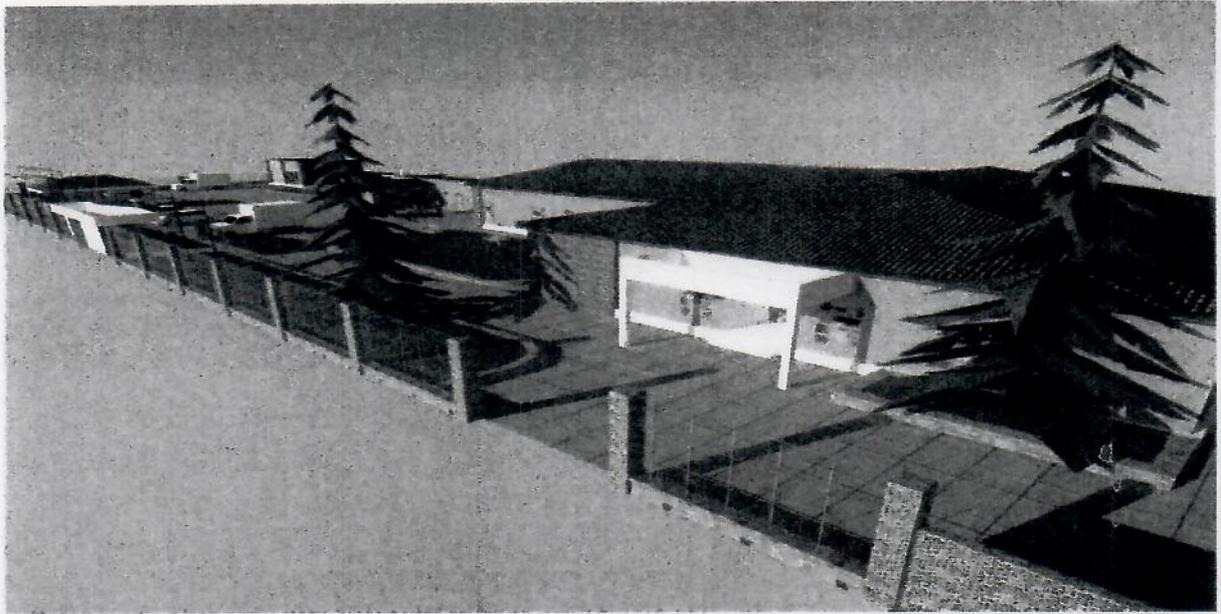
ISO LATERALE GAUCHE CPN



LATERALE GAUCHE MORGUE

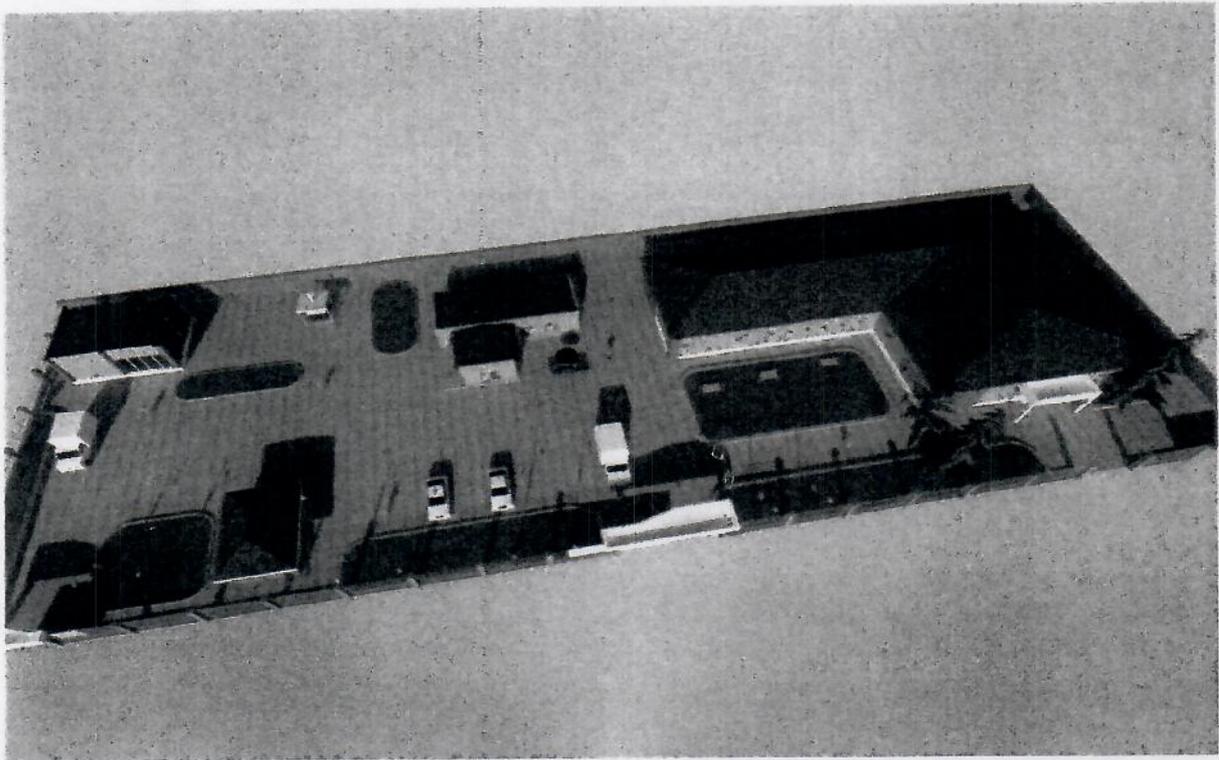
*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## PRESENTATION GLOBALE DU PROJET DU CENTRE DE SANTE

### 5 – Coûts Investissements

#### 5.1. ESTIMATION COUT DE CNSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE

#### DEVIS DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE SURFACE 782 METRE CARRE

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
<b>EXPERTISE</b>				
Etude, Plans, Devis et Autres	fft	1	2000	2000
<b>INSTALLATION CHANTIER</b>	fft	1	1000	1000
<b>Sous Total 1</b>				<b>3000</b>
<b>TERRASSEMENT</b>				
préparation de la plateforme	m2	782	1	782
implantation de l'ouvrage	fft	1	1000	1000
déblais de fondation	m3	27	10	270
remblais et compactage latérite	m3	312	9	2808

*[Handwritten signatures and initials]*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

<b>Sous total 2</b>				<b>4860</b>
<b>GROS ŒUVRE</b>				
béton de propreté	m3	10	175	1750
maçonnerie en moellon	m3	72,48	130	9422,4
béton de sous pavement	m3	65,92	200	13184
maçonnerie en bloc de ciment	m3	400	120	48000
chainage, colonne et dalle en béton armé à 350kg/m3	m3	16,31	350	5707,8
filet d'eau autour de la construction	m3	30	200	6000
Traverses en Fer C de 150				
panne en bois de 5/7	m2	782	45	35190
fourniture et pose de la couverture de tôle BG 28				
fourniture et travaux de plafonnage sur gitage en bois	m2	782	19	14858
<b>sous total 3</b>				<b>134112,2</b>
<b>FINITIONS</b>				
fourniture et pose des portes semi vitre avec serrure (1mx2,2m)	pces	39	300	11700
fourniture et pose des fenêtres (1,45mx2m)	pces	45	220	9900
travaux de peinture	m2	966	2	1932
crépissage en mur intérieure	m2	2345	8	18760
pavement lisse rouge	m3	30	150	4500
installation d'un tank pour eau	pces	1	12500	12500
aménagement extérieure	m2	2500	8	20000
installation panneaux solaire de 5000 watt	pces	1	8000	8000
construction fosse septique	pces	1	9000	9000
<b>sous total 4</b>				<b>96292</b>

**TOTAL GENERAL HORS TAXES USD 238264,2**

## CONSTRUCTION D'UN DISPENSAIRE : SURFACE 120 METRE CARREE

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
<b>INSTALLATION CHANTIER</b>	fft	120	5	600
<b>Sous Total 1</b>				<b>600</b>
<b>TERRASSEMENT</b>				
implantation de l'ouvrage	fft	1	400	400
déblais de fondation	m3	16,8	10	168
remblais et compactage latérite	m3	48	9	432

*[Handwritten signatures and initials]*

## SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

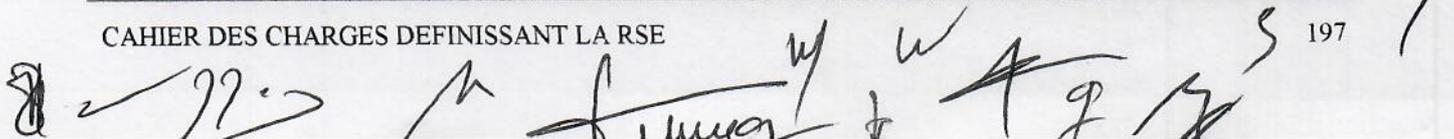
<b>GROS ŒUVRE</b>				
béton de propreté à 150kg/m3	m3	4,2	175	735
fondation en moellon	m3	33,6	130	4368
radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	12	200	2400
maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoyer extérieur	m3	53,55	120	6426
chainage, colonne en béton armé à 350kg/m3	m3	3,15	<b>350</b>	1102,5
charpente en bois avec madrier 5/15	m2	120	45	5400
panne en bois 5/7				
fourniture et pose de la couverture en tôle BG 28				
<b>total</b>				<b>20431,5</b>
<b>enduit intérieur au mortier de ciment</b>				
enduit intérieur au mortier de ciment	m2	357	10	3570
plomberie des colonnes montantes et descendantes	ftt	1	500	500
électrification	ftt	1	500	500
fourniture et pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	120	19	2280
pavement lisse de couleur rouge	m3	10	150	1500
<b>total</b>				<b>8350</b>
<b>pose des appareils sanitaires</b>				
fourniture et pose WC turc	pces	6	20	120
fourniture et pose bac de douche	pces	2	20	40
lave main	pces	2	50	100
fourniture et pose cuve	pces	2	100	200
<b>total</b>				<b>460</b>
<b>achat et pose des baies</b>				
porte métallique pour toilette extérieur 0,60x2,5	pces	8	50	400
porte extérieure 1,5x 2,5	pces	2	450	900
porte extérieure 0,9 x 2,5	pces	1	300	300
porte en bois	pces	6	100	600
fenêtre métallique 0,6x0,5	pces	2	50	100
fenêtre métallique 1,505x1,3	pces	6	220	1320
<b>total</b>				<b>3620</b>
<b>peinture plascon lavable</b>				
peinture plascon lavable	m2	477	2	954
badigeons	m2	477	1	477
<b>total</b>				<b>1431</b>

*Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.*

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## CONSTRUCTION D'UNE MORGUE : SURFACE 100 METRE CARREE

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
<b>INSTALLATION CHANTIER</b>	fft	1	500	500
<b>total</b>				<b>500</b>
<b>TERRASSEMENT</b>				
implantation de l'ouvrage	fft	1	200	200
déblais de fondation	m3	8,48	10	84,8
remblais et compactage latérite	m3	40	9	360
<b>GROS ŒUVRE</b>				
béton de propreté à 150kg/m3	m3	3	175	525
fondation en moellon	m3	16,96	130	2204,8
radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	7	200	1400
maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoyé	m3	30	120	3600
chainage, colonne en béton armé à 350kg/m3	m3	3,15	<b>350</b>	1102,5
charpente en bois avec madrier 5/15				
panne en bois 5/7	m2	100	45	4500
fourniture et pose de la couverture en tole BG 28				
<b>total</b>				<b>13332,3</b>
enduit intérieur au mortier de ciment	m2	148	8	1184
plomberie des colonnes montantes et descendantes	fft	1	500	500
électrification	fft	1	500	500
fourniture et pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	100	19	1900
pavement lisse de couleur rouge	M3	6	150	900
<b>total</b>				<b>4984</b>
<b>pose des appareils sanitaires</b>				
fourniture et pose bac de douche	pces	2	20	40
lave main	pces	2	50	100
<b>total</b>				<b>140</b>
<b>achat et pose des baie</b>				
porte extérieure 4X2,1	pces	1	500	500
porte extérieure 0,9 x 2,1	pces	1	300	300
fenêtre métallique 1,5X1,5	pces	2	220	440
<b>total</b>				<b>1240</b>

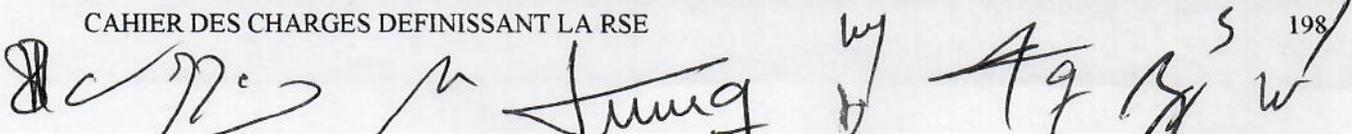


# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

peinture plascon lavable	m2	148	2	296
badigeons	m2	148	1	148
<b>total</b>				<b>444</b>
<b>total construction ouvrage</b>				
<b>21285,1</b>				

## CONSTRUCTION D'UNE CPN : SURFACE 44,28 METRE CARREE

DESIGNATION	UNITE	QTE	P.U EN USD	P.T EN USD
<b>INSTALLATION CHANTIER</b>	fft	1	200	200
<b>total</b>				<b>200</b>
<b>TERRASSEMENT</b>	ml	13,4		
implantation de l'ouvrage	fft	1	50	50
déblais de fondation	m3	2	10	20
remblais et compactage latérite	m3	8,8	9	79,2
<b>GROS ŒUVRE</b>				
béton de propreté à 150kg/m3	m3	1	190	190
fondation en moellon	m3	2,1	130	273
radier général en béton armé dosé à 250kg/m3	m3	4,2	180	756
maçonnerie en bloc de ciment de 15 jointoier	m3	7,47	120	896,4
chainage, colonne en béton armé à 350kg/m3	m3	2	<b>350</b>	700
charpente en bois avec madrier 5/15				
panne en bois 5/7	m2	44	45	1980
fourniture et pose de la couverture en tôle BG 28				
<b>total</b>				<b>4795,4</b>
<b>enduit et finition</b>				
enduit intérieur au mortier de ciment	m2	49,8	8	398,4
électrification	fft	1	100	100
fourniture et pose plafond en unalite sur gitage en bois	m2	6	19	114
pavement lisse de couleur rouge	M3	4	150	600
<b>total</b>				<b>1212,4</b>
<b>achat et pose des baies</b>				
porte métallique pour extérieur 0,9X2,1	pces	1	300	300
fenetre métallique 1X1,3	pces	1	220	220
<b>total</b>				<b>520</b>



## SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

peinture plascon lavable	m2	49,8	2	99,6
badigeons	m2	49,8	1	49,8
<b>total</b>				<b>149,4</b>
<b>total construction OPN</b>				<b>7026,4</b>

<b>COUT TOTAL</b>	<b>302468,2</b>
-------------------	-----------------

### 5.2. ESTIMATION COUT EQUIPEMENTS DU CENTRE DE SANTE : 77 500 USD

La liste des équipements du centre sera dressée au moment opportun pour tenir compte des changements technologiques et besoins de ce moment-là.  
Elle sera faite ensemble par le CLS, le médecin chef de Zone de santé et SOMIKA.

**Le cout global du projet est donc de 380 000 USD**

### 6- Financements et Calendrier de réalisation

Ce projet de construction d'un centre de santé sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

380 000 USD: 2eme semestre 2021

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## 15. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AIRE DE STOCKAGE DES DECHETS MENAGERS AU QUARTIER TRIANGLE

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

#### 1.1. DESCRIPTION SOMMAIRE

Ce projet consiste en la construction d'une aire de stockage des déchets ménagers en blocs de ciment.

La surface utile sera 200 m<sup>2</sup> et une hauteur de 1,5 m. L'ouvrage aura deux compartiments de 100 M<sup>2</sup> chacun.

#### 1.2 OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs de ce projet sont :

- Protéger l'environnement
- Faciliter l'évacuation des déchets

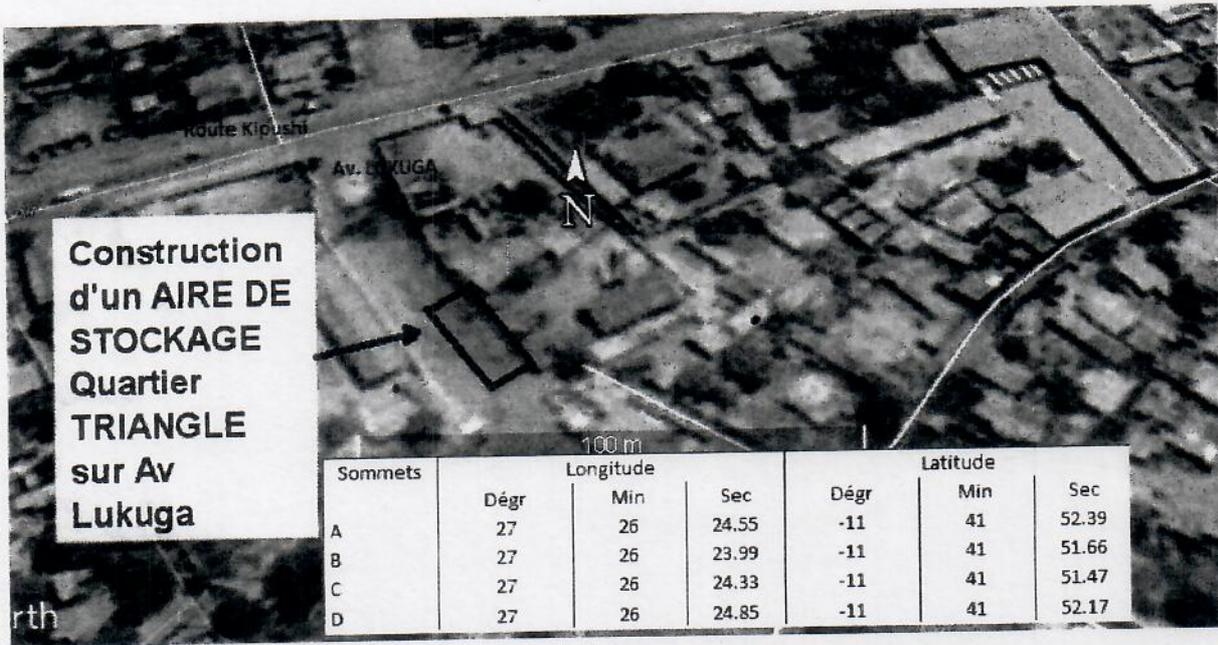
#### 1.3. LIEU ET LOCALISATION DU PROJET :

Ce projet sera exécuté dans le quartier Triangle, plus précisément sur le terrain dont les coordonnées des sommets sont :

Sommets	Longitude			Latitude		
	Dégr	Min	Sec	Dégr	Min	Sec
A	27	26	24.55	-11	41	52.39
B	27	26	23.99	-11	41	51.16
C	27	26	24.33	-11	41	51.47
D	27	26	27.85	-11	41	52.17

SURFACE AIRE DE STOCKAGE : 320 m<sup>2</sup>

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)



## 1.4. BÉNÉFICIAIRES

- la communauté du quartier Triangle

## 1.5. RESULTATS ATTENDUS :

La livraison d'une aire de stockage de déchets

## 3. L'INVESTISSEMENT

Evaluation Cout de construction

N°	Désignation	Unité	QTE	PU	PT
1	Fondation	m3	10	120	1200
2	Chappe	m3	2	140	280
3	Pavement	m3	30	150	4500
4	Elevation Mur	m2	75	20	1500
<b>TOTAL</b>					<b>7480</b>

Cout d'investissement total : 7 500 USD

## 4. FINANCEMENTS ET CALENDRIER DE REALISATION

Ce projet sera financé entièrement par l'entreprise SOMIKA dans le cadre de sa responsabilité sociétale vis-à-vis des communautés affectées par son projet selon le calendrier suivant :

7500 USD : 2024

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## Pour la société minière

**SOMIKA SARL**

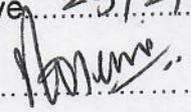
**Monsieur CHAITANYA CHUG**

Directeur Général  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

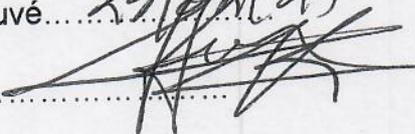
**Monsieur GERARD NTAMBWE**

Administrateur Délégué  
Lu et approuvé 23/2/2021

Signature 

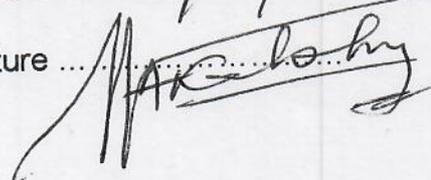
**Monsieur FORTUNAT KANDE**

Responsable RSE  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

**Mr AZZAD KABASH**

Responsable RSE / service  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

## Pour la communauté locale

### 1) Chefferie Kaponda

**Mr LUPETIE KAUSENI KASKE,**

Président CLD  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

**Mr YAV KAZUWA**

1<sup>er</sup> Vice-Président CLD  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

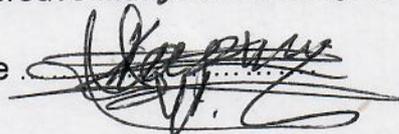
**Mme NGOMBE YAV MARIE**

2<sup>eme</sup> Vice – Présidente CLD  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

**Mr KAPIMBI MUKENA OSCAR**

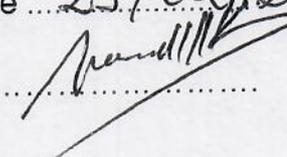
Secrétaire CLD  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

### 2) Commune Annexe

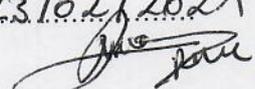
**Mr MWAMBA KONGOLO DANIEL**

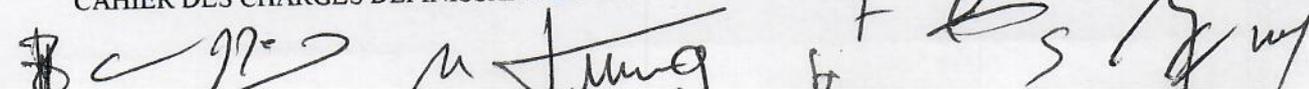
Président CLD  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 

**Mme BILONDA NGALULA REGINE**

1<sup>er</sup> Vice-Présidente CLD  
Lu et approuvé 23/02/2021

Signature 



# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

**Mme KAT TSHIKOMB CHRISTELLE**

2<sup>eme</sup> Vice-Présidente GLD

Lu et approuvé le 23/02/2021

Signature .....

**Mme KAPENGA MWAMB HORTENCE**

Secrétaire CLD

Lu et approuvé le 23/02/2021

Signature .....

**LE GRAND CHEF KAPONDA LUBENGE BWALYA N'SAKA II FERDINAND**

chef de chefferie KAPONDA

Témoins



(Signature et cachet du Secteur/Chefferie)

**Monsieur REMY MUNSENSE MUKOMA**

Bourgmestre de la Commune ANNEXE

Témoins

(Signature et cachet de la Commune)



Mr Remy MUNSENSE MUKOMA  
Bourgmestre

# SOCIETE MINIERE DU KATANGA SARL (SOMIKA)

## ANNEXES :

ANNEXE 1 : LETTRES & DIVERS

ANNEXE 2 : PV REUNION PRELIMINAIRE

ANNEXE 3 : PV DE CONSTITUTION DU CLD, IDENTIFICATION ET VALIDATION  
BESOINS

ANNEXE 4 : PV DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE

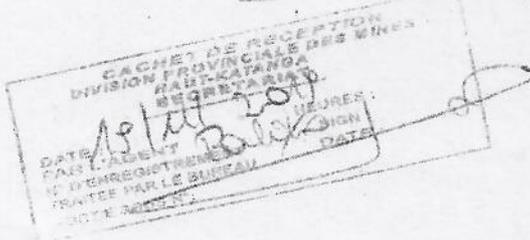
ANNEXE 5 : PV INDIQUANT LE COMPROMIS TROUVE

*[Handwritten signatures and initials]*

# ANNEXE 1

*✓*

*Call M Jung*

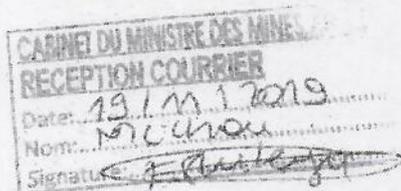


Lubumbashi, le 08 novembre 2019

Copie pour information :

Monsieur le Chef de Division des Mines  
Province du Haut-Katanga  
A Lubumbashi

Concerne : **Votre supervision à l'élaboration  
De cahier des charges**



**A Son Excellence Monsieur le Ministre  
Provincial des Mines  
Province du Haut- Katanga  
A Lubumbashi**

Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le cadre du processus de l'élaboration du Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés impactées par nos activités minières.

En effet Excellence, les contacts sur ce sujet avec les communautés sont déjà-établies et voulons par ce fait se conformer à la loi minière et se mettre à la supervision de votre gouverne quant à ce.

Ce processus concerne les communautés :

1. Du Groupement INAKILUBA, la chefferie KAPONDA, territoire de KIPUSHI
2. Village KIMPE dans le territoire de SAKANIA
3. Quartier SOMIKA, commune ANNEXE, dans la Ville de LUBUMBASHI

Ainsi Excellence, dans les jours qui suivent le premier cahier des charges pour la communauté de INAKILUBA vous sera présenté pour avis et considérations, et ainsi passer à sa signature.

Veuillez agréer Excellence, nos sentiments patriotiques de franche et sincère considération.



**LA DIRECTION GENERALE  
SOMIKA S.A.R.L.**

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA) S.A.R.L.  
588 Route Kipushi, Commune Annexe, Lubumbashi, République Démocratique du Congo (RDC)  
Mobile : +243-812773100 Email : info@somika.com  
R.C.C.M No. : 0737, ID NAT : 6-193-N 43777 U  
Branches : Kolwezi, Likasi, Kinshasa



Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.



COMMUNE-ANNEXE  
 SECRETARIAT  
 N° D'ENTREE: .....  
 DATE D'ENTREE: 30/3/2020  
 CLASSEMENT: .....

SOCIETE MINIERE Du KATANGA

Lubumbashi, le 28 mars 2020

Copie pour information à:

- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines
  - Mr le Directeur Provincial de l'Agence Congolaise de l'Environnement
  - Mr le Chef de bureau de la Direction Provinciale des Mines
- Tous à LUBUMBASHI

CABINET DU MINISTRE DES MINES, AFF. EDD/H-KAT  
 RECEPTION COURRIER  
 Date: 30/03/2020  
 Nom: H. Tempe  
 Signature: [Signature]

Concerne : Accusée de réception de votre lettre sur  
 la négociation pour l'élaboration du cahier des charges

**A Monsieur le Bourgmestre de la Commune ANNEXE  
 Ville de Lubumbashi**

Monsieur le Bourgmestre,

Nous venons par la présente accusée réception de votre lettre dont l'objet est repris en concerne, et vous en remercions.

Y faisant suite, nous tenons à vous rassurer de notre devoir à poursuivre les négociations quant à ce. Car, à notre initiative, les négociations avaient déjà commencées avec notre quartier Somika et les cadres de base pour ce travail. Une lettre avec accusée de réception a été même adressée à Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines, l'autorité en Province qui supervise ce travail. Ceci démontre notre citoyenneté à respecter la loi minière en la matière.

Mais la situation actuelle que traverse le monde en général et notre pays en particulier par la pandémie de corona virus, nous obligeant ainsi à un service minimum, nous ne saurons pas entamer ces négociations dans ces conditions, et ce conformément aux mesures et dispositions prises par les autorités publiques en rapport avec la lutte contre la propagation de cette pandémie.

Monsieur le Bourgmestre, ne connaissant pas à quand la fin de cette maladie complètement, nous ne saurons pas vous dire exactement la date pour la poursuite de ce travail. Aussi faut-il souligner le fait que ceci oblige un environnement propice pour sa réussite.

Veillez trouver ici Monsieur le Bourgmestre l'expression de notre franche et sincère collaboration.



LA DIRECTION GENERALE  
 SOMIKA S.A.R.L.

RCCM. N 0737  
 SOCIETE MINIERE Du KATANGA (SOMIKA) SARL  
 588 Route Kipushi, Commune Annexe, Lubumbashi, République Démocratique du Congo (RDC)  
 Mobile: +243 819 703 330 e-mail: info@somika.com  
 R.C.C.M. No. 0737, ID NAT: 6-193-N 43777 U  
 Branches: Kolwezi, Likasi, Kinshasa



[Handwritten signatures]



**PROVINCE DU HAUT-KATANGA**

**Ministère des Mines, Affaires Foncières, Energie et Hydrocarbures**

*Le Ministre*

Lubumbashi, le 07 AVR 2020



N° 10.6/218 /CAB/MIN.MINES, A.F, E, H/HAUT-KAT/2020

TRANSMIS copie pour information à :

- Monsieur le Directeur Provincial de l'Agence Congolaise de l'Environnement ;
- Monsieur le Chef de Bureau de la Direction Provinciale des Mines ;
- Monsieur le Bourgmestre de la Commune Annexe Ville de Lubumbashi ;

(Tous à Lubumbashi)

Objet : Accusé de réception

Dossier : Négociation pour l'élaboration du cahier des charges

✓ A la Direction Générale  
SOMIKA S.A.R.L  
588, Route Kipushi,  
Tel : +243 819 703 333  
à Lubumbashi

Messieurs,

J'accuse bonne réception de la copie me destinée de votre lettre sans numéro, datée du 28 Mars 2020, que vous avez adressé à Monsieur le Bourgmestre de la Commune Annexe, ayant trait à l'objet repris en marge ci-haut. Ce dont je vous remercie.

Compte tenu de la situation particulière que nous traversons, je demande à Monsieur le Bourgmestre de la Commune Annexe qui me lit en copie de bien vouloir attendre comme le lui proposé.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Honorable René BANZA KAPYA





Lubumbashi, le 09 septembre 2020.  
Copie pour information :

CABINET DU GOUVERNEUR  
**RECEPTION COURRIER**  
 Date: 09/09/2020  
 Gent/Réceptionniste: [Signature]

- A Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province Du Haut-Katanga ;
  - A Monsieur le Chef de Division Des Mines / Haut-Katanga.
- Tous à LUBUMBASHI

Concerne : Rappel pour votre supervision à l'élaboration De cahier des charges

RECEPTION  
 10/09/2020  
 [Signature]

CABINET DU GOUVERNEUR  
**RECEPTION COURRIER**  
 Date: 10/09/2020  
 Nom: H. K. S. P.  
 Signature: [Signature]

A Son Excellence Monsieur Le Ministre Provincial des Mine / Haut-Katanga  
 A LUBUMBASHI

Excellence,  
 En date du 08 novembre 2019, nous nous sommes adressé à votre Excellence pour la supervision des travaux de l'élaboration du cahier des charges conformément à la loi minière en République Démocratique du Congo (confère article 414 bis du Règlement Minier).

Dès lors Excellence, nous sommes bloquer pour faire ce travail au bénéfice des communautés impactées par nos activités minières, par l'absence de votre représentant désigné par vous-même.

Voilà pourquoi Excellence, nous revenons encore à vous pour solliciter votre supervision à ces travaux par l'entremise de votre représentant à cet travail, celui qui va vous faire rapport du déroulement des travaux jusqu'à la signature du cahier des charges.

Veillez agréer Excellence, nos sentiments patriotiques de franche et sincère considération.



LA DIRECTION GENERALE  
 SOMIKA S.A.R.L.

SOCIETE MINIERE DU KATANGA (SOMIKA) S.A.R.L.  
 588 Route Kipushi, Commune Annexe, Lubumbashi, République Démocratique du Congo (RDC)  
 Mobile : +243-812773100 Email : info@somika.com  
 R.C.C.M No. : 0737, ID NAT : 6-193-N 43777 U  
 Branches : Kolwezi, Likasi, Kinshasa



[Handwritten signatures and initials]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**PROVINCE DU HAUT-KATANGA**  
Ministère des Mines, Affaires Foncières, Energie et  
Hydrocarbures

*Le Ministre*

Lubumbashi, le

18 SEPT 2020



N° 10.71 653 /CAB/MIN.MINES,A.F, E, H/HAUT-KAT/2020

S O M I K A	RECEPTION
	Reçu le 22/09/2020
	Heure 10H55
	N° 46/20
	Num / Signature

**TRANSMIS** copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;
  - Monsieur le Vice-Gouverneur de la Province du Haut-Katanga ;
  - Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines du Haut-Katanga ;
- (Tous) à Lubumbashi

Objet : Accusé de réception

Dossier : Supervision à l'élaboration de cahier des charges.

A la Direction Générale de la Société Minière du Katanga SOMIKA SARL,  
588, Route Kipushi  
Tel : +243 812 773 100  
à Lubumbashi

Messieurs,

J'accuse bonne réception de votre lettre non référencée, m'adressée en date du 09 septembre 2020, relative à l'objet ci-haut émargé et vous en remercie.

Je désigne mon Conseiller en charge des Mines, Monsieur Franck KASONGO YAV, Tel : +243 997 974 315, pour superviser ces travaux aux lieu, jour et heures de votre proposition.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de

Honorable René BANZA KAPYA





Lubumbashi, le 10 JAN 2021

PROVINCE DU HAUT-KATANGA

MINISTRE DES MINES, HYDROCARBURES ET COMMUNICATION

N° 10.1/...038/CAB/MIN.MINES.H.COM/H-KAT/21



*Le Ministre*

S O M I K A	RECEPTION
	Reçu le 10/01/2021
	Heure 10h31
	N° 130121
	Nom / Signature

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Gouverneur de Province,
- Monsieur le Vice-Gouverneur,
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines,  
**(Tous) à Lubumbashi**
- L'Honorable Grand Chef, Chefferie KAPONDA,  
**à Mimbulu**

**Objet :** Supervision à l'élaboration de cahier des charges

A Monsieur le Directeur Général de la Société Minière du Katanga « SOMIKA SARL »,  
588, Route Kipushi,  
Tél : +243 812 773 100  
à Lubumbashi

Monsieur le Directeur Général,  
Subsidiairement à ma lettre N°10.7/653/CAB/MIN.MINES,AF,E,H/Haut-Kat/2020 du 18 septembre 2020 relative à l'objet en marge et faisant suite au réaménagement survenu au mois de Novembre 2020 de l'équipe Gouvernementale, je désigne Monsieur Patrice KILUBA MWANANSEKE, tél : +243 81 406 73 72 / 099 066 66 72, mon Conseiller en charge des Mines pour superviser les travaux de l'élaboration du cahier des charges aux lieux, jours et heures de votre convenance.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Ghislain KILUBA MWANANSEKE



*[Handwritten signature]*

N° Réf 551/3985/011.....BUR-C-H/KAP/2021

TERRITOIRE DE KIPUSHI  
CHEFFERIE KAPONDA  
Entité Territoriale Décentralisée

*L'Autorité Coutumière*

S O M I K A	RECEPTION
	Reçu le 20.01.2021
	Heure 11h45
	N° 075/21
Nom / Signature	
<i>[Signature]</i>	

Transmis Copie pour Information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial des Mines du Haut-Katanga
- Monsieur le Chef de Division Provinciale des Mines du Haut-Katanga (Tous) à Lubumbashi

**Concerne: Transmission des documents de composition comités et validation des besoins prioritaires.**

A la Direction Générale de la société Minière du Katanga SOMIKA Sarl,  
588, Route Kipushi  
à LUBUMBASHI

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre par la présente en annexe et en un seul exemplaire chacun les documents de composition des comités et validations des besoins prioritaire des activités de votre projet de quatre communautés locales impactées (**MUKOMA, KWAMPISHA, LUPOTO RAIL et KIPOPO**).

Toute en vous souhaitant bonne réception, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma profonde gratitude.

Sentiment Patriotique.

**Honorable KAPONDA LUBENGE BWALYA N'SANKAII**  
Le Grand Chef de Chefferie.



*[Handwritten signatures and initials]*

N° Réf 551/3985/012.....BUR-C-H/KAP/2021

TERRITOIRE DE KIPUSHI  
CHEFFERIE KAPONDA  
Entité Territoriale Décentralisée

*L'Autorité Coutumière*

S O M I K A	Reçu le	20/01/2021
	Heure	11H45
	N°	196121
	Nom / Signature	<i>[Signature]</i>

**Concerne: Désignation  
superviseur élaboration cahier  
des charges.**

Transmis Copie pour Information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre  
Provincial des Mines du Haut-Katanga
- Monsieur le Chef de Division  
Provinciale  
des Mines du Haut-Katanga  
(Tous) à Lubumbashi

A la Direction Générale de la société  
Minière du Katanga SOMIKA Sarl,  
588, Route Kipushi  
à LUBUMBASHI

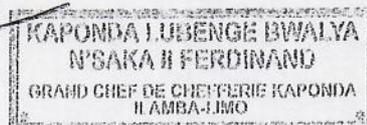
Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de porter à votre  
connaissance que j'ai désigné Madame Lydiane NABAMI NYEMBO mon  
Assistante en charge des Programmes de Développement de la Chefferie  
Kaponda pour accompagner le processus d'élaboration de cahier des charges  
auprès de votre entreprise.

Je vous prie de bien vouloir agréer,  
Monsieur le Directeur, l'expression de ma profonde gratitude.

Sentiment Patriotique.

**Honorable KAPONDA LUBENGE BWALYA N'SANKAII**  
**Le Grand Chef de Chefferie.**



*[Handwritten signatures and initials]*



STRATEGIC ENVIRONMENTAL CONSULTING

SEC SARL

54, Avenue DILOLO, Q / MUTOSHI, COMMUNE MANIKA, VILLE DE KOLWEZI, PROVINCE LUALABA, RDC  
RCCM: CD/KZI/RCCM/19-B-918, N° Impot: A 1902164Z, Id. Nat.: 6- 83 – N42814 C  
Email : environmentalstrategic@gmail.com, Tel : +243 81 4486 777 234 & +243 99 54 75 197

## ORDRE DE MISSION N° 003/ SEC/DG/2021

Le consultant dont le nom suivant, est désigné pour effectuer une mission conformément à l'objet ci-dessous :

Il s'agit de :

1. Nom : DIDACE KANYAMA NGELEKENI
2. Qualité : Géologue
3. N° Pièce d'identité : 22768970724

OBJET DE LA MISSION :

1. Collecte des données nécessaires à l'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SOMIKA dans la commune Annexe, Ville de Lubumbashi.

Lieu : Commune Annexe (Quartiers Triangle, Kilima Simba , Kisanga , Mukunto et Somika )

Mode de transport : Par route

Durée de la mission : 14 jours

Date départ : 02 Février 2021

*Les autorités tant civiles que militaires sont priées de lui apporter assistance en cas de nécessité.*

Fait à Lubumbashi, le 01/02/2021

Didier WAMANA NGOIE  
Directeur Général





STRATEGIC ENVIRONMENTAL CONSULTING

SEC SARL

54, Avenue DILOLO, Q / MUTOSHI, COMMUNE MANIKA, VILLE DE KOLWEZI, PROVINCE LUALABA, RDC

RCCM: CD/KZI/RCCM/19-B-918, N° Impot: A 1902164Z, Id. Nat.: 6- 83 - N42814 C

Email : environmentalstrategic@gmail.com, Tel : +243 81 4486 777 234 & +243 99 54 75 197

## ORDRE DE MISSION N° 004/ SEC/DG/2021

Le consultant dont le nom suivant, est désigné pour effectuer une mission conformément à l'objet ci-dessous :

Il s'agit de :

1. Nom : DIDACE KANYAMA NGELEKENI
2. Qualité : Géologue
3. N° Pièce d'identité : 22768970724

OBJET DE LA MISSION :

1. Collecte des données nécessaires à l'élaboration du cahier des charges de l'entreprise SOMIKA dans la Chefferie Kaponda, Territoire de Kipushi.

Lieu : Chefferie Kaponda, Groupement Inakiluba (Villages Kwampisha, Lupoto rail ; Mukoma et Kipopo)

Mode de transport : Par route

Durée de la mission : 14 jours

Date départ : 02 Février 2021

*Les autorités tant civiles que militaires sont priées de lui apporter assistance en cas de nécessité.*

Fait à Lubumbashi, le 01/02/2021

Didier WAMANA NGOIE  
Directeur Général



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU HAUT-KATANGA  
VILLE DE LUBUMBASHI  
COMMUNE ANNEXE

# Invitation

S O M I K A	RECUSATION
	Reçu le 17/07/2020
	Heure 13h21
	N° 452120
	Nom / Signature

Monsieur, Madame CHARGE DU SOCIAL SOMIKA

Dans le cadre de l'élaboration du Cahier de charge avec les responsables de l'entreprise Somika pour le Développement des quartiers : **Somika, Triangle, Kisanga et Kilimasimba** pour le plan quinquennal de la Commune Annexe édition 2020-2025, Vous êtes invité à participer à l'atelier.

Votre présence est vivement souhaitée.

Jour : **Vendredi 18 septembre 2020.**

Lieu : **Salle Polyvalente Mzee LD. Kabila, Commune Kamalondo**

Heure : **10h00'**

Fait à Lubumbashi, le 17 Juillet 2020

*Le Bourgmestre*

**Remy MUNSENSE MUKOMA**



**Mr Remy MUNSENSE MUKOMA**  
Bourgmestre



*Handwritten signature and scribbles at the bottom of the page.*

# ANNEXE 2

*Handwritten signature: J. M. [unclear] & J. M. [unclear]*

*Handwritten mark: 7*

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PROVINCE DU HAUT KATANGA



TERRITOIRE DE KIPUSHI  
CHEFFERIE KAPONDA  
Entité Territoriale Décentralisée

**RAPPORT DE L'ATELIER SUR LA PROCEDURE D'ELABORATION DE CAHIER  
CHARGE ENTRE LES COMMUNAUTES LOCALES DES 4 VILLAGES DU  
GROUPEMENT INAKILUBA IMPACTEES PAR L'ENTREPRISE MINIERE SOMIKA  
ORGANISE AU CERCLE KAMARENGE DE KIPUSHI, DU  
08 AU 10 OCTOBRE 2020 AVEC LE FINANCEMENT DE LA CHEFFERIE KAPONDA**

---

### **Introduction**

#### **Contexte :**

Sous le haut patronage du Grand Chef KAPONDA LUBENGE BWARYA, chef de Chefferie KAPONDA, la coordinatrice du programme de développement a organisé un atelier d'un jour à l'intention des communautés locales impactées du Groupement INAKILUBA en date du 08 au 10 octobre 2020. Cet atelier qui a réuni les délégués de 13 villages, les chefs des services de la chefferie a connu la participation significative du chef de Groupement INAKILUBA, Monsieur.

Cet atelier s'est tenu après le changement intervenu à la tête de la chefferie de suite du décès du Chef KAPONDA SHIPUWE II. Il convient de noter qu'avant la fin de son règne, l'administration locale basée à l'époque à MIMBULU avait initié cette activité qui n'avait été finalisée. Il revenait alors de relancer les travaux pour situer le chemin parcouru et envisager les étapes qui restaient à franchir.

C'est dans ce contexte de poste succession au trône que fut convoquée cette assise.

Après l'arrivée des participants et la fin de la mise en place, la facilitatrice de l'activité en sa qualité de Coordinatrice de développement a introduit la séance par un rappel de l'ordre du jour avant de passer la parole au chef de Groupement pour donner le mot de circonstance.

*[Signature]*

En suite un des participants a été désigné pour introduire l'activité. Ce dernier a orienté l'activité vers le rappel des besoins prioritaires définis en 2018 pour cette même fin. Ce rappel a été facilité par ceux des délégués à l'activité qui avaient pris part à cette précédente rencontre et dont un document disponible élaboré sous forme d'une matrice de programmation des différentes activités a service de support pour cette communication.

Les différents séminaristes ont suivi une lecture de la liste des activités à soumettre à l'entreprise SOMIKA qui exploite et impact le groupement INAKILUBA rendue par leur paire.

Il sied de noter que cette démarche d'élaboration de cahier de charge trouve son fondement juridique dans le nouveau code minier révisé et promulgué en date 09 mars 2018 n° 18/001 modifiant et complétant la loi n° 007 /2002 du 11 juillet 2002 portant code minier ainsi que le décret n° 18/24 du 8 juin 2018 portant Règlement minier.

En effet, conformément aux dispositions de la loi n° 11/009 du 09 juillet 2001 fondamentaux relatifs à la protection de l'environnement ainsi qu'aux standards internationaux en matière de consultation publique, le titulaire du droit minier d'exploitation consulte et fait les communautés bénéficiaires dans le processus de définition et de mise en œuvre des projets de développement du cahier des charges de responsabilité sociétale.

Après audition de la liste des besoins, les participants ont observé une brèche pour prendre la pause-café avant de passer à l'étape de formation et capacitation dans la présentation du cahier des charges.

## **ECONOMIE DE COMMUNICATION DE L'EXPERT FORMATEUR**

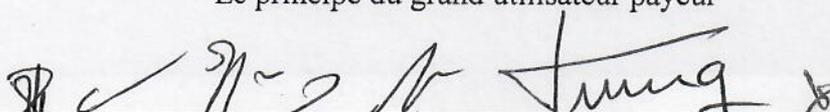
Le Directeur de STRATEGIC ENVIRONNEMENTAL CONSULT, SEC SARL a donné  
L'économie de sa communication en présentant :

### **L'origine du cahier des charges**

Le cahier des charges est une exigence internationale qui touche aux objectifs du développement durable que notre pays a ratifié et aux différents principes admis dans le secteur minier notamment :

Le principe du grand pollueur payeur

Le principe du grand utilisateur payeur



Le principe du

## La procédure de négociation du cahier de charge

### LES ETAPES DE NEGOCIATIONS DE CAHIER DES CHARGES

1. La détermination de l'espace géographique conjointement par le chef de chefferie, les représentants du titulaire de droit minier, des communautés locales concernées et des représentants des parties prenantes dans le rayon d'action du projet minier
2. L'identification des besoins prioritaires des communautés par le comité local de développement ;
3. L'approbation communautaire des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales à travers les réunions populaires ;
4. La signature du cahier des charges

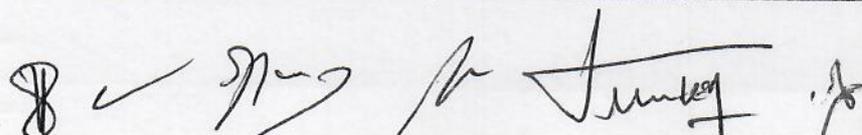
Après une présentation concise et prise et une récapitulation de recadrage, l'intervenant a donné l'occasion à l'auditoire de poser des questions et par un jeu de question réponse d'enrichir l'échange.

A l'issue de cet échange qui a chuté par un constat unanime que la procédure lors de la première initiative de négociation des cahiers de charges n'avait pas été respecté. C'est ainsi que de manière démocratique les participants ont convenu de reprendre la procédure afin de ne pas enfreindre à la signature dudit document.

Pour y parvenir un chronogramme des activités a été élaboré et se présente de la manière que voici.

### CHRONOGRAMME DES ACTIVITES DU PROCESSUS DE CAHIER DES CHARGES

N°	ACTIVITES	PERIODE
1	Désignation des membres du CLD assorti d'un P.V	Dimanche 18/10/2020
2	Identification des Besoins assorti d'un P.V	Du 19 au 23 /10/2020
3	Approbation Populaire des Besoins assorti d'un P.V	Dimanche 25 /10/202
4	Constitution des équipes des délégués en raison de trois personnes par villages pour la CLD SOMIKA avec visa du	1/11/2020

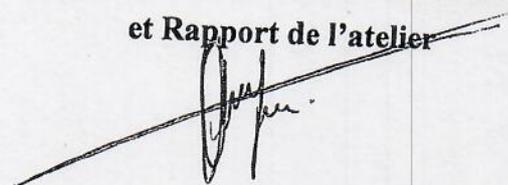
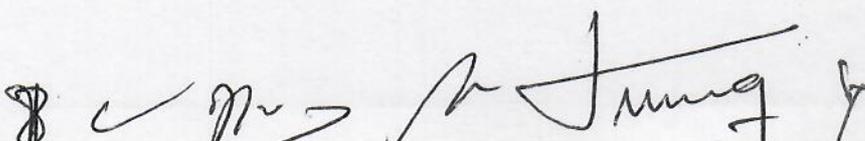


	chef de chefferie et des besoins avec visa P.V	
5	Transmission des PV au chef de chefferie par le chef de groupement	1/11/2020
6	Visa des PV par le chef de chefferie ainsi que des besoins	Samedi le 07 novembre 2020
7	Réunion CLD – SOMIKA et transmission des besoins à l'entreprise	Dimanche 15/11/2020
8	SOMIKA – CLD préparation du chronogramme pour négociation soumission au Ministre des mines	Dimanche sui et cela en deux étapes
9	Signature cahier des charges par le Gouvernement	
10	Constitution du comité local de suivi	

Le cahier des charges est un ensemble d'engagement périodique négociés et pris entre le titulaire de droit minier d'exploitation ou de l'autorisation d'exploitation de carrière permanente et les communautés locales affectées par le projet minier, pour la réalisation des projets de développement communautaire durable. Entend que tel le cahier des charges est juridiquement à la fois u contrat et une obligation légale.

Ainsi fait à Kipushi, le 10 octobre 2020

**Mme Lydiane NABAMI NYEMBO**  
**Assistante du Grand Chef de la Chefferie**  
**et Rapport de l'atelier**

L'an deux mille vingt, le 9<sup>e</sup> jour du mois d'octobre, nous soussignés, nous trouvant au cercle Kamarenge de Kipushi, en tant que communauté locale des villages impactés par les activités minières de la société SOMIKA, avons après avoir été formés et edifiés par l'Expert Didier MAMANA Ngoie, Directeur Général de SEC SARL, et en présence du Chef de Groupement Inakiluba, Kaponda, empêché, les chefs des services techniques (DRI, NRI, SOCIAL, Affaires coutumières, AGRICEL, Environnement) et la SECAD de la Chefferie Kaponda, avons décidé de reprendre toute la procédure avec l'entreprise SOMIKA. En foi de quoi, nous dressons ce procès verbal au jour, mois et année ci-dessus.

Nous jurons que ce procès verbal est sincère.

CHEF DE VILLAGE - KWAMPISHA  
MIMENDA - KYUNGU

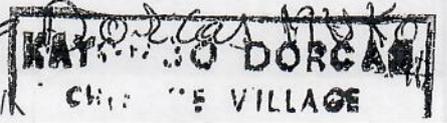
*[Signature]*  
MUYOMBA

Fait à Kipushi le  
9/10/2020.

*[Signature]*  
Koy Kayomba

*[Signature]*  
KALALA - LUWISHA

KIPUDO



e  
 p  
 m  
 t  
 ✓  
 M  
 s  
 ✓

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
 PROVINCE DU HAUT KATANGA  
 TERRITOIRE DE KIPUSHI  
 CHEFFERIE KAPONDA

**LISTE DE PRESENCE**

**Entité Territoriale Décentralisée**

TITRE DE L'ACTIVITE: <u>RTGLIER SUR LA PROCEDURE D'LABORATION DE CAHIER DE CHARGE / SOMIKA - INATILUBA</u>		LIEU: <u>KIPUSHI</u>		PERIODE: <u>du 08 au 10 octobre 2020</u>		
N°	PRENOM ET NOM	SEXE	PROVENANCE	FONCTION	NR. TELEPHONE	SIGNATURE
1.	MWELWA KESAKWIA	M	KIPUPO	membre	0952051335	
2.	FETE TCHAMANGA	F	KATANGA	conseiller		
3.	MWANDWE EMBRES	M	KITAMFYA	NOTAIRE	0892040973	
4.	NOOY MAMWE ELIAS	M	LUBUMBASHI	C.S. Affaires Ecclt.	0910647214	
5.	MATANGA HENRIOTTE	F	SELEYI	SECRETARIE	0996055238	
6.	BATUMA-JEAN-LEO	M	KATANGA	JEUNE	082807486	
7.	MICIE-KAMU ANGEL	F	KATANGA	Member	0970406789	
8.	Kafonika-JACKSON	M	KAFUNDA	President	0859052371	
9.	KATANGA-SOBO THIERY	M	KAFUNDA	Spetoria	099333002	
10.	KJUNGU ICATITE	M	KAFUNDA	ENSEIGNANT	0940890750	
11.	TPANGA-TSHUMA	M	KATANGA	PASTEUR	0848108926	
12.	MELANI-MAJANE	F	KITAMFYA	JEUNE	0810356080	
13.	EGBE NIG AKOLO		KATANGA	MULLIMAY		
14.	Muiconice-IBRYA	M	Kinshasa	Protocolo	0893001577	
15.	MAGANYA-JANY NUSENDEKA	M	LUBUMBASHI	COMPTABILITE/ETD	0995543073	
16.	KASOMBO-MERY ROCKY	M	SELEYI	ENSEIGNANT	0852903208	
17.	CHIMBAMBO WINSBOM	M	KATANGA	PASTOR	0900703268	
18.	CHIMBAMBO WILSON	M	KATANGA	NOTAIRE	0849994235	

Entité Territoriale Décentralisée

LISTE DE PRESENCE

TITRE DE L'ACTIVITE:		LIEU: KIPUSHI		LABORATION DE CAHIER DE CHARGE/SC		
PERIODE: du 08 au 10 octobre 2020						
N°	PRENOM ET NOM	SEXE	PROVENANCE	FONCTION	NR. TELEPHONE	SIGNATURE
1.	RICHARD - TSHIKUMBA	M	ZAKED	SECRETARE	0897725228	Tsh
2.	MBUYI - MUJINGA	F	"	-	-	MBS
3.	KPOYO NDALE	M	Kaponda	APRONOME (chef)	081998461	Kapoy
4.	BANZA-ISA ZU	M	LUPOTO-RAIL	NOTABLE	087768328	C.K
5.	YAU - KAZUWA	M	LUPOTO-RAIL	SECRETARE	-	YAU
6.	MUNYUMBA - DEWANVE	M	LUPOTO-RAIL	CHEF DE LOCALITE	-	MUNY
7.	MAISHUKU - WILLY	M	LUPOTO-RAIL	NOTABLE	-	WILLY
8.	MOJI - JOSE	M	LUPOTO-RAIL	PASTEUR	-	MOJI
9.	MAPIA - KASenge	M	LUPOTO-RAIL	SOUS SECRETAIR	-	MAPIA
10.	KANAM	F	LUPOTO-RAIL	PRESDANT de M	-	KANAM
11.	LENGE KALENA JEREMIE	M	KAPONDA	C.P. ENVI. CHEF	0841025792	LENGE
12.	Quomba - Kamfua - Celestin	M	MUKOMA	PASTEUR	0852754238	Quomba
13.	JUSTIN KANSELE KUBINGA	M	Kaponda	C.S Affaires Sociales	0854119808	J.K
14.	CHRISTIAN - ZANGO	M	Lupoto RAIL	ENSEIGNANT	-	CHRISTIAN
15.	AMBRUISE - MUMBA	M	LUPOTO RAIL	TECHNicien	-	AMBRUISE
16.	KEJI - DAVID	M	SELECY	NOTABLE	0808265524	KEJI
17.	TSHITE TA - LUKAHA	M	YEAKI	TECHNicien	-	TSHITE TA
18.	KATENGE MUKUNINGA	M	YEAKI	Sec de M. Moy	082766219	KATENGE

*(Handwritten signature and date)*  
 07/10/2020

**LISTE DE PRESENCE**

**Entité Territoriale Décentralisée**

TITRE DE L'ACTIVITE :		LIEU :							
PERIODE :									
N°	PRENOM ET NOM	SEXE	PROVENANCE	FONCTION	NR. TELEPHONE	SIGNATURE			
1.	MOÏSE KIKARA	M	KAPONDA/LBB	C.S. DERU	0840676123				
2.	NEOMBA STEPHANE	M	Sec. Village NERI	Sec.	08010297389				
3.	MPANOE EDNEST	M	KISALE BILANDA	Conseiller C. DEU	0826766947				
4.	MATHIE-KAWAYA-TSHADI	M	SECS. VILLAGES DE	SECRETAIR	0823534572				
5.	MATHIE KAWAYA TSHADI	M	SECS. VILLAGES DE	S.P. Territoriale	0843842675				
6.	ESELA CLAUDE	F	KAPONDA	AGENT DERU	099 23 25 307				
7.	SHIMENDA KYUNGU	M	KWAMPISHA	CHEF DE VILLAGE	0814547067				
8.	Mwambala Mwambanga	M	Kaponda	C.S. DERU	0826705913				
9.	BONIFACE LWIMBA	M	KAPONDA/KIPUSHI	C. INAKULUSA	0210057480				
10.	MUBAJIRI ERNEST	M	TIMO TITE	PASTEUR	085 8329033				
11.	KAPIMBI-MONENA OYAR	M	TINOINSE	SECRETAIRE	0078555221				
12.	DJITI MUTUNDA	M	KINTAFIA	SECRETAIRE	0970578575				
13.	ISHEMBA KASABIM	M	TIMOTHEE	NOTABLE	085 3753641				
14.	ILUNGA KAROMA	M	TIMOTHEE	SEC					
15.	TCHILOMBO BUKASA	F	TIMOTHEE	PRESENTE NAKIMBA					
16.	TCHIMWANBA-SOKOLOLO	M	TIMOTHEE	AGENT TIMINGE	0878425422				
17.	NDONGO KENEF	M	YOTAMU	VIS. NOTABLE	0896752228				
18.	MWANZA-ENB KILUBA	M	KIPOP C	NOTABLE	0840 911643				

**LISTE DE PRESENCE**

**Entité Territoriale Décentralisée**

TITRE DE L'ACTIVITE :		LIEU :							
PERIODE :		PRENOM ET NOM		SEXE	PROVENANCE	FONCTION	NR. TELEPHONE	SIGNATURE	
1.		KAMOCHA SOKAUTA		M	YOANO	NOTABLE	022903669		
2.		NUMBI KASONGO SAMY		M	KIPOPO	DIRECTEUR	0814169081		
3.		KAPATA NSENGA		M	MUKOMA	SECRETARE	090835630		
4.		KALPA LUWISHA EVARIS		M	KIPOPO	CHEF DE VILAGE A	085007510		
5.		KALENGA MIRELLE		F	MUKOMA	RECO	0825579430		
6.		Moyombo Dorcas		F	MUKOMA	CHEF de village	0814603328		
7.		LUPETI KAISENI		M	KIPOPO	C.DY	0856479649		
8.		NDAY-ALPHONSINE		F	SELEY	RECO	-		
9.		MWELWA PLACIDE		M	MUKOMA	PRESIDENT DE JEUNES	0826807988		
10.									
11.									
12.									
13.									
14.									
15.									
16.									
17.									
18.									

# ANNEXE 3

*1 m 97-10 Mr. J. J. J. J.*

**PROCES-VERBAL DE DESIGNATION DU GRAND COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT**

L'an deux mille vingt et un, quinzième jour du mois de janvier, conformément au processus d'élaboration du cahier de charge de l'entreprise SOMIKA particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous membres délégués des 4 villages MUKOMA, KWAMPISHA, LUPOTO RAIL et KIPOPO, étions réunis ce jour au Chef-Lieu du Groupement Inakiluba dans le but de structurer notre Grand Comité Local de Développement de la Chefferie Kadonda (CLD).

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs noms :

N°	NOMS	Sexe	Adresse	Fonction
1.	LUPETI KAUSENI LASKE	M	KIPOPO	Président
2.	YAV KAZUWA	M	LUPOTO RAIL	1 <sup>er</sup> Vice – Président
3.	NGOMBE YAV MARIE	F	KIPOPO	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
4.	KAPIMBI MUKENA OSCAR	M	KWAMPISHA	Secrétaire
5.	KAPATA SENGAM DAMIEN	M	MUKOMA	Secrétaire Adjoint

**Étaient Présents**

N°	NOMS	Sexe	Adresse	Fonction	Téléphone	Signature
1.	LUPETI KAUSENI LASKE	M	KIPOPO	Président	0856479649	
2.	YAV KAZUWA	M	LUPOTO RAIL	1 <sup>er</sup> V – Pdt	0897655193	
3.	NGOMBE YAV MARIE	F	KIPOPO	2 <sup>èm</sup> V-Pdte	0853062799	
4.	KAPIMBI MUKENA OSCAR	M	KWAMPISHA	Secrétaire	0978555221	
5.	KAPATA SENGAM DAMIEN	M	MUKOMA	Secrétaire Adj	0820425630	
6.	SHIMENDA KYUNGU	M	KWAMPISHA	Membre	0855037029	
7.	KOJI DAVID	M	KWAMPISHA	Membre	0808965579	
8.	KALELE MALEMBA	M	KWAMPISHA	Membre		
9.	KABANGE NUMBI	M	LUPOTO RAIL	Membre		
10.	MUJINGA MWAMBUI	F	LUPOTO RAIL	Membre	0810849608	
11.	CHRISTIE ZANGO	M	LUPOTO RAIL	Membre	0917305324	
12.	DORCAS KAYOMBO	M	MUKOMA	Membre	0814603928	
13.	MUKINI KAJAMA	M	MUKOMA	Membre		
14.	IPANGA SHUMA	M	MUKOMA	Membre		
15.	MWANZA INAKILUBA	M	KIPOPO	Membre		
16.	MALIBA ALAMU	M	KIPOPO	Membre		

Fait à Inakiluba, le 15 Janvier 2021

Le Rapporteur.

Madame Lydiane NABAMI NYEMBO  
 Assistante du Grand Chef de la Chefferie Kaponda.

# PV de désignation des délégués du village .....KWAMPISHA..... au Comité Local de Développement

## Informations sur le village

Province .....HAUT KATANGA..... Territoire .....KIPUSHI.....  
 Secteur/Chefferie .....KAPONDA.....  
 Groupement .....INAKILUBA..... Nom du Village .....KWAMPISHA.....  
 Nombre total d'habitants :  
 Hommes : 2879..... Femmes : 3097..... Enfants : 2026.....

L'an deux mille <sup>vingt-un</sup>....., le .....quatorzième..... jour du mois de JANVIER....., conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise SOMIKA....., particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village : KWAMPISHA....., étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD) de : LA CHEFFERIE.....

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs noms :

- 1..... SHIMENDA KYUNGU CELESTIN (Président)
- 2..... KOJI DAVID (VICE-Président)
- 3..... KAPIMBI MUKENA O (Secrétaire)
- 4..... KALELE MALEMBA C. I. Membre

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe).

KWAMPISHA  
Fait à ..... le 14...../01...../2021

Pour validation



Le chef de

[Signature]  
 KAPONDA LUBENGE BWALYA  
 N'SAKA II FERDINAND  
 GRAND CHEF DE CHEFFERIE KAPONDA  
 ILAMBA-LIMO

[Signatures]

### PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux mille vingt, le <sup>un</sup> ~~quatorzième~~ jour du mois nous,

MWAMBA DJEF

KOMBA BANZA

KYAKUPWA ISAYA

KALEHE MALEMBA

Nous, membres du CLD du Projet de l'entreprise SOMIKA , avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de DRC GREEN qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	EAU	Accès à l'eau potable
2	COOPERATIVE	Elevage / Agriculture
3	EDUCATION	construction de 3 salles des classe (complément)
4	SANTE	construction d'un poste de santé
5	ENVIRONNEMENT	Reboisement, plantation (vergerie)

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie de ..... , SOMIKA et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du Cahier des Charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à ~~Kakampisha~~, le .

Le 14/01/2021

Préparé par  
Membre du CLD

## Fiche de la liste des électeurs

Province	:	HAUT KATANGA
Territoire	:	KIPUSHI
Secteur/Chefferie	:	KAPONDA
Groupelement	:	INAKILUBA
Village	:	KWAMPISHA

### Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

#### LISTE DES ELECTEURS

DATE : Kwampisha, le 14/01/2021

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	MALIBA - MWEPU	F	Seley S/V. <del>MAKILUBA</del>	<del>Mwepu</del>	
2	INAMFU - PASCALINE	F	INAKILUBA	Electrice	
3	MWIKA - SHIMENDA	M	SELEY	✓	
4	KOJI - DAVID	M	SELEY	✓	voir liste
5	KAWAYA - TSHADI	M	SELEY	✓	"
6	NDJENI - YOTAMU	F	YOTAMU	✓	"
7	TSHUMBA - KASABI	M	THIMOTHEE	✓	"
8	MANDA - MICHOU	M	THIMOTHEE	✓	"
9	MUFUKA - MUTUNDA	M	KWAMPISHA	✓	"
10	SHIMENDA - KYUNGU	M	KWAMPISHA	chef de v.	"
11	IPANGA - CHANTAL	F	THIMOTHEE	✓	"
12	KAFUBA - MURE	M	MULENGA	✓	"
13	MASUMBA	M	KAFUNDA	✓	"
14	KAPOTWE - JEAN BY	M	MULENGA	✓	"

# LISTE DE PRESENCE

Le 25/10/2020

LORS DES ELECTIONS DE 3 DELEGUES

POUR COMPOSER LE VILLAGE KWAMPISHA.

NOM & POST-NOM	SEXE	S/VILLAGE	N° TELEPHONE	SIGNATURE
KAWAYA-TSHADI	M	SELEYI	0823594579	
TSHUTBA-KASABI	M	TIMOTHÉE	0853753611	
IWUNGA-KAKOMA	M	TIMOTHÉE	—	
KATIONYOKA-JACKSON	M	KAFUNDA	0859052371	
KASONGO-NGOY	M	SELEYI	0851903808	
KOTBA-BANZA	M	INAKILUBA	0850982724	
KYAKUPWA-ISAYA	M	S/KAFUNDA	0820748975	
DWAHUS NUTOMBO VENNÉE	M	KWAMPISHA	0824551533	
KONKWO ILUNGA ENSPIN	M	KWAMPISHA	0850719008	
MAKUNGU-MWANSA	M	KWAMPISHA	0900635324	
MWAMBA-DJEEF	M	TIMOTHÉE	0856247040	
TSHIMWANGA-SOXOLOKO	M	TIMOTHÉE	0848425422	
NAJENI-YOTAMU	F	YOTAMU	—	
TSHILOBO-BUKISA	F	TIMOTHÉE	—	
KALELE-MALEXBA	F	KAFUNDA	0893425584	
KAPIMBI-MUKENA	M	TIMOTHÉE	0978555221	
MALOB4-MWEPU	F	SELEY	0896598121	
PASCALINE INAFURU	F	INAKILUBA	—	
KOJI-DAVID	M	SELEY	0808965334	
MWIKI-SHIMENDA	M	INAKILUBA	0814549061	
MWEWA KASA	M	YOWANO	—	
MUJUNGA J	F	YOWANO	—	
KAFURU HUKU	M	MULENBA	—	
KAPOTWE JEAN	M	MULENBA	—	

# PV de désignation des délégués du village LU.POTO.RAL..... au Comité Local de Développement

## Informations sur le village

Province DU HAUT-KATANGA Territoire KIPUSHI  
 Secteur/Chefferie KAPONDA  
 Groupement INAKILUBA Nom du Village LU.POTO.RAL  
 Nombre total d'habitants :  
 Hommes : 140 Femmes : 153 Enfants : 420

L'an deux mille 21, le Quatorzième jour du mois de Janvier, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise SOMISA, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village : LU.POTO.RAL, étions réunis en assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD) de : LA CHEFFERIE

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs noms :

1. KABANDE MURBI
2. YAV KAZUWA DANIEL
3. CHRISTIEN ZANCO
4. MUTINGA MWAMBUY

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de présence en annexe).

Fait à Lupoto le 14 / 01 / 2021

Pour validation



Le chef de chefferie  
*[Signature]*

KAPONDA LUBENGE BWALYA  
 N'SAKA II FERDINAND  
 GRAND CHEF DE CHEFFERIE KAPONDA  
 ILAMBA-LIMO

*[Handwritten signatures and marks at the bottom of the page]*

## PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux milles <sup>et un</sup> vingt, <sup>le</sup> <sup>quatorzième</sup> jour du mois <sup>de</sup> Janvier, nous,

- KABANGE NORBI ✓
- JAV KAZUWA DANIEL ✓
- MUJINSA MUAMBUY ✓
- PIPINA KALONBU
- Pasteur FUNPA
- CHRISTIAN ZANGO ✓

Nous membres du CLD du projet de l'entreprise SOMIKA, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du règlement minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de DRC GREEN qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

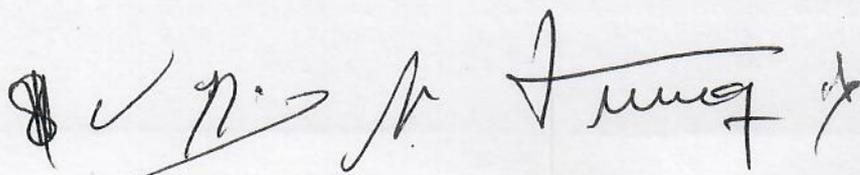
N°	catégorie	Besoins prioritaires
1	EAU	ACCÈS à l'EAU Potable
2	EDUCATION	CONSTRUCTION d'une école de six classes
3	SANTÉ	Poste de Santé
4	COOPERATIVE	ELEVAGE / AGRICULTURE
5	ENvironnement	Reboisement des arbres fruitiers

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie de... KAPONDA... , SOMIKA et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du cahier des charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et l'an ci-dessus.

Ainsi fait à KUPOTORAL, le 14/01/2021

Préparé par membre du CLD

-  
-  


## Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT KATANGA  
 Territoire : KIPUSHI  
 Secteur/Chefferie : KAPONDA  
 Groupement : INAKILUBA  
 Village : LUPOTO RAIL

### Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

#### LISTE DES ELECTEURS

DATE : 14/01/2021

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	KABANGENURU	M		President	
2	YAVU KAZWA DANIEL	M		ADJ President	
3	KABELU NUNBI	M		MEMBRE	
4	MUJINÇA MWAMBAY	F		Membré	
5	SAWALISA JEAN	M		Membré	
6	PIPINA KALUMBU	F		MEMBRE	
7	MATSHUKU WILLY	M		MEMBRE	
8	MARABONA JOSE	M		MEMBRE	
9	CHRISTIAN ZANGO	M		SECRETARE	
10	LUFONA ROSE	F		TRESORIERE	
11	KASONGO FABRICE	M		MEMBRE	
12	PASTEUR FUMPA	M		MEMBRE	
13	KAPENGA MARIE	F		MEMBRE	
14	MUJINÇA ETIENNE	M		MEMBRE	



### PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux mille vingt, un, le 14<sup>è</sup> jour du mois de Janvier

- KAYOMBO JORCAS
- JOSEPH KAMUCHA SAKALITA
- SAKUNA ESEAN
- TSHIBAMBO WILSON

Nous, membres du CLD du Projet de l'entreprise SOMIKA , avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de DRC GREEN qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	EAU	ACCÈS A L'EAU POTABLE
2	SANTÉ	CONSTRUCTION C. SANTÉ
3	EDUCATION	REFECTION ET CONSTRUCTION D'UNE ECOLE
4	COOPERATIVE	ELEVAGE, AGRICULTURE
5	ENVIRONNEMENT	REBOISEMENT

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie de KATONDA , SOMIKA et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du Cahier des Charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à MUKOMIA

Le 14/01/2021

Préparé par  
Membre du CLD

*(Handwritten signatures and marks)*

## Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT KATANGA  
 Territoire : KIPULSHI  
 Secteur/Chefferie : KAPONDA  
 Groupement : TNAKILUBA  
 Village : MUKOMA

### Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

#### LISTE DES ELECTEURS

DATE : 15/11/2021

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	KAYOMBO-DERRAS	F	MUKOMA	PRESIDENTE	
2	MUKA-ALPHONSE	M	"	V/PRESIDENT	
3	SONKWE OSCAR	M	"	SECRETARIE	
4	KALENGA MIRELLE	F	KITAMPA	MEMBRE	
5	MUMBA-CELESTIN	M	KATAMA	"	
6	KILUBA-PHILIPES	M	KATAMA	"	
7	KIPONGE-YACQUELINE	F	YOANO	"	
8	TSHIKATI-DAMB	M	YOANO	"	
9	KABUNDA-DANIELA	F	KITAMPA	"	
10	CHAMA-ELIZA	F	MUKOMA	"	
11	MWELWA	M	YOANO	"	
12	MAMBWE-THERESE	F	MUKOMA	"	
13	MUYAMBE DENISE	F	"	"	
14	NRUKU OLIVIER	M	KATAMA	"	

liste des Electeurs Qui-a etais present.

Date 14/01/2021

VILLAGE MUKONA, YOANO, KITAFYA.

NOMS - POSTNOMS	SEXE	VILLAGE	N° TELEPHONE	SIGNATURE
KAMOTHA NOKATA	M	YOANO	0825023665	
KATBANE MUGHINDAMA	M	YOANO	0856145437	
MUJINGA KAMOCHA	F	YOANO	0853842675	
TSHIPONGO KAMOLHA	M	YOANO	0820553543	
TSHITETA LOKAMA	M	YOANO	082353507	
KAYOMBO AORCA	F	MUKOMA		
MWIKI ALPHONSE	M	"	0814603923	
SONKWE OSCAR	M	"	<del>0840602255</del> 0811700004	
KACENGA MIRELLE	F	"	0820435630	
MUMBA CELESTIN	M	"		
KITANFYA KAMENGE	M	KITANFYA	0852754238	
LEMBE LEMBE CHARLES	M	"	0844633938	
TSHIBAMBO WILSON	M	KATANGA	0842740313	
IPANGA TSHUMA	M	"	0844994235	
MUKINI MUMBA	M	KATAMA	0843108926	
SOPHIE MUKINI	F	"	0812889316	
IMBEYA GEORGE	R	"		
MWANSA-EMMA	M	MUKOMA	0854665253	
KAPALAMBA JEAN-PIERRE	M	YOANO		
NGOIE KAFUKU	M	YOANO		
KUPONGE JACQUELINE	F	MUKOMA		
TSHIKATI - DANE	M	MUKOMA		
MAMBWE THERESE	F	MUKOMA		
MUYAMBO DENISE	F	MUKOMA		

NUMN - PAT NOMJ	SEX	VILLAGE	Metel	SIGNATURE
MWELWA	M	MUKOMA	<i>Mwela</i>	
NKUL OLIVIER	M	MUKOMA	<i>[Signature]</i>	
KABUNDA JANIECA	F	MUKOMA	<i>[Signature]</i>	
DJABA KELIX	M	JOANO	<i>[Signature]</i>	
PIEFANI PITA	M	JOANO	<i>[Signature]</i>	
MWINA KAMOCRA	M	JOANO	<i>[Signature]</i>	
JOANO KAMOCRA	M	JOANO	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
KIMPA NGALUCA	F	JOANO		<i>[Signature]</i>
LOUIS SHAKAPANGA	M	JOANO		<i>[Signature]</i>
MADIKI MIKOMBE	M	KADAMA		<i>[Signature]</i>
MUJINGA MOSEKA	F	JOANO		<i>[Signature]</i>
NDALA MIJI	M	JOANO		<i>[Signature]</i>
LWADULA NYEYA	M	JOANO		<i>[Signature]</i>
KIBANGA MOTO	M	JOANO		<i>[Signature]</i>
MWAMBA CELESTIN	M	KITANFYA		<i>[Signature]</i>
JENIS MWILOMBE	F	KATANGA		<i>[Signature]</i>
KITENGE FUAMBA	M	KATANGA		<i>[Signature]</i>
KIKULW AMBROISE	M	JOANO		<i>[Signature]</i>
VIANHEY	M	KITANFYA		<i>[Signature]</i>
KITOTO	M	" "		<i>[Signature]</i>
KAFONDA MARCEL	M	" "		<i>[Signature]</i>
KESI KAKWENDA	M	JOANO	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
KAHILU KAMOCRA	M	JOANO	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
NGOIE CHRISTIAN	M	" "	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
KACENDA BUONJA	M	" "	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
MUKUMPA INA	F	" "	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
KYUNGU MUSUNGU	F	" "	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
BANZA KACUMBA	M	" "	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
KASANDA JIMINNE	F	JOANO	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
MUMBA YERO	F	" "	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
MWANSA KILASA	F	" "	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
SUZENI MUZINNE	F	" "	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>

# PV de désignation des délégués du village ..... KIPORO ..... au Comité Local de Développement

## Informations sur le village

Province HAUT KATANGA Territoire KIPROSHI  
 Secteur/Chefferie KAPONDA  
 Groupement INAKILUBA Nom du Village KIPORO  
 Nombre total d'habitants :  
 Hommes : ..... Femmes : ..... Enfants : .....

L'an deux mille 21, le QUATORZIEME jour du mois de JANVIER,  
 conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise SOMIKA,  
 particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des  
 différentes parties prenantes, nous, membres du village : KIPORO, étions réunis en  
 assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)  
 de : de la chefferie KAPONDA

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs  
 noms :

1. LUPETI KAUSENI LASKE PRESIDENT
2. NGOMBE YAV VICE PRESIDENTE
3. MWANZA - INAKILUBA CONSEILLE
4. MALIBA - ALAMU FLOPIBERI CONSEILLE

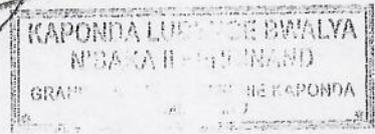
En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de  
 présence en annexe).

Fait à KIPORO le 14.1.2021

Pour validation



Le chef [Signature]



[Large handwritten signature]

## PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux mille vingt, <sup>un. le 14<sup>e</sup></sup> jour du mois <sup>de Janvier</sup>, nous,

- LU PETI - KAUSENI LASICE

- MARIE - NBOMBÉ YAV

- MALIBA - ALAMU

- POLENI MAXPE

Nous, membres du CLD du Projet de l'entreprise SOMIKA, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par les délégués des communautés locales et ce, avec l'assistance technique de DRC GREEN qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Eau	ACCÈS à l'eau POTABLE
2	COOPÉRATIVE	ELEVAGE ET AGRICULTURE
3	ÉDUCATION	RÉHABILITER les deux écoles, construction
4		d'une école Secondaire et Pré primaire
5	SANTÉ	CONSTRUCTION d'une maternité

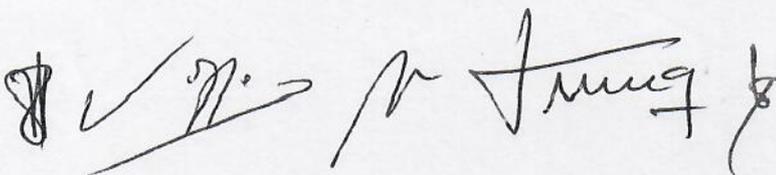
Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie de ~~Kémpéla~~ SOMIKA et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du Cahier des Charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à ~~Kémpéla~~, le

Le 14/01/2021

Préparé par  
Membre du CLD



## Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT KATANGA  
 Territoire : KIPUSHI  
 Secteur/Chefferie : KAPONDA  
 Groupement : INAKILUBA  
 Village : KIPORO

### Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

#### LISTE DES ELECTEURS

DATE : le 14.01.2021

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	LUPET KAUSEMI LASIE	M	Kiporo	PRESIDENT	0856479649
2	NBOMBE-YAV-MARIE	F	Kiporo	VICE P.	0853062722
3	MALIBA-ARAMU	M	Kiporo	CHEF de village	
4	MWANZA INAKILUBA	M	Kiporo	CONSEILLÉ	0840911643
5	POLENI-MANDE	F	Kiporo	CONSEILLÉ	
6	KAFISH-CHRISTINE	F	Kiporo	MEMBRE	
7	NUMBY-SAMY	M	Kiporo	MEMBRE	
8	SABINA KASAWA	F	Kiporo	MEMBRE	
9	LUTENBA FRANCOIS	M	Kiporo	MEMBRE	
10	KIBAYA-LAPUCENI	M	Kiporo	MEMBRE	
11	LUSOPH MATHIEU	M	Kiporo	MEMBRE	
12	KAPEMBA ALAIN	M	Kiporo	MEMBRE	
13	KAKUMBA Bwambu	M	Kiporo	MEMBRE	
14	KOLOIA BRIGITTE	F	Kiporo	MEMBRE	

NOM & POSTE	NOM.	PROVENANT	FONCTION	SIGNATURE
YUMBA - KANONBA	MARSH	Kipopo	DIRECTEUR	089212290
KASAMWA - KAPUPI		Kipopo	ENSEIGNANTE	0850230695
KAFISHI - CHRISTINE		Kipopo	PRESIDENTE MARCHÉ	
MBAYO - KABENGELE		Kipopo	COOP	
KAPEBA - ALAIN		Kipopo	P. des jeunes	
MARIE-YAV - NGOMBE		Kipopo	COMMERCANTE	0853082792
MANDE - POLENI		Kipopo	NOTABLE	085113455
MUMBA -		Kipopo		
MAMA - KAUBO		Kipopo	BARMANE	081321698
ALIKI - ILUNBA		Kipopo		
KAKUMBA - BWA MBU		Kipopo	NOTABLE	
ALI - MPEMBELE		Kipopo	COMMERCANT	081807607
KAUBO - ISAAC		Kipopo	COIX ROUGE	08176020
KAPATO - MWANZA		Kipopo	CONDUCTEUR	090
KISIMBA - MWANSA		Kipopo	FIDEL	090356961
KALALA - LUWISHA		Kipopo	CHIEF DE VILLAGE	
LU PETI - KAUSENI	LASKE	Kipopo	ADJOINT PRESIDENT C.D.V.	085647960
MAKINA - PATIENT		Kipopo	FIDEL Eglise	
MUJINGA - MILESI		Kipopo	- Ates	
KAKWELE - ANTO				
YUMBA - ZIZEL		Kipopo		
LUWISHA - TRESOR		( )		
KISABI - JUSTIN		( )	ATES	
KYEMBE - YAVICK		( )		
KYULA - MUSEMO		( )		
MAMWA - MOICA		( )		
KAFWITA - THOMAS		( )		
MUJINGA - LASKE		( )	NOTABLE	084992800
NGOMBE - YAV		( )		
KAPINDO - FRANCIS		( )		

Form  
 1  
 2  
 3  
 4  
 5  
 6  
 7  
 8  
 9  
 10

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Lubumbashi, le 23/10/2020



PROVINCE DU HAUT- KATANGA  
VILLE DE LUBUMBASHI  
COMMUNE ANNEXE

N° K017/BCA/AI.64A./L'SHI/2020

S	
O	Requis 27/10/2020
M	Heure 12.10T
I	N° 534/20
K	Nom / Signature
A	de bo

**Objet:** Transmission du Procès-verbal de la réunion de validation des besoins prioritaires des communautés des Quartiers KISANGA, KILIMA SIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO et SOMIKA par le Comité local de Développement (CLD) Commune Annexe du Projet SOMIKA y compris la Composition du Comité Local du Développement Somika

✓ A Monsieur le Directeur Général  
de l'Entreprise SOMIKA  
à Lubumbashi

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe de la présente la situation ayant trait à l'objet en marge.

Sur ce, je vous en souhaite bonne réception.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments patriotiques.



LE BOURGMESTRE DE LA COMMUNE.

Mr Kemy MUMSENSE MUKOMA  
Bourgmestre

**PV de la réunion de validation des besoins prioritaires des communautés des Quartiers KISANGA , KILIMA SIMBA , TRIANGLE , MUKUNTO et SOMIKA par le Comité Local de Développement (CLD) Commune annexe du projet SOMIKA**

L'an deux mille vingt, le cinquième jour du mois d'Octobre, nous, membres du CLD/ commune annexe du Projet de l'entreprise SOMIKA, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales et ce, avec l'assistance technique des entreprises LCS SAS et de SEC SARL qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

**1) QUARTIER MUKUNTO**

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	Réhabilitation des avenues dans toutes les cellules
2	Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir accès à l'eau potable grâce aux points de forage modernes.</li> <li>- Réhabilitation d'un puit d'eau existant dans la cellule Maman Kahazi</li> </ul>
3	Infrastructure / Emploie	Réhabilitation et modernisation du marché Remy Musense
4	Elevage/emploie	Avoir l'appui aux éleveurs des poulets
5	Education / infrastructure	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants par la construction d'une Ecole
6	Santé	Améliorer l'accès aux soins de santé
7	Energie	Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique

**2) QUARTIER TRIANGLE**

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	Construire le canal d'évacuation des eaux le long de l'avenue chemin public et y ériger des ponts de passage
2	Infrastructure / environnement	Construire les aires de stockage des déchets ménagers
3	Infrastructure	Réhabilitation des routes dans toutes les cellules
4	Energie	Améliorer l'accès à l'eau potable
5	Education / infrastructure	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants par la construction d'une Ecole
6	Santé	Améliorer l'accès aux soins de santé
7	Energie	Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique

### 3) KISANGA

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réhabilitation des avenues</li> <li>- Construction pont sur la rivière Katuba au niveau Sadeza</li> <li>- Construction des traversés sur les avenues</li> </ul>
2	Energie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir accès à l'eau potable grâce aux points de forage modernes.</li> <li>- Réhabilitation d'un puit d'eau existant</li> </ul>
3	Infrastructure / Emploie	Réhabilitation et modernisation du marché Kahozi
4	Agriculture /emploi	Avoir l'appui aux mamans maraichères à la rivière kimilolo
5	Education / infrastructure	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants par la construction d'une Ecole
6	Santé	Améliorer l'accès aux soins de santé par la réhabilitation et agrandissement du CSR KISANGA
7	Energie	Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique

### 4) KILIMA SIMBA

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	Réhabilitation ouverture des routes
2	Energie	- Avoir accès à l'eau potable
3	Education / infrastructure	Améliorer l'accès à l'éducation des enfants par la construction d'une Ecole
4	Santé	Améliorer l'accès aux soins de santé
5	Energie	Contribuer à l'amélioration de la desserte en énergie électrique

### 5) QUARTIER SOMIKA

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Infrastructure	Réhabilitation des avenues dans toutes les cellules
2	Energie	- Avoir accès à l'eau potable par l'amélioration du réseau de distribution
3	Infrastructure / Emploie	Réhabilitation et modernisation du marché Tshakuiza
4	Elevage/emploi	Avoir l'appui aux éleveurs des poulets
	Agriculture /emploi	Avoir l'appui aux mamans maraichères

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
 PROVINCE DU HAUT-KATANGA  
 VILLE DE LUBUMBASHI  
 COMMUNE ANNEXE  
 GRAND QUARTIER KISANGA

COMITE LOCAL DU DEVELOPPEMENT

SOMIKA

L'an deux mille vingt le cinquième jour du mois d'octobre, nous membres du comité local du développement, venons d'élire par désignation le comité local du développement Somika représenté par les cinq chefs des quartiers grand Kisanga à l'égard de leur fonction.

NOM & POST NOM	FONCTION	NUMERO	SIGNATURE
MWAMBA KONGOLO Daniel Mungochi	président	0858117985	
BILONDA NGALULA Regine	1 <sup>er</sup> vice-présidente	0853833176	
KAT CHIKOMB Christel	2 <sup>eme</sup> vice-présidente	0852464241	
KAPENGA MWAMB Hortance	1 <sup>er</sup> secrétaire	0899600502	
KABONDO LENGÉ Leonard	2 <sup>eme</sup> vice-secrétaire	0972565119	

Membres

NOM & POST NOM	FONCTION	NUMERO	SIGNATURE
KIPIKA MUSUYU Delphin	Membre	0974560080	
KABONDO Jean-Louis	Membre	0995841984	
LUABA KANIJE François	Membre	0995522298	
BINENE MARTINI	Membre	0899916412	
TSHIBIMID MALONG Leblanc	Membre	0858621875	
KAMUANG Patrick	Membre	0808861720	
MWAMBA KABULO Patrice	Membre	0844248999	
MUKALAY Matthieu	Membre	0970328287	
KALA SADY KYABUKYE	Membre	0997169416	
KASENDO MUTAMBA	Membre	0840042509	
MANZONRI MBULU	Membre	0972521795	
KAYEMBE FATAKI bienvenu	Membre	0856488576	
MBAYO KAZAMBE Elie	Membre	0970675100	
MUKALAYI ANDRE	Membre	0841488849	
MUPELE ANTO	Membre	0840223469	



IL N'ENSENTE MUKOMA  
 Secrétaire

# Fiche de la liste des électeurs

29/09/2020

Province : HAUT KATANGA  
 Territoire : COMMUNES ANNEXE  
 Secteur/Chefferie :  
 Groupement :  
 Village : KILIMA NSIMBA

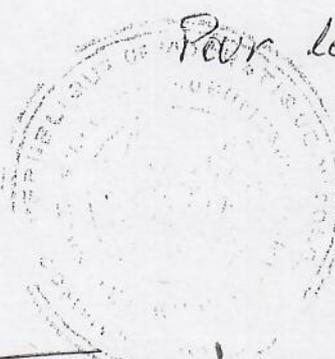
## Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

### LISTE DES ELECTEURS

DATE : 19/09/2020

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	KAPENGA HORTANCE	F	0899600502	MEMBRES	<i>[Signature]</i>
2	ISHIBWIA-LEBLANC	M	0858627875	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
3	KAMUANG PATRICK	M	0808861720	PRESIDENT	<i>[Signature]</i>
4	MUKALAY ANDRE	M	0814186633	VIS PRESIDENT	<i>[Signature]</i>
5	MABILU MARCELINE	F	0821945699	SECRETARIE	<i>[Signature]</i>
6	KET-MUSAS	F	0825991263	TRESCRIER	<i>[Signature]</i>
7	KALONTI JEAN	M	0844220892	SECRETARIE ADJ.	<i>[Signature]</i>
8	KAPILE NAINNE	F	0822355962	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
9	KISUIMBUYA ALAIN	M	0810785261	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
10	NGUMBA JEANPAUL	M	0844548019	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
11	NGOZI FRANCOIS	M	0810700759	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
12	LONBELA VALERIE	M	0828962237	MEMBRE	<i>[Signature]</i>
13					
14					

Pour le quartier KILIMA NSIMBA



*[Handwritten signatures and marks]*

STATISTIQUE DE LA COMMUNAUTE IMPACTEE PAR LES ACTIVITES MINIERES DE  
 LE CENTRE-PRISE MINIERE SOMIKA, DE LA COMMUNE ANNEXE.

1	2	3	4	5	6	7
DE NOMINATION DE L'INFRASTRUCTURE PROJET A REALISER	SECTEUR D'INTERVENTION	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE	BREVE DESCRIPTION DE L'INFRASTRUCTURE PROJET A REALISER	CHRONOMETRAGE ORGANISME	8	9
1 - OUVERTURES, RECONSTRUCTION des routes et construction des Camions-eaux	Infra-structure	Quartier Kuluwa Nsamba	Delever clover le quartier Par l'ouverture de chemins. - AV. de la Colonne 54 km. - AV. Mulamba Nymunya - AV. du monde 4,5 km - AV. des manufactures: 21,5 km	14 km	1	1
2 Construction d'une Ecole publique	Education	11	une Ecole de 20 salles de classes, un bloc d'installations sanitaires, d'espaces filles et garçons et un Bureau Administratif.	✓	2	4
3 Electrification du quartier	Energie	4	Electrification de tout le quartier. Construction des Cabines des Transformateurs et accessoires.	✓	3	3
4 Raccordement à la Régr. des eaux	Energie	4	Appropriation tout le quartier en eau de la Régr. des eaux afin de nous éviter les maladies hydriques	✓	4	4
5 Construction du Centre de santé moderne	Santé	4	Un Centre de santé moderne équipé pour une bonne prise en charge	✓	5	5

Besoin accepté  
 ⇒ demande Formuler  
 par l'organisme  
 3  
 5  
 de soude

**PV de désignation des délégués du village KILIMA NSIMBA  
au Comité Local de Développement**

**Informations sur le village**

Province HAUT KATANGA Territoire .....

Secteur/Chefferie .....

Groupe ment ..... Nom du Village KILIMA NSIMBA

Nombre total d'habitants :

Hommes : ..... Femmes : ..... Enfants : .....

L'an deux mille 20, le Dix-neufième jour du mois de septembre, conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise SOMIKA, particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village : KILIMA NSIMBA, étions réunis en assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD) de : .....

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs noms :

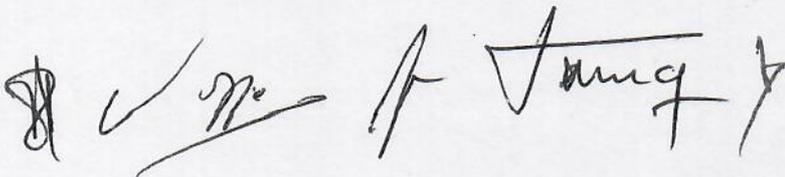
1. KAPENGA - HORTANCE
2. TSHIBWIA - LE BLANC
3. KAMUANGA - PATRICK
4. MUKALAJI - ANDRE

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de présence en annexe).

Fait à ..... le ...../...../2020

Pour validation

Le chef de secteur / bourgmestre



COMITE PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (C.P.D.L.)  
 PROVINCE DU HAUT-KATANGA  
 COMMUNE ANNEXE  
 QUARTIER KISANGA  
ZUBUMBASHI

NOM & POST-NOM.	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
MWAMBA - PATRICE	PRESIDENT	0844248999	
ILUNGA - NTANGA	1 <sup>ere</sup> VICE PRESIDENT	0820338939	
MUKALAYI - MATHIEU	2 <sup>e</sup> VICE PRESIDENT	0897731010	
KIBWE - MPUNGA	SECRETARE	0970031618	
KAMASEKE - KAMWANTI	SECRETARE ADJ.	0990834607	
BINENE - MARTIN	TRESORIER	0992013419	
KASAMBA - MWENYI	1 <sup>er</sup> CONSEILLER	0997045085	
UMBA - KITOMBOLEWE	2 <sup>e</sup> CONSEILLER	0844022604	
MUTANGE - ADRIEN	3 <sup>e</sup> CONSEILLER	0997192308	
TOMPA - LUDO	MEMBRE	0853633424	
KAT - CHRISTELLE	MEMBRE	0852484241	
KABUNDA - JACKSON	MEMBRE	0840047325	
NGUZI - PHERSON	MEMBRE	0844431787	
INDOMBE - BOSUMBU	MEMBRE	0992494535	

PRESIDENT.

MWAMBA KABULA PATRICE

CHEF DE QUARTIER.

## Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT - KATANGA  
 Territoire : COMMUNE - ANNEXE  
 Secteur/Chefferie : KAPONDA  
 Groupement :  
 Village : KISANGA

### Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

#### LISTE DES ELECTEURS

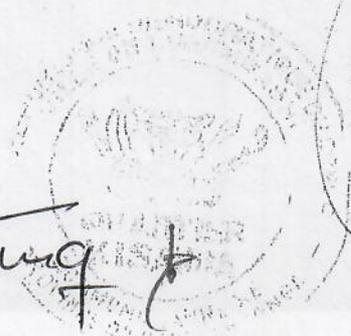
DATE : LUBUMBASHI, LE 19/09/2020

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	MIXIAMBA - PATRICE	M	COMMISSIONNAIRE	PRESIDENT	
2	ILUNGA - NTANGA	F	ENSEIGNEMENT	1 <sup>er</sup> V/PRESIDENT	
3	MUKALAYI MATHIEU	M	EGLISE	2 <sup>er</sup> V/PRESIDENT	
4	KIBWE - MPUNGA	M	POPULATION	SECRETAIRE	
5	KAMASEKE - KAMWANGY	M	ENSEIGNEMENT	SEC. ADJ.	
6	BINENE MARTIN	M	POPULATION	TRESORIER	
7	KASAMB'A - MWENYI	M	PROMOTEUR	1 <sup>er</sup> CONSEILLER	
8	UMBA - KITOMBOURIE	M	EGLISE	2 <sup>er</sup> CONSEILLER	
9	MUYANGE ADRIEN	M	POPULATION	3 <sup>er</sup> CONSEILLER	
10	TOMPA LILDO	M	POPULATION	MEMBRE	
11	KAT CHRISTELLE	F	QUARTIER	MEMBRE	
12	KABUNDA JACKSON	M	MARACHERE	MEMBRE	
13	NGUZ - PHERSON	M	COMMERCANT	MEMBRE	
14	INDOMBE BOSUMBU	M	POPULATION	MEMBRE	

PRESIDENT

MIXIAMBA KABUKA PATRICE

CHEF DE QUARTIER



**PV de désignation des délégués du village** ..... KISANGA .....  
**au Comité Local de Développement**

**Informations sur le village**

Province HAUT-KATANGA Territoire COMMUNE-ANNEXE  
Secteur/Chefferie KANONDA  
Groupement ..... Nom du Village KISANGA  
Nombre total d'habitants :  
Hommes : ..... Femmes : ..... Enfants : .....

L'an deux mille vingt seize ..... jour du mois de SEPTEMBRE,  
conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise SOMIKA,  
particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des  
différentes parties prenantes, nous, membres du village : KISANGA, étions réunis en  
assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)  
de : COMMUNE ANNEXE .....

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs

NOMS :

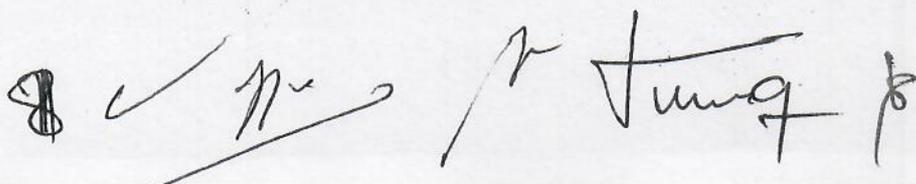
1	<u>WAT - CHRISTELLE</u>	<u>CHEF DE QUARTIER</u>
2	<u>BINENE MARTIN</u>	<u>SECRETARIE</u>
3	<u>MWAMBA PATRICE</u>	<u>PRESIDENT PDL</u>
4	<u>MUKALAYI MATHIEU</u>	<u>2<sup>VI</sup> PRESIDENT PDL</u>

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de présence en annexe).

Fait à ..... le ...../...../2020

Pour validation

Le chef de secteur / bourgmestre



COMITE PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL (PALI).

QUARTIER KIVANGA.

COMMUNE ANNERE.

LU BUMBASHI.

LISTE DE PRESENCE.

NOM. + P. NOM. + PRENOM.	FONCTION.	TELEPHONE.
NGOIE - KAKASHA DIEUDO	MEMBRE	0815287307
KASARBA - MWENY	1 <sup>er</sup> CONSEILLER	0997045085
MWADI - KABONGO JEBORA	MEMBRE	0978121112
BULOLO MARTIN -	POPULATION	0924721278
MUGALU - NYONGO	MEMBRE	0995248882
NGOIE - SHIMBI DIANE	MEMBRE	0852264214
MWERU - BANZA CLAUDE	MEMBRE	0895454100
INDOMBE. BOSUNBO Pius	MEMBRE	0992494535
MARTIN - BINANE	TRESORIER	0819916212
KAMASEKE - KAMWANTI	SEC ADJOINT	0990834607
MAKOSHO - MWILU	MEMBRE	0974650999
KAT (CHIKOMB) CHARITTE	MEMBRE	0744431787
MWAMBA KABULO	MEMBRE	0852464241
TOMPA KITEMWE LINDOK	PRESIDENT	0844248991
KABEMBA - LOBO	MEMBRE	0853633424
MUTEBA KALANGÉ	MEMBRE	0846924063
MWALAY - BINALYA MAMHEA	VIS PRESIDENT	0851598844
MUKADI GELOLO	MEMBRE	0897731010, 097032828
KABUNDA KALOWA	MEMBRE	1243372232130
KATSAK - VICKY	MEMBRE	0854923485
MUSUMBA - RWUNDA	POPULATIONS	0897302190
MUTOMBO FAUSTIN	POPULATION	0850647155
EUNICE BAMPENAT	MEMBRE	0858110429
Ilunga. Ntanga Honore	MEMBRE	0971116655
KABOBI - MUYI	Vice president	0820338939
LUNDJINDY ALEXIS	chef de bloc	0816300207
	chef de bloc	0813809082

PROVINCE DU HAUT-KATANGA  
VILLE DE WILLEMBA  
COMMUNE ANWEXE  
QUARTIER TRIANGLE AMANI

DAIARI 2020

COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

CLAS



*[Signature]*  
MUNICIPALITE

NOM	POST-NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	NR TELEPH.	SIGNATURE
1	MWANBA	KONGOLO D.	CHEF DE QUARTIER	QUARTIER	0858117985	<i>[Signature]</i>
2	KABONGO	NBUYI	CHAUFFEUR	TRANSPORT EN COMMUN	0851996650	<i>[Signature]</i>
3	MUTONBO	KALENGA	LIBERALE	COMMUNAUTE	0856140787	<i>[Signature]</i>
4	KILUNBU	WA MINWE	ITOKA BEBE PASTEUR	CONFESSION RELIGIEUSE	0812611109	<i>[Signature]</i>
5	KALA	SADY KYABUKYE	BENEFICIAIRE CONSULTANT	S. ACAS (Syndicat)	0997169416	<i>[Signature]</i>
6	KASEN	BWE JANSWA	CLÉMENT	TECHNICIEN		<i>[Signature]</i>
7	BWUSHA	KUJIKI	VICKY	ARTISTE COIFFEUR	0810985306	<i>[Signature]</i>
8	KALONJI	MWANA	FRANÇOIS	MECANICIEN	0814133430	<i>[Signature]</i>
9	MABSO	KO NATAHA	PARICE	PREMIER	0853923738	<i>[Signature]</i>
10	KAN	KOLONGO	JACQUELINE	PHARMACIEN	0853452099	<i>[Signature]</i>
11	MUKULU	MAILA	PASCAL	MEDICALE	0975020632	<i>[Signature]</i>
12	MUTSHIMWANA	DAVID	ENSEIGNANT	ENSEIGNEMENT	0813717003	<i>[Signature]</i>
13	MWANZA	KALENA	JOEL	LIBERALE	0893939422	<i>[Signature]</i>
14	KAZAJI	KAREYA	DANIEL	LIBERALE	0842766914	<i>[Signature]</i>
15	MULENA	MULENA	FABRICE	Construction	0811520897	<i>[Signature]</i>
16	MUNIBA	LAMANI	CHARISSE	Construction	0820700342	<i>[Signature]</i>
17	MUNWINGA	MUNWANA	NINIA	Construction	0828330540	<i>[Signature]</i>
				ILL. D I V I C	0800020000	<i>[Signature]</i>



LISTE DE PRESENCES DE COMITE LOCAL AU NIVEAU  
 CHEF LIEU DE QUARTIER TRIANGLE  
 DANIEL MUNGOMU  
 CHEF DE QUARTIER  
 TRIANGLE AMANI  
 PAR CELUI

NO	NOM	POST-NOM	PREN	FONCTION	STRUCTURE	NO TEL
01	1. MANZONBI	NRULO		SECRETARE	QUARTIER	
	2. NGUY	MUSOKO		PRESIDENT	ONG.	0858...
	3. KASEMBWE	SANGWACHANGA		TECHNICIEN	ATC.	0870985
02	1. KILUNBU	WANINWEIJOKA		PASTEUR	CONFESION RELIGIEUSE	0812611
	2. KALASADY	KYABUKYE		CONSULTANT	SACAS	099716
	3. BWISHA	KUJIKAVICKY		TECHNESCO	Syndicat ARTISTE.	0814234
	4. KIBANBE	KARONDO SI		social "civile"	COIFFEUR President	0828330
03	1. YONBA	LAINI		tailleur	couture	0893839
	2. MUTSHI	AWANA		liberale	Population	08539237
	3. KALONJI	NOJANAI		MECANICIEN	Developement rural	08718174
04	1. KUNWIMBA	MULUNDA		Delais communautaire	HGR.IKIC.	09750206
	2. KANKO	LOANGO		PHARMACIEN	MEDECAL	
	3. NKULU	DAILA		ENSEIGNANT	ENSEIGNEMENT	08152170
05	1. MWANZA	KALENDA		liberale	population	084276691
	2. KALADI	KABEYA		COM & Fonction	Construction	087152089
	3. MULENDA	MULENDA		FABRIC IFA GOW	Construction	0829700342
06	1. KABONGO	NRUYI		CHAUFFEUR	TRANSPORT EN COMMUN.	0851996650
	2. MUTOMBO	KALENGA		LIBERALE	COMMUNAUTE	

LISTE DES PRESENCES DES MEMBRES DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT DE QUARTIER TRIANGLE AMANI.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMUNE

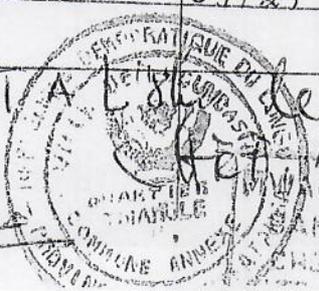
N°	NOM POS-NOM PRENOM	FONCTION	N° tel.	SIGNATURE
1.	NKULO-MAILA PASCAL	ENSEIGNANT	0813777003	[Signature]
2.	MWANZA KALEMBA-IOEL	MONTAR	0882553984	[Signature]
3.	KAZANI-KABEYA DANIEL	LIBERAL	0811520897	[Signature]
4.	YUMBA-LAINI CHARISSE	COUTURIER	0822330540	[Signature]
5.	KALONJI-MUJANAYI	MECANICIEN	0853923738	[Signature]
6.	KABONGO-U MBUYI	Chou fleur	0857996650	[Signature]
7.	MUTOMBO KALEMBA	GUSTAVE	0856410787	[Signature]
8.	MULEMBA MULEMBA	FABRICE	0820700349	[Signature]
9.	MUISHI MWANA David	LIBERALE	0893939422	[Signature]
10.	KILUMBUWA MUNAETI TOKA BEBE: PASTEUR		0812611109	[Signature]
11.	MWANBA KONGOLO D. NUNGOLO	Chef de g	0818117985	[Signature]
12.	KIMWIMBA MUKUNDA NINA	RECAU CEANON	0810174476	[Signature]
13.	DANTONBI MBULU GODELIVE	SECRETARE	0972551795	[Signature]
14.	BWISHA KOJIKO VICKY	ARTISTE COIFFER	0814733430	[Signature]
15.	KATEMBAWE SATU GWA DEWE	TECHNICIEN	0810985308	[Signature]
16.	KIBANBE KABONDO AIDA	PRESIDENT	0991004127	[Signature]
17.	KALA SANY KYABUKYE	Vice-president	0997169416	[Signature]

DES DIX DELEGUES DU QUARTIER TRIANGLE AMANI

AV COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL CLA/C. ANN OCCUPANT LES FONCTIONS EN REGARD DE LEURS NOMS

KIBANBE KABONDO AIDA	PRESIDENT	0991004127	[Signature]
KALA SANY KYABUKYE BENYAMIN	V/PRESIDENT	0997169416	[Signature]
MWANBA KONGOLO D. NUNGOLO	SECRETARE	0858117985	[Signature]
DANTONBI MBULU GODELIVE	TRESORIERE	0972551795	[Signature]

Signature: FAU A [Signature] 22/09/2020  
 MWANBA KONGOLO DANIEL MUNGOLO  
 CHEF DE QUARTIER



**PV de désignation des délégués du village ... C. TRIANGLE ANANI**  
**au Comité Local de Développement**

Informations sur le village

Province HAUT-KATANGA Territoire COMMUNE ANNEKE  
Secteur/Chefferie .....  
Groupement ..... Nom du Village C. TRIANGLE ANANI  
Nombre total d'habitants :  
Hommes : ..... Femmes : ..... Enfants : .....

L'an deux mille 20, le vingt deuxième jour du mois de septembre  
conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise  
particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des  
différentes parties prenantes, nous, membres du village C. Triangle Anani étions réunis en  
assemblée électorale dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD)  
de : .....

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs  
noms :

1. KABANZO KARONAO DIER PRESIDENT
2. KALA SANY KYABUKYE BENJAMIN V/PRESIDENT
3. MWANBA KONGOLO ANIEL NUNGOLU SECRETAIRE
4. MANZOMBI MBULU GODELIVE TRESORIERE

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée électorale (voir liste de  
présence en annexe).

Fait à 29 le 09 / ..... / 2020

Pour validation

Le chef de secteur / bourgmestre

*(Handwritten signatures)*

# Fiche de la liste des électeurs

Province : HAUT-KATANGA  
 Territoire : LIBERIA ASK  
 Secteur/Chefferie :  
 Groupement :  
 Village :

29/09/2020  
 [Signature]

## Election des membres du Comité Local de Développement « CLD »

### LISTE DES ELECTEURS

DATE : .....

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	MWANBA KONGOLO S. MUNGOCHI	M	QUARTIER	chef de Q	[Signature]
2	KABONGO MBUYI PATRICK	M	TRANSPORT EN COMMUN	CHAUFFEUR	[Signature]
3	MUTOMBO KALENGA GOSIAE	M	COMMUNAUTE	LIBERALE	[Signature]
4	KIWIMBU WADINWE ITOKA BEBE	M	CONFESION RELIGIEUSE	PASTEUR	[Signature]
5	KALA SADY KYABUKYE	M	SACAS	CONSULTANT	[Signature]
6	KANKOLONGO JACQUELINE	F	PARMEDICALE	PHARMACIEN	[Signature]
7	MUSOKO NDIATA PAIRIC	M	PRESIDENTIONG	PRESIDENT	[Signature]
8	KASENBWE SANGWA CLENDI	M	ATE	TECHNICIEN	[Signature]
9	BWISHA KUJIKI VICKY	M	JEUNESSE	ARTISTE COIFF	[Signature]
10	KALONJI NUJANI FRANCOIS	M	DEVELOPPEMENT RURAL	MECANICIEN	[Signature]
11	NANTOMBI MBULU GODELIVE	F	QUARTIER	SECRETARE	[Signature]
12	NKULU MAILA PASCAL	M	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNANT	[Signature]
13	MUTSHI KWANA DAVID	M	POPULATION	liberale	[Signature]
14	YUNBA LAINI CHARLENE	F	COUTURE	Tailleuse	[Signature]
15	KUNWIMBA OULWADA	F	AGRICULTURE	Relais Commu	[Signature]
17	NANTOMBI MBULU GODELIVE	F	QUARTIER	SECRETARE	[Signature]
18	KIBAOBE KABONDO ALICE	F	Société civile	President	[Signature]



Chef des quartiers  
 Triangle Amani  
 DANIEL MUNGOCHI  
 CHEF DE QUARTIER  
 TRIANGLE AMANI  
 22/09/2020  
 [Signature]

[Signatures]

629/9/2020

**Annexes 1 : Fiche de la liste des électeurs**  
 SEC/ANNEXE



Province : HAUT-KATANGA  
 Commune : ANNEXE  
 Mairie : LUBUMBASHI  
 Ville : LUBUMBASHI

Election des membres du bureau des Comités Inter-Rues de Développement « CIR » , des Comités de Développement de Quartier « CDQ » et du Comité de Développement « CDC »

**LISTE DES ELECTEURS**

DATE : LE 18 JUILLET 2020

N°	NOMS, PRENOMS, POSTNOMS	SEXE	STRUCTURE	FONCTION	SIGNATURE
1	KIPIKA MUSUYU AELP	M	PROFESSEUR	PRESIDENT	[Signature]
2	BUYANA MUKALENGE	M	AGENCI ONISS	VI-PRESIDENT	[Signature]
3	MALLY MPIANA	M	PASTEUR	SECRETARE	[Signature]
4	KANAE LWABA	M	ETUDIANT	SEC/AJTOIN	[Signature]
5	KAYEMBE KAZINGUYU	M	PASTEUR	TRESORIER	[Signature]
6	AMBROISE MUKENAI	M	GEOLOGUE	CONSEILLER	[Signature]
7	LUBAKI NGOY OALIE	F	LIBERALE	CONSEILLERE	[Signature]
8	KABANBO MUMPOTO	M	INSPOOL/PRIN	CONSEILLOR	[Signature]
9	MWAMBA SONNY	M	INSPECTEUR	CONSEILLER	[Signature]
10	OLIVIER YELE ALOU	M	LIBERALE	CONSEILLER	[Signature]
11	FRANCINE NZEBA	F	LIBERALE	CONSEILLERE	[Signature]
12	NGOY NKULU	F	INSPECTRICE	MEMBRE	[Signature]
13	MUTOMBO JAV	M	LIBERALE	MEMBRE	[Signature]
14	LWABA KANAE	M	AGRICULTURE	MEMBRE	[Signature]
15	MIKE MAKASA	M	FONCTIONNAIRE	MEMBRE	[Signature]
16	MAPANDA KATONA	M	LIBERALE	MEMBRE	[Signature]
17	MAROBO JEAN MOHESTE	M	OFFICE DE ROUTE	MEMBRE	[Signature]

[Handwritten signature]

# PV de désignation des délégués du village Q. MUKUNTO..... au Comité Local de Développement

## Informations sur le village

Province HAUT-KATANGA..... Territoire QUARTIER MUKUNTO.....  
Secteur/Chefferie .....,  
Groupement ....., Nom du Village .....,  
Nombre total d'habitants :  
Hommes : ..... Femmes : ..... Enfants : .....

L'an deux mille 20, le DIX-HUITIEME JOUR..... jour du mois de JUILLET....., conformément au processus d'élaboration du cahier de charges de l'Entreprise ....., particulièrement en ce qui concerne l'installation des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres du village : MUKUNTO....., étions réunis en assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD) de : MUKUNTO.....

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs noms :

1. KABONDO LENGE LEONARD (CHEF DE QUARTIER MUKUNTO).....
2. MUKUTA UDPA ALPHONSE (C. SECRETAIRE).....
3. KIPIKA MUSUNU DELPHIN (C. PRESIDENT C.L.D.).....
4. BUYANA MUKALENGE THEOPHILE (V. PRESIDENT).....

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de présence en annexe).

Fait à USA le 18...../07/2020

Pour validation

Le chef de secteur / bourgmestre



Handwritten signatures and initials at the bottom of the page.

**Annexes 2 : Fiche de PV de désignation des délégués**



**PV de désignation des délégués du village, du groupement et du secteur/chefferie au Comité Local de Développement**

**Informations sur le Quartier**

Province HAUT KATANGA Territoire .....

Commune ANNEXE .....

Groupement ..... Nom du Quartier MUKUNTO .....

Nombre total d'habitants :

Hommes : ..... Femmes : ..... Enfants : .....

Distance :

Jusqu'au Quartier : ..... kms ; jusqu'à la Commune : ..... Kms ; jusqu'à la Mairie : ..... kms

L'an deux mille ~~VINGT~~ DIX-HUITIEME ..... jour du mois de JUILLET ....., conformément au processus d'élaboration du plan de développement local, particulièrement en ce qui concerne l'installation et la promotion des structures de dialogue et de concertation des différentes parties prenantes, nous, membres de Rue/Quartier/Commune : ANNEXE étions réunis en assemblée élective dans le but de désigner nos délégués au Comité Local de Développement (CLD) / élire les membres du CLD de : QUARTIER MUKUNTO

**Mode de choix appliqué :**

- Election  
 Désignation  
 Plébiscite

Certifions que les personnes ci-dessous ont été désignées pour occuper les fonctions en regard de leurs noms :

1. KIPIKA MUKUYU AELPHAN : PRÉSIDENT
2. BUYANA MUKALENGE THEOPHILE : VICE PRÉSIDENT
3. MALLEY MBIANA AIBUAKINLE : SECRETARRE
4. KAYEMBE KAZINOUYU NERO : TRESORIER

En foi de quoi, le présent procès-verbal a été établi et approuvé par l'assemblée élective (voir liste de présence en annexe).

Fait à ANNEXE le 18 / 07 / 2020

Pour validation

L'Administrateur du Territoire

**Annexes 3 : Registre de déclaration des candidatures**



**République Démocratique du Congo**

**Province de**

**PROGRAMME D'APPUI A LA DECENTRALISATION**

**ET AU DEVELOPPEMENT LOCAL « PADDL »**

*Election des membres du bureau des Comités Inter-Rues de Développement « CIRI », des Comités de Développement de Quartier « CDQ » et du Comité de Développement « CDC »*

**REGISTRE DE DECLARATION DES CANDIDATURES**

Les personnes dont les noms sont mentionnés ci-dessous ont librement manifesté leur intérêt pour le développement local et déclarent se porter candidats pour le poste et la structure mieux identifiés ci-après :

Poste :

CIRD/CDQ/CDC de :

Liste des candidats enregistrés

Nom du candidat	Sexe	Qualité	Signature
KIPIKA MUSUKU	M	PRESIDENT	<i>[Signature]</i>
BILYANA MUKALENGE	M	VICE PRESIDENT	<i>[Signature]</i>
MALLY MPIANA	M	SECRETAIRE	<i>[Signature]</i>
KANAE LWABA	M	SECIAIRI	<i>[Signature]</i>
KAYENBE KAZINGU	M	TRESORIER	<i>[Signature]</i>
KUNGUWA MUTERBA	F	TRESOR/ADJ.	<i>[Signature]</i>
LUBAKI NGOY	F	CONSEILLERE	<i>[Signature]</i>
FRANCIEN NZEBA	F	CONSEILLERE	<i>[Signature]</i>

Fait à LUBUMBASHI, le 18 ..... 2020

Equipe PADDL

Autorité locale

(Quartier, Commune)



*[Handwritten signatures and marks]*



**PV de la réunion de détermination de l'espace géographique du Projet de l'entreprise SOMIKA SARL dans la Commune Annexe, Ville Lubumbashi, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier.**

L'an deux mille vingt, le vingt huitième jour du mois d'Aout, nous, Bourgmestre de la Commune Annexe, l'entreprise SOMIKA SARL et les représentants des quartiers SOMIKA, TRIANGLE, KISANGA, MUKUNTO, KILIMA SIMBA avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier à la détermination de l'espace géographique du projet de l'entreprise SOMIKA SARL et ce, avec l'assistance technique de SEC SARL qui est un bureau d'étude indépendant.

Comme exigé dans les articles ci-haut cités, les parties ont pris en considération les conclusions de l'EIES approuvée, et ont validée la zone d'influence du projet. Cet espace géographique comprend pour la Commune de Annexe les quartiers **SOMIKA, TRIANGLE, KISANGA, MUKUNTO, KILIMA SIMBA.**

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal en trois exemplaires originaux au jour, mois et an ci- dessus.

Ainsi fait à Lubumbashi, le 28 Aout 2020

**Représentants de SOMIKA SARL**

*FORZUKAT-KANABO*  
*BERGE KABONGO*

**Représentant des quartiers**

1. *PWAMBA KONGOLO DANIEL*
2. *KABONGO LENGE LEONARD*
3. *BILONDA-NGALULA-REGINE*
4. *KAI CHIKOMB CHIKOMBE*
5. *KAPENGA ITWATIB HORTANCE*

*[Handwritten signatures and initials at the bottom of the page]*

Bourgmestre de la commune Annexe

*Remy MWANSEASE TUKONIA*



Assisté par

SEC SARL/ Bureau d'étude

Mr WAMANA NGOIE Didier, Directeur Général

Sous la supervision du Ministère Provincial des Mines

Mr PATRICE KILUBA MWANA NSEKE, Conseiller du Ministre.

**PV de la réunion de détermination de l'espace géographique du Projet de l'entreprise SOMIKA SARL dans la Chefferie Kaponda, Territoire de Kipushi, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier.**

L'an deux mille vingt, le vingtième jour du mois d'Octobre, nous, Chef de chefferie Kaponda, l'entreprise SOMIKA SARL et les représentants des villages LUPOTO RAIL, KWAMPISHA, MUKOMA et KIPOPO avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier à la détermination de l'espace géographique du projet de l'entreprise SOMIKA SARL et ce, avec l'assistance technique de SEC SARL qui est un bureau d'étude indépendant.

Comme exigé dans les articles ci-haut cités, les parties ont pris en considération les conclusions de l'EIES approuvée, et ont validée la zone d'influence du projet. Cet espace géographique comprend pour la chefferie Kaponda dans le groupement Inakiluba les grands villages LUPOTO RAIL, KWAMPISHA, MUKOMA et KIPOPO.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal en trois exemplaires originaux au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à Inakiluba, le 20 Octobre 2020

**Représentants de SOMIKA SARL**

Fortunat KANGA  
Zad TSHIYUK



**Représentant des Villages**

- KAPATA TISENGA DAMIEN
- KA BANFE - NUMBI FORTUNAT
- YAU-KAZUWA DANIEL
- MWETSHENU-ZANGO
- MUJINGA - MWAMBUYI
- Shimwela-Kyanga
- MALIBA - ALANG
- LUPETI KAUSEKI LASKI
- MWANZA - INAKILUBA
- NGOMBE-YAV MARIE
- KAPIMBI - MUKENA
- KO J - MUKOMA
- KAYOMBO DORCAS - DAVID
- IPANGA - ISHUMA
- KALELE MALEMBE

Handwritten signatures and initials at the bottom of the page, including a large signature that appears to be 'Zad Tshiyuk'.



**Chef de chefferie KAPONDA**



**Assisté par**

**SEC SARL/ Bureau d'étude**

Mr WAMANA NGOIE Didier, Directeur Général

**Sous la supervision du Ministère Provincial des Mines**

Mr PATRICE KILUBA MWANA NSEKE, Conseiller du Ministre.

*Handwritten signature and initials at the bottom left of the page.*

# ANNEXE 5

*Handwritten signature and initials*

PV indiquant le compromis trouvé entre les représentants des communautés des Quartiers MUKUNTO, TRIANGLE, KISANGA, KILIMA SIMBA, SOMIKA et l'entreprise SOMIKA S.A.R.L., en présence du Bourgmestre de la commune Annexe – Article 12 de l'annexe XVII du Règlement Minier.

L'an deux mille vingt et un, le Quinzième jour du mois de Janvier, nous,

➤ L'entreprise SOMIKA S.A.R.L., représentée par :

- Fortunat KANDE
- Serge KABONGO

D'une part et

➤ Le Comité Local de Développement (CLD) commune Annexe du Projet SOMIKA représenté par :

- Président : MWARBA KONGOLO DANIEL RUNGOCHE
- 1<sup>er</sup> Vice-président : BILONDA - NGADULA REGINE
- 2<sup>ème</sup> Vice-Président : KAF CAIKOMB CHRISTELLE
- 1<sup>er</sup> Secrétaire : KAPENGA MWANAB HOR TANCE
- 2<sup>ème</sup> Secrétaire : KABONDO-LENGE LEONARD
- Membres : MUBATO KATZEMBE ELIE  
MANZOVIBI MBULU GODELIVE

*[Handwritten signatures and initials]*

- > BUWEWE - KABWE NANTU
- > LUABA KANDE FRANÇOIS
- > KAMUANU PATRIK
- > TSHIBWU - MALONGI LEBLANC
- > KALA SADI KYABUKYE
- > KIPKA MUSUJU DELPHIN.
- > KAYEMBO FATIKI BIENVENU
- > FASENDO - MUTAMBA - SYLVESTRE
- > MWAMBA KABULA FASPACE
- > MUKALAS BANZA ANGE
- > TSHIBAMBE KABONDO JEAN-LOUIS
- > MUPELE ANTO
- > KABONGO MULEMBANI DEGE

UP

21  
 H I Sadye <sup>M. P. P.</sup> P B 7 7 M ff 11 11 A A P 4 4 9 9





	<p>Ce projet réhabilitera aussi un puit d'eau existant mais non fonctionnel dans la cellule Maman Kahozi.</p>		
<p>3</p> <p>PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHE REMY MUNSENSE AU QUARTIER MUKUNTO</p>	<p>Economie/ infrastructure/ emploi</p>	<p>C / KABONDO LENGE</p>	<p>2023</p> <p>50 000</p>
<p>4</p> <p>PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS</p>	<p>Agriculture / emploi</p>	<p>Q/ MUKUNTO et Q/ SOMIKA</p>	<p>2<sup>ème</sup> semestre 2022</p> <p>75 000</p>

Ce projet consiste en la modernisation du marché Remy Munsense par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire.

- Les objectifs de ce projet sont :
- Doter la communauté d'une infrastructure socioéconomique d'échanges commerciaux viable ;
  - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.

Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des quartiers grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant que activité de rente, afin d'améliorer le bien être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA. En effet, l'élevage des poulets est pratiqué dans ces quartiers mais le rendement est faible dû au manque des aliments en quantité et qualité.

Cette situation décourage les éleveurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable.

Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.

Les objectifs de ce projet sont :

51

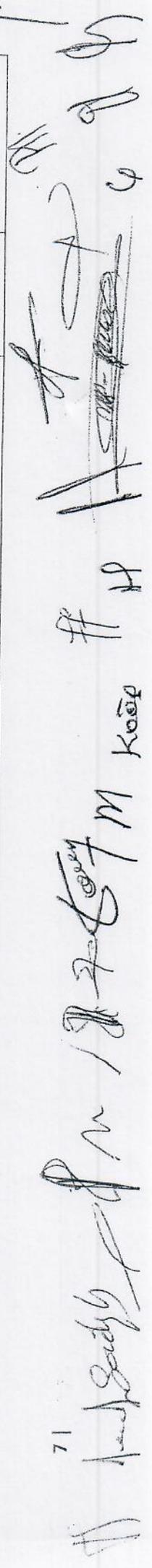
*[Handwritten signatures and notes in the right margin, including names like 'M', 'Joop', and 'N']*

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire.</li> <li>- Travailler en étroite collaboration avec les leaders éleveurs pour une production haute gamme de poulet.</li> <li>- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.</li> </ul>					
				<p>Les bénéficiaires Directs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA</li> <li>- les éleveurs ayant précédemment eu des rendements faibles</li> </ul>					
				<p>Les bénéficiaires Indirects sont :</p> <p>les populations du quartier voisin et même de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production</p>					
				<p>Le résultat attendu de ce projet est la distribution des</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 poussins d'un jour</li> <li>- 450 Kg d'aliments</li> <li>- 4 abreuvoirs PF</li> <li>- 4 abreuvoirs GF</li> <li>- 4 mangeoires PF</li> <li>- 4 mangeoires GF</li> </ul> <p>par ménage pour un total de 150 ménages.</p>					
				<p>Ce projet se justifie par le manque d'emploi des hommes et des femmes de ces quartiers et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour</p>					

Handwritten signatures and notes on the right side of the page, including a large signature at the top right and several smaller ones below it.

5	<b>PROJET D'ALIMENTATIO N EN EAU POTABLE AU QUARTIER KISANGA</b>	Santé / énergie	8 cellules du quartier	<p>se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.</p> <p>Souignons qu'avant la distribution la population affectée sera formée aux nouvelles techniques d'élevage et sera organisée en coopérative.</p>	1 <sup>er</sup> semestre 2022	210 000
<p>Ce projet consiste en l'installation de 8 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité totale de 10 m<sup>3</sup>, des panneaux solaire pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans les 8 cellules.</p> <p>Le projet aménagera un puit dans chaque cellule du quartier selon la volonté du CLLD. Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique</p> <p>Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 8 points de forage d'eau potable équipés chacun en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 pompe solaire ;</li> <li>- 2 citernes de 5 m<sup>3</sup> de capacité ;</li> <li>- des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et</li> <li>- une borne fontaine</li> </ul> <p>Ce projet se justifie par le fait que le quartier n'est pas alimenté par le réseau de distribution de la regideso. Ce projet réhabilitera aussi un puit d'eau existant mais non fonctionnel dans le quartier.</p>						

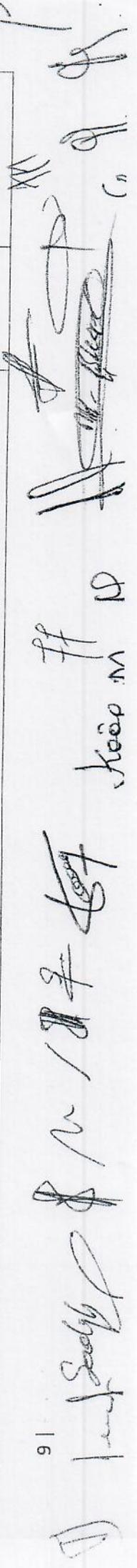
71



6	<p>PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ KAHZOZI AU QUARTIER KISANGA</p>	<p>Economie/ infrastructure/ emploi</p>	<p>Quartier Kisanga</p>	<p>Ce projet consiste en la modernisation du marché Kahozi par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire. Les objectifs de ce projet sont : - Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.</p>	2024	50 000
7	<p>PROJET DE FOURNITURE DES TUYAUX DE RACCORDEMENT EN EAU AU RESEAU DE DISTRIBUTION</p>	<p>Energie</p>	<p>Quartier KILIMA NSIMBA ET SOMIKA</p>	<p>Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des conduites d'eau qui serviront au raccordement des quartiers Kilima nsimba et Somika au réseau de la regideso. Ainsi que la réhabilitation des bornes fontaines existantes. Bénéficiaires : les populations des quartiers Kilima Nsimba et Kisanga</p>	2023	150 000
8	<p>PROJET DE FOURNITURE DES TRANSFORMATEURS ET CABLES ELECTRIQUES</p>	<p>Energie</p>	<p>Quartiers KILIMA, NSIMBA, TRIANGLE, MUKUNTO, KISANGA ET SOMIKA</p>	<p>Ce projet consiste en l'achat et livraison aux CLD des transformateurs et câbles électriques qui serviront à l'amélioration de la desserte en énergie électrique dans tous les quartiers affectés par le projet SOMIKA. Deux types de transformateurs seront mis à la disposition des communautés : - TRANSFO 400 KVA 6.6 /1500 – 400 V</p>	A partir de 2021	400 000

*[Handwritten signatures and notes in the right margin, including a large signature and the number 9 at the top right.]*

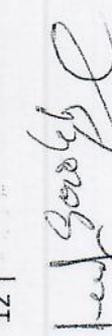
				<p>- TRANSFO 630 KVA 6.6 /1500 – 400 V Les câbles à fournir seront du type moyenne tension :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CABLE PRC MT 3.70 mm2</li> <li>- CABLE PRC MT 3.35 mm2</li> <li>- CABLE PRC MT 3.50 mm2</li> </ul> <p>Chaque quartier recevra 1 transfo 400 KVA, 1 transfo 630 KVA et quatre rouleaux de câble</p> <p>Bénéficiaires : les populations des quartiers Kilima Nsimba, Somika, triangle, Mukunto et Kisanga</p> <p>*</p>	2023	50 000
9	<p>PROJET DE REHABILITATION ET MODERNISATION DU MARCHÉ TSHAKWIZA AU QUARTIER SOMIKA</p>	Economie/ infrastructure/ emploi	Quartier Somika	<p>Ce projet consiste en la modernisation du marché Tshakwiza par la construction de deux hangars de 7,5m x 15 m ayant une capacité 70 tables chacun, 1 bureau équipé et 1 bloc sanitaire.</p> <p>Les objectifs de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ;</li> <li>- Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.</li> </ul>	2025	150 000
10	<p>PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE</p>	Culture/ Social	Quartier Somika	<p>Ce projet consiste en la construction d'un centre culturel communautaire.</p> <p>Objectifs : promouvoir les activités culturelles et sociales</p>		



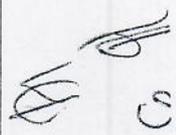
	<b>PROMOTION SOCIALE</b>			<p>Bénéficiaires : Toute la population du quartier Somika et en particulier les jeunes</p> <p>Résultats attendus : livraison d'un centre équipé</p> <p>Ce projet consiste à augmenter les niveaux de revenu individuels grâce à une culture maraichère de qualité par un encadrement technique et appui en équipements maraichers de l'agriculteur producteur de légumes avec un plan d'action collectif.</p> <p>Objectifs : réduire la pauvreté dans les ménages grâce à une meilleure sécurité alimentaire.</p> <p>Bénéficiaires directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les populations du quartier Somika</li> <li>- les populations du quartier Kisanga</li> <li>- les leaders maraichers</li> </ul> <p>Résultats attendus : équiper 6 leaders maraichers avec une pompe à eau solaire et un kit d'irrigation goutte à goutte fait d'un réservoir d'eau (10 000 l), tuyauterie goutte à goutte pour un Ha et un filtre.</p>	2022	30 000
1	<b>APPUI AUX ACTIVITES DE CULTURE MARAICHERE</b>	Agriculture / emploi	Quartier Somika et Quartier Kisanga			
1	<b>PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE</b>	Education / Infrastructure	Emplacement à déterminer par le CLD	<p>Construire et équiper une école secondaire composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 blocs de 3 classes chacun soit 9 classes</li> <li>- 1 bloc sanitaire</li> <li>- 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve.</li> </ul>	2025	230 000

*[Handwritten signatures and initials are present on the right side of the page, including names like 'Koop M N' and 'M'.]*

				<p>L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité</p> <p>Bénéficiaires : La communauté du quartier grand Kisanga et Les populations environnantes</p> <p>La structure de ce centre de santé sera composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le Hall d'entrée ;</li> <li>- la Salle d'attente ;</li> <li>- le Service d'administration ;</li> <li>- la Salle d'urgence ;</li> <li>- l'Infirmierie ;</li> <li>- le Laboratoire ;</li> <li>- la salle d'attente consultation ;</li> <li>- les 2 cabinets de consultation ;</li> <li>- le PMI ;</li> <li>- la Maternité ;</li> <li>- le Service gynécologique ;</li> <li>- les 4 salles d'observation ;</li> <li>- les 12 toilettes ;</li> <li>- les 8 douches ;</li> <li>- le réservoir d'eau ;</li> <li>- les Panneaux solaire 5000watts ;</li> <li>- la Fosse septique ;</li> <li>- la pharmacie ;</li> <li>- les 2 salles de traitement de malades.</li> </ul> <p>La raison de ce projet est que le centre de Santé de référence de Kisanga existant n'arrive plus à accueillir tous les cas des maladies dans des conditions acceptables tel que révélé par les populations des communautés affectées. La mise en</p>		
--	--	--	--	---	--	--






				place de ce projet répondra au besoin de santé de la communauté.		
1 5	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN AIRE DE STOCKAGE DES DECHETS MENAGERS	Infrastructure / Environnement	Quartier Triangle	Ce projet consiste en la construction d'une aire de stockage des déchets ménagers en blocs de ciment.  La surface utile sera 200 m2 et une hauteur de 1,5 m. L'ouvrage aura deux compartiments de 100 M2 chacun.  Les bénéficiaires de ce projet sont les populations du Quartier Triangle qui ont du mal aujourd'hui à évacuer leurs déchets ménagers	2024	7500

Ainsi fait à Lubumbashi, le 15 Janvier 2021

Membres du CLD

Signé par: Mwamba Kaagolo DANIEL NUNGOCHI

Date: le 15/01/2021

Signé par: BILONDA NCUA LULA REGUIS

Date: le 15/01/2021

*(Handwritten signatures and notes)*



KAT CHIKOMB CHARVELLE

Signé par:

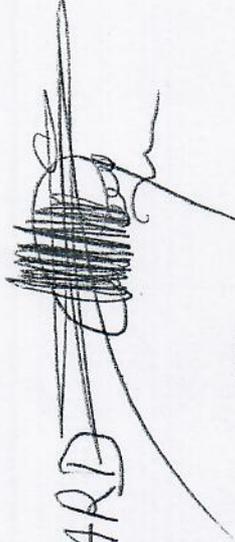
Date: le 15/01/2021.



KAPENGA MWANDB HORTANÇE Françoise

Signé par:

Date: le 15/01/2021



KABONDO L'ENGE LEONARD

Signé par:

Date: le 15/07/2021.



NIBAYO KAZEMBE ELIE

Signé par:

Date: le 15/01/2021.

Signé par: FANZOTI RIBU

Date: le 15/01/2021



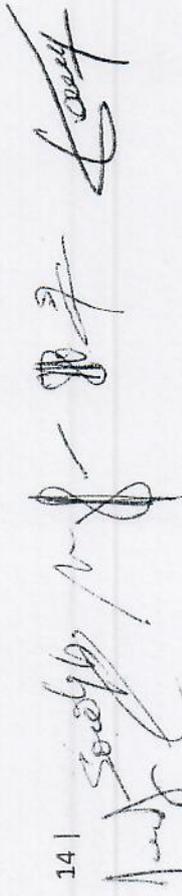
Signé par: Buene Martin

Date: le 15/01/2021



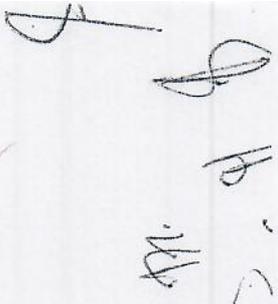
Signé par: LUABA KANDE FRANCOIS

Date: 15/01/2021.



Kooip M FF N







- KOJI DAVID
- KALELE MALEMBA
- KABANGE NUMBI
- MUJINGA MWAMBUI
- NGOMBE YAV MARIE
- KAPIMBI MUKENA OSCAR
- CHRISTIE ZANGO
- DORCAS KAYOMBO
- KAPATA SENGAM DAMIEN
- MUKINI KAJAMA
- IPANGA SHUMA
- MWANZA INAKILUBA
- MALIBA ALAMU
- LUPETI KAUSENI LASKE
- YAV KAZUWA

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

*Handwritten signature*

Réuni en ce jour dans la salle de réunion du groupement Inakiluba à INERA KIPOPO sous la supervision du ministre provincial des Mines pour négocier les projets potentiels qui devront faire partie du Cahier des Charges de responsabilité sociétale de SOMIKA. Ces négociations ont permis de trouver un compromis permettant l'intégration des différents commentaires, remarques dans le Cahier des Charges. Les commentaires ont été récoltés lors des réunions précédentes toujours INERA KIPOPO et dans les villages concernés.

Le présent procès-verbal indique le compromis trouvé entre les représentants des communautés locales et ceux du titulaire du droit minier d'exploitation.

Après débat et délibération, nous avons convenu que les projets ci-dessous listés répondant aux besoins des communautés de la zone d'influence du projet SOMIKA sont retenus et seront exécutés par SOMIKA dans le cadre de son Cahier des Charges.

Ci-dessous les tableaux synthétiques des engagements convenus

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/Projet (USD)
1	PROJET DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE BATTUE LSHI LUPOTO	Infrastructure / Transport	Groupement Inakiluba	Ce projet consiste en la réhabilitation de 25 Km des routes en terre battue reliant Lubumbashi à Lupoto.. Cette route est actuellement en terre et des nombreux tronçons sont gravement endommagés et souvent n'ont jamais été construits. Des réhabilitations urgentes sont nécessaires afin d'améliorer les conditions de transport et d'assurer la sécurité de conduite.	A partir de 2021	300 000

3 | Page

*(Handwritten signatures and initials)*

*(Handwritten numbers 4 and 9)*

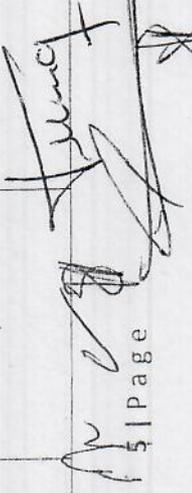
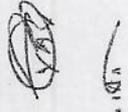
2	PROJET D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE	Santé / énergie	Villages affectés : Mukoma, Zakeo, Kafunda, Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, Katanga, Selei, Yoano, Yotami	<p>Ce projet consiste en l'installation de 24 points de forage d'eau potable équipés en pompe solaire, des citernes de capacité de 5 m3, des panneaux solaire pour alimenter la pompe et des points de puisage sous forme de bornes fontaines dans tous les villages..</p> <p>Le projet aménagera deux puits dans chaque village selon la volonté du CLD.</p> <p>Le projet a pour objectifs d'accroître l'accès à l'eau potable et lutter contre les maladies d'origine hydrique</p> <p>Ce projet aura comme résultats attendus la livraison de 24 points de forage d'eau potable équipés chacun en</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 pompe solaire ;</li> <li>- 2 citernes de 5 m3 de capacité ;</li> <li>- des panneaux solaires pour alimenter la pompe ; et</li> <li>- une borne fontaine</li> </ul> <p>Ce projet se justifie par le fait que les villages n'ont pas accès à l'eau potable</p>	A partir de 2021	480 000
3	PROJET D'APPUI AUX ELEVEURS DE POULETS	Agriculture / emploi	Villages affectés : Mukoma, Zakeo, Kafunda, Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail, kipopo, Kwampisha, Katanga, Selei, Yoano, Yotami	<p>Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages grâce à une production rentable du poulet de qualité en tant que activité de rente, afin d'améliorer le bien être des familles des communautés affectées par le projet de SOMIKA / LUPOTO.</p> <p>Ce projet consistera en la distribution des poussins d'un jour et des aliments nécessaires</p>	2021 et 2023	106 000

7

Page 4

*[Handwritten signatures and notes]*

		<p>jusqu'à leur maturité aux éleveurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.</p> <p>Chaque ménage concerné recevra : 100 poussins 1 jour, 9 sacs aliments volailles, 8 abreuvoirs, 8 mangeoires et les vaccins.</p> <p>Les objectifs de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire.</li> <li>- Travailler en étroite collaboration avec les leaders éleveurs pour une production haute gamme de poulet.</li> <li>- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.</li> </ul> <p>Les bénéficiaires Directs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les membres des communautés affectées par le projet SOMIKA LUPOTO</li> <li>- Les bénéficiaires Indirects sont :</li> </ul> <p>les populations des villages voisins et même de la ville de Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production</p> <p>Le résultat attendu de ce projet est la distribution par ménages de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 100 poussins d'un jour</li> <li>- 450 Kg d'aliments</li> <li>- 4 abreuvoirs PF</li> <li>- 4 abreuvoirs GF</li> </ul>	
--	--	---	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 mangeoires PF</li> <li>- 4 mangeoires GF</li> </ul> <p>Le projet visera 15 ménages par village organisés en coopérative pour un total de 180 ménages et une production totale de 18 000 poulets de chair par cycle.</p> <p>Soulignons qu'avant la distribution la population affectée sera formée aux nouvelles techniques d'élevage et sera organisée en coopérative.</p>			
4	<p>PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SECONDAIRE</p>	<p>Education / Infrastructure</p>	<p>Village Kipopo</p>	<p>Construire et équiper une école secondaire composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 blocs de 3 classes chacun soit 9 classes</li> <li>- 1 bloc sanitaire</li> <li>- 1 bloc administratif comprenant le bureau du préfet, la salle de professeurs et une réserve.</li> </ul> <p>L'école sera équipée de 216 bancs (en raison de 24 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau et la salle de professeurs.</p> <p>L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants de tout le groupement dont l'âge varie entre 12 et 18 ans.</p>
5	<p>PROJET DE CONSTRUCTION</p>	<p>Education / Infrastructure</p>	<p>Villages Kipopo ,</p>	<p>Construire et équiper 4 écoles primaires dont chacune sera composée de :</p>

2022 et 2024

2025

230 000

700 000

*(Handwritten signatures and initials)*

<p>ON DE QUATRE ECOLES PRIMAIRES</p>		<p>Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 blocs de 3 classes chacun soit 6 classes</li> <li>- 1 bloc sanitaire</li> <li>- 1 bloc administratif comprenant le bureau du directeur et une réserve.</li> </ul> <p>Chaque école sera équipée de 150 bancs (en raison de 25 bancs par classe), des tables et chaises pour enseignants ainsi que des meubles pour le bureau.</p> <p>L'objectif de ce projet est d'améliorer l'accès à l'éducation de qualité des enfants du groupement dont l'âge varie entre 6 et 12 ans.</p>		
<p>6 PROJET DE CONSTRUCTI ON DE 4 POSTES DE SANTE</p>	<p>Santé / Infrastructure</p>	<p>Villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma</p>	<p>Ce projet consiste en la construction de 4 postes de Santé complètement équipés. L'objectif du projet est d'améliorer l'accès aux soins de santé de qualité</p> <p>Bénéficiaires : La communauté du groupement Inakiluba et Les populations environnantes</p> <p>La structure de chaque poste de santé sera composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la Salle d'attente ;</li> <li>- l'Infirmierie ;</li> <li>- la pharmacie ;</li> <li>- le Laboratoire ;</li> <li>- le cabinet de consultation ;</li> <li>- la salle d'observation ;</li> <li>- les 7 toilettes ;</li> </ul>	<p>A partir 2022</p>	<p>500 000</p>

Page 7

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten mark]*

*[Handwritten mark]*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- les 2 douches ;</li> <li>- la Fosse septique ;</li> </ul> <p>La justification de ce projet est qu'il n'existe pas suffisamment des structure sanitaires pour accueillir les cas des maladies dans des conditions acceptables tel que révélé par les enquêtes socioéconomiques. La mise en place de ce projet répondra au besoin de santé de la communauté.</p>		
7	<p><b>PROJET D'APPUI AUX PRODUCTEURS DE MAIS</b></p> <p>Agriculture / emploi</p>	<p>Villages affectés : Mukoma, Zakeo, Kafunda, Kitanfya, Thimothée, Lupoto rail, kipopo, Kuabisha, Katanga, Selei, Yoano, Yotami</p>	2021 et 2022
<p>Ce projet vise à augmenter les niveaux de revenu des ménages des villages affectés grâce à une production durable du maïs de qualité en tant que culture de rente, afin d'améliorer le bien-être des familles des communautés affectées par le projet de Lupoto. En effet, la culture de maïs est pratiquée dans ces villages mais le rendement est faible dû à l'appauvrissement du sol et le manque des semences et engrais. Cette situation décourage les agriculteurs et les poussent à abandonner l'activité au profit d'autres activités plus rentable.</p> <p>Ce projet consistera en la distribution des semences de maïs et engrais aux agriculteurs afin d'augmenter leur rendement et par là leur revenu.</p> <p>Les objectifs de ce projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire la pauvreté dans les ménages vulnérables grâce à l'amélioration de la sécurité alimentaire.</li> </ul>		110 000	

*[Handwritten signatures and initials]*

*[Handwritten marks and symbols]*

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en étroite collaboration avec les leaders agriculteurs pour une production haute gamme de maïs.</li> <li>- Faciliter la création des petites et moyennes entreprises durables.</li> </ul> <p>Ce projet sera exécuté dans les villages affectés : Mukoma, Zakeo, Kafunda , Kitanyfa, Thimothée, Lupoto rail , kipopo, Kuabisha , Katanga , Selel , Yoano , Yotami</p> <p>Les bénéficiaires Directs sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les membres des communautés affectées par le projet Lupoto</li> <li>- les agriculteurs ayant précédemment eu des rendements de moins de 3 T/Ha</li> </ul> <p>Les bénéficiaires Indirects sont :</p> <p>Les bénéficiaires indirects sont les populations de villages voisins et de la ville Lubumbashi qui pourront consommer le surplus de la production.</p> <p>Le résultat attendu de ce projet est la distribution des intrants aux ménages (par Ha : 25 kg de semences, 200 Kg de NPK et 200 Kg d'urée) pour un total de 200 Ha.</p> <p>Ce projet se justifie par le manque d'emploi de la majorité des hommes et des femmes de ces villages et que la plupart des ménages n'avait pas suffisamment des ressources pour se nourrir, se soigner et scolariser les enfants. La mise en</p>		
--	--	--	--

*J. A. J.*

*Mr. N. B. A.*

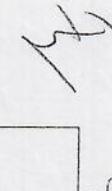
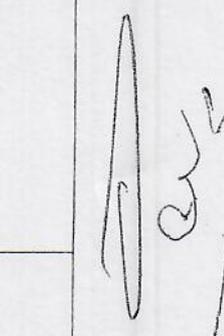
*[Handwritten signature]*

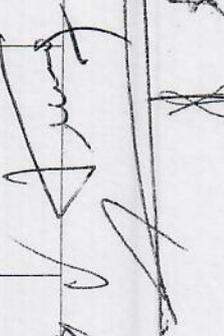
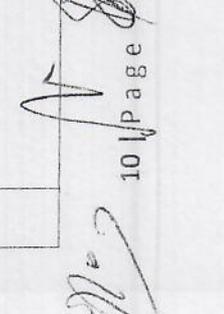
*[Handwritten mark]*

*[Handwritten mark]*

*[Handwritten mark]*

8	PROJET D'APPUI A LA CREATION D'UN VERGER	Agriculture / emploi	Villages Kipopo, Kwampisha, Lupoto rail, Mukoma	<p>place de ce projet répondra au besoin d'emploi et des nourritures dans la communauté.</p> <p>2025</p> <p>140 000</p> <p>Ce projet consiste à appuyer la création d'un verger de 20 Ha afin d'augmenter les niveaux de revenu individuels des populations et aussi de préserver l'environnement. Dans ce projet, les arbres suivants seront cultivés : citronniers, orangers, mandarinier Manguiers, avocatsiers.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les capacités de production des fruits</li> <li>- Améliorer les revenus des populations</li> <li>- Préserver la souveraineté alimentaire locale</li> <li>- Valoriser les produits alimentaires Congolais</li> <li>- Favoriser les projets d'entreprenariat en milieu rural</li> </ul> <p>Bénéficiaires directs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les populations d'Inakiluba</li> <li>- les membres des coopératives</li> </ul> <p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Débroussailler et dessoucher</li> <li>- Piquetage</li> </ul>
---	--	----------------------	---	--

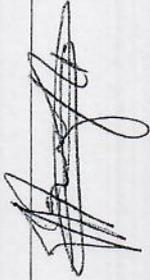
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Livrer les plants</li> <li>- Livrer la fiente</li> <li>- Livrer les produits phytosanitaires</li> <li>- Livrer petit matériel agricole</li> <li>- Installer le système d'irrigation</li> <li>- Faire un forage</li> <li>- Installer le réservoir d'eau</li> <li>- Pompe solaire</li> </ul>		
--	--	--	---	--	--

Ainsi fait à INAKILUBA, le 25 Janvier 2021

**MEMBRES DU CID**

Signé par :

NAY - KAZUNYA

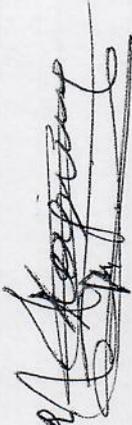


Date :

de 25-01-2021

Signé par :

KAPIMBI - MUKENA OZAM

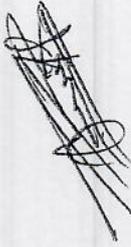


Date :

25-01-2021

Signé par :

KAPATA KSENESA DAMIC

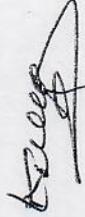


Date :

de 25-01-2021

Signé par :

KOJ - MUKOMA - DAVID



*[Handwritten signatures and initials]*

Date: 25/01/2021

Signé par: SAMBA WPU JOEL SUE

Date: 25/01/2021

Signé par: CHARITIE ZANGO 

Date: le 25/01/2021

Signé par: Stephano Dorcas 

Date: Le 25/01/2021

Signé par: HALIBA ORHU 

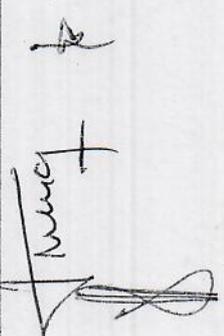
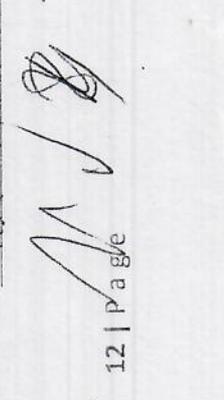
Date: 25/07/2021

Signé par: KABANGE-NUNBI 

Date: 25/01/2021

Signé par: MARCE-YAY. MAAT 

Date: 25/07/2021

Signé par:  

Signé par: LUPÉI, KAUSENI, LASKE

Date: le 25/01/2021

Signé par: FORUNAT-KAMBO

Date: 25/01/2021

Signé par: KABONGO MULEMBAY SERGE

Date: le 25/01/2021

Signé par: AZZAD KABASH

Date: le 25/01/2021

Signé par: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signé par: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_



*Handwritten signature and initials*

Signé par: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signé par: \_\_\_\_\_

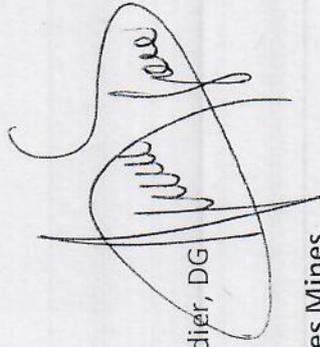
Date : \_\_\_\_\_

Signé par: \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

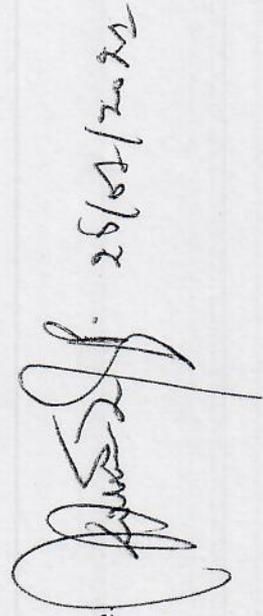
Assisté de SEC SARL/ Bureau d'étude

- Mr WAMANA NGOIE Didier, DG



Supervisé par le Ministère Provincial des Mines

- Patrice KILUBA MWANA NSEKE, Conseiller du Ministre



28/07/2022



Visa de la Chefferie



Signature

*[Handwritten signatures]*

Tel

08444 28423

085383 3176

08706751 80

08564 88576

0858621 875

0899600502

0808861 720

0997769476

0995522298

0874500070

0844242999

0970328287

0992013419

0852464241

Entite & Fonction

C/A Représentatif du Bourg

CHEF DE QUARTIER SOMIKA

SECRETARIE AU QUARTIER SOMIKA

RESIDENT C.L.D / SOMIKA

V. Président C.L.D / SOMIKA

SECRETARIE AU QUARTIER KILI PASIRBA

CHEF DE QUARTIER KILIMASI M.B.A

Président C.L.D / KILIMASI M.B.A.

V. Président C.L.D / TRIANGHE

MEMBRE / MUKONTO C.L.A

PRESIDENT C.L.D / MUKONTO

PRESIDENT 1 KISANGA

V. PRESIDENT. C.L.D / KISANGA

SECRETARIE / KISANGA

CHEF DE QUARTIER KISANGA

Nom & post. nom

BARADIRA PETER

BILONDA-MGALLULA - REGINE

MIBAJO KATZEMBE ELIE

AASENDO-MUTAMBA SYLVESTER

KATZEMBE FATIKI

TSHIBINDI-MALONG HEBLANC

KAPENGA MWANG HORTAN CE

KAMUANG PATRICK

KALA SADY

LUABA-KANDE FRANCIS

KIPIRA MUSUJU DELPHIN

MWAMBA KABULO

MUKALAY MATHEU

MARTIN - BYEMBE

KAT - CHIMONS (CHRISTELLE)

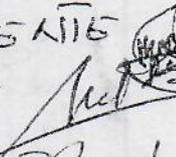
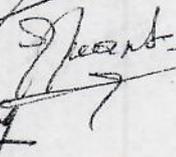
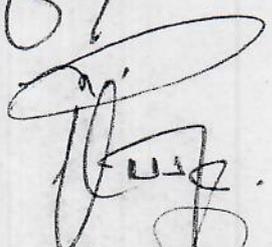
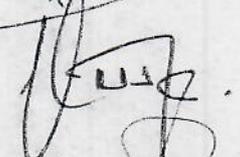
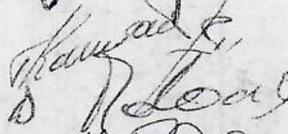
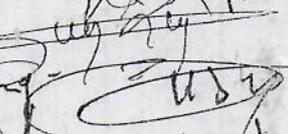
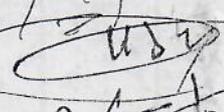
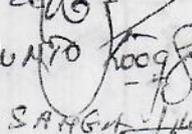
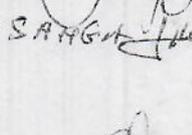
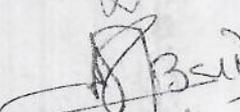
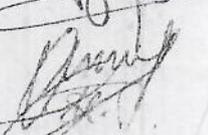
AN V. A. H. H.



# LISTE DE PRESENCE

Reunion du 15-01-20

## Reunion de NEGOCIATION ENTRE LA POPULATION ET SOMIKA

NOM	FONCTION Expert	SIGN.
1. JIMACE KANYAMA		
2. CHRISTELLE KAT	2 <sup>e</sup> VICE PRESIDENTE	
3. REGINE BILONDA-NGALULA	1 <sup>er</sup> VICE PRESIDENTE	
4. NWAJIBA KONGOLO DANIEL DUNGOCH	President	
5. KAPENGA MWANA HORTANCE	1 <sup>er</sup> SECRETAIRE	
6. KABONDO LENCE LEONARD	2 <sup>e</sup> "	
7. KAYEMBE FATAKI BONIYONU	Member	
8. KASENDO - MUTAMBA - SYLVESTRE		
9. KALA SANDY KYABUKYE	VP of CLD	
10. TSHIBWINDI PALOMBO	Vice president CLD	
11. PATRICK KAMUANA	PRESIDENT CLD	
12. NAKU - BUENE - KASWA	secretaire KESWA	
13. LUABA KANDE FRANCOIS	Secrétaire CLD / HSO	
14. KIPIKA MUCUYU DELPHIN	PRESIDENT CLD / MWKUNDO	
15. MUKALAY - MATHEW	VIC PRESIDENT CLD / KISANGA	
16. Patrice KIBWA	Conseiller en charge de Niny	
17. FORTUNAT KANDE	SOMIKA	
18. Peter BARASIKU	C/Comm	
19. SERGE KABONGO	SOMIKA	
20. Didier WAMANA	SEC	
21. ...	...	